



■ Dans « aden » :  
tout le cinéma  
et une sélection  
de sorties  
Demandez notre supplément

## Fabius à l'offensive

■ Le ministre de l'économie ouvre le PEA aux titres européens

■ Il entend faciliter la venue des cadres étrangers

■ Il veut élargir la diffusion des stock-options

■ Il a « bon espoir » sur l'assouplissement des 35 heures pour les PME

Lire page 17

## Les voyages de M. Chirac : désarroi à l'Elysée

● Le procureur de Paris estime que le président peut être entendu comme témoin assisté dans l'affaire des voyages payés en espèces ● Il invite les juges à convoquer d'abord d'autres témoins, dont Bernadette et Claude Chirac ● Ce rebondissement judiciaire inquiète les collaborateurs du chef de l'Etat

DIX JOURS après la publication d'informations selon lesquelles Jacques Chirac et sa famille auraient payé en espèces des voyages privés, entre 1992 et 1995, pour un montant total de 2,4 millions de francs, les collaborateurs du chef de l'Etat cherchent les moyens de contrer les développements de l'enquête judiciaire. Mais ils expriment un sentiment d'impuissance. D'autant que le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, estime que rien ne s'oppose, en droit, à ce que le président de la République soit entendu par un juge comme « *témoin assisté* ». Cette procédure permet au témoin d'être assisté par un avocat et d'avoir accès au dossier.

Dans le rapport qu'il a transmis le 2 juillet au parquet général de Paris, Jean-Pierre Dintilhac estime que « *l'audition d'une personne en qualité de témoin assisté ne constitue pas une mise en cause de sa responsabilité pénale* ». Il ajoute que « *cette audition n'est pas indispensable dans l'immédiat, alors que n'ont encore été entendus ni les personnes*



qui ont procédé aux paiements en liquide de ces voyages, ni davantage ceux qui en ont bénéficié, et que n'a encore été effectuée aucune investigation sur l'origine de ces fonds ». Il invite donc les juges chargés de l'enquête à entendre d'abord les autres témoins, parmi lesquels l'épouse du président, Bernadette, et sa fille Claude, toutes deux bénéficiaires des voyages.

Les conseillers du président, qui a déjà refusé une fois de répondre à la convocation d'un juge, estiment qu'il est protégé par la Constitution. Mais ils ne voient pas comment Bernadette et Claude Chirac pourraient se soustraire à une convocation. Ils cherchent à présenter le procureur Dintilhac comme proche des socialistes et soulignent la contradiction entre les positions de ces derniers et celles récemment défendues par la cour d'appel de Paris.

Lire pages 6 et 7 et la chronique de Pierre Georges page 30

www.lemonde.fr/chirac-affaires

## Veto européen à la fusion américaine

LA COMMISSION européenne a mis son veto, mardi 3 juillet, au projet de fusion entre General Electric et Honeywell. Le patron de ce dernier groupe, Michael Bonsignore, a, peu après, été contraint à la démission. C'est la première fois que Bruxelles rejette un mariage 100 % américain, que les autorités antitrust des États-Unis avaient accepté. Dans un entretien au Monde, Elie Cohen, chercheur au CNRS, souligne que cette décision relance le débat sur les droits de la concurrence américain et européen, dont les philosophies sont opposées.

Lire page 16 et notre éditorial page 13

www.lemonde.fr/eco-americaine

## Dans l'est du Congo, un otage suédois vaut un camion d'occasion

BUTEMBO, de notre envoyé spécial

Il aura fallu que Björn Rugsten, camionneur suédois et otage par malchance d'un groupe de guerriers traditionnels maï maï dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), soit libéré le samedi 30 juin par ses ravisseurs près de Butembo, pour que le sort de ses camarades de détention éveille un intérêt timide. Le 15 mai dernier Björn Rugsten, trente-trois ans, était venu négocier la vente de sa flotte de camions à une compagnie forestière thaïlandaise établie en brousse entre Beni et Butembo, près de la frontière ougandaise, lorsque les Maï maï ont surgi. Il n'y eut aucune violence. Simplement, les employés de la compagnie Dara Forest, vingt-quatre Thaïlandais et un Kényan, ont été pris en otage et emmenés, Björn Rugsten avec eux, jusqu'au maquis maï maï.

Personne, alors, ne s'est inquiété du sort de ces hommes, comme le père de Björn Rugsten en a fait l'expérience. Seul, hanté par le souvenir d'« *un ami enlevé au Chili et resté enfermé huit mois dans une caisse de bois, parce qu'on l'avait oublié* », il a tenté de s'instituer négociateur.

Pendant des semaines, Jan Rugsten a promis beaucoup, payé un peu : « *Je me disais : au moins, s'ils gagnent de l'argent, ils ont intérêt à garder Björn en vie.* » Stratégie du désespoir d'un père ayant pris, très vite, la mesure d'une indifférence internationale qui a étonné jusqu'aux Maï maï : « *Personne n'est venu nous voir. Nous avions pourtant réclamé une médiation internationale* », se plaignait l'un de leurs chefs, le 19 juin. Ce jour-là, une dizaine de Thaïlandais étaient sur le point d'être relâchés. Mais la voiture empruntée par les Maï maï pour l'opération s'est révélée trop petite. Cinq d'entre eux, seulement, ont pu partir. Ces libérations au compte-gouttes - en plus de Björn Rugsten, sept Thaïlandais au total ont été libérés à ce jour - ont été obtenues après qu'une organisation de pasteurs norvégiens, Christian Relief Network (CRN), a entamé des discussions avec les ravisseurs. CRN a réussi là où personne, au fond, n'avait réellement essayé. Mais ces premiers succès ont été entourés du même silence que la prise d'otages. A cause de son théâtre, l'Afrique, et de ses acteurs, des Maï maï et des forestiers, la prise d'otages de Vurundo ne se prête ni à la ges-

tulation diplomatique ni à l'enthousiasme médiatique. Pris dans une guerre du Congo vouée aux oubliettes de la commisération bien que ses victimes se comptent par centaines de milliers, comment des otages thaïlandais pourraient-ils rivaliser, sur l'échelle de la compassion, avec des touristes occidentaux enlevés pendant leurs vacances dans un hôtel de luxe des Philippines ?

Alors nul n'a jugé bon de s'enquérir des revendications des Maï maï. Justement, que demandent-ils ? Peu de choses, en vérité. Ils espèrent attirer l'attention sur leur région, en proie aux affres conjuguées de la guerre et de l'oubli. Sur ce plan, c'est un échec. Ils attendaient de la compagnie forestière thaïlandaise qu'elle honore ses engagements, notamment en payant ses employés congolais. Pour prix de la libération de Björn Rugsten, ils ont renoncé à leur première demande de rançon (1 million de dollars) : ayant découvert qu'un otage au Congo est un otage au rabais, ils n'ont demandé - et obtenu - qu'un camion Volvo d'occasion.

Jean-Philippe Rémy

## Une plume en or



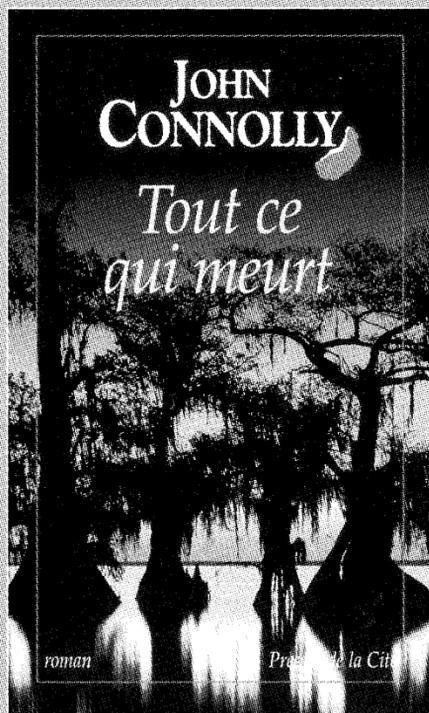
PAUL-LOUP SULITZER

« *POUR EUX, je suis le gros con à cigarette* », dit Paul-Loup Sulitzer des milieux littéraires qui le méprisent, lui et ses « nègres ». Il affirme qu'il a vendu 42 millions d'exemplaires de ses livres. A vingt et un ans, il vendait des chausse-pieds lumineux et des gratte-dos électriques.

Lire page 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 705 - 7,50 F - 1,14 €



« *Un livre ambitieux, moral et dérangeant, avec un final à couper le souffle.* »

The Times

PRESSES DE LA CITÉ

## Les vins dans l'ivresse de la spéculation

« *LE VIN est fait pour être bu et pissé* », dit un vieil adage bordelais. Les grands crus répondent-ils encore à cette définition ? La flambee des prix de la campagne primeur du millésime 2000, à Bordeaux, a éloigné encore un peu plus les grands vins des consommateurs - même aisés. Qui peut déceintement aujourd'hui déboucher une bouteille de Pétrus à 9 000 francs ? Que vaudra le Château d'Yquem 2000 - qui vient de trouver preneurs à 2 000 francs la bouteille pour sa première sortie historique en primeur - dans dix ou vingt ans, lorsque sera venu le moment de le boire ? Quel restaurant, même trois étoiles, peut se permettre d'afficher sur sa carte un romanée-conti, le plus grand des bourgognes, à 24 000 francs, pour autre chose que le prestige ?

Sur un marché mondial des alcools évalué à environ 100 milliards d'euros (en prix public TTC), les « vins fins » généreraient 25 milliards d'euros. Les cent vingt crus classés et assimilés de bordeaux engrangent à eux seuls, selon les années, de 300 à 600 millions d'euros sur les ventes en primeur. Des prix qui vont ensuite s'envoler en passant dans les arcanes des multiples intermédiaires. Résul-

tat : les grands vins attirent toujours plus de financiers en quête de bons placements, mais sont moins accessibles aux vrais amateurs, qui n'ont plus les moyens de s'offrir le nectar de leurs rêves.

Cette évolution ne date pas d'hier. Le grand cru, produit de luxe, est au vin ce que la haute couture est au prêt-à-porter. Ce n'est pas par hasard si les deux tycoons du luxe, Bernard Arnault et François Pinault, ont investi dans le Bordelais, rachetant Yquem et Château Cheval-Blanc pour l'un, Château Latour pour l'autre.

Mais la même dérive que celle de la mode guette le vin, à savoir un découplage d'avec le marché de la consommation. L'ensemble des producteurs de bordeaux se sont longtemps servis des grands châteaux comme locomotives d'image pour faire monter leurs prix - sans que la qualité suive toujours la même courbe. Ce système d'intérêts croisés est aujourd'hui grippé. Les petits viticulteurs ne se reconnaissent plus dans les excès spéculatifs des seigneurs du Médoc ou de Saint-Emilion.

Pascal Galinier

Lire la suite page 13



SUPPLÉMENT

## Festival d'Avignon

Comment le Festival d'Avignon est-il perçu par les étrangers ? Treize personnalités répondent, de l'Allemand Peter Stein au Suisse Luc Bondy. Leur débat introduit un passage en revue du programme de la 55<sup>e</sup> édition. Événements attendus : Jan Fabre dans la Cour d'honneur, et en latin !, Ubu Roi, de Jarry, vu par Bernard Sobel, L'Ecole des femmes par Didier Bezace.

Lire aussi nos pages Festivals, 26 à 28

www.lemonde.fr/festivals



UNE PREMIÈRE CHIRURGICALE

## Un cœur en titane

Des médecins américains ont réussi à implanter, pour la première fois, un cœur artificiel entièrement autonome. Ce cœur en titane, équipé d'un moteur silencieux et d'une batterie, permet aux malades d'être libres de leurs mouvements.

p. 10



TENDANCES

## « Loft Story » chez soi

L'émission de M6 « Loft Story », qui prend fin jeudi 5 juillet, illustre le désir de plus en plus répandu de rendre publique une partie de sa vie privée. Depuis plusieurs années, grâce aux webcams, des familles ou des couples se dévoilent sur Internet en filmant leurs faits et gestes quotidiens.

p. 8

www.lemonde.fr/loftstory

International.....	2	Tableau de bord.....	18
France.....	6	Aujourd'hui.....	21
Société.....	8	Abonnements.....	24
Régions.....	11	Météorologie.....	25
Horizons.....	12	Jeux.....	25
Carnet.....	15	Culture.....	26
Entreprises.....	16	Guide culturel.....	28
Communication.....	18	Radio-Télévision.....	29

**CONFÉRENCE** Dans la lutte contre la contrebande des « diamants de sang », une réunion internationale, organisée du 3 au 5 juillet à Moscou, doit instaurer une certification

d'origine afin de garantir la traçabilité des pierres vendues. ● MÊME SI la part des gemmes provenant de zones de conflits, notamment en Afrique, a baissé depuis trois ans,

passant de 4 % à 2,5 %, la fraude restera possible en raison de l'importance des réseaux de corruption, estiment les experts à Anvers. ● LE SUCCÈS d'un ancien acheteur du congo-

méridien sud-africain De Beers, Lev Leviev, illustre l'imbrication politico-commerciale du négoce des diamants. ● DANS L'EST de la République démocratique du Congo (RDC),

la ruée sur le coltan, un minerai rare utilisé dans l'industrie des composants électroniques, oppose diverses milices locales à l'armée rwandaise qui occupe cette partie du pays.

## Le commerce du diamant s'impose des certificats d'origine

Pour lutter contre le trafic des « pierres de sang », une réunion internationale organisée à Moscou doit adopter une réglementation garantissant la traçabilité des gemmes en provenance de pays en guerre. Mais la fraude restera possible en raison de l'importance des réseaux de corruption

### ANVERS

de notre envoyé spécial

La conférence internationale sur les « diamants de conflit », qui se tient du 3 au 5 juillet à Moscou dans le cadre du « processus de Kimberley » de lutte contre ce négoce, devrait adopter le principe de certification de l'origine des pierres. Reste que les difficultés de contrôle de la contrebande des gemmes, qui alimente les guerres africaines, ainsi que les arrière-pensées des pays producteurs et consommateurs, réduisent l'impact des éventuelles mesures d'authentification des diamants bruts par des documents infalsifiables.

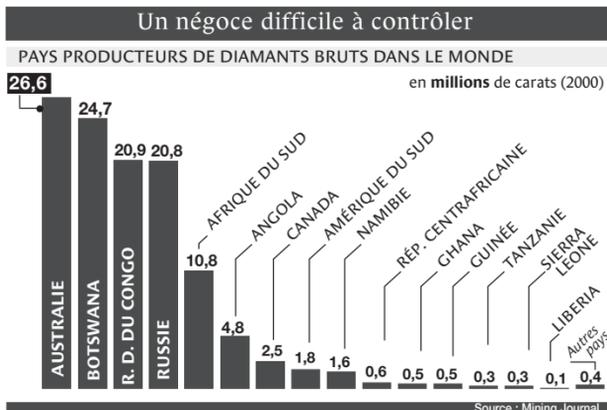
« Je n'ai rien entendu sur cette affaire » : président du Conseil supérieur du diamant, Peter Meeus est un homme sans aspérités. D'après la rumeur, une firme anversoise renommée est accusée, dans un rapport de l'ONU encore tenu secret, d'avoir vendu des diamants achetés à Kisangani, ville contrôlée par les rebelles opposés au gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Mais dans son bureau spartiate au blanc immaculé et au modernisme glacé, ce vieux routier du premier centre de gros au monde se réfugie derrière l'adoption probable par les participants à la conférence de Moscou d'un certificat infalsifiable : « Un diamantaire ou un pays qui prendrait le

risque de ne pas respecter la législation internationale deviendrait un pestiféré. Sans certificat, il est impossible de faire entrer les diamants dans le circuit normal de commercialisation. »

A l'écouter, les accords signés entre la Belgique, plaque tournante du négoce des pierres, et plusieurs pays africains (Angola, Congo-Kinshasa, Guinée et Sierra Leone) ainsi que l'embargo de dix-huit mois frappant le Liberia devraient venir à bout des importations de « diamants de guerre ». Le renforcement des contrôles par le Diamond Office – les inspecteurs du ministère des affaires économiques belges installés, pour plus de commodité, au rez-de-chaussée du Conseil supérieur – a permis d'endiguer la contrebande venant de ces régions ravagées par les conflits, affirme-t-il. Et la promulgation d'une liste d'une quinzaine de pays « sensibles », voisins de pays producteurs dans le collimateur de l'ONU, devrait aider à extirper un fléau gênant pour la réputation du métier.

### CHEMINS DE TRAVERSE

Pourtant, dans l'entretemps de ruelles constituant le quartier diamantaire d'Anvers, l'optimisme de Peter Meeus n'est guère partagé. Certes, ces « pierres de sang » ne représentent plus que 2,5 % de la production mondiale, en valeur, contre 4 % il y a trois ans. Toute-



fois, les masses financières en jeu sont colossales. De nombreux intermédiaires libanais, israéliens, russes ou indiens grouillent autour des mines ou des exploitations artisanales alluviales d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique centrale. Tout est possible s'ils se donnent la peine d'emprunter des chemins de traverse et les zones franches qui ont pour nom Dubaï, Maurice, Genève, Tel-Aviv ou New York.

« En Afrique, la corruption permet de se procurer un certificat de conformité. La contrebande est un jeu d'enfant. La drogue est détectable grâce aux chiens, les armes par le truchement des détecteurs à métaux, mais

les petits diamants, faciles à négocier, ont toujours été la proie de trafiquants liés à des réseaux organisés », dit un acheteur de brut officiel congolais. Dans cet univers fermé, en l'absence de facturation digne de ce nom et en raison de l'opacité des comptes, « blanchir » le produit du trafic est particulièrement facile. « On sous-évalue des lots à l'exportation, on les surévalue à l'importation, et le tour est joué », indique un expert du port flamand.

Combattre les « diamants de sang » et éviter qu'Anvers soit considérée comme une base stratégique pour un « seigneur de la guerre » relève, dès lors, pour Peter

Meeus, de l'exercice d'équilibriste. « Le chantage des diamantaires réduit sa marge de manœuvre. S'il durcit trop les contrôles, les diamantaires juifs menacent de s'exiler en Israël, les Libanais à Beyrouth et les Indiens à Dubaï ou à Bombay », ajoute notre spécialiste, sous couvert d'anonymat.

### ACCORD DIFFICILE

Dans ces circonstances, trouver un accord à Moscou, dans une enceinte à la culture « onusienne » comptant plus de quarante parties prenantes, se révèle difficile. Lent et bureaucratique, le « processus de Kimberley » est handicapé par les arrière-pensées des uns et des autres. Global Witness, l'ONG à la pointe de la lutte contre les « diamants de sang », accuse, par exemple, l'Afrique du Sud, présidente des travaux, de fermer les yeux sur ce qui se passe dans ses Bourses de province, où se négocient des diamants couverts par l'embargo de l'ONU ayant transité par des pays voisins comme le Zimbabwe ou la Zambie.

Pays hôte de la conférence, la Russie, deuxième producteur mondial, entend garder le couvercle sur les petits et grands secrets de son stock de gemmes, héritage de la guerre froide. Le Canada et l'Australie sont décidés à faire bande à part pour pouvoir mieux se targuer de leur sta-

tut de « pays propres ». Côté consommateurs, les Etats-Unis, premier marché mondial des ventes de joaillerie, rechignent à mettre en place un contrôle douanier sur les importations, en ces temps de réduction des dépenses fédérales par une administration républicaine peu intéressée par l'Afrique.

Enfin, les grandes puissances sont accusées de protéger leur « pré carré ». Les Etats-Unis soutiennent ainsi les intérêts d'Israël et du Liberia ; la Grande-Bretagne défend la Gambie ; la France soutient le Congo-Brazzaville et la Belgique entretient des liens privilégiés avec son ex-colonie, la RDC.

Pourtant, plusieurs facteurs viennent tempérer ce pessimisme. Sous la pression des ONG, la Commission européenne vient de lancer une enquête sur le fonctionnement complexe du marché diamantaire. La De Beers, premier producteur mondial grâce à ses propres mines, a mis sa formidable puissance financière et technique au service de l'élimination des « pierres de conflit ». Enfin, la Belgique et la Grande-Bretagne, respectivement première place de négoce de gros de la planète et siège du pôle commercial de la De Beers, ont fait de ce dossier brûlant l'un des tests de leur politique étrangère « éthique ».

Marc Roche

## Lev Leviev, un franc-tireur des gemmes africaines en chasse sur les terres de la De Beers

### ANVERS

de notre envoyé spécial

Les yeux sont noirs, perçants, les cheveux de jais, les mains ponctuent le discours. Impossible de se tromper : Lev

### REPORTAGE

De Moscou à Luanda, « Lev le Magnifique » a toujours su saisir les occasions et les utiliser à son avantage

Leviev est un Russe du Sud. Dès son arrivée en Israël, en 1972, à l'âge de seize ans, ce fils de notables juifs de Tachkent entre comme apprenti-tailleur diamantaire dans un petit atelier de Tel Aviv. Une décennie plus tard, cet entrepreneur dans l'âme fonde sa propre société diamantaire, Lev Leviev Diamonds (LLD), et entre par la suite dans le club très restreint des négociants privilégiés de la De Beers. Grâce à ses réseaux en Russie, il crée son propre mini-

empire d'ateliers de taille et d'officines de vente à l'étranger. Son flair légendaire, à la surprise de beaucoup, sauf de lui-même, lui permet de ne pas trébucher lors du dépeçage, par les oligarques, du secteur diamantaire. Et lorsque surgissent les opportunités, « Lev le Magnifique » sait toujours les saisir à son avantage. Il soutient ainsi Vladimir Poutine contre le businessman Vladimir Goussinski, ennemi juré du maître du Kremlin. Et le président russe renvoie l'ascenseur à ce juif orthodoxe portant la kippa en appuyant son candidat favori au poste de grand rabbin de Moscou.

### AU PAS DE CHARGE

Mais c'est son succès en Afrique qui projette en pleine lumière ce professionnel insatiable préférant l'ombre discrète des Bourses diamantaires à l'éclat de la gloire. Lev Leviev fustige volontiers le conformisme de l'establishment diamantaire et refuse de se plier aux règles du jeu imposées par la toute-puissante De Beers, qui l'exclut de ses rangs. Au pas de charge, cet

homme pour qui « seuls les chiffres parlent » débarque en Angola, alors chasse gardée du géant sud-africain, pour sauver de la banqueroute la mine de Catoca, principale productrice de diamants d'un pays en proie depuis des lustres à une guerre civile. Quand, en octobre 1999, la De Beers décrète un embargo total sur l'achat de diamants en provenance d'Angola pour empêcher le mouvement rebelle de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) de se financer sur le trafic, LLD prend le relais dès le début 2000.

Le soutien d'Isabelle Dos Santos, fille à moitié russe du président angolais, l'entree de l'associé de Lev Leviev, le sulfureux Arcadi Gaydamak, et les réseaux russes au sein du MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola), le parti au pouvoir, lui permettent d'obtenir le monopole sur la vente de la production officielle angolaise. Le Kremlin applaudit cette opération qui permet d'évincer, au passage, le diamantaire américain Maurice Tempelman, proche de l'administration Clinton.

Lev Leviev s'intéresse aussi à la Namibie. Toujours avec l'aide d'Isabelle Dos Santos, il vient à la rescousse de la Namco, compagnie britannique en difficulté financière qui a obtenu le droit de prospecter au large des côtes namibiennes. La De Beers, qui détient le monopole sur la prospection et l'exploitation sur le territoire namibien proprement dit, voit d'un mauvais œil l'arrivée de ce franc-tireur.

### PREMIÈRE DÉFAITE

Pourtant, Lev Leviev a peut-être mangé son pain blanc. LLD se remet mal, en effet, de sa première vraie défaite en République démocratique du Congo (RDC). Dans des conditions mystérieuses, feu le président Laurent-Désiré Kabila avait confié, en 2000, le monopole du négoce à une petite compagnie israélienne. Après l'assassinat de son père, en janvier 2001, le nouveau chef de l'Etat congolais, son fils Joseph Kabila, se débarrasse des Israéliens, soupçonnés de sous-évaluer la production nationale. Lev Leviev semble favori pour reprendre le

flambeau. Mais, répondant aux injonctions de la Banque mondiale et sous la pression des Etats-Unis, Joseph Kabila choisit de libéraliser le commerce du diamant du Kasai, vendu désormais aux enchères.

Le contrat liant la De Beers à la Russie vient à expiration à la fin de l'année. Avec l'appui de Vladimir Poutine et de Gokhran, le département du ministère des finances chargé des ventes de métaux précieux et de diamants, Lev Leviev estime que la Russie peut mener sa barque seule. Mais la De Beers ne l'entend pas de cette oreille. En Angola, Lev Leviev jure n'avoir jamais acheté le moindre diamant à l'Unita de Jonas Savimbi. Mais selon l'ONG Global Witness, des diamants venant des zones rebelles sont fréquemment mélangés à la production officielle vendue à Anvers. Aux dernières nouvelles, le gouvernement angolais aurait repris ses contacts avec la De Beers pour examiner les conditions d'un éventuel retour dans le pays.

M. R.

## La fièvre du coltan oppose « creuseurs », factions rebelles et troupes rwandaises dans l'est de la RDC

### BIBATAMA (est de la RDC)

de notre envoyé spécial

Lorsque la pluie s'est mise à tomber, les regards des « creuseurs », au fond de la carrière de Bibatama,

### REPORTAGE

« L'argent va bientôt jaillir ici. Nous allons pouvoir acheter des habits, de la bière... »

se sont portés avec anxiété vers les parois de terre meuble, à plus de 200 mètres au-dessus de leur tête. Une coulée était partie de là, il y a deux mois, ensevelissant la cratère perdu au milieu du massif du Masisi, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Depuis, le travail a repris au ralenti. Dans le fond boueux, ils sont une cinquantaine d'hommes à ahner depuis l'aube, lessivant des tonnes de sable dans l'éboulement, à la recherche du coltan.

Dans le Masisi ou dans la douzaine de zones minières de l'Est de la RDC, où abondent les filons à haute concentration de ce minerai dense et noirâtre, le spectacle est le même. Des paysans attachés à leurs champs par la promesse de profits rapides fouillent le sol à la pelle, répondant sans le savoir aux besoins des fabricants de télé-



phones portables ou de moteurs de fusées. Dans ces mines instables, combien d'hommes sont restés prisonniers des éboulements ? Joseph Haguma, vétéran des mines du Masisi, élude la question : « Il faudrait demander aux anciens. Ils s'en souviennent peut-être. Normalement, il est interdit de se laver nu dans la rivière de la carrière : cela fait fuir le minerai et provoque des accidents. Mais certains ne respec-

tent pas la règle. En deux ans, j'ai connu cinq carrières et cinq éboulements. A chaque fois, je suis parti sans me retourner. Rien ne sert de s'attarder lorsque le coltan est enfoui sous des mètres de terre. » Une « rumeur » l'a amené à Bibatama. La chance a voulu qu'elle se confirme. Hier, une nouvelle veine a été dégagée, qui promet une bonne concentration de coltan. « L'argent va bientôt jaillir ici. Nous allons pouvoir acheter des habits, de la bière. Un creuseur n'espère rien d'autre », se réjouit Joseph.

### POIGNÉES DE DOLLARS

Pour les « damnés de la mine », le paradis s'appelle Rubaya : un cercle de maisons aux toits de tôle rouillée, à plusieurs heures de marche en contrebas. Au bout de la piste bourbeuse venue de Goma, ce village des collines truffé de soldats et de mouchards guettant le « rebelle » infiltré a poussé comme un champignon. Les jours de marché, les « creuseurs », en chapeau de cow-boy de fabrication locale et bottes de plastique, viennent brûler à Rubaya leurs poignées de dollars. Nuit et jour, l'« ambiance » des bars est entretenue par la bière tiède, payable en dollars, et les « femmes libres », accourues de loin. Ainsi s'en va en fumée l'argent du coltan, sans profit pour les familles affamées du Masisi.

Une étude réalisée par un groupe d'associations congolaises sur l'impact du minerai dans la région – où 93 % de la population vit avec moins de 1 dollar par jour – livre des conclusions atterrantes. Les carrières défoncent les champs et l'agriculture dépérit : « Des collines entières [sont] détruites, des rivières détournées de leur cours par les creuseurs. » L'« argent facile » entraîne « délinquance juvénile et prostitution, avec les risques d'augmenter la propagation du virus du sida ». Effet de la « dollarisation » de l'économie, le sac de haricots ou les poulets se payent désormais plus cher à Rubaya qu'en ville. Le partage des

revenus du coltan risque même d'entraîner des « conflits interethniques », avertit un chef traditionnel.

### SANS DROIT NI LOI

Dans les collines sans droit ni loi, où chaque paysan est à la merci d'une embuscade ou d'un groupe armé, ces menaces ne provoquent que haussements d'épaules. « La guerre, que l'on sache, est déjà chez nous », soupire Jean-Paul, un « creuseur ». « Quand les rebelles passent, ils nous obligent à donner tout ce que nous avons, et menacent de nous tuer. Ensuite viennent les militaires rwandais, qui nous accusent d'être leurs complices. » Les « rebelles » –

Hutus rwandais réfugiés en RDC après avoir participé au génocide antitutsi de 1994 dans leur pays, milices Maï-Maï ou « mongols » – combattent les troupes de Kigali. Mais lorsque les carrières sont attaquées, s'agit-il bien d'eux ? « On finit par ne plus le savoir », reconnaît un mineur : « Ici, les uniformes ont tous la même couleur. Après les attaques, la carrière devient zone interdite. Qui l'exploite ensuite ? Mystère. » Dans le Masisi, et ailleurs dans l'Est, zones d'opérations militaires et zones minières finissent par se confondre de manière troublante.

« Dans un sens, l'armée rwandaise a intérêt à ce que l'« insécurité » continue de justifier sa présence. Mais si elle partait, qui la remplacerait pour l'exploitation du coltan ? Certainement pas les populations locales. D'autres réseaux s'en chargeraient à leur place, guère plus légitimes », analyse un attaché militaire. Le coltan appartient à ceux qui parviennent à le prendre, et la logique du profit supplante celle de la guerre. Opposés dans les collines, mais complices, finalement, dans leurs affaires, les combattants hutus rwandais vendent du coltan aux mêmes intermédiaires que ceux des forces de Kigali.

Jean-Philippe Rémy

## Le gouvernement argentin refusera d'extrader le tortionnaire Alfredo Astiz

**BUENOS AIRES**  
de notre correspondant

Revendiquant le principe de la territorialité de la justice, le gouvernement argentin rejettera toute demande d'extradition de l'ex-capitaine de frégate Alfredo Astiz, a indiqué, mardi 3 juillet à Buenos Aires, le ministre de la défense, Horacio Jaurena. « Les délits qui ont été commis en Argentine, quel qu'en soit l'auteur, doivent être jugés par des magistrats argentins », a-t-il précisé.

Considéré comme un des symboles de la répression illégale pendant la dictature militaire (1976-1983), qui fit 30 000 disparus, Astiz (quarante-neuf ans) est détenu à la préfecture navale de Buenos Aires après s'être livré à la justice, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juillet, à la suite d'un mandat d'arrêt d'Interpol lancé contre lui par la justice italienne. Le mandat d'arrêt concerne aussi un autre ancien capitaine de frégate, Jorge Vildoza, dont on n'a pas retrouvé la trace.

Sumommé « l'ange blond de la mort », « judas » ou « le corbeau », Astiz est soupçonné d'être le responsable de la disparition, entre 1976 et 1977, de trois ressortissants italiens, Angela Maria Aieta, Juan Pegoraro et sa fille Susana Pegoraro. Cette dernière était enceinte de quatre mois au moment de son enlèvement, et elle aurait accouché d'une petite fille dans le centre de détention de l'École mécanique de la marine (Esmar).

En Argentine, Astiz n'a jamais été jugé ni condamné pour violation des droits de l'homme puisqu'il a bénéficié des lois d'amnistie, dites du devoir d'obéissance et du point final, décrétées dans les années 1980 par l'ancien président Raul Alfonsín (radical, 1983-1989).

En France, le ministre de la justice a réclaté, le 3 juillet, l'extradition de l'ancien capitaine de frégate. Astiz avait été condamné, en décembre 1990, à la prison à perpétuité, par contumace, par la justice française pour l'enlèvement et la disparition de deux reli-

## Buenos Aires défend le principe de territorialité de la justice

gieuses françaises, Alice Domon et Léonie Duquet, en 1977 à Buenos Aires. En septembre 1990, la demande d'arrestation présentée par la France avait été rejetée par le gouvernement argentin. Astiz est également accusé de la mort d'une ressortissante suédoise, Dagmar Hagelin, et de celle de la première présidente de l'Association des mères de la place de Mai, Azucena Villaflor. Il fait aussi l'objet d'un mandat de détention lancé par le juge espagnol Baltasar Garçon contre près d'une centaine de militaires argentins, accusés de graves violations des droits de l'homme, mais le gouvernement argentin n'a pas donné suite à cette requête.

Face aux arrestations à l'étranger d'anciens bourreaux présumés du régime militaire, Buenos Aires a toujours défendu le principe de territorialité de la justice et s'est toujours opposée aux demandes d'extradition. Selon un sondage du quotidien *La Nación*, le 3 juillet, près de 62 % des Argentins estiment cependant que le gouvernement devrait accepter d'extrader Astiz.

L'an dernier, l'ancien tortionnaire avait été condamné à trois mois de prison avec sursis pour « apologie du crime » après avoir revendiqué la répression illégale et avoir déclaré, en 1998 à un magazine argentin, qu'il était « techniquement préparé pour tuer un homme politique ou un journaliste. » A la suite de cette interview, Astiz avait été destitué de la marine.

Christine Legrand

# La séance de Milosevic devant le TPI a été peu suivie à Belgrade

Les rares téléspectateurs rencontrés ont été surpris de la brièveté de la séance, d'autres soulignent le comportement provocateur « typique » de l'ancien président face à une situation qui le dérange

L'avocat de Slobodan Milosevic devant la justice serbe, M<sup>r</sup> Zdenko Tomanovic, a affirmé mardi 3 juillet que l'ex-président yougoslave ne prendrait pas d'avocat tout au long de son procès. Dans la matinée, lors de sa première

comparution devant les juges du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, à La Haye, M. Milosevic avait déclaré qu'il n'avait pas besoin d'être assisté devant « un faux tribunal » qu'il a récuse comme « illé-

gal ». « Le but du tribunal est de produire une fausse justification aux crimes de guerre commis par l'OTAN en Yougoslavie », a-t-il lancé au juge britannique Richard May, qui préside la troisième chambre du TPIY, devant

laquelle il comparaît. A Belgrade, ce premier face-à-face de Slobodan Milosevic avec les juges internationaux n'a pas mobilisé la population, qui croit encore avoir été la principale victime de Milosevic.

**BELGRADE**

de notre envoyé spécial

Goran est incrédule. « Sloba à la télévision ? Sur quelle chaîne ? » Le serveur du café Stres a certes

## REPORTAGE

« Sloba » a toujours agressé tout le monde, puis a toujours capitulé ! »

entendu la veille que Slobodan Milosevic devait comparaître devant le Tribunal pénal international, mais il ne s'en soucie guère. Il nettoie le comptoir en regardant d'un œil distrait des clips sur MTV. Les Belgradois sont dans la rue, aux terrasses des cafés, au travail, et peu savent que la télévision d'Etat et la chaîne B92 doivent retransmettre en direct les premiers pas du dictateur face à ses juges.

« Bon, on va regarder le truc de La Haye, mais c'est bien parce que c'est toi. » Goran et ses premiers clients deviennent toutefois de plus en plus intéressés au fil des minutes, lorsqu'ils voient que Slobodan Milosevic adopte son attitude favorite : la moue arrogante, le coude affaissé, le lâcher de phrases sèches.

Lorsqu'ils entendent le désordre mais fameux « C'est votre problème ! » lancé au juge May qui offre de lire l'acte d'accusation, ils

sourient franchement. « Sloba » ne changera donc jamais. « Qu'il adopte la posture qu'il veut, pourvu qu'il soit loin de nous ! » lâche une femme. « Non, il a quand même raison de dénoncer les criminels de guerre de l'OTAN », estime un homme. « Il nous a fait souffrir dix ans. Qu'il aille se faire pendre ailleurs », rétorque la femme.

A Belgrade, la vie continue sans Slobodan Milosevic. Les rares téléspectateurs rencontrés, mardi 3 juillet, se disaient surpris de la brièveté de la séance. Ceux qui avaient branché la télévision espéraient apprendre quelque chose sur les crimes reprochés à M. Milosevic et sur ce Tribunal méconnu. Ils voulaient voir pour la première fois cette cour de justice de l'ONU présentée, par Slobodan Milosevic hier et par le président Vojislav Kostunica aujourd'hui, comme un instrument de l'OTAN et un outil brandi contre le peuple serbe.

## « LA JUSTICE, JE N'Y CROIS PAS »

Personne ne fut en revanche étonné par l'attitude de l'accusé. En treize ans de pouvoir, Slobodan Milosevic a toujours agi ainsi : face à une situation qui le dérange, il devient provocateur et tente d'ironiser. Avant de souvent céder plus tard.

« C'était du Milosevic typique, analyse un journaliste. Il prend une pose de chef des Serbes et de maître du monde, il ne reconnaît pas le tribunal et attaque l'OTAN. Je prends

le pari que bientôt il appellera des cabinets d'avocats réputés de pays de l'OTAN pour assurer sa défense et qu'il finira le procès sur l'air du charme et de la docilité. « Sloba » a toujours agressé tout le monde, puis a toujours capitulé ! »

A la faculté de droit, les futurs

## Les Serbes de Bosnie « coopèrent »

Le gouvernement de la République serbe de Bosnie a annoncé, mardi 3 juillet, qu'il avait transmis au Parlement un projet de loi définissant les termes de sa coopération avec le TPIY. Une délégation conduite par le premier ministre, Mladen Ivanic, était attendue mercredi à La Haye, où elle devait présenter ce projet aux responsables du Tribunal. Le gouvernement de Banja Luka multiplie depuis quelque temps les démonstrations pour convaincre la communauté internationale que le territoire de la République serbe de Bosnie n'est pas un « sanctuaire » pour les criminels de guerre. L'entité serbe est notamment soupçonnée d'abriter sur son territoire les anciens chefs politique et militaire des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic. Le haut représentant de la communauté internationale à Sarajevo, Wolfgang Petritsch, véritable patron de la Bosnie, a estimé que ces gestes sont insuffisants. La République serbe de Bosnie est supposée, elle aussi, livrer les inculpés au TPIY.

juges et avocats ne s'intéressent guère davantage au premier procès de La Haye retransmis en Serbie. Nul n'a songé à regarder la télévision. Le soleil brille, et la terrasse est fort agréable. « Je ne suis ni pour ni contre le TPIY. On jugera au résultat », dit brièvement Danica.

L'étudiante se sent davantage concernée par le système judiciaire de Serbie, incapable de juger des criminels de droit commun, et encore

moins des suspects de crimes de guerre. « Dans ce pays, le système des valeurs est inversé, raconte-t-elle. La règle est la manipulation, la corruption et le règne de la mafia. Alors, la justice ! Moi qui étudie le droit dans un pays sans loi, je songe à intégrer la faculté des beaux-

arts. La justice, je n'y crois pas. Les contes de fées, je n'y crois plus. »

Au Centre de décontamination culturelle, bastion de la lutte antinationaliste à Belgrade, Borka Pavicevic est émue. « Quand tu vois finalement cette image dont tu as rêvé durant tant d'années, Milosevic sur le banc des accusés d'un tribunal pour les crimes de guerre, c'est quand même un choc. » Elle est en revanche inquiète des réactions à

Belgrade, et notamment du Parti radical serbe (extrême droite nationaliste) de Vojislav Seselj qui organise les manifestations antigouvernementales.

## VICTIMES OUBLIÉES

« Si ces gens ont regardé la télévision, je crains qu'ils imaginent que Milosevic a dominé ses juges. Et l'opinion hostile au TPIY est entretenue par Kostunica, qui affiche de plus en plus son nationalisme, ce qui est dangereux. » M. Seselj fut d'ailleurs l'un des rares hommes politiques serbes à réagir à la prestation de Slobodan Milosevic, estimant qu'elle a été « honorable » et qu'il a « défendu les intérêts des Serbes ».

L'hostilité de l'opinion publique serbe au Tribunal pénal international est liée à divers facteurs. Sa création a été initiée par les mêmes pays occidentaux qui ont ensuite mené une campagne de raids aériens contre la Serbie. Par ailleurs, la population ne voit pas pourquoi la Serbie ne jugerait pas elle-même son dictateur déchu, puisqu'elle estime avoir été la principale victime de ses turpitudes, de la corruption et de l'isolement du pays. Rares sont les gens, même à Belgrade, qui songent aux victimes pour lesquelles le TPIY a justement été créé, c'est-à-dire celles des crimes de guerre d'ex-Yougoslavie.

Rémy Ourdan

► www.lemonde.fr/milosevic

## Jacques Chirac exalte le « partenariat » entre la Russie et l'Union européenne

**SAMARA**

de notre envoyé spécial

Vive la « multipolarité ». Avant de quitter le sol russe, où il était en visite officielle depuis trois jours, le président français a tenu à revenir sur une idée à laquelle il tient décidément beaucoup. « Ce concept, que j'avais lancé il y a six ans, est en train de prendre corps et de s'enraciner ». Dans ce monde « multipolaire », la coopération entre la Russie et l'Europe unie doit occuper une place de choix : « J'ai senti un souffle nouveau dans les relations entre la Russie et l'Union européenne, entre la Russie et la France », a souligné Jacques Chirac, se posant volontiers en représentant de l'ensemble de l'UE. Y compris à propos d'une initiative pourtant très française, et certainement pas du goût des Britanniques ni des Allemands : la déclaration franco-russe sur les armements stratégiques (*Le Monde* du 4 juillet), qu'il n'a pas hésité à présenter comme « un pas de plus dans la voie du partenariat entre la Russie et l'UE ».

Satisfaction donc, comme c'est la règle à l'issue d'une visite de ce type. Certes, elle n'a pas été marquée par des débordements de sympathie entre officiels russes et français. Mais à vrai dire, que M. Chirac et M. Poutine n'aient pas trop fait « copain-copain » n'était pas forcément pour déplaire à la partie française, pas fâchée de se démarquer des excès commis en la matière par le premier ministre britannique, Tony Blair, et dans une moindre mesure par le chancelier allemand, Gerhard Schröder.

## MISES EN SCÈNE

Les petites mises en scène les plus médiatiques – la partie de pêche et la promenade verre de bière en main – avaient d'ailleurs été ajoutées au dernier moment au scénario par la partie russe. A l'inverse, la « visite de courtoisie » à Boris Eltsine (thé et gâteau aux noisettes préparés et servis par l'épouse de l'ex-président), et les paroles chaleureuses adressées à celui qui a « engagé la Russie sur la voie de la démocratie » étaient destinées, côté français, à réserver à l'« ami Boris », désormais à la retraite, les sentiments vraiment amicaux.

Il reste que les présidents russe et français ont passé de longues heures ensemble, que Jacques Chirac a souligné la « très grande convergence » de points de vue sur la plupart de sujets : leurs divergen-

ces radicales sur certains sujets – en particulier l'extradition de Slobodan Milosevic et sur la Macédoine – n'en est ressortie que plus clairement.

Dépourvue d'entretiens officiels, la troisième et dernière journée de Jacques Chirac n'en avait pas moins été menée, comme les précédentes, tambour battant : une émission à la radio Echo de Moscou, dont le Kremlin s'emploie à reprendre le contrôle, avec quelques paroles bien venues sur la liberté de la presse, sans laquelle « il n'y a pas de démocratie possible », un discours aux hommes d'affaires qui investissent désormais « avec plus d'aplomb » en Russie, la visite à Boris Eltsine, et pour finir un déplacement à Samara, à 1100 kilomètres au sud-est de Moscou, et une conférence de presse abrégée par une question sur les ennuis judiciaires du président et restée évidemment sans réponse.

Tout cela va vite, très vite, mais laisse tout de même la place à quelques épanchements, dans un pays

pour lequel Jacques Chirac semble éprouver une sympathie non feinte. « Beaucoup de choses m'émeuvent en Russie », a-t-il ainsi confié, après sa visite à Samara, en particulier « cette usine qui a commencé par produire des vélos il y a plus de cent ans et qui produit aujourd'hui une des plus grandes réalisations du monde contemporain ». L'usine en question – des bâtiments qui ne paient pas de mine, des ingénieurs qui gagnent autour de 150 dollars par mois – n'en a pas moins produit à ce jour, et depuis 1958, plus de mille six cent cinquante lanceurs Soyuz. Ceux-ci actuellement commercialisés par la société russo-européenne Sarssem, et lancés depuis des pas de tir situés au Kazakhstan et en Russie, mais dont les possibilités seraient largement accrues s'ils pouvaient, comme Jacques Chirac l'espère, profiter des installations de Kourou, en Guyane.

Jan Krauze

► www.lemonde.fr/russie

## L'avion-espion américain EP-3 Aries a quitté la Chine en pièces détachées

APRÈS ÊTRE PARTI mardi 3 juillet de l'île de Hainan, où il était stationné depuis son interception, en avril, à proximité de la Chine, l'avion-espion américain EP-3 Aries, embarqué en pièces détachées à bord d'un cargo géant russe Antonov-124, a fait escale à Okinawa, au Japon, puis à Manille (Philippines) et, enfin, à Hawaï, avant d'être attendu, jeudi 5 juillet, à Marietta (Georgie), où il sera confié au groupe qui l'a conçu, Lockheed Martin, pour une expertise en vue de sa reconstruction.

Le 1<sup>er</sup> avril, l'appareil, équipé de systèmes d'observation et d'écoute, était entré en collision avec un avion de combat chinois F-8, dont le pilote s'est ensuite perdu en mer de Chine méridionale. L'Aries avait dû se poser en catastrophe sur la base militaire chinoise de Lingshui, dans l'île de Hainan. Les vingt-quatre membres de l'équipage ont été libérés onze jours plus tard, après que le président des Etats-Unis s'est dit « vraiment désolé » de l'incident. Un accord sur la récupération de l'avion est intervenu fin mai. Ce qui n'a pas empêché Washington de reprendre ses vols de reconnaissance.

Au Pentagone, on assure que l'avion sera reconstruit, le coût de son démontage en Chine ayant été évalué à 5,8 millions de dollars pour un appareil qui vaut entre 80 et 100 millions. Le coût de la réparation n'a pas été rendu public. Une équipe d'experts va évaluer les dommages subis par les Etats-Unis en matière de sécurité nationale, dès lors que l'Aries est resté trois mois dans les mains des Chinois et que ses équipements sensibles ont pu être inspectés. Ce qui nécessitera sans doute une modification des matériels, des codes et des procédures de travail à bord de ces avions. Le vice-président des Etats-Unis, Dick Cheney, a déclaré à cette occasion que « les Etats-Unis et la Chine n'étaient pas ennemis à ce point », mais qu'« ils n'étaient probablement pas des amis non plus ». – (AFP, AP.)

## Plus de 140 morts en Sibérie dans une catastrophe aérienne

MOSCOU. Au moins cent quarante-quatre personnes ont péri, mardi soir 3 juillet, dans la chute d'un avion russe en Sibérie orientale. Le tri-réacteur TU-154 qui effectuait la liaison entre Ekaterinbourg, dans l'Oural, et Vladivostok, en Extrême-Orient russe, s'est écrasé à une vingtaine de kilomètres d'Irkoutsk alors qu'il s'apprêtait à atterrir. Selon un responsable de la compagnie Vladivostokavia, à laquelle appartenait l'appareil, la catastrophe a pu être causée par une panne dans le système d'alimentation du carburant, qui a ensuite provoqué une explosion et la dislocation du TU-154. Les deux boîtes noires de l'appareil - l'une contenant l'enregistrement des conversations et l'autre celui des paramètres techniques de vol - ont été retrouvées mercredi matin. Selon Itar-Tass, cette catastrophe est l'une des plus graves jamais survenues en Russie et marque le quatrième accident d'un avion de type TU-154 depuis 1994. - (AFP.)

## Israël continuera les meurtres ciblés d'activistes palestiniens

JÉRUSALEM. Au mépris des condamnations américaine, européenne et de nombreux pays, le cabinet de sécurité israélien a décidé, mardi 3 juillet, de continuer sa politique de liquidation d'activistes palestiniens, qualifiée de politique d'« *autodéfense active* ». Cette « *politique de meurtres extra-judiciaires* (...) est la plus flagrante atteinte et violation israélienne du cessez-le-feu déjà précaire », a déclaré le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, dans un communiqué. Le ministre israélien des finances, Silvan Shalom, qui a assisté à la réunion du cabinet de sécurité, n'a pas écarté l'éventualité d'une expulsion du président palestinien, Yasser Arafat, des territoires palestiniens. Cette ligne dure n'est pas partagée par le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, qui a brandi la menace d'une démission si les attaques du gouvernement visant, selon lui, à saper la légitimité de M. Arafat se poursuivaient. - (AFP.)

### DÉPÊCHES

■ **UGANDA** : le président Yoweri Museveni devait rencontrer pour la première fois, mercredi 4 juillet en Tanzanie, Joseph Kabila, le chef de l'Etat congolais, au pouvoir à Kinshasa depuis l'assassinat de son père en janvier. L'Ouganda est l'un des principaux « *pays agresseurs* » de l'ex-Zaïre. - (Reuters.)

■ **COLOMBIE** : une mutinerie dans la prison Modelo de Bogota a fait dix morts et quinze blessés parmi les détenus avant que plusieurs centaines de policiers ne reprennent, mardi 3 juillet, le contrôle de la maison d'arrêt au terme de près de vingt-quatre heures d'émeutes, selon un communiqué de l'Institut pénitentiaire colombien (Inpec). Les affrontements avaient d'abord opposé, lundi, des prisonniers guérilleros et de droit commun, appuyés par la suite par des détenus appartenant aux milices paramilitaires. - (AFP.)

## Défection de deux diplomates de la mission irakienne à l'ONU

NEW YORK. Le numéro deux de la représentation irakienne aux Nations unies, Mohammad El Houmaïmidi, a demandé aux Etats-Unis de lui accorder l'asile, ainsi qu'à sa famille, ont indiqué, mardi 3 juillet, des diplomates. Un autre diplomate semble aussi avoir fait défection. Fela Hassan El Rubaïa a en tout cas disparu de son domicile, selon une source qui lui est proche. Les deux hommes étaient supposés rentrer en Irak ce mois-ci à la fin de leur mission. La mission diplomatique américaine auprès de l'ONU a refusé de confirmer ces informations. Ces deux défections sont les premières à impliquer des diplomates irakiens en poste à l'ONU, mais d'autres Irakiens ont déjà fait défection aux Etats-Unis. Parmi eux, l'altérophile Raed Ahmed, qui avait porté le drapeau de son pays lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. - (AFP, Reuters.)

(Publicité)

## SHARON PERSONA NON GRATA

Ariel Sharon l'homme de Sabra et Chatila reçu officiellement en France les 5-6 juillet !

Partout en France manifestons et demandons

- des procédures pénales contre Sharon,
- une force de protection internationale du peuple palestinien
- le démantèlement des colonies
- la suspension de l'accord d'association UE-Israël
- l'arrêt de la coopération militaire franco-israélienne,
- la reconnaissance et l'application des résolutions de l'ONU et notamment du droit au retour des réfugiés

**TOUS PLACE DU CHATELET  
JEUDI 5 JUILLET A 18H30**

A l'appel notamment de l'Association France-Palestine Solidarité, l'Association des Palestiniens en France, la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP, l'ATMF, l'AMF, la FTCCR, l'Union Juive Française pour la Paix, le Collectif judéo-arabe pour les droits palestiniens, le Mouvement de la paix, la FSU, SUD-PTT, les VERTS, le PCF, la LCR, les Alternatifs...

# La Belgique veut faire avancer les discussions sur la modernisation des institutions de l'Union

Bruxelles propose une « troisième voie » entre les fédéralistes et les défenseurs de l'Etat-nation

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la Belgique assure la présidence de l'Union européenne. Et cela à un moment crucial de sa construction, puisqu'il

s'agira de préparer le lancement de l'euro, de moderniser les institutions et d'avancer dans les discussions sur les futures adhésions.

Autant de défis auxquels s'ajoute la gestion du « déficit démocratique » illustré par le « non » irlandais au traité de Nice.

### BRUXELLES

de notre bureau européen

La Belgique exerce depuis le 1<sup>er</sup> juillet la présidence semestrielle de l'Union européenne, pour la onzième fois de son histoire. Elle exerce ce mandat à un moment important, marqué par l'introduction concrète de la monnaie unique (au 1<sup>er</sup> janvier 2002), et alors que la perspective prochaine de l'élargissement entraîne, ici et là en Europe, incompréhension et appréhension, parfois même rejet. Son expérience de membre fondateur de l'Europe des Six la rend a priori mieux armée pour relever de tels défis et donner une impulsion à la construction communautaire que la Suède à qui elle succède.

Guy Verhofstadt, le premier ministre belge, n'a pas à ménager, comme ce fut le cas de son homologue Göran Persson, une « clientèle eurosceptique ». Militante européenne de toujours, la Belgique ne peut être suspectée de vouloir retarder le processus de l'intégration, au contraire. Après une présidence française entachée par les mauvais compromis du sommet de Nice, une présidence suédoise à la fois terne et brouillée par les violences du sommet de Göteborg, la Belgique est censée se faire l'instrument d'un nouvel élan européen.

Or les défis sont nombreux : réussir le lancement de l'euro ; contenir des pays candidats impatients de rejoindre le « club » des Quinze,

tout en favorisant les négociations d'adhésion sur quelques-uns des chapitres les plus sensibles ; aider le gouvernement irlandais à convaincre ses concitoyens de voter « oui » lors d'un prochain référendum sur la ratification du traité de Nice ; structurer le grand débat sur l'avenir de l'Europe en prévoyant à la fois un calendrier, une méthode de travail et un ordre du jour... La présidence belge aura aussi pour mission de tenter de conserver un consensus européen dans le cadre des négociations sur le climat, et elle devra s'efforcer de trouver des arguments pour amener la Turquie à assouplir sa position sur les relations entre l'OTAN et les Quinze.

Le gouvernement de Bruxelles ne cache pas, d'autre part, ses ambitions en matière de politique sociale et d'harmonisation fiscale. Il sera en outre confronté au phénomène de la violence des hooligans et à celui de l'expression d'une « société civile » inquiète des conséquences de la mondialisation.

### « DÉFICIT DÉMOCRATIQUE »

C'est cependant sur l'avenir de l'Europe que le gouvernement de M. Verhofstadt est le plus attendu. Le premier ministre belge, qui se veut le théoricien d'une « troisième voie » entre l'école fédéraliste et les défenseurs de l'Etat-nation, esti-

me que la déclaration de Laeken devra avoir été précédée par un « forum » ou une « convention » aussi large que possible permettant de faire progresser la réflexion des Européens dans quatre directions.

Par une analyse des faiblesses et des dysfonctionnements de l'Europe, les Quinze doivent notamment s'efforcer de combler le fameux « déficit démocratique » illustré par le « non » irlandais. Les autres thèmes concernent la répartition des compétences entre institutions européennes d'une part, Etats et régions, d'autre part ; le financement de l'Union, c'est-à-dire la question d'un financement direct pour répondre au défi budgétaire de l'élargissement ; enfin la modernisation des institutions.

S'agissant de ce dernier chapitre, M. Verhofstadt a quelques idées : l'élection directe du président de la Commission européenne (laquelle, selon lui, devrait évoluer vers un gouvernement européen), la transformation du Conseil des ministres en seconde Chambre lorsqu'il est dans sa fonction législative, le renforcement de l'autorité du haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune (PESC). Autant de sujets qui ne feront pas l'unanimité parmi les chefs d'Etat et de gouvernement.

Laurent Zecchini

► www.lemonde.fr/ue

## Désintérêt général pour les choses de l'Europe

● **La présidence de l'Union européenne** : la Belgique préside l'Union européenne (UE) depuis le 1<sup>er</sup> juillet, mais 40 % des Belges l'ignorent, selon un sondage publié par le quotidien *Le Soir*. Loin d'être une exception, cette méconnaissance, ou ce désintérêt des choses de l'Europe, semble être la règle au sein de l'Union. Le dernier Eurobaromètre offre matière à réflexion pour les gouvernements des Quinze, confrontés au « non » des Irlandais à la ratification du traité de Nice.

● **Le traité de Nice** : plus de 41 % des Européens « n'ont rien vu, lu

ou entendu du sommet de Nice », de décembre dernier, qui a adopté des réformes institutionnelles en prévision de l'élargissement de l'Union.

● **L'élargissement de l'UE** : sur ce sujet, 78 % des Européens estiment ne pas être très bien informés (44 %) ou « pas informés du tout » (34 %), contre 17 % qui se disent « bien informés ».

● **L'euro** : ces chiffres se retrouvent peu ou prou à propos de l'euro, puisque 58 % des Européens se déclarent « pas très bien informés » (41 %) ou « pas informés du tout » (17 %) sur la monnaie unique. - (Corresp.)

## Querelle bruxelloise autour du site des futurs sommets des Quinze

### BRUXELLES

de notre bureau européen

La sécurité des sommets européens inquiète les ministres de l'intérieur des Quinze tout comme les habitants de la capitale belge, censée accueillir, à terme, toutes les réunions de chefs d'Etat et de gouvernement. La polémique fait rage depuis que le premier ministre, Guy Verhofstadt, a annoncé à la presse qu'il souhaite installer les locaux nécessaires dans le quartier où se trouvent déjà la Commission, le Conseil et le Parlement européens. Son projet comporte notamment la construction d'un centre de presse pour 2 500 personnes. Or cette initiative ne correspond pas aux plans régional et communal d'occupation des sols, lesquels prévoient l'édification de logements.

Ce choix ne plaît guère non plus au président de la région de Bruxelles, François-Xavier de Donnée, qui devra approuver le permis de construire. L'intéressé n'exprime pas publiquement son désaccord pour la bonne raison qu'il appartient à la même famille politique (libérale) que le premier ministre. Il rappelle néanmoins que, depuis longtemps, il a fait part de sa préférence

pour le site appelé « Tour et Taxis », proche du centre-ville, où se trouvent actuellement des entrepôts désaffectés. François-Xavier de Donnée souhaite justement revitaliser ce secteur en y installant un centre de congrès, dont il estime que Bruxelles a besoin, et qui serait loué quelques jours par an aux institutions européennes. « Le périmètre à cerner par la police en cas de manifestations serait beaucoup plus réduit que celui du quartier Schuman », fait-il observer.

### ÉTUDE COMPARATIVE

Le maire de Bruxelles, Freddy Thielemans, socialiste, et son adjoint à l'urbanisme, Henri Simons, écologiste, appuyés par des associations de quartier, ne veulent pas non plus du projet du chef du gouvernement. En revanche, ils demandent, pour leur part, que les sommets soient organisés au quartier Heysel, là où se trouvent déjà des halls d'exposition situés près du stade du même nom. Tous font également valoir que la police pourrait facilement cerner ce plateau. Cette solution aurait l'inconvénient de rendre les halls d'exposition inaccessibles pendant les sommets, réplique M. de Donnée.

De son côté, la ministre écologiste de la mobilité et des transports, Isabelle Durant, a annoncé, mardi 26 juin, qu'elle était favorable à une implantation dans le quartier européen. Mais à condition que celle-ci se fasse sur un autre îlot que celui choisi par le premier ministre.

Face à tous ces projets, les Bruxellois s'interrogent. Ils se demandent si le choix de M. Verhofstadt est influencé par les eurocrates. « Je ne ferai aucun commentaire sur les éventuelles pressions que nous aurions subies », répond son porte-parole. La Commission indique qu'elle n'a rien demandé. Le Conseil n'a émis aucune préférence, affirme ses représentants. Les motivations pourraient-elles être financières ? Une extension des bâtiments du Conseil serait vraisemblablement financée par le budget communautaire. Ce qui ne serait pas le cas pour une construction autonome destinée à être louée quatre fois par an aux institutions européennes. En raison du tollé suscité, le chef du gouvernement a demandé à un cabinet d'audit de faire une étude comparative des trois sites.

Rafaële Rivais

## Didier Reynders veut lancer le débat sur un impôt européen

### BRUXELLES

de notre bureau européen

En présentant il y a quelques jours « M. Euro », Didier Reynders, le ministre belge des finances, avait entretenu le suspense avec gourmandise : quelle que soit la personnalité de ce mystérieux personnage, il ne pouvait que faire froncer les sourcils de Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), défenseur jaloux de ses prérogatives de maître d'œuvre de la politique monétaire de l'Union européenne. Cela d'autant plus que les relations entre les deux hommes sont, de notoriété publique, exécrables.

Président de l'Eurogroupe depuis le début de la présidence suédoise de l'Union, en janvier dernier (puisque la Suède n'a pas adopté la monnaie unique), Didier Reynders a eu plusieurs prises de bec avec Wim Duisenberg depuis six mois. Ce dernier s'évertuant à répondre à la propulsion du ministre belge d'affirmer son autorité, et donc son domaine de compétence, par un cri sans appel : « L'euro, c'est moi ! »

Au bout du compte, « M. Euro » s'est révélé être un personnage de dessin animé interactif incarnant un euro, dont la mission sera de combler le « déficit démocratique » lié au passage à la monnaie unique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002 tel qu'il apparaît dans l'opinion publique, selon les sondages.

Tout en souhaitant avec humour que son dialogue « franc, ouvert et direct » avec l'institution monétaire de Francfort se poursuive, M. Reynders a reconnu à Wim Duisenberg la responsabilité du pilotage de la politique monétaire.

Il n'empêche : en apparaissant comme le « père » de ce « M. Euro » animé, Didier Reynders a affiché des ambitions qui ne semblent pas propices à une normalisation des relations entre l'Eurogroupe et la BCE. Or celle-ci est souhaitable, vu les enjeux du calendrier économique européen. Le passage à la monnaie unique ne s'annonce pas comme une partie de plaisir. Un traumatisme psychologique va frapper certaines couches de la population européenne.

### « BAS DE LAINE »

L'état de préparation de la comptabilité des PME reste préoccupant, et la plus grande incertitude perdure sur les conséquences économiques d'une telle transition. Va-t-on assister à une brusque frénésie de consommation lorsque les « bas de laine » vont être mis en circulation ? Y aura-t-il une flambée inflationniste en raison du comportement des commerçants sur les prix ? Didier Reynders ne le croit pas. La vraie menace est celle liée à l'évolution de la conjoncture économique. Une période de net ralentissement de la croissance économique n'est

pas le meilleur cas de figure pour réussir le passage à l'euro. Or la relance de l'inflation dans la zone euro, la chute de la production industrielle et la multiplication des licenciements à travers l'Europe ne sont pas de bon augure. Un tel environnement économique ne sera donc pas propice pour ouvrir un débat potentiellement polémi-

que, ou Hans Eichel, ministre allemand des finances. Financer directement une partie du budget de l'Union européenne par les Etats membres, au moment où la Communauté doit se préparer à des coûts supplémentaires importants avec l'élargissement, apparaît, a priori, comme une bonne idée. Mais vouloir le faire « sans

## Priorité à l'ex-Congo belge

La Belgique veut faire de l'Afrique centrale la priorité de sa présidence et appelle à « une action coordonnée - politique, diplomatique, économique - au Congo-Kinshasa », dévasté par « une guerre continuelle ». Le premier ministre, Guy Verhofstadt, et son chef de la diplomatie, Louis Michel, viennent de se rendre dans l'ex-colonie belge, où ils ont annoncé une « relance solide » de la coopération bilatérale, rompue en 1991 pour sanctionner le régime Mobutu.

Au-delà des 16,5 millions de dollars d'aide que la Belgique a promis de débloquer, les concours financiers de l'Union européenne devraient permettre de venir au secours du géant au cœur du continent. « Le dossier des Balkans et celui du Proche-Orient sont peut-être plus importants sur le plan politique, mais, en ce qui concerne les drames humains, il n'y a aucune comparaison à faire », a déclaré, de retour du Congo, Guy Verhofstadt, en parlant d'un « scandale pour l'humanité ».

que : celui de la création d'un impôt européen.

Telle est pourtant l'intention de Didier Reynders dès le conseil des ministres des finances du 10 juillet. L'idée est ancienne. Elle a été relancée récemment par plusieurs personnalités, comme Romano Prodi, président de la Commission euro-

aucun accroissement de la pression fiscale globale » dans les Etats membres tient de la gageure. Prudent, M. Reynders souligne qu'il s'agit d'abord de se mettre d'accord sur le « principe » avant d'envisager des « modalités ».

L. Z.

**AFFAIRES** L'Elysée tente d'organiser la défense de Jacques Chirac dans l'affaire des billets d'avion payés en liquide. L'entourage du chef de l'Etat redoute la convocation

de Claude et de Bernadette Chirac en tant que témoins. ● LE PARQUET de Paris a rendu public le rapport du procureur Jean-Pierre Dintilhac jugeant possible l'audition de M. Chi-

rac en qualité de témoin assisté. ● A DROITE, les chiraquiens, comme Patrick Devedjian (RPR), dénoncent une « campagne acharnée contre le président de la République pour le

démolir » et mettent en doute l'impartialité de M. Dintilhac. A l'inverse, les proches de François Bayrou et d'Alain Madelin exhortent le chef de l'Etat à s'expliquer. ● A GAU-

CHE, Vincent Peillon, porte-parole du PS, juge que M. Chirac « est le seul qui peut mettre un terme à ce feuilleton » et réclame la mise en cause de la justice.

# L'Elysée cherche une parade à la mise en cause de M. Chirac et de ses proches

Pour Patrick Devedjian (RPR), l'enquête sur les billets d'avion payés en liquide par le chef de l'Etat s'inscrit dans une « campagne acharnée contre le président de la République ». Le parquet de Paris a rendu public le rapport du procureur Jean-Pierre Dintilhac

L'IMPUISANCE domine à l'Elysée face à la montée de l'affaire des vols présidentiels. Dix jours après la publication des découvertes judiciaires sur les voyages de Jacques Chirac payés en argent liquide, entre 1992 et 1995, la menace s'est accrue sur le chef de l'Etat, mardi 3 juillet, avec l'annonce de la position du procureur de la République à Paris, Jean-Pierre Dintilhac, qui paraît ne pas vouloir s'opposer à sa convocation par les juges en qualité de « témoin assisté » (*Le Monde* du 4 juillet). Se refusant à tout commentaire public sur le contenu de l'avis du procureur – qui prélude à des réquisitions officielles annoncées pour le début de la semaine prochaine –, les conseillers élyséens recherchaient, mercredi, d'éventuels moyens de contrer l'avancée des juges, dont l'enquête pourrait atteindre l'entourage immédiat du président avant son intervention télévisée du 14 juillet.

Extraite du rapport de M. Dintilhac adressé au parquet général, une phrase relativise la position prêtée au procureur, mais annonce les développements à venir. « Si l'audition de M. Chirac comme témoin assisté est bien juridiquement possible, écrit M. Dintilhac [...], cette

audition n'est pas indispensable dans l'immédiat, alors que n'ont encore été entendues ni les personnes qui ont procédé aux paiements en liquide de ces voyages, ni davantage ceux qui en ont bénéficié et que n'a encore été effectuée aucune investigation sur l'origine de ces fonds. » Les trois juges chargés de l'enquête s'approprieraient, de fait, à faire interroger par la brigade financière plusieurs collaborateurs directs du chef de l'Etat, avant d'adresser des convocations à l'épouse du président de la République, Bernadette Chirac, et à leur fille Claude, toutes deux citées parmi les bénéficiaires des voyages visés par l'instruction.

## DES « ENVELOPPES KRAFT »

Dans sa déposition recueillie par les policiers le 21 juin, l'organisateur des voyages de M. Chirac, Maurice Foulatière, avait notamment cité deux « secrétaires particulières de M. Chirac » à la mairie de Paris, dont il disait avoir reçu « plusieurs appels » annonçant l'arrivée des fonds à l'agence de voyages de Neuilly (Hauts-de-Seine). Il mentionnait aussi la secrétaire du sénateur (RPR) Maurice Ulrich, conseiller du chef de l'Etat, précisant :

« En règle générale, et pour les prestations payées en espèces que nous avons détaillées [...], c'est ces trois secrétaires qui m'appelaient. » Toutes trois devraient être prochainement interrogées, de même que les chauffeurs de M. Chirac à la mairie de Paris, dont M. Foulatière a expliqué qu'ils convoquaient les sommes attendues dans des « enveloppes kraft » – mais dont il n'a pu donner les noms.

Les juges devraient également questionner leur collègue Jean-Claude Antonetti, conseiller à l'Elysée pour les questions judiciaires, dont le nom et le numéro de téléphone mobile avaient été inscrits par M. Foulatière sur un document saisi par la police. Le voyageur avait indiqué avoir reçu un appel de M. Chirac, expliquant qu'« il [lui] avait été demandé de [s']adresser à cette personne » en cas de nouveaux développements de l'enquête (*Le Monde* du 28 juin).

La liste des usagers des vols et des séjours réglés en espèces est plus sensible encore. Hormis le président lui-même, elle inclut donc Bernadette et Claude Chirac, mais aussi l'ex-compagnon de cette dernière, l'ancien judoka Thierry Rey, la belle-mère et un neveu de M. Chi-

rac, M. Ulrich et plusieurs membres de sa famille, la veuve de l'ancien président Georges Pompidou, ainsi que plusieurs amis du couple Chirac. Considérant que la personne du président reste protégée par le « privilège de juridiction » que lui a reconnu le Conseil constitutionnel, les conseillers du chef de l'Etat semblent estimer qu'une bataille demeure possible sur le terrain institutionnel, ainsi qu'en témoignent les déclarations de Patrick Devedjian, promu chef de file de la contre-attaque élyséenne. Ils ont, en revan-

che, acquis la certitude qu'aucun motif de droit ne pourrait permettre à l'épouse ni à la fille du président de se soustraire à une convocation. Ulcérée par cette perspective, M<sup>me</sup> Chirac a fusillé du regard, mardi à Moscou, où elle accompagnait son mari, la journaliste de France 3 qui avait demandé au chef de l'Etat son avis sur le rapport de M. Dintilhac durant la conférence de presse officielle. Elle a, par la suite, évité toute question sur le sujet.

Arrêtées à l'Elysée et en marge du conseil national du RPR, same-

di, les grandes lignes de la défense présidentielle portent encore, pour l'instant, sur la carrière du procureur, présenté comme proche des socialistes, et sur la contradiction évidente entre les réquisitions que M. Dintilhac s'approprierait à rendre et la position que vient d'adopter, dans une autre affaire, la cour d'appel de Paris sur l'impossibilité de convoquer le chef de l'Etat. Dans un arrêt rendu le 29 juin, cette juridiction avait en effet écarté l'hypothèse d'une audition de M. Chirac en qualité de témoin, en affirmant que de simples juges d'instruction étaient incompétents « en ce qui concerne des actes d'instruction visant le président de la République en exercice ».

Dans l'attente d'une décision de la Cour de cassation qui, seule, pourrait trancher ce débat, la présidence cherche à préserver l'image de M. Chirac, atteinte par la dimension personnelle de l'affaire. Il a ainsi été décidé que le président passerait une grande partie de ses vacances au fort de Brégançon (Var), résidence traditionnelle du chef de l'Etat en exercice.

Raphaëlle Bacqué et Hervé Gattegno

## « Je suis la victime permanente dans cette affaire »

LORS de son intervention du 14 décembre 2000, sur TF1, consacrée en partie aux affaires, Jacques Chirac avait été interrogé sur le point de savoir s'il accepterait d'être

entendu par un juge comme témoin. Voici l'essentiel de sa réponse : « Non, malheureusement ! (...) »

Ette entendu comme témoin me permettrait de tordre le cou à un certain nombre de rumeurs, d'insinuations que font courir un certain nombre de gens, sachant parfaitement que je ne peux pas me défendre. (...) Le chef de l'Etat tient son pouvoir de l'ensemble des Français.

VERBATIM

Il est le garant de la continuité de l'Etat. Il ne peut être soumis ni au pouvoir législatif, ni au pouvoir judiciaire, ni d'ailleurs au pouvoir militaire (...). Ce serait très confortable pour moi [d'être entendu].

Tous ceux qui m'attaquent, sachant très bien que je ne peux pas me défendre, que je ne peux pas être entendu, que je ne peux pas porter plainte en diffamation, peuvent dire tout ce qu'ils veulent en toute sérénité et sans courir aucun risque. Je suis la victime permanente, dans cette affaire. (...) Il n'y a pas de vide juridique pour le chef de l'Etat. (...) Si le chef de l'Etat a fauté avant ou pendant ses fonctions, il y a une procédure particulière, qui est la Haute Cour de justice et qui est conforme à l'esprit même des institutions. »

## « C'est le deuxième été fatal, après les vacances à l'île Maurice »

« CETTE FOIS », c'est grave. Sur l'échelle des séismes politiques, la secousse liée à l'affaire des billets d'avion payés en espèces par Jacques Chirac est jugée intense. Curieuse échelle, dont les critères ne sont ni moraux, ni juridiques, ni mathématiques, mais intuitifs, approximatifs et... souvent communs aux élus de droite et de gauche. Une grosse affaire de financement des partis politiques ou d'emplois fictifs peut les laisser de marbre. La découverte d'un pacte de corruption ne les affole guère. Mais 2,4 millions de francs destinés à régler les factures de vols et de séjours à l'étranger et en France de l'ancien maire de Paris, de sa femme, de sa fille et de quelques autres, c'est sérieux. Si les élus RPR gardent le silence, en affirmant que, « sur le terrain, les gens ne nous en parlent pas », les proches de François Bayrou comme les responsables socialistes, se montrent insistants.

« Un billet d'avion, c'est quelque chose de la vie quotidienne, estime Hervé Morin, député (UDF) de l'Eure. Cette affaire peut nuire à la capacité de Chirac d'être candidat. En plus, sa femme et sa fille ne sont pas à l'abri d'une gar-

de à vue. » En écho, Maurice Leroy, député (UDF) de Loir-et-Cher, proche de François Bayrou, souligne : « Quand il s'agissait du financement des partis politiques, les gens disaient : "Ils ont tous fait ça." Là, ils se rendent compte que Chirac a utilisé l'argent pour des raisons personnelles. C'est le deuxième été fatal, après les vacances à l'île Maurice. »

## EFFET DESTRUCTEUR

Ce précédent-là est dans toutes les têtes. A l'été 2000, la révélation par l'hebdomadaire *Paris-Match* des conditions et des tarifs de séjour de la famille Chirac – père, épouse, fille et petit-fils – dans un palace de l'île Maurice avait déjà sérieusement gâché l'été présidentiel.

« Quand on évoque 50 ou 60 millions qui tombent dans l'escarcelle d'un parti, cela ne veut pas dire grand-chose pour les gens, observe Dominique Paillé, député (UDF) des Deux-Sèvres. Il s'agit de la vie politique, sur laquelle chacun a sa petite idée. Là, il s'agit de tout autre chose. Chaque Français sait combien coûte un week-end, un billet d'avion, une nuit d'hô-

tel. Ce sont des images qui parlent. Je perçois une sourde inquiétude chez les électeurs. Ils ne sont pas blasés, mais ils s'apprennent à sanctionner. Ce pourrait être comme en 1993 pour les socialistes. »

A gauche, on est encore plus sévère. Des responsables socialistes évoquent, indépendamment de la procédure visant directement Jacques Chirac, l'effet, selon eux destructeur, d'une audition par les juges de son épouse Bernadette et de sa fille Claude, qui ne bénéficient, elles, d'aucune protection. « Comment Jacques Chirac va-t-il se défendre de ne pas répondre aux juges en vertu d'un privilège de juridiction qui concerne le chef de l'Etat et laisser sa femme et sa fille tenter de justifier l'utilisation de ces 2,4 millions de francs pour des voyages privés ? », s'interrogent-ils. Mais surtout, comme l'a martelé Vincent Peillon, porte-parole du PS, « 2,4 millions de francs, c'est l'équivalent d'une vie de travail pour un smicard ! ». De quoi écorner, espère-t-on au PS, l'image du président sympa et proche des « vrais gens ».

Service France

## « Possible » en droit, l'audition du président n'est « pas indispensable dans l'immédiat », selon le procureur

NOUS publions des extraits de l'avis de Jean-Pierre Dintilhac rendu public mercredi 4 juillet.

« La position du président de la République au regard du droit pénal est une question juridique controversée qu'il convient d'examiner ici sous ses deux aspects. (...) Il est souhaitable, avant de répondre à la question de l'audition du président de la République en qualité de témoin assisté, d'évoquer celle de son audition en qualité de simple témoin.

1) Audition du président de la République en qualité de témoin :

Le procureur procède à une analyse de l'arrêt de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris du 29 juin, dans le dossier de la Sempap, qui a examiné la question de la responsabilité pénale du chef de l'Etat. (...)

Ainsi, ce n'est pas le principe de l'audition de président de la République, par le juge judiciaire, en tant que simple témoin, qui est proscrit par cet arrêt, mais la volonté de mettre en cause sa responsabilité pénale sous prétexte d'une demande d'audition comme simple témoin.

Cette analyse, parfaitement conforme au considérant du Conseil constitutionnel du 22 janvier 1999 : « Pendant la durée de ses fonctions, sa responsabilité pénale ne peut être mise en cause que devant la Haute Cour de justice », ne peut qu'être approuvée.

Au demeurant, il ne saurait être question, qu'il s'agisse du président de la République ou de quiconque, d'approuver l'audition, en qualité de

simple témoin, d'une personne contre laquelle existeraient des « indices graves et concordants ».

(...) C'est d'ailleurs en se référant à cette règle qu'ont été formulées, il y a quelques semaines, certaines critiques à propos de la convocation pour audition, en qualité de simple témoin, adressée au président de la République par un juge d'instruction de Créteil.

(...) Si la séparation des pouvoirs est un principe fondamental sur lequel repose notre démocratie, depuis le mois d'août 1789, on ne peut l'entendre comme impliquant

une étanchéité entre les trois pouvoirs et moins encore comme interdisant toute relation entre ceux qui les exercent.

Au demeurant, s'il devait être interdit au président de la République de témoigner en justice au nom de la séparation des pouvoirs, dans des domaines sans lien avec l'exercice de ses fonctions, il conviendrait alors de faire application de la même règle tant aux ministres qu'aux parlementaires, ce que personne n'a jamais sérieusement envisagé.

(...) En conclusion, si rien ne s'op-

pose à ce qu'un président de la République soit entendu, comme simple témoin, à propos de faits sans lien avec l'exercice de ses fonctions, la justice ne doit faire usage de cette possibilité qu'à la triple condition que cette audition ne dissimule pas une mise en cause déguisée de sa responsabilité pénale, qu'elle intervienne selon des modalités qui respectent la dignité de la fonction et, bien entendu, qu'elle soit nécessaire à la manifestation de la vérité.

2) Audition du président de la République en qualité de témoin assisté :

1998, procureur à Paris du plus grand tribunal de France.

Jean-Pierre Dintilhac, cinquante-huit ans, a commencé sa carrière comme substitut à Melun, puis juge à Sens, avant d'entrer à l'administration centrale de la justice en 1975. Après un détour au ministère du travail, il réintègre en 1982 la chancellerie et essuie pendant deux ans, comme directeur de l'administration pénitentiaire, une lourde série de grèves de surveillants. Le plus dur est à venir : en 1990, Henri Nallet l'appelle à son cabinet, et lorsque le nouveau garde des sceaux écrit au procureur de Marseille pour lui demander de classer l'affaire Urba, Jean-Pierre Dintilhac est aux premières loges. Il a, depuis, fait son possible pour faire oublier ce pénible épisode. Nommé en 1991 directeur de la gendarmerie, il revient dans la hiérarchie judiciaire

en 1994 comme avocat général à Paris, puis, par la grande porte, en 1998, comme procureur de Paris, après avis favorable du Conseil supérieur de la magistrature.

Depuis, Jean-Pierre Dintilhac louchait prudemment entre les écueils. Il a senti le vent du boulet à plusieurs reprises, notamment lorsque les sénateurs lui ont reproché d'avoir transmis au juge Bruguière les informations du préfet Bonnet sur l'assassinat de Claude Erignac sans indiquer leur provenance. Ou lorsqu'il a remplacé, en pleine affaire MNEF, la patronne de la section financière, provoquant une certaine confusion au parquet. Mais l'homme est courtois, mondain, mûr, et avait fini par endormir la méfiance de l'Elysée. Jusqu'au coup d'éclat de cette semaine.

Franck Johannès

## PROFIL

### UN MAGISTRAT

### PRUDENT ET POLITIQUE

Jacques Chirac doit s'en mordre les doigts : le président de la République avait mis son veto, en décembre 1997, à la nomination de Jean-Pierre Dintilhac comme procureur général d'Aix-en-Provence. L'Elysée jugeait « trop politique » cet ancien directeur de cabinet d'Henri Nallet, le garde des sceaux socialiste qui s'était surtout illustré en essayant d'étouffer l'affaire Urba. Le gouvernement avait alors envoyé à Aix le procureur de Paris, Gabriel Bestard, qui ne passait pas pour un homme de gauche. Et Jean-Pierre Dintilhac, qui prenait la poussière dans un placard doré de la Cour de cassation depuis 1996, est devenu, le 6 avril

(...) Conçu par le législateur (...) comme devant permettre de sauvegarder la réputation des personnes susceptibles d'être impliquées et, ainsi, de préserver à la fois leur respectabilité et la présomption d'innocence, le statut de témoin assisté ne peut donc être considéré comme mettant en cause la responsabilité pénale des personnes qui en bénéficient mais, tout au contraire, comme leur offrant la possibilité de fournir des explications permettant d'écartier les soupçons susceptibles de procéder d'un simple concours de circonstances (...)

Ainsi donc, entendre une personne comme témoin assisté, même s'il existe des soupçons contre elle, ne constituant pas un acte de poursuite, c'est-à-dire une mise en cause de sa responsabilité pénale, le respect des dispositions de l'article 68 de la Constitution, telles qu'elles ont été interprétées par la décision du Conseil constitutionnel du 22 janvier 1999, doivent être appliquées strictement mais à minima puisqu'elles constituent une dérogation à la compétence de droit commun, autorisée parfaitement un juge d'instruction à entendre le président de la République sous ce statut, dès lors que cette audition apparaît susceptible de contribuer à la manifestation de la vérité.

(...) Ainsi, rien ne s'oppose, en droit, à ce qu'un président de la République en exercice, pour des faits qui n'ont aucun lien avec ses

fonctions, puisse être entendu comme témoin assisté dans les mêmes conditions qu'il peut l'être comme simple témoin : non seulement le statut de témoin assisté n'est pas plus contraignant que celui de simple témoin, mais il est plus protecteur puisqu'il confère des droits dont ne bénéficie pas le simple témoin.

Au cas présent, et en l'état de la procédure, si l'audition de M. Chirac comme témoin assisté est bien juridiquement possible, l'examen des éléments du dossier me conduit, par contre, à considérer que cette audition n'est pas indispensable dans l'immédiat alors que n'ont encore été entendues ni les personnes qui ont procédé aux paiements en liquide de ces voyages ni davantage ceux qui en ont bénéficié et que n'a encore été effectuée aucune investigation sur l'origine de ces fonds.

En conséquence, j'envisage, tout en répondant aux juges saisis que rien ne s'oppose, en droit, à l'audition du président de la République en qualité de témoin assisté, de les inviter, dans un premier temps, à entendre en qualité de témoins, les autres personnes concernées ainsi qu'à procéder à des investigations susceptibles de permettre de déterminer l'origine des fonds avec lesquels ont été effectués ces paiements en espèces. »

★ L'intégralité de ce document est consultable à l'adresse suivante : [www.lemonde.fr/chirac-affaires](http://www.lemonde.fr/chirac-affaires)



## A droite, les chiraquiens dénoncent une « campagne » et les autres demandent au président de s'expliquer

AU SIÈGE du RPR, quelques permanents, le visage miné, sont postés dans le hall d'entrée. Sur le bureau d'accueil, la « une » du Monde : « Chirac peut être entendu comme témoin assisté. » La nouvelle, tirée d'un rapport du procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, a contraint le parti de Michèle Alliot-Marie à improviser une conférence de presse. Elle démarre à 15 h 30. Patrick Devedjian est de service. Le conseiller politique du RPR et ancien avocat de Jacques Chirac affiche, lui, un air détendu, et ironise sur cette « crise des artichauts de Bretagne qui nous réunit aujourd'hui ». Venant aux choses sérieuses, il dénonce la « campagne acharnée contre le président de la République pour le démolir et le déstabiliser avant la présidentielle. Avec beaucoup d'hypocrisie, la gauche ne cesse de relayer cette campagne », constate-t-il. Le député des Hauts-de-Seine s'« amuse » du fait que M. Dintilhac « se trouve, à une semaine d'intervalle, en contradiction avec la jurisprudence de sa propre cour. C'est quand même assez stupéfiant », grince-t-il.

Le président de la République ne devrait-il pas s'expliquer ? « Même s'il y a intérêt, il ne doit pas s'expliquer », répond le maire d'Antony, apportant une nuance à la déclaration de M. Chirac sur TF1, le 14 décembre 2000 (lire page 6). En répondant aux attaques, « le président instaurerait un précédent terrible de la domination du judiciaire sur l'exécutif », explique M. Devedjian. Si l'épouse du chef de l'Etat, Bernadette, et sa fille Claude devaient être interrogées, ce serait la preuve, ajoute l'avocat, qu'il ne s'agit pas de « rechercher la vérité » mais « simplement d'utiliser leur déplacement contre la personne du président ».

Dans la journée, deux camps se dessinent à droite : il y a, d'un côté, les « boucliers » du chef de l'Etat et, de l'autre, les anti-chiraquiens qui président le pire. Un troisième groupe s'indigne, à l'ins-

tar de Christine Boutin, députée (app. UDF) des Yvelines, à l'idée que le président puisse être entendu, au nom de « l'intérêt de la France ». Proche de l'Elysée, le sénateur Jean-Pierre Raffarin (DL) juge que « la situation ne change pas de nature, mais de degré ». « Si la fonction de Jacques Chirac lui impose un devoir de réserve, le candidat à la présidentielle, le moment venu, sera interpellé sur les affaires et saura apporter des réponses », déclare au Monde M. Raffarin. « Je ne serais pas surpris qu'il ait envie de

### Les proches du président de Démocratie libérale, Alain Madelin, se frottent les mains

débattre », prédit encore le président de la région Poitou-Charentes, qui dénonce « l'entrisme redoutable du PS dans la campagne anti-Chirac ». « Si la présidentielle est une bataille des nerfs, alors Chirac gagnera ! On ne m'a jamais autant dit que le président était sympa depuis qu'il est harcelé sur les affaires », savourent-ils. Mercredi matin, sur RTL, le chiraquien Jacques Barrot, député (UDF) de Haute-Loire, fustige la « campagne de rumeurs, de dénigrement » contre Jacques Chirac, qui sera « jugé sur ce qu'il a fait ou n'a pas fait pour la France ». Claude Goasguen, député (DL) de Paris, tente, lui, de minimiser l'affaire : « Dintilhac sait très bien qu'il ne sera pas suivi par le procureur général. Ce n'est que l'avis du procureur de Paris. »

Les proches du président de Démocratie libérale, Alain Madelin, se frottent les mains. Trésorier de DL, Thierry Jean-Pierre se souvient que « Jacques Chirac s'est plaint d'être la « victime perma-

nente » [le 14 décembre 2000, sur TF1] parce qu'il ne pouvait pas s'expliquer devant les juges. L'analyse de Dintilhac doit aujourd'hui soulager l'Elysée. Elle peut aussi relancer toutes les autres enquêtes où son nom est cité, et notamment celle qui porte sur la Sempap », estime l'ancien juge.

Les amis de François Bayrou démontent la parade de l'Elysée. Une « campagne » contre Chirac ? « Pas du tout ! Les juges estiment simplement que la décision du Conseil constitutionnel sur l'immunité du président est scandaleuse », rectifie Hervé Morin, député de l'Eure, chargé du projet à l'UDF. Parlera, parlera pas ? Le « oui » l'emporte. « S'expliquer ? Mais c'est inexplicable ! Que dirait Chirac ? "J'ai épargné sur les fonds secrets ?" Ça fait vraiment désordre... », lance M. Morin. A l'inverse, Maurice Leroy, député de Loir-et-Cher, autre proche de M. Bayrou, juge que « la pression va être telle que, bientôt, ce ne sera plus tenable ». De même, Dominique Paillé, député (UDF) des Deux-Sèvres, juge que le « mauvais feuilletton doit cesser ». « Jacques Chirac a toutes les cartes en main. S'il est conscient des impératifs que lui dicte son rôle, il faut qu'il mette un terme à cela. »

« Heureusement », ajoute en chœur la droite, au-delà de ses querelles, le Front national n'est plus ce qu'il était... Interrogé sur cette affaire, Jean-Marie Le Pen juge que « les charges de soupçons multiples qui pèsent sur l'autorité de Jacques Chirac lui interdisent, moralement et politiquement, d'être candidat à sa succession avant d'avoir solennellement purgé les suspicions. On ne le voit pas sauter d'un mandat dans l'autre pour esquiver une explication devant le pays », ajoute le président du FN.

Dans quelque camp qu'ils se trouvent, les élus de droite reconnaissent la gravité de la situation. Service France

Service France

## Le PS dénonce les attaques de la droite contre les magistrats

LA PRUDENCE prévalait à gauche, mardi 3 juillet, après les révélations sur la position du procureur de Paris, selon laquelle le président de la République peut être entendu comme « témoin assisté » au sujet du paiement en espèces de ses voyages privés entre 1992 et 1995. Pour le PCF, « si rien ne s'oppose, aux termes d'un débat contradictoire entre spécialistes, à ce que le président soit entendu comme témoin assisté, il n'y a pas de raison qu'il y ait deux poids, deux mesures ». « On ne dit pas pour autant que c'est souhaitable », ajoute-t-on.

Si le Parti radical de gauche se refuse à tout commentaire, Jean-Yves Auteuxier, porte-parole du Mouvement des citoyens, estime que M. Chirac « n'a pas choisi la voie la plus sage ». « Il vaudrait mieux pour lui de s'expliquer devant un juge, ironise le sénateur de Paris, puisque le procureur confirme que rien n'empêche qu'il soit entendu ». Chez les Verts, Noël Mamère affirme que l'avis du procureur de Paris « est un tournant très important, car le président de la République ne peut plus désormais invoquer un privilège de juridiction ». Pour le député de Gironde, M. Chirac doit s'expliquer devant les juges « car on ne peut accepter dans une démocratie que le premier des citoyens soit à la fois irresponsable, intouchable et impuni ».

Députée Verte d'Eure-et-Loir, Marie-Hélène Aubert estime que la

notion de témoin assisté « laisse entendre qu'il y a des soupçons importants ». M<sup>me</sup> Aubert voit dans cet épisode « une raison supplémentaire d'apporter un soutien aux 31 députés qui ont déjà signé la résolution » d'Arnaud Montebourg visant à engager une procédure de mise en accusation de M. Chirac devant la Haute Cour de justice.

### CALMER LE JEU

« La justice fait son travail, elle le fait de manière totalement indépendante, a estimé le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, mercredi, sur i-télévision. Il n'y a pas d'hélicoptère qui survole la capitale pour aller au secours de tel ou tel, pas d'ordre qui soit donné à tel ou tel procureur de la République. » Mardi soir, lors du bureau national du PS, et en l'absence de François Hollande, Alain Claeys, chargé de la coordination et de la trésorerie au secrétariat national, s'est efforcé de calmer le jeu. « Les parquets sont indépendants et cette affaire concerne la justice, a assuré ce proche de Laurent Fabius. Le mieux est de faire le moins de commentaires possible. » Il n'y a pas eu de débat. Mais, interrogé aussitôt après par la presse, Vincent Peillon a remis la pression en répondant à la droite. « Effectivement, la justice est indépendante, a commenté le porte-parole du PS. Les argumentations de Patrick Devedjian mettant en cause une justice politique sont à

côté du sujet et traduisent une conception de la démocratie qui ne lui fait pas honneur. » Sur LCI, mercredi 4 juillet, Michel Sapin a jugé « insensées, inadmissibles les attaques politiques ad hominem contre tel ou tel magistrat ». Le ministre de la fonction publique a rappelé que Jean-Pierre Dintilhac avait requis le renvoi de Dominique Strauss-Kahn devant la Cour de justice de la République. De même M. Peillon souligne que le juge Renaud Van Ruymbeke a instruit l'affaire Urba sur le financement du PS. Pour M. Peillon, ces accusations de la droite témoignent de son « grand désarroi ».

M. Peillon juge que la défense de M. Chirac « traduit une conception de l'Etat qui n'est pas celle qu'on pourrait attendre de son plus haut représentant et du président du Conseil supérieur de la magistrature ». Pour autant, le député de la Somme se défend de lancer une offensive : « Nous, dans cette affaire, on est spectateurs. Le président de la République est le seul qui peut mettre un terme à ce feuilletton. Ce n'est pas nous qui avons mis les billets dans la poche de M. Bernolin. (...) Nous ne souhaitons pas que le débat politique soit focalisé sur les ennuis judiciaires de M. Chirac. » En attendant le 14 juillet, et la traditionnelle interview du chef de l'Etat...

Béatrice Gurrey et Michel Noblecourt

# Le Conseil d'orientation des retraites ouvre le dossier des fonctionnaires

Une note étudie un allongement de la durée de cotisation à 40 ans

Le Conseil d'orientation des retraites devait examiner, mercredi 4 juillet, les nouvelles projections financières des régimes de retraite et débattre des mesures de rééquilibrage, dont l'allongement de 37,5 ans à 40 ans de la durée de cotisation des fonctionnaires. Le COR ne formulera ses propositions de réforme qu'à l'automne.

LA RÉACTION ne s'est pas fait attendre. A peine connue, mardi 3 juillet, l'existence d'une note sur les retraites des fonctionnaires que le petit monde du Conseil d'orientation des retraites (COR), structure mise en place par Lionel Jospin en mai 2000 pour faire « mûrir » le débat sur l'avenir du système par répartition, s'est mis en ébullition. C'est que ce document, révélé par *Le Figaro* du 3 juillet, et qui évoque l'allongement à 40 ans de la durée de cotisation dans la fonction publique, n'a aujourd'hui que le statut d'une note d'étude.

Si syndicalistes, parlementaires et experts membres du COR, réunis mercredi 4 juillet, doivent en débattre, cette note n'a rien d'une prise de position de l'instance. Elle ne doit pas non plus déboucher par l'instant sur une quelconque recommandation. Le COR ne commencera à travailler sur des propositions qu'à l'automne. Dès lors, pour les syndicats, l'affaire est entendue : on a cherché à leur forcer la main. « Il n'y a pas le moindre début d'engagement du conseil en tant que tel sur cette note », souligne Jean-Christophe Le Duigou (CGT). Jean-Louis Derosen (CFTC) s'interroge : est-ce un « coup de sonde » du gouvernement ? Une « petite manipulation » du Medef ?

Lors de la séance de mercredi, le COR doit plancher sur deux grands thèmes : les nouvelles projections financières sur l'avenir des retraites ; les politiques et les mesures de rééquilibrage possibles des régimes. Sur ce dernier point, une série d'éclairages vont être soumis aux membres

du conseil, dont cette fameuse note. « Ce document pose des pistes de réflexion. Il n'est qu'un zoom sur une mesure possible de rééquilibrage », insiste Yannick Moreau, la présidente du COR.

Intitulée « inégalités de situation vis-à-vis de la retraite entre les régimes de salariés du secteur privé et les régimes des fonctionnaires », cette note rédigée par le secrétariat du COR veut éviter tout contenu polémique. « Compte tenu du contexte financier dans lequel évoluent l'ensemble des régimes de retraite, de la dégradation financière plus rapide pour les fonctionnaires que pour les salariés du secteur privé et du fait qu'une réforme importante a été décidée pour le régime général en 1993, la question de savoir s'il faut faire des réformes pour les retraites des fonctionnaires est posée dans l'opinion », constate-t-elle en introduction. Avant d'esquisser ensuite ce qui pourrait être un allongement à quarante ans – « acceptable » – de la durée de cotisation pour les fonctionnaires, en s'attachant tout particulièrement à en détailler les contreparties.

### RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Un tel allongement « diminuerait les besoins de financement pour les retraites des fonctionnaires et irait dans le sens d'une réduction des inégalités entre les salariés du secteur privé et ceux du secteur public », indique le document, qui se réfère au discours, sur ce sujet, de Lionel Jospin, le 21 mars 2000. Très diplomatiquement, il s'attache cependant à présenter tant les avantages du public

sur le privé que ceux, moins connus, du second sur le premier. Parmi les aspects moins favorables au secteur public, figurent l'impossibilité pour le fonctionnaire d'être maintenu au-delà de la limite d'âge de son emploi, qu'il ait ou non ses 37,5 annuités, et encore le fait que sa pension soit calculée sur la base de son seul traitement indiciaire, hors primes et indemnités. La prise en compte de ces éléments dans le calcul des pensions « pose cependant, note l'étude, des problèmes de fond et de mise en œuvre difficiles » : le niveau des primes est variable selon les agents et selon les fonctions publiques, certains personnels ne bénéficiant même d'aucune prime.

Le document s'interroge également sur les conditions d'application d'un allongement de la durée de cotisation – devrait-il concerner l'ensemble des actifs ou les seuls nouveaux entrants dans la fonction publique ? – et affirme en tout cas qu'« une période transitoire est nécessaire ». Enfin, il insiste sur le fait qu'une telle réforme ne pourrait faire l'économie d'une remise à plat de la gestion des carrières dans la fonction publique. « Cette réflexion n'a pas été menée dans le secteur privé, déplore M<sup>me</sup> Moreau. On dit que le verrou à un allongement de la durée de cotisation, c'est les fonctionnaires. Mais le fond du problème n'est pas là : pour les gens, cela n'a pas de sens de cotiser davantage, alors que les entreprises font partir leurs salariés à cinquante-cinq ans. » Voir avant.

Caroline Monnot et Laetitia Van Eeckhout

## L'opposition parisienne peine à surmonter ses divisions

AU CENTIÈME jour de deuil, la droite parisienne décréta la rédemption. Devant trois cents militants réunis à l'Assemblée nationale, les élus de la capitale se sont livrés, mardi 3 juillet, à une séance de thérapie de groupe en déclinant sur tous les tons le thème du rassemblement. Un classique inépuisable. « C'est encore formidable que vous soyez si nombreux pour venir écouter des responsables de la droite, car il fallait être stupide pour laisser l'Hôtel de Ville à gauche », a ironisé Laurent Dominati (DL).

En créant la structure parisienne de l'Union en mouvement, les battus du 18 mars se sont choisis un cadre. Reste à inventer un contenu et une ligne de conduite. « Le chemin sera long », a résumé le conseiller régional RPR, Patrick Stefanini, avant de lever cette première réunion.

Derrière cette façade unitaire, ce sont pourtant les absences et les défections qui ont été le plus remarquées. L'ancien maire, Jean Tiberi, n'a pas été le dernier à s'« étonner » de n'avoir pas été invité. Dans le même registre, Didier Bariani, président de l'UDF parisienne, a justifié la non-partici-

pation de son parti en expliquant : « Plutôt qu'une opération de replâtrage sans véritable fondement, les électeurs de l'opposition exigent une union sincère sur des bases solides. » Sur le front des boudeurs, Philippe Séguin, « convié » aux retrouvailles, a préféré rester sur son Avenirin, ce qui a permis aux intervenants de l'accabler sans le nommer.

### LA FIN DU CALIFAT

« Le règne du califat est terminé », a martelé Claude Goasguen (DL). « Pour des raisons liées à l'ego, nous avons mené au sein de notre famille une bataille mortelle », a vitupéré Pierre Lellouche (RPR). « Ne nous laissons plus jamais imposer des choses pareilles. Quand on choisit de suivre un chemin à part, on ne gagne pas », a ajouté M. Dominati devant un auditoire encore assommé par le « désastre ».

Installée au premier rang, Françoise de Panafieu (RPR) a mesuré à quel point les plaies tardaient à cicatriser. Elle a déploré : « Aux municipales, nous n'avons pas donné le bon exemple. » « A qui la faute ? A vous ! », a lancé, catégorique, une participante. Du coup, la

députée de Paris a plaidé pour l'émergence de nouvelles têtes : « Sinon, les partis nous entraîneront vers de nouvelles dérives. » Pas d'accord, a objecté Xavier Chénard (DL) : « Ce n'est pas la faute des partis si Jean Tiberi s'est présenté à l'élection municipale. »

Pour éviter les dérapages, « toujours possible à droite », M. Goasguen pense avoir trouvé l'antidote avec la mise en place d'un comité de vigilance dans chaque circonscription législative ou arrondissement de Paris. La moindre incartade sera « sanctionnée », a prévenu le porte-parole de DL. Rien n'est prévu, en revanche, pour juguler les désaccords entre sympathisants. En feuilletant la brochure de l'Union en mouvement, une invitée a constaté, horrifiée, que le thème de la famille avait été confié à la députée Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire). « Comment confier ce sujet à quelqu'un qui a voté pour le pacs ! Vous l'avez choisie parce qu'elle est médiatique », a maugré la convive. « Une autre question ? », a érudé M. Stefanini.

Elie Barth

► www.lemonde.fr/paris

eSEC.edu/

ESEC

Diplôme homologué par l'État

images / cinéma / numérique / sons /

assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques

2 années d'études Stages professionnels

École Supérieure d'Études Cinématographiques  
www.eSEC.edu/  
01 43 42 43 22  
21, rue de Cîteaux 75012 Paris  
enseignement supérieur libre

Baccalauréat 2001

tous les résultats sur le

3617 LMPLUS\*

\* 3,46 € TTC la minute.

**TÉLÉVISION** L'émission de M6 « Loft Story », qui prend fin jeudi 5 juillet, illustre le désir de plus en plus répandu de rendre publique une partie de sa vie privée.

● **LE PRINCIPE** de cette émission est calqué sur celui des sites Internet créés par des familles utilisant des webcams pour filmer leur domicile et retransmettre leur intimité.

● **POUR LE SOCIOLOGUE** Jean-Claude Kaufmann, directeur de recherche au CNRS, « être à la télévision, c'est multiplier des fragments de soi, c'est sortir de sa case ».

● **CERTAINS ENSEIGNANTS** ont vécu la fin de l'année scolaire au rythme des diffusions de « Loft Story ». Ils ont tenté d'aider les collégiens à décrypter les images de l'émission.

● **LES ANCIENS « LOFTEURS »** sont très convoités par les publicitaires, les radios et télévisions. Plusieurs d'entre eux doivent apparaître dans des émissions à la rentrée.

# Grâce aux webcams, des « Loft Story » en miniature se jouaient déjà sur le Net

Depuis plusieurs années, des familles ou des couples dévoilent une partie de leur vie privée sur Internet en filmant leurs faits et gestes quotidiens. Apparu aux Etats-Unis au milieu des années 1990, ce mouvement, qui a inspiré l'émission-phare de M6, se développe aujourd'hui en France

LA TÉLÉ-RÉALITÉ n'a rien inventé. Lancée en 1999 aux Pays-Bas, l'émission « Big Brother », dont la version française « Loft Story » doit clore sa première série, jeudi 5 juillet, semble directement inspirée d'un phénomène en expansion, ces dernières années, dans les domiciles américains puis européens. Celui des webcams filmant, avec ou sans interruption, l'intimité d'individus, de couples ou de familles. De fait, le dispositif télévisuel mis en place sur M6 s'apparente à une traduction « de masse » de ce besoin nouveau, rendu possible par les évolutions techniques récentes, d'exposer – et de regarder – la banalité de la vie quotidienne.

Sur Internet, ce phénomène compte deux dates fondatrices. Le premier site avec webcam – un gros plan sur la cafetière de l'université de Cambridge – a été créé en 1993. Il a attiré 2,4 millions de visiteurs jusqu'à sa fermeture récente. En 1996, l'Américaine Jennifer Ringle fut la première à faire entrer une webcam dans un domicile. Depuis, des dizaines de milliers d'initiatives similaires ont suivi, aux Etats-Unis, puis en Europe. En France, cette évolution, toute fraîche, est encore difficile à quantifier. Un millier de sites sont par exemple recensés sur annuair.com, annuaire français de webcam.

« En France, la véritable explosion a eu lieu il y a trois ou quatre mois », indique Stéphane Lacombe, directeur de Comfm, site qui permet d'héberger gratuitement des webcams personnelles. « L'offre a considérablement évolué. On est passé de deux modèles de webcams à au moins 45 modèles différents. » Selon le cabinet d'études GFK, plus de 250 000 webcams ont ainsi été vendues en 2000 en France – un chiffre qui devrait doubler en 2001. Le cabinet d'études IDC estime, lui, à 10 millions le nombre de webcams qui devraient être vendues en 2002 à travers le monde, toutes n'étant évidemment pas destinées à dévoiler une partie de la vie privée de leurs utilisateurs.

Ceux qui s'en servent ainsi agissent-ils avant tout par exhibitionnisme ? La plupart semblent conserver une certaine pudeur les poussant à ne pas placer de caméra dans les chambres ou la salle de bains. Certains, comme Jérôme, âgé de vingt-sept ans, fonctionnaire de police, choisissent d'orienter la caméra d'une certaine manière. Celui-ci vit dans un studio avec son amie Géraldine. « Même quand nous mangeons, on nous voit de dos, histoire de garder un peu de notre vie privée. » Dans ses quelques mètres carrés, Jérôme n'en a pas moins placé deux caméras, ainsi qu'une troisième sur son balcon. « La première caméra donne sur la pièce dans laquelle nous vivons, la deuxième donne sur ma table de mixage. » Car Jérôme a pour deuxième passion le mix. Sur son site, il propose de télécharger son travail de disc-jockey ou de le voir à l'œuvre, par l'intermédiaire de la caméra. « Je fais ça depuis plus d'un an, j'avais envie d'exploiter le média du Net au maximum », explique-t-il.

L'intérêt de montrer une vie ordinaire sur Internet ? « Il est amusant de voir quelqu'un à l'autre bout de la planète », justifie Marc Hamamlian, un Marseillais de quarante-cinq ans. Pourtant, rien de très excitant : « Voir Marseille de notre fenêtre », ou encore : « Vous aurez peut-être la chance de me voir travailler en direct, c'est pas donné à tout le monde. » Quand on lui parle de « Loft Story », Marc Hamamlian rejette avec violence l'amalgame : « Aucun rapport, je ne prostitue pas ma famille pour faire de l'audience. »

En fait, les sites personnels sur lesquels on trouve des webcams s'apparentent la plupart du temps à de grands albums de famille avec photos des enfants, de la fiancée ou de l'animal de compagnie. La famille Lamirault, par exemple, a installé, dans sa maison du centre-ville d'Orléans « trois webcams en ligne et une en direct live ». A l'initiative du site, Manuel, un passionné d'informatique de vingt-neuf ans, qui en a d'ailleurs fait son métier. Pourquoi toute la famille a-t-elle décidé de s'exposer sur

le Réseau ? D'abord pour « faire connaissance ». Habités des discussions sur Netmeeting (logiciel de communication), Manuel et sa femme Christelle avaient envie de voir leurs « amis virtuels ». « On a fait des connaissances sur le Réseau, elles sont devenues des amis. » Le couple s'est d'ailleurs connu grâce à Internet.

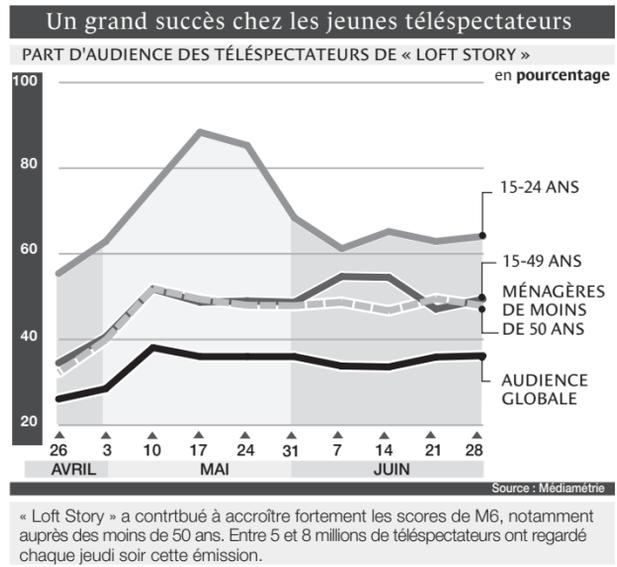
« UN ANONYMAT CURIEUX » Sur le site des Lamirault, tout est contrôlé. Si l'on veut laisser un mot sur le livre d'or, c'est par mail qu'il sera transmis et non pas automatiquement, comme sur d'autres sites. Aux Lamirault de décider si telle ou telle contribution mérite d'être affichée. « Pour moi, il existe deux publics très différents pour les webcams, explique Christelle. Ceux qui comme nous veulent faire des rencontres et les autres, les voyeurs et les exhibitionnistes. Ceux qui veulent tout voir et tout montrer. »

« Je n'expose pas ma vie, précise Marc Hamamlian, je permets simplement à des gens de voir ce qui se passe ici. La webcam annule les distances. » Pas d'exhibitionnisme selon lui : « Ma caméra est plus souvent éteinte qu'allumée. » Tous semblent trouver naturel de se filmer et n'ont pas l'impression d'étaler leur vie privée sur Internet. La plupart des personnes interrogées qui se sont soumises à une expérience filmée volontaire pensent d'ailleurs que « Loft Story » montre trop et, dans leur majorité, prennent des précautions pour que les web-

cams n'envahissent pas leur vie privée. Christelle et Manuel s'avertissent à chaque fois qu'une caméra est branchée. « Histoire de ne pas être pris en flagrant délit de "petite tenue", ce que je n'apprécierais pas du tout, et Manu non plus ! », précise Christelle. A chaque fois que Jérôme éteint la lumière, la caméra se déconnecte parce qu'elle fonctionne sur le même interrupteur. De même, le week-end et la nuit, les caméras de ces sites répondent souvent aux abonnés absents. Internet permet, comme l'explique Anne-Sophie, une autre adepte, « un anonymat curieux – on se montre et on se cache en même temps ».

Du côté des visiteurs virtuels, les intentions ne sont peut-être pas aussi pures. « Parfois, sur le chat, on me demande de voir plus souvent ma fiancée, dit Jérôme. Ils espèrent voir du cul. Ils ressortent bien déçus ! » Indéniablement, les webcams attirent. « Certains vont même jusqu'à répertorier leur site avec le mot-clé "webcam" sur les moteurs de recherche, alors qu'il n'y en a pas sur leur site », explique Jérôme. Ainsi, le site le plus prisé, selon le classement d'Annuair.com, s'appelle The Toilet-Cam. Ironie du webmaster, qui joue du voyeurisme des visiteurs, sur une image fixe de cuvette figure ce message : « Vous croyiez vraiment que nous allions installer une caméra. Eh bien non ! Voilà simplement une image fixe de nos toilettes ! »

Sylvie Chayette



## Dans un collège : « Ils ont gardé la bourge et la pauvre, pour qu'elles se disputent »

CHACQUE VENDREDI matin, avant le début des vacances scolaires, le centre de gravité de la salle de classe se déplaçait : les élèves délaissaient les chaises du fond pour se rapprocher du camarade qui avait pu, la veille au soir, suivre jusqu'à la fin l'émission de M6, « Loft Story ». Le professeur du lycée Arago de Perpignan qui raconte ainsi l'invasion de sa classe par la « télé-réalité » commençait son cours dans d'incessants murmures : « J'te jure, ils l'ont fait. Sous la table du salon. C'te kif ! »

Que faire face à des enfants obnubilés par les frasques des lofteurs ? Certains établissements scolaires ont choisi la manière forte. A l'internat du collège L'Ermitage de Maisons-Laffitte (Yvelines), il a été décidé d'interdire aux adolescents de regarder M6. Au collège Picasso de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), le principal a censuré les articles sur « Loft Story » rédigés par des élèves pour le journal de l'établissement.

Au Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (Clemi), chargé de former les enseignants aux médias, on cite en exemple l'attitude de Sylvie Vadureau, professeur de français au collège Michelet de Paris (19<sup>e</sup> arrondissement), qui apprend à ses élèves à regarder la télévision avec un œil critique. La veille du dernier jour de classe, elle a donné pour consigne de « veiller tard ce soir pour regarder "Loft Story" ». Tout le monde l'a écoutée. Le lendemain, à 9 h 30, la classe se lance dans une critique en règle de la casuistique loftienne.

« Le Loft, c'est du bluff ! – C'est des tricheurs, madame. Le vote des spectateurs est truqué : ils ont gardé Laure et Loana, la bourge et la pauvre, pour qu'elles se disputent. »

M<sup>me</sup> Vadureau intervient : « Hier, Fabrice, qui sortait avec Laure, a été contraint de quitter le loft. Pourquoi lui ? » Cinq doigts se sont levés.

« A M6, ils cassent les couples pour relancer le suspense. De toute façon, c'est pas des vrais couples. – C'est des acteurs. Ils regardent la caméra, y'a des micros qui pendent. »

Zohir ajoute, peu sûr de lui : « Mais alors, les psychologues, y'ont des faux pronostics... euh, diagnostics ? C'est des acteurs aussi ! »

Sylvie Vadureau sourit, fière du résultat d'une année de travail passée à décrypter l'image télévisuelle. « Alors, le but de l'émission, c'est quoi ? », demande-t-elle pour conclure. La réponse fuse : « Vendre des cassettes et des CD avec les phrases-culte. »

Sur le bureau de l'enseignante repose un cahier précieux, intitulé « Le petit zappeur illustré », où les élèves tiennent le journal de bord de leurs soirées télé. Ils ont également réalisé des autoportraits les représentant lorsqu'ils allument la télé. Un élève a choisi de coller l'image d'un homme qui se tire une balle dans la tête.

Mathilde Mathieu

## Publicitaires et producteurs s'arrachent les anciens lofteurs

QUE SONT-ILS DEVENUS ? Des stars. Au-delà des demandes d'interviews qui n'en finissent plus de tomber sur le fax du service de presse de M6, Steevy, Kenza ou Aziz sont désormais les heureux bénéficiaires de juteux contrats : le succès commercial profite aux personnalités les plus trempées.

Tous ont signé avec l'agence Sipa à leur sortie du Loft la cession des droits exclusifs des photos prises en séances organisées. Ce contrat leur assure une première source de revenus non négligeable. Chaque lofteur perçoit 60 % du prix de vente de ses images. Cette rétribution, qui explose les standards de rémunération habituels, se justifiait, dit-on, par la quantité d'images vendues aux médias, dont l'engouement a fait date.

A M6, on cite les cinquante pages consacrées à « Loft Story » par le journal *Le Parisien*. Sans oublier les trois « unes » du *Monde*. Mais, aujourd'hui, il ne s'agit plus de « couvrir l'événement » : les chaînes de télévision et les radios veulent acheter les personnalités susceptibles de doper leur audience. A cet autre jeu, la cote individuelle des lofteurs varie.

En dehors de la star Loana, qui, pour l'instant, reste prisonnière de son laboratoire télégénique,

les plus demandés par « le monde extérieur » sont Steevy, le blond de 21 ans, sorti le 24 mai, et Kenza, 24 ans, Kenza, la première, a affiché ses nouvelles ambitions lors d'un voyage en Algérie organisé par la radio Beur FM. Sa rencontre avec ses fans locaux à sa sortie du Loft, le 17 mai, lui a permis d'apparaître sous un autre jour. A son actif, depuis : un spot de pub pour les assurances MMA, aux côtés d'Aziz, de Delphine et de David, qui, dit-on, a rapporté 250 000 francs à chacun. Et un contrat avec l'hebdomadaire *VSD*, pour lequel elle s'entretient chaque semaine avec ceux qui sortent du studio de La Plaine-St-Denis. Mais son « truc », c'est l'animation. Avec un certain succès : elle travaille pour NRJ, où elle coanime trois fois par semaine, de 22 heures à minuit, un talk-show baptisé « My NRJ ». En attendant mieux.

### À L'INTUITION

Steevy, lui, est « le phénomène » du moment. Dans un style très différent de la méthodique Kenza, il fonctionne à l'intuition. Son programme est tout aussi chargé. Il parle de ses disques préférés dans *Télé-star* et serait en pourparlers « très avancés » avec Laurent Ruquier pour son émission de rentrée sur Europe 1. Côté télé,

même succès : les chaînes Fun TV et M6 lui proposent d'animer des émissions. Dans les programmes de rentrée, on devrait aussi retrouver Aziz, 28 ans, sorti le 10 mai, Philippe, 27 ans, sorti le 7 juin, et Kimy, 24 ans, sortie le 14 juin. Aziz, qui « se dit prêt à prendre des cours de comédie », indique la chaîne, jouera un policier dans un épisode du feuilleton *Vertiges*, sur M6. Philippe, lui, devrait participer à « La Grosse Émission » sur la chaîne Comédie. Et Kimy, qui anime actuellement des « chats » avec des athlètes sur le site Internet Sport24.com, pourrait s'occuper d'une émission sur la chaîne musicale MCM.

Restent le mannequin et les petits à-côtés. David a créé sa ligne de vêtements, « Dissident ». Steevy porte des vêtements Jean Paul Gaultier « qu'il pourra garder », Kimy ceux d'un créateur peu connu, « mais c'est trop tôt pour en parler », et Aziz vient de défilier pour le styliste Shirtology. Trois lofteurs filent un autre coton. Julie chante sur un disque produit par M6 Interaction. Fabrice part en Asie pour collaborer au *Guide du routard*. Delphine, plus casanière, multiplie les retours sur les terres familiales de Tarbes. Enfin, un petit goût de liberté.

Florence Amalou

## Jean-Claude Kaufmann, sociologue, directeur de recherche au CNRS

### « L'émission a révélé le besoin d'expression publique du soi intime »

vie, à tout prix, dans une société de compétition généralisée où il faut faire mieux que le voisin.

« La célébrité est aussi une façon de se démultiplier par l'image. Être à la télévision, dans les magazines, c'est multiplier les fragments de soi, générer des relations sociales qui vous échappent, des développements, un élargissement de soi. C'est sortir de sa case. – Les participants au "Loft" ont-ils révélé un nouveau rapport des jeunes à l'intimité ?

– La notion de pudeur corporelle évolue, bien évidemment, avec le temps. Les seins nus à la plage ne datent que du milieu des années 1960. Désormais, à la plage, sans être exhibitionniste, on ne doit plus se cacher pour se déshabiller. Il faut pratiquer cet art complexe des gestes coulés, fluides, de l'aisance par rapport au corps.

« On connaît une évolution similaire par rapport aux sentiments. Au siècle dernier, on exposait le soi le plus caché à son confesseur. Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, c'est au psychanalyste qu'on

se confiait. Aujourd'hui, cela ne suffit plus. On hésite de moins en moins à exprimer publiquement son monde caché. « Loft story » a d'ailleurs fonctionné comme un révélateur d'un processus qui ne date pas d'hier, mais explose sous nos yeux et touche toutes les couches de la société : le besoin d'expression publique du soi intime. Pensons aux paysans de 1950 qui n'auraient jamais parlé à un journaliste d'argent, de sentiments, encore moins de sexe ! Aujourd'hui, si l'on est authentique et sincère, on n'a rien à cacher. Pour aller plus loin avec l'autre, et pas seulement son partenaire conjugal ou ses amis, il faut être capable de se raconter. On est dans un régime de sincérité, peut-être pour mieux se trouver.

« Que reste-t-il alors de l'intimité ? Chacun reformule individuellement ce qu'il veut protéger. Les territoires du secret, quantitativement réduits, sont variables d'une famille à l'autre. C'est parfois moins le physique ou les sentiments que la gestuelle ordinaire : passer le balai, s'occuper du linge sale...

– Comment expliquer la fréquente évocation, par les jeunes, du plaisir d'être totalement pris en charge dans ce cocon qu'est le "Loft" ?

– Notre société de l'individualité offre des espaces de liberté extraordinaires, mais provoque une énorme fatigue mentale. La société où l'on était construit de l'extérieur, où le maréchal-ferrant savait ce que serait toute sa vie professionnelle, le rôle qu'il tiendrait auprès de sa femme, était une société très confortable du point de vue psychologique. Aujourd'hui, comme chacun est censé se construire une belle existence, ceux qui ont raté leur vie ont le sentiment qu'ils le doivent à eux-mêmes. Il faut constamment se questionner, prendre les bonnes décisions. La vie quotidienne devient épuisante. D'où le désir de temps-bulles, individuels ou collectifs, où l'on est pris en charge. Les jeunes, qui ont toutes les décisions à prendre sur leur avenir, vivent une angoisse diffuse et profonde. Il y a donc chez eux cette envie de retourner dans l'enfance.

– Les peluches, les biberons qu'ils ont emportés ne montrent-ils pas des adultes encore étonnamment ancrés dans l'enfance ?

– Les enfants sont mûrs plus tôt, mais les jeunes entrent définitivement dans l'âge adulte de plus en plus tardivement, car la vie quotidienne, plus compliquée, nécessite un apprentissage beaucoup plus long. Entre les deux existe une large parenthèse où les jeunes sont à la fois enfants et adultes, des extraterrestres qui portent une énorme charge de responsabilités, d'angoisses, de questionnements avant cette plongée terrible : décider de leur vie puisque ce n'est pas la société qui le fera. Ces jeunes gardent les stigmates de l'enfance sans honte, ce qui est nouveau. Ils montrent leur force tranquille. »

Propos recueillis par Pascale Krémer

★ Jean-Claude Kaufmann vient de publier *Ego. Pour une sociologie de l'individu* (Nathan, 288 pages, 139 francs).

# La commission lyonnaise sur la spoliation des juifs a remis son rapport à Gérard Collomb

2 000 dossiers d'« aryanisation » ont été étudiés

LYON

de notre correspondante

Trois ans après sa mise en place, par l'ancien maire Raymond Barre (app. UDF), la commission municipale d'enquête sur la spoliation des familles juives à Lyon durant la seconde guerre mondiale a remis son rapport, mardi 3 juillet, à l'actuel premier magistrat, Gérard Collomb (PS). Beaucoup plus modeste que la mission Mattéoli, instaurée par Alain Juppé en 1997, dont le champ d'investigation avait porté sur l'ensemble du territoire français, la commission lyonnaise, confiée à Laurent Douzou, un spécialiste de la Résistance, professeur d'histoire à l'Institut d'études politiques de Lyon, apporte un éclairage complémentaire sur la spoliation des biens juifs dans le département du Rhône. Dans un premier temps, cette commission, présidée par le bâtonnier Jean-Marie Chanon, ancien adjoint de Raymond Barre, où étaient représentées toutes les sensibilités politiques à l'exception du Front national, a mené une enquête sur le parc immobilier de la ville afin de vérifier, comme l'avait fait la Ville de Paris, que le patrimoine en passe d'être vendu ne provenait pas de mesures de spoliation. Dans un second temps, elle s'est concentrée sur l'« aryanisation économique » (liquidation ou transfert des entreprises juives à un « aryen ») menée dans le département, laissant volontairement hors du champ de ses investigations avoirs bancaires, pillages de biens et vols informels.

Alors que la mission Mattéoli avait choisi, sous le contrôle de l'Insee, un échantillon représentatif parmi les 62 000 dossiers d'« aryanisation » des entreprises, des immeubles et des titres, constitués par le Commissariat général aux questions juives, les historiens lyonnais ont étudié les dossiers des 173 administrateurs provisoires du Rhône trouvés dans ces mêmes archives, concernant environ 787 propriétaires, ainsi que 1 200 dossiers d'entreprises. Sur les 787 propriétaires, les historiens ont retrouvé la nationalité de 549 d'entre eux : 286 étaient de nationalité française, 263 étrangères, notamment turcs (24,3%), polo-

naïes (20,5%), grecs (13%), allemands, russes ou suisses.

Ce rapport, outre ses résultats chiffrés, se veut aussi « travail de mémoire », retraçant, par des exemples volontairement gardés anonymes, les processus d'exclusion et la diversité des situations. « Nous avons cherché à incarner cette histoire, en dépeignant les acteurs, bourreaux et victimes, et la mécanique du Commissariat général aux questions juives a commandé pour les uns, broyés pour les autres », écrivent les auteurs du rapport.

MONTANT NON ESTIMÉ

Pour Laurent Douzou, ce travail s'inscrit aussi dans un contexte particulier : « Lyon, et plus généralement la zone sud, où la spoliation a été directement pilotée par Vichy et où, à la Libération, le professeur Emile Terroine entreprit un travail décisif dans la restitution des biens ». Au terme de leur recherche, les auteurs du rapport estiment qu'ont été restitués 63,7 % des biens immobiliers spoliés, 66,7 % des entreprises, 57,1 % des actions, parts, créances, et 39,7 % des biens personnels. Cependant, le rapport précise que la « restitution n'est pas synonyme d'une annulation de toute spoliation et de la réparation de tous les préjudices subis, certains biens lors de leur restitution ayant perdu beaucoup, voire toute leur valeur ».

Les historiens n'ont pas, comme l'avait fait la mission Mattéoli, estimé le montant des spoliations. La commission municipale lyonnaise, qui n'avait pas vocation juridique, juridictionnelle ou indemnitaire, devrait remettre prochainement sa base de données à la commission d'indemnisation présidée par Pierre Drat. Lyon est la première grande ville française à rendre les conclusions d'une telle enquête. Gérard Collomb a annoncé que cet effort, « point de départ de la réappropriation par Lyon des deux faces de son histoire, la Résistance et la collaboration », devrait s'accompagner de l'organisation de colloques rassemblant les historiens travaillant sur cette période. D'autres municipalités comme Grenoble, Bordeaux, Marseille ont également entrepris une démarche similaire.

Sophie Landrin

## L'appartement d'Arcadi Gaydamak, en fuite en Israël, a été cambriolé à Paris

LA PRÉSENCE de scellés judiciaires n'a pas arrêté les cambrioleurs. L'appartement d'Arcadi Gaydamak, sis sur la prestigieuse avenue Foch, à Paris, constituait une cible tentante : il était inoccupé depuis que les policiers avaient apposé sur la porte d'entrée des cachets de cire, il y a quelques semaines. Et l'homme d'affaires franco-russe, qui est visé par un mandat d'arrêt international dans l'enquête des juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez sur un trafic d'armes à destination de l'Angola, n'a pas mis les pieds à Paris depuis son départ pour Israël, en décembre 2000. Il est soupçonné d'avoir été l'un des artisans, en 1993 et 1994, d'une vente d'armes illégale au bénéfice du régime d'Eduardo Dos Santos.

Dans la nuit du dimanche 1<sup>er</sup> au lundi 2 juillet, plusieurs voleurs se sont donc introduits discrètement dans ce lieu qui abritait de multiples objets de luxe : tableaux de maîtres, fourrures, bibelots, etc. Selon les constatations de la première division de police judiciaire, chargée de l'enquête, les cambrioleurs auraient été interrompus en pleine action, alors qu'ils commençaient à démanteler les produits de leur vol. Des fourrures avaient ainsi été rassemblées près de la porte d'entrée de cet appartement qui compte trois étages. Elles n'ont pas été emportées. Le gardien de l'immeuble a retrouvé dans la cour quatre bibelots abandonnés à la hâte. Les enquêteurs ont pu recueillir plusieurs témoignages qui semblent confirmer la thèse d'« un cambriolage classique ». En dépit de ces nombreux indices, les policiers se heur-

tent cependant à un véritable casse-tête. En l'absence de M. Gaydamak, il leur est impossible d'établir une liste des objets disparus.

L'APPOSITION DES SCELLÉS

Informé de ce cambriolage, Arcadi Gaydamak s'est déclaré « effondré », a indiqué son avocat, M<sup>re</sup> Gilles-William Goldnadel. M. Gaydamak attribue en effet cette nouvelle mésaventure aux conditions dans lesquelles les scellés ont été placés sur cet appartement, qui est la propriété de son épouse. Le triplex de l'avenue Foch était occupé par ses deux enfants, et les policiers auraient profité de leur absence provisoire pour exécuter cette décision judiciaire qui a eu pour effet de laisser les héritiers Gaydamak momentanément sans domicile. Ils sont aujourd'hui installés avenue Montaigne, à proximité des Champs-Élysées, dans un appartement qui a fait l'objet la semaine dernière d'une perquisition.

Aux dires de son avocat, Arcadi Gaydamak aurait vivement protesté, lundi 2 juillet, auprès de la greffière du juge Courroye, faisant explicitement le lien entre l'apposition des scellés et le cambriolage dont il a été victime. Dans une lettre au juge Courroye, l'avocate de M<sup>me</sup> Gaydamak s'est plainte de ne pouvoir accéder à l'appartement pour établir une déclaration de sinistre. Le magistrat a délivré aux policiers de la brigade financière une commission rogatoire pour que de nouveaux scellés soient apposés sur la porte d'entrée de l'appartement de l'avenue Foch.

Pascal Ceaux

# La cité des Beaudottes, à Sevran, en proie à une poussée de violence ordinaire

Selon le maire, les jeunes ont mal supporté le renforcement de la présence policière à la gare RER

De violents incidents entre des jeunes et la police ont lieu, depuis mercredi 27 juin, dans la cité des Beaudottes, à Sevran (Seine-Saint-Denis).

Pour le maire (PCF), Stéphane Gatignon, ces affrontements sont liés au renforcement de la présence policière à la gare RER, considérée com-

me la plaque tournante des trafics en tout genre. Les jeunes dénoncent les contrôles d'identité répétés et les propos racistes des policiers.

DE LA SALLE de classe détruite par le feu, il ne reste que des murs noircis, un sol jonché de gravats et des fenêtres sans vitre aux embrasures à moitié calcinées. L'école pri-

REPORTAGE

« Incendier les écoles des enfants du quartier, ça n'a pas de sens ! », proteste une mère

mairie Emile-Zola a payé son tribut aux nuits de violences que connaît la cité des Beaudottes depuis presque une semaine. Une autre école et l'antenne du service municipal de la jeunesse ont également été en partie incendiées dans ce quartier HLM de 8 500 habitants situé à côté de la gare RER de Sevran (Seine-Saint-Denis), au nord-est de Paris.

Ce mardi 3 juillet, c'est l'accalmie. Le maire (PCF), Stéphane Gatignon, reçoit une délégation de jeunes de la cité avant de participer à un rassemblement organisé devant la gare pour protester contre les violences. La veille, une seu-

le voiture a été brûlée. Depuis le début des échauffourées avec la police et des incendies à coups de cocktails Molotov, dans la nuit du mercredi 27 juin, une vingtaine de véhicules ont subi le même sort. Plusieurs policiers ont été légèrement blessés, victimes de jets de pierres et de billes d'acier.

Les incidents surviennent dans la soirée. L'après-midi, la vie du quartier reprend son cours et les CRS restent aux abords de la cité, qu'ils investissent le soir. Ils sont alors confrontés à de petits groupes de 20 à 50 jeunes mobiles et organisés. « Les grands de la cité ont été les voir. Ils leur ont dit qu'on pouvait obtenir plus de choses en parlant qu'en cassant », explique Hassen, un jeune des Beaudottes, employé comme agent de médiation par la municipalité. « Hier soir, c'était plutôt calme. Mais le problème, c'est qu'on n'a toujours pas arrêté les incendiaires », déplore Stéphane Gatignon, un maire de trente et un ans élu lors des dernières élections municipales. Parmi les personnes interpellées, trois - dont un mineur - ont été déferées au parquet de

Bobigny pour violences contre des policiers. Toutes ont été relâchées dans l'attente de leur comparution devant le tribunal.

« CA BOUT DEPUIS LONGTEMPS »

Partagé entre impuissance et incompréhension, le maire de Sevran a du mal à expliquer cette poussée de violence. A défaut d'un événement précis qui aurait servi de détonateur, M. Gatignon lie les événements actuels à la présence accrue, depuis deux mois, des forces de l'ordre à la gare RER, considérée comme une plaque tournante de trafics en tout genre. D'après la police, le renforcement des contrôles et des interventions aurait perturbé l'économie souterraine de la cité et dérangé les activités illégales d'un petit noyau de délinquants désireux de marquer leur territoire. « Derrière les violences, il y a une stratégie, c'est très organisé, c'est de la guérilla urbaine », estime M. Gatignon.

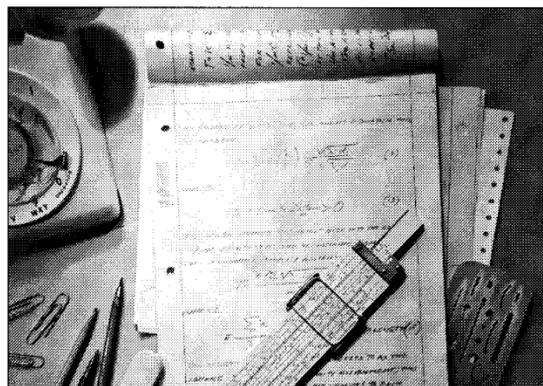
Pour autant, le maire ne nie pas le malaise de jeunes qui se sentent délaissés et qui attaquent la police et les institutions en général, com-

me la montre le choix de bâtiments publics comme cible. « Les Beaudottes sont un quartier laissé à l'abandon, où ça bout depuis longtemps et où il y a une attente forte depuis les élections », reconnaît l'élu.

Les jeunes de la cité, de leur côté, dénoncent le manque d'activités et de structures dans le quartier et l'attitude des policiers. Ils leur reprochent des contrôles d'identité accompagnés de brimades, des méthodes musclées et des propos racistes. « On n'a rien contre les policiers, mais à condition qu'ils ne fassent pas de provocation et qu'ils ne se comportent pas comme des cow-boys avec leur propre loi », affirme Kader, l'un des membres de la délégation reçue par le maire. Les habitants, eux, hésitent entre colère et résignation. Une mère de famille s'empare : « S'ils allaient brûler des voitures sur les Champs-Élysées, je comprendrais, mais incendier les écoles où vont les enfants du quartier, ça n'a pas de sens ! »

Frédéric Chambon

► www.lemonde.fr/securite



**Nous avons un réseau Tier 1 de 28 500 km, des partenaires puissants, et autre chose que vous n'attendez pas d'une entreprise Internet.**

**UNE HISTOIRE.**

On ne se propulse pas, du jour au lendemain, en tête des entreprises de gestion de services et d'infrastructures Internet. Alors, d'où venons-nous ?

Nous fûmes d'abord connus sous le nom de BBN, entreprise de développement et de recherche. BBN conçut ce qui allait devenir Internet et enchaîna ensuite les exploits. Premier routeur. Premier message e-mail sur un réseau. Première technologie d'encryptage de paquet sur un réseau. Et bien d'autres.

Des années plus tard, GTE fit l'acquisition de BBN et investit des milliards dans le développement de leur structure existante, la transformant en un réseau global de fibres optiques de 28 500 km, Tier 1.

Cette incroyable mine de services Internet, née de GTE, fut rebaptisée

Genuity™ l'année dernière et pèse aujourd'hui un milliard de dollars.

L'innovation est notre moteur. Elle est donc au cœur de notre nouvelle plate-forme

réseau e-business prête-à-lancer, évolutive et sécurisée, baptisée Black Rocket™, mettant à votre disposition nos expertises en Hébergement de sites web, Accès Internet, Transport et Sécurité. Notre équipe d'ingénieurs s'assure du bon déroulement de vos projets dès le départ, réduisant le temps,

les coûts et la complexité relatifs à la mise en place et au déploiement d'un e-business.

Découvrez comment nos 30 ans d'expérience peuvent vous donner des années d'avance. Visitez notre site

www.genuity.com/blackrocket ou appelez le 33 1 56 60 53 94.

HISTORIQUE



En 1969, le gouvernement des États Unis employa BBN pour développer l'ARPAnet, le précurseur de l'Internet.



En 1997, BBN a été racheté par GTE, l'entreprise qui créa notre réseau de fibres optiques à grande vitesse de 28 500 km, Tier 1.

GENUITY

En 2000, GTE Internetworking devient une entreprise indépendante, rebaptisée Genuity. Aujourd'hui, Genuity propose un ensemble impressionnant de services de gestion de l'Internet, incluant Black Rocket™.

**GENUITY**

## Bientôt une instance représentative du culte musulman en France

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Daniel Vaillant, s'est félicité des changements « spectaculaires » intervenus en faveur de « l'acceptation et l'intégration physique » du culte musulman au sein de la société française, en ouvrant, mardi 3 juillet, la troisième assemblée plénière de la consultation sur l'islam de France, lancée en 1999 par son prédécesseur, Jean-Pierre Chevènement. Les partenaires musulmans (fédérations nationales, grandes mosquées et personnalités qualifiées) ont signé solennellement mardi « l'accord-cadre sur l'organisation du culte musulman en France » conclu le 22 mai, ouvrant la voie à l'organisation d'élections d'une instance représentative, qui devrait prendre le nom de Conseil français du culte musulman. Tout en souhaitant que ces élections puissent avoir lieu avant le 15 novembre, début probable du ramadan, M. Vaillant a souligné que cela « ne saurait constituer une date-butoir ».

## Marylise Lebranchu demande une inspection sur le tribunal de Nice

LA MINISTRE DE LA JUSTICE, Marylise Lebranchu, a saisi l'inspection générale des services judiciaires (IGSJ) sur le fonctionnement du tribunal de Nice, a annoncé la chancellerie, mardi 3 juillet. Cette saisine a eu lieu le 29 juin, « à la suite de différents incidents survenus ces dernières semaines » et dans le but de « dresser la liste des difficultés de fonctionnement rencontrées dans cette juridiction ». L'enquête de l'IGSJ peut donner lieu à d'éventuelles sanctions disciplinaires et elle doit permettre de « rechercher si certains dossiers pénaux ou civils ont connu un sort laissant supposer des manquements à l'institution judiciaire ». L'ouverture de cette enquête fait notamment suite à la mise en cause du doyen des juges d'instruction du tribunal de Nice, Jean-Paul Renard, soupçonné d'avoir puisé dans le fichier du casier judiciaire pour renseigner sa loge maçonnique. M. Renard fait l'objet d'une information judiciaire, ouverte à son encontre par le procureur Eric de Monfolfier, qui a réclamé avec insistance l'intervention de l'IGSJ.

## Le parquet fait appel de la seconde condamnation de Patrick Dils

LE PARQUET GÉNÉRAL de la cour d'appel de Reims a fait appel de la condamnation à vingt-cinq ans de réclusion criminelle prononcée, vendredi 29 juin, contre Patrick Dils par la cour d'assises des mineurs de la Marne. Patrick Dils, condamné pour le meurtre de deux enfants en 1986 à Montigny-lès-Metz (Moselle), a fait appel de sa condamnation lundi 2 juillet. Dans le cas où seule la défense fait appel, la cour d'assises d'appel ne peut pas infliger une condamnation plus forte. En faisant appel, le procureur général de Reims, Yves Charpenel, a déclaré vouloir laisser au prochain jury l'échelle des peines la plus étendue, de l'acquiescement à la perpétuité, afin que le procès ait lieu dans les mêmes conditions que le premier. Patrick Dils, âgé de trente et un ans, avait été condamné une première fois en 1989 par la cour d'assises des mineurs de la Moselle à la réclusion criminelle à perpétuité. Le verdict avait été annulé par la Cour de révision en avril. Patrick Dils sera jugé une troisième fois pour ce crime, ce qui est sans précédent dans les annales judiciaires.

## Un Francilien sur quatre a été victime de dégradation de véhicule

PRÈS DE 24 % DES MÉNAGES d'Ile-de-France – soit 850 000 foyers – disent avoir été victimes d'une dégradation ou d'une destruction de leur véhicule au cours des trois dernières années, selon une étude de « victimation » réalisée pour le conseil régional et rendue publique mardi 3 juillet. Cette enquête téléphonique menée entre le 15 janvier et le 15 février, auprès de 10 500 habitants d'Ile-de-France de plus de 15 ans, montre également que les vols et tentatives de vol à la roulotte ont touché 23,4 % des ménages franciliens, et les vols et tentatives de vol de voitures ou de deux-roues, 18,6 % d'entre eux. 9,5 % des foyers franciliens ont subi un cambriolage et 8 % des vols personnels. Enfin, 6,7 % des habitants de l'Ile-de-France ont fait l'objet d'agressions ; dans la moitié des cas, il s'agit de vols avec violence ou tentative. Quant aux agressions sexuelles, elles ont concerné 0,74 % de la population francilienne, soit 65 000 personnes.

### DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS** : les recherches de la gendarmerie et des pompiers ont repris, mercredi matin 4 juillet, pour retrouver une fillette britannique de onze ans, disparue lundi après-midi aux abords de la base de loisirs de Cany-Barville (Seine-Maritime). La jeune Anglaise faisait partie d'un groupe de 41 enfants originaires du sud de Londres, en voyage scolaire.

■ **ÉDUCATION** : les personnels de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) étaient en grève, mardi 3 juillet, à l'appel de quatre syndicats, SGEN-CFDT, FSU, CGT et UNSA, pour protester contre le « risque de démantèlement » de l'Institut. Le projet de démantèlement de Paris à Lyon a été adopté le même jour par le conseil d'administration de l'INRP, malgré le vote négatif des représentants du personnel.

# Une équipe de chirurgiens américains a réussi la première greffe d'un cœur totalement artificiel

L'appareil assure une autonomie complète au malade grâce à une batterie interne rechargeable à distance

Un cœur artificiel assurant une autonomie totale au malade greffé a été implanté, mardi 3 juillet, par une équipe chirurgicale américaine de Louis-

ville (Kentucky). Pour le professeur Jean Carpentier, pionnier des greffes cardiaques, il s'agit d'une « étape essentielle, peut-être décisive ».

La batterie implantée dans le thorax est rechargeable à distance via des impulsions électriques envoyées à travers la peau.

UNE ÉQUIPE chirurgicale américaine de Louisville (Kentucky) a annoncé, mardi 3 juillet, avoir réalisé la première greffe d'un nouveau prototype de prothèse cardiaque qui, selon son fabricant, constitue le premier cœur artificiel assurant une totale autonomie à celui qui en est doté. « Il s'agit d'une étape essentielle, peut-être décisive, dans la déjà longue histoire du cœur artificiel », note le professeur Jean Carpentier (Hôpital européen Georges-Pompidou, Paris). C'est la première fois que l'on implante chez l'homme une prothèse qui n'est pas une simple assistance à un cœur défaillant mais bien un cœur artificiel se substituant aux deux ventricules et posé de manière définitive. »

Au lendemain de l'intervention, pratiquée pendant sept heures au Jewish Hospital de Louisville, les docteurs Robert Dowling et Laman Gray ont indiqué que leur patient se « reposait confortablement ». Dénommée « Abiocor Implantable Replacement Heart » [cœur greffable de remplacement Abiocor], la prothèse est fabriquée par la société Abiocor de Danvers (Massachusetts). Constituée d'une association de titane et de plastique polyuréthane, la prothèse est actionnée par un moteur miniaturisé alimenté en énergie par une batterie interne qui permet au malade de jouir d'une complète liberté de mouvement et d'une grande autonomie. Implanté dans le thorax, le « cœur artificiel » proprement dit prend la place des deux ventricules du cœur défaillant et des quatre valves correspondant à ces deux ventricules. D'un poids d'environ 1 kilo-

gramme, il est relié à un système de pompe et à un boîtier de commande électronique placé dans l'abdomen. La batterie interne est dotée d'une autonomie de 20 à 30 minutes, durant lesquelles le malade est totalement autonome. Elle est rechargeable à distance via des impulsions électriques envoyées à travers la peau au moyen d'une petite batterie externe de la taille d'un baladeur, que l'on peut ainsi

fonctionner grâce à un compresseur externe, de la taille d'un poste de télévision, installé sur un chariot et auquel le patient était relié par des tuyaux qui traversent sa poitrine. Cette première controversée avait ouvert la voie à de nombreuses opérations. En février 1986, à l'hôpital Broussais de Paris, l'équipe du professeur Alain Carpentier implantait une prothèse de modèle « Pierce »,

taillées plus réduites, étaient débarrassées des fils extérieurs et dotées d'une batterie ayant une autonomie de cinq à six heures.

### « UNE PETITE MERVEILLE »

Il y a un an, le professeur Iradj Gandjbakh (groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière, Paris) greffait un nouveau modèle de ventricule d'assistance, de marque « Arrow », dans le cadre d'un essai européen (Le Monde du 7 juin 2000). « Les cœurs artificiels à deux ventricules, comme celui de la firme Abiocor, présentent l'intérêt d'éviter d'être tributaires du ventricule droit du cœur malade, qui fonctionne plus ou moins bien. En revanche, sur le plan de l'autonomie pour le malade, les deux types d'appareils sont équivalents », estime le professeur Gandjbakh.

Composé de matériaux étrangers à l'organisme, le cœur artificiel implanté dans le Kentucky soulève le problème, complexe, de la biocompatibilité et risque d'induire certains accidents vasculaires comme des thromboses. Le problème du bruit de cette prothèse et de ses quatre valves pourrait aussi constituer une gêne pour le malade et son entourage. Pour le professeur Carpentier, qui dirige un projet concurrent financé par la société Matra Hautes Technologies, « il s'agit d'une petite merveille qui n'a pu voir le jour qu'après plus de trente ans de recherche et les considérables investissements faits, dans ce domaine, outre-Atlantique. »

Paul Benkimoun et Jean-Yves Naud

## Deux essais cliniques en Europe et aux États-Unis

Le prototype de cœur artificiel à deux ventricules AbioCor, qui vient d'être greffé dans le Kentucky, et les appareils d'assistance ventriculaire de la firme Arrow, sont implantés dans le cadre de protocoles expérimentaux. Pour le prototype AbioCor, la Food and Drug Administration américaine a donné son accord à cinq implantations chez des patients dont la vie est menacée dans les mois à venir. L'appareil, non encore commercialisé, est facturé 100 000 dollars.

Les appareils d'assistance ventriculaire d'Arrow sont, eux, expérimentés en Europe depuis près de deux ans. Quatorze patients ont déjà participé à l'étude en Allemagne, en Autriche et en France. Cinq vivent à leur domicile, certains près de deux ans après l'intervention ; quatre, récemment opérés, sont encore en milieu hospitalier ; cinq sont décédés. Les interventions sont réalisées dans le cadre des lois sur la protection des personnes participant aux essais cliniques, qui imposent aux fabricants de fournir gratuitement l'appareil.

accrocher à la ceinture. L'appareil est programmé pour que la fréquence des pulsations cardiaques puisse, si nécessaire, monter jusqu'à 110 par minute.

La première prothèse présentée comme un cœur artificiel avait été posée le 2 décembre 1982 au centre médical de Salt Lake City par l'équipe du docteur William C. de Vries. Il s'agissait alors d'un modèle dénommé « Jarvik-7 » (du nom de

fonctionnant sur le même principe que le « Jarvik », avec deux ventricules reliés à une source d'énergie et à une pompe externes. Le « Novacor » se distingue ensuite par une conception différente, celle d'un appareil d'assistance ventriculaire ne comportant qu'un seul ventricule, dans l'attente d'une greffe cardiaque. Autorisées en 1990 par l'administration, les nouvelles prothèses cardiaques, de

## « Algérienne de France », Nora se bat depuis douze ans pour être naturalisée

ELLE A BEAU prier la Sainte Vierge « tous les jours », Nora Bouchena attend toujours sa carte d'identité. Voilà douze ans que cette femme énergique de quarante-neuf ans a demandé sa réintégration dans la nationalité française. Née en 1952 à Alès (Gard) de parents algériens, n'ayant jamais quitté le territoire national depuis, elle est, dit-elle, toujours considérée comme « une Arabe » par les services de la préfecture. M<sup>me</sup> Bouchena connaît ainsi le sort incertain de ces « Algériens de France », redevenus algériens sur le sol français à la fin de la guerre, en 1962, et qui ont tant de mal à faire reconnaître leur histoire singulière.

Nora a grandi dans le Midi, sans se poser de question sur sa nationalité. Son père, mineur, a souvent raconté sa fierté d'avoir servi dans l'armée française pendant la seconde guerre mondiale. « Il a même été déporté en Allemagne, car on l'a pris pour un juif ! », se souvient cette Marseillaise. Quand l'Algérie obtient son indépendance, en 1962, et que ses ressortissants perdent la nationalité française, Nora a dix ans. « A l'adolescence, mon père me disait toujours d'aller faire faire ma carte d'identité, mais je pensais que j'avais le temps. J'ai fait une

bêtise », raconte-t-elle aujourd'hui. Ses dix frères et sœurs n'ont pas eu cette négligence et sont tous devenus français sans difficultés.

En 1988, elle quitte son mari et une vie de couple trop dure. Et ouvre enfin les yeux sur sa situation administrative. Se retrouvant seule avec le dernier de ses quatre enfants, elle cherche du travail, décide de passer son permis poids lourds – « J'ai toujours rêvé d'être routière » –, mais, à la remise des résultats de l'examen, il lui faut produire des papiers d'identité dont elle est dépourvue. « Je n'avais jamais eu besoin de carte d'identité. Pour moi, j'étais française », justifie-t-elle. Elle dépose alors une première demande de réintégration dans la nationalité française, puis une deuxième en 1994. La dernière remonte à 1997. Les fins de non-recevoir de la direction de la population et des migrations du ministère de l'emploi et de la solidarité se succèdent avec la même antienne – le « caractère incomplet de [son] insertion professionnelle » – pour justifier les refus.

La loi du 16 mars 1998 sur la nationalité exige des candidats une résidence habituelle d'au moins cinq ans, un casier judiciaire vierge et la « justification d'une bonne assimilation à la

communauté française ». Autant de conditions remplies par M<sup>me</sup> Bouchena. Cette Marseillaise n'a jamais quitté la France et y travaille depuis 1981 : emplois divers dans la restauration, des cabinets médicaux, une auto-école, une maison de retraite et même un contrat emploi-solidarité dans la police municipale ! « Ce dossier n'avance pas pour des raisons inexplicables », s'emporte son avocat, Olivier Kuhn-Massot.

« Pour [son] fils », M<sup>me</sup> Bouchena s'est battue : lettre au président de la République, courrier au médiateur, soutien de la mairie... Mais rien n'y a fait. Le dernier courrier de la préfecture lui demande de patienter... jusqu'au premier trimestre 2002, période à laquelle « la décision est susceptible d'intervenir ». Mais Nora Bouchena est lasse d'attendre. « Dans ma vie, j'ai souffert. Je ne comprends pas pourquoi on me bloque. J'en peux plus et j'en suis à la dépression », assure cette femme. Elle voudrait juste pouvoir profiter des vacances pour aller rendre visite à son fils aîné, installé à la Réunion. Sans en être empêchée à nouveau par la police aux frontières.

Sylvia Zappi

## L'Union des associations familiales refuse d'intégrer les parents homosexuels

L'UNION nationale des associations familiales (UNAF) n'intégrera pas dans ses rangs les parents homosexuels. Les quarante membres du conseil d'administration de cette association, qui regroupe la quasi-totalité du mouvement familial français, ont majoritairement rejeté, vendredi 29 juin, la demande d'agrément déposée en novembre 2000 par l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL). Pour cette dernière, l'enjeu était de taille : obtenir la reconnaissance officielle des familles homoparentales en faisant porter leur voix par l'UNAF, interlocuteur privilégié de l'Etat sur tous les sujets liés à la famille.

L'APGL, qui compte environ mille adhérents, est-elle une association familiale ? L'article premier du code de l'action sociale et de la famille définit une association familiale comme regroupant « des familles constituées par le mariage et la filiation légitime ou adoptive », « des couples mariés sans enfant » et « toutes personnes physiques ayant charge légale d'enfants par filiation ou adoption ». Selon cette définition, reconnaît l'UNAF dans un communiqué du 2 juillet, « une association regroupant essentiellement des parents au sens biologique

ou/et juridique, quand bien même ceux-ci seraient homosexuels, peut adhérer à l'UNAF et ce, au même titre que les associations de familles monoparentales ».

Pourtant, conclut le communiqué de l'UNAF à l'issue d'une étonnante volte-face, l'APGL « ne peut entrer dans les critères définis par la loi pour obtenir le caractère d'associations familiales ». Pourquoi ? Parce que l'APGL « demande la reconnaissance du couple homosexuel en tant que parents alors même qu'un seul des membres de ce couple peut faire état biologique ou juridiquement du statut de parent ». Et parce que l'association regroupe aussi les futurs parents gays et lesbiens « alors même qu'aucun texte ne permet l'adoption par un couple homosexuel et que le droit aux procréations médicalement assistées ne leur est pas ouvert de par la volonté du législateur ».

« Siderée et déçue », Martine Gross, la coprésidente de l'APGL, elle-même mère de deux enfants adoptés, cherche à comprendre. « Il faudra que nous rencontrions le président de l'UNAF, Hubert Brin, pour qu'il nous explique... La commission d'agrément et d'arbitrage de l'UNAF, qui donne son avis au conseil d'administration, nous avait

assuré que notre dossier tenait techniquement la route. » Les arguments utilisés pour rejeter la demande d'adhésion de l'APGL sont, à ses yeux, « particulièrement spécieux » : « Nous n'avons jamais demandé la reconnaissance des couples en tant que tels mais juste des parents homosexuels. D'autre part, d'autres associations membres de l'UNAF regroupent de futurs parents, comme Enfance et familles d'adoption. Enfin, on peut être homosexuel et devenir parent tout à fait légalement : c'est le cas lorsqu'un gay et une lesbienne sont coparents. »

### « L'ALTÉRITÉ DES SEXES »

Derrière le raisonnement juridique plutôt subtil du communiqué se cache un vrai débat politique. L'éventualité d'une adhésion de l'APGL agite l'UNAF depuis des mois, inquiétant tout particulièrement les associations proches de l'Église catholique comme Familles de France, les Associations familiales catholiques ou Familles rurales. Tout en insistant sur les fondements juridiques de la décision prise par le conseil d'administration qu'il préside, Hubert Brin insiste sur le fait que « ce n'est pas à l'UNAF de reconnaître l'homoparentalité en premier lieu » :

« C'est aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités. Ensuite, nous en tirerons les conséquences. Pour la grande majorité des associations membres de l'UNAF, un enfant a besoin d'une mère, d'un père, et d'être confronté à l'altérité des sexes. » L'UNAF, rappelle-t-il, s'est toujours prononcée contre l'adoption ou l'accès à la procréation médicalement assistée pour les homosexuels (le)s. Le pacs n'avait pas davantage eu ses faveurs.

La fin de non-recevoir opposée à l'APGL place néanmoins l'UNAF, association loi 1901 créée par une ordonnance de 1945 (reprise par une loi de 1956, modifiée en 1975) et financée intégralement par l'Etat, dans une situation délicate. Ségolène Royal, la ministre déléguée de la famille et de l'enfance, écrivait le 20 avril à Hubert Brin que « rien ne paraît en droit faire obstacle » à ce que l'APGL devienne membre actif de l'UNAF. A l'annonce du refus, Ségolène Royal s'est contentée de « prendre acte de la décision de l'UNAF ». « Elle réfléchit aux suites à donner dans le cadre des procédures existantes », a-t-elle fait dire par son service de presse.

Pascal Krémer

Mieux que des soldes ou des remises  
**LES MEILLEURS PRIX**  
**MEDAILLE D'OR**  
de la distribution Label NF  
**DETAILLANT - GROSSISTE**  
VEND AUX PARTICULIERS  
TOUTES LES GRANDES MARQUES

RECOMMANDÉ PAR  
PARIS PAS CHER

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible  
fixes ou relevables - toutes dimensions.

**CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC...**  
Cuir - Tissus - Alcantara  
**5500 m2 d'exposition**  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**  
• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19ème - M° Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13ème - M° Place d'Italie  
**01.42.08.71.00 - 7 j/7**

**Éthique**  
des pratiques  
sociales et  
**déontologie**  
des travailleurs  
sociaux

Rapport du Conseil  
supérieur du travail social

Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP

Éditions  
ENSP  
École nationale de la santé publique  
CS 74312 - 35043 Rennes cedex  
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84  
editions@ensp.fr - http://editions.ensp.fr

# Le tourisme de masse du Languedoc-Roussillon génère peu de recettes

Malgré une fréquentation record sur un littoral suréquipé, la région ne parvient pas à dégager des ressources pour son développement. Elle espère trouver un nouveau souffle en attirant une clientèle plus aisée vers les sites de l'arrière-pays

## MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Une légère odeur de crème solaire flotte dans les rues de Palavas-les-Flots. Sur la plage, les corps bronzés en ce début d'été caniculaire. Ce n'est pas encore la foule. Les commerçants du front de mer s'en plaignent. « Ils vont tous arriver la semaine prochaine, quand les gamins seront en vacances », prédit un marchand de glaces. Alors ce sera la ruée et la ville bourdonnera jusqu'aux premiers orages d'août : rues embouteillées, plages bondées, supermarchés pris d'assaut. La population de Palavas-les-Flots passera de 5 460 à 60 000 habitants. Les effectifs du personnel communal croîtront de 150 recrues temporaires. La station de pompage démesurée entrera enfin en action.

Il y a quarante ans, le littoral languedocien était quasiment sauvage et infesté de moustiques. En 1963, l'Etat confie à Pierre Racine, alors directeur de l'ENA, l'animation d'une mission pour urbaniser la côte et organiser une industrie touristique de masse avec trois objectifs : développer la région en créant des emplois ; permettre aux classes populaires de devenir propriétaires au bord de la Méditerranée ; lutter contre la concurrence du tourisme espagnol, alors que la Côte d'Azur arrive à saturation.

La région, démoustiquée, assainie, se couvre de routes. La Grande-Motte, Cap-d'Agde, Port-Leucate, Port-Barcarès sortent de terre. On ne pense pas encore à l'intégration des stations dans le paysage. « En trente ans, le littoral a connu davantage de bouleversements qu'en deux mille », écrit André Soulier, délégué régional au tourisme, dans un ouvrage collectif *L'Avenir du tourisme régional* (Editions Causse).

Aujourd'hui, le littoral connaît l'été une fréquentation record, mais la région reste pauvre, avec l'un des plus forts taux de chômage de France et le plus faible PIB par habitant. Le Languedoc-Roussillon pâtit aussi de la faiblesse de son industrie, après la fermeture des usines textiles et des mines. Comme toutes les régions méditer-



ranéennes, elle attire une population modeste, voire marginale, qui espère vivre mieux au soleil, gonflant les statistiques du chômage.

Dans ce contexte, l'apport du tourisme est difficile à mesurer et sujet à polémiques. Selon la déléguée régionale au tourisme (la représentation du ministère en région), il contribue à hauteur de 3,8 % à 5 % au PIB régional. Les visiteurs dépensent chaque année 34 milliards de francs en Languedoc-Roussillon, d'après une enquête du Comité régional du tourisme (CRT). Enfin, l'Insee comptabilise 5,5 % à 7,5 % d'emplois directs ou induits liés au tourisme dans la région (en 1998). Pour une part importante, il s'agit d'emplois saisonniers, précaires et mal payés. Contrepartie de cette fréquentation, des actions de restauration du cordon littoral et des lagunes, menacés par l'érosion, mobilisent des crédits de la région et de l'Etat et d'autres dépenses (assainissement, entretien des routes, sécurité...) n'ont jamais été chiffrées.

L'activité serait-elle déficitaire ? En tout cas, chacun convient que le tourisme languedocien, malgré son succès, doit évoluer pour géné-

rer de nouvelles recettes. Il s'agit même d'une question de survie, selon certains observateurs. Les plages subissent la concurrence de nouvelles destinations à prix cassés : Maroc, Tunisie, Espagne. Et

les touristes en Languedoc, s'ils sont nombreux, dépensent peu. Ces vacanciers, en majorité des Français, viennent en famille et restent longtemps, profitant surtout du soleil et de la baignade, activités gratuites. 60 % viennent en juillet et en août. Ces touristes, très fidèles, logent dans de petits appartements loués entre 3 000 et 5 000 francs la semaine pour toute la famille, ou en camping. Et ils préfèrent la restauration rapide.

« Notre tourisme a vieilli », résume Jean-François Savy, secrétaire général aux affaires régionales à la préfecture de région. Certains préconisent un remède radical : la démolition-reconstruction des stations, comme dans les banlieues.

« Une idée de pseudo-intellectuels qui n'ont rien compris au tourisme », selon le président (DL) du conseil régional, Jacques Blanc : la région et l'Etat investissent dans un programme de requalification des stations, à doses homéopathiques. Les studios-cabines - 15 mètres carrés mal équipés - trouvent de plus en plus difficilement preneurs. La clientèle aisée que le Languedoc veut attr-

aper, en particulier hors saison, réclame plus de confort. Pour l'heure, ce sont les maires, les directeurs d'office du tourisme, les commerçants qui tentent d'« épaissir » le littoral, selon l'expression de Dominique Du-

peyroux, directeur des Gîtes de France dans l'Hérault. « Il faut faire comme les Bretons, qui savent occuper les jours de pluie et vous vendre le ciré en plus. » Le nouvel eldorado de la région, c'est l'arrière-pays. Il regorge de sites exceptionnels (canal du Midi, pont du Gard, Saint-Guilhem-le-

Désert, gorges du Tarn, châteaux cathares, cirque de Navacelles...), très appréciés par une clientèle plus jeune, plus mobile, plus aisée. « Nous ne sommes pas sortis de l'économie du papier gras, mais l'authenticité du Languedoc est un réservoir de développement », selon M. Dupeyroux.

La saison 2001 s'annonce excellente pour les Gîtes de France. Les hébergements manquent. Mais ce tourisme n'est pas fait pour la masse. « L'aimant restera toujours la mer. Ajouter un intérêt pittoresque et culturel est un atout supplémentaire, pas une alternative », affirme Jean-Pierre Dufau, président de la commission littoral au Conseil national d'aménagement et de développement durable du territoire. Le gouvernement devrait annoncer, le 9 juillet, des mesures dédiées à la rénovation du littoral, dont certaines stations du Languedoc-Roussillon. Quelque quarante ans après le lancement de la mission Racine, une nouvelle mission doit être dépêchée en Languedoc-Roussillon pour tenter de donner une deuxième jeunesse à la côte.

Gaëlle Dupont

## 14 millions de visiteurs chaque année

### ● Indicateurs économiques.

A la fin de l'an 2000, 13 % de la population active du Languedoc-Roussillon étaient au chômage. La baisse du taux de chômage a été plus forte dans la région qu'au niveau national, mais la région garde le deuxième plus fort taux de chômage de France (après le Nord-Pas-de-Calais). Son PIB par habitant (108 142 francs) était le plus faible de France en 1998. Le revenu disponible brut par habitant en 1996 (87 573 francs) situait la région au 18<sup>e</sup> rang français. 43 % de ce revenu proviennent des prestations sociales et des retraites (contre une moyenne de 36 % en France). Plus de 6 % de la population régionale touche le RMI, soit le double de la moyenne nationale. La population a augmenté de 1 % en 1999, soit quasiment le double du rythme national. La région compte 2,3 millions d'habitants.

● Capacités d'accueil. Deux millions de lits touristiques placent le Languedoc-Roussillon au 4<sup>e</sup> rang des régions françaises

pour la capacité d'accueil touristique (derrière Ile-de-France, PACA et Rhône-Alpes).

Elle est également quatrième pour le nombre de nuitées commercialisées (112 millions, dont 60 % en juillet et en août).

● Fréquentation. 14,2 millions de touristes, dont les deux tiers de Français, fréquentent la région chaque année. De 900 000 à 1,3 million de vacanciers sont présents chaque jour entre le 14 juillet et le 15 août. 35 % des touristes en Languedoc-Roussillon sont originaires des régions voisines (Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, PACA). 10 % viennent de la région elle-même. 75 % des lits touristiques sont des résidences secondaires. Le Languedoc-Roussillon occupe le 1<sup>er</sup> rang national pour l'hôtellerie de plein air, qui représente les deux tiers de l'accueil commercialisé. 51,2 % des vacanciers séjournent sur le littoral, 34,1 % dans l'arrière-pays et 14,7 % dans la « zone de passage » vers l'Espagne.

## Les municipalités de Paris et de Lyon vont appliquer les 35 heures

LES 40 000 EMPLOYÉS de la Ville de Paris vont bénéficier des 35 heures. Après cinq semaines de négociations, quatre syndicats (CFDT, CFTC, UNSA et UCP) ont signé, mardi 3 juillet, un protocole d'accord qui sera discuté au Conseil de Paris les 9 et 10 juillet et entrera en application le 1<sup>er</sup> janvier 2002 : il prévoit entre 19 et 22 jours de congés annuels supplémentaires et 6 % de créations d'emplois sur trois ans, dont mille dès janvier 2002.

La municipalité de Lyon a signé, lundi 2 juillet, un accord-cadre similaire avec les sept syndicats représentés à la ville pour les 7 900 fonctionnaires municipaux. Il prévoit la création de 80 nouveaux emplois et 5 formules différentes d'horaires en fonction des besoins des services, et la mise en place d'un compte épargne-temps.

# MERCI A TOUS !

et rendez-vous le 1er janvier 2004...

**PARTENAIRES PRINCIPAUX**

france telecom

Disneyland PARIS

**PARTENAIRE INSTITUTIONNEL**

2000 en France

**SITES OFFICIELS**

BARCELONE VILLE DE DÉPART

MARSEILLE SITES ARRIVÉS

**PARTENAIRE OFFICIEL**

RENAULT

**FOURNISSEURS OFFICIELS**

Potel & Chabot

AOM

BERMUDES

PERFECT TECHNOLOGIES

INMARSAT

MÉTÉO CONSULT

Semar

**En attendant, revivez les grands moments de La Course du Millénaire**

LE DVD

LA VIDEO

L'ALBUM

LE RECIT

[www.therace.org](http://www.therace.org)

Photo: Gilles Martin-Begon

# Les recettes du système Sulitzer

**L**E press-book de Paul-Loup Sulitzer tient de l'album de famille et du catalogue de La Redoute. « C'est juste un outil commercial », insiste-t-il pour justifier la kyrielle de photos sur lesquelles il s'affiche, au côté de tous ceux qui peuplent les magazines *people*. Des stars hollywoodiennes de passage – Elizabeth Taylor, Jack Nicholson, Harrison Ford, Morgan Freeman ou Steven Spielberg – aux vedettes de l'Hexagone – Aznavour, Delon, Hallyday, Mireille Mathieu. Comme si un photographe était accroché à ses basques pour ne pas perdre une poignée de main ou un coudolement.

En compagnie des politiques – de droite, à l'exception de Roland Dumas –, celui qui estime se situer « au centre gauche » semble également en représentation. On le voit ainsi avec Valéry Giscard d'Estaing, Alain Madelin, Jacques Toubon, François Léotard, qui, en 1986, lui a remis la médaille de l'ordre national du Mérite en saluant « notre nouvel Alexandre Dumas », Jean-Louis Debré, qui l'a fait officier du même ordre, Philippe Douste-Blazy, qui, en 1995, lui a confié « une mission de réflexion sur les moyens d'améliorer l'exportation des biens culturels à l'étranger », ou Charles Pasqua, mis en accusation aujourd'hui dans la même affaire que lui.

Plusieurs clichés immortalisent ses rencontres avec Jacques Chirac, lequel, en 1987, lui avait remis la médaille de vermeil de la Ville de Paris avec une dédicace vraiment... amicale : « A mon ami Paul-Loup Sulitzer, en témoignage d'estime, de reconnaissance et d'amitié. » En 1988 comme en 1995, PLS avait pris part à sa campagne pour la présidentielle. Le 29 juin 1993, c'est en qualité de maire de Paris que M. Chirac a célébré le troisième mariage de Paul-Loup, devant Johnny Hallyday et Line Renaud, ses témoins. Depuis que Jacques Chirac est à l'Elysée, PLS n'aurait revu qu'une fois « l'homme chaleureux qu'on a envie d'avoir comme copain ».

Même autocélibration au siège de PLS international SA, devant lequel un chauffeur attend au volant d'une limousine noire. Tous les murs, du salon d'attente à son vaste bureau, sont tapissés de posters de l'auteur ou de jaquettes géantes de ses succès. Avec la sagesse de l'âge, PLS dit avoir compris que, outre l'amour de ses enfants, « la seule chose importante est de pouvoir se regarder dans la glace ». Pas besoin de miroir pour buter constamment sur son portrait, en costume croisé ou en polo siglé PLS : 1,70 mètre, 97 kilos, un petit homme replet de 54 ans, une icône. Le sommet de la personnalisation a été atteint en 1993 avec la publication du *Régime Sulitzer* – préfacé par le professeur Christian Cabrol, élu tibériste de Paris –, dont l'auteur semble hélas avoir oublié la recette, mais qui lui avait permis de perdre 26 kilos. Le stress a sans doute sa part dans cette rechute. Depuis son implication dans l'affaire Falcone, Paul-Loup sent le soufre et compte ses vrais amis.

Mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux, recel d'abus de confiance et trafic d'influence », il ne conteste pas avoir perçu 1,8 million de francs mais affirme tout ignorer du trafic d'armes. « Il y a vingt ans que je n'ai pas mis les pieds en Afrique, et je ne serais pas capable de dénicher un pistolet à bouchon. Dans cette histoire, je suis l'ébéniste qui livre un meuble et constate qu'il y a du pognon à prendre. Je paye une connerie... » Il dit avoir « sympathisé » avec Arcady Gaydamak, l'homme d'affaires russe, au Festival de Deauville. « Plus tard, il m'a présenté à Pierre Falcone, alors installé à la Sofremi auprès de Charles Pasqua, qui m'a dit : "J'aime bien ce que vous faites. J'aurais peut-être besoin de vous pour lancer ma concession de panneaux publicitaires en Chine, pour me présenter des gens du show-biz ou pour écrire un livre sur l'Angola." Après, quand j'ai proposé de lui rembourser son avance, il m'a répondu : "Non, mon petit, on verra ça plus tard". »



ISABELLE LEVY

**Paul-Loup a vendu des porte-clefs, des conseils et beaucoup de livres, concoctés « en équipe » avec des archivistes et un porte-plume de talent. Puis il a cédé à la tentation en acceptant les « avances » du marchand d'armes Pierre Falcone. Aujourd'hui il est mis en examen, au côté de Charles Pasqua et de Jean-Christophe Mitterrand. Les dessous d'une réussite menacée**

Avant d'en inventer, Paul-Loup a eu un vrai héros : son père, Jules, immigré juif de Roumanie, qui a fait fortune en créant l'entreprise de remorques Titan. Lorsque la guerre éclata, il s'engagea puis participa à la Résistance. Ce père vénéré, PLS l'a perdu lorsqu'il avait 10 ans, en 1956. Pour lui, la fin de la vie de château marqua le début des « années grises ». « Je n'ai pas eu d'enfance, confesse-t-il, rongé que j'étais par le chagrin et les soucis pour ma mère, trahie par les associés de mon père, assailli par les requins. » S'ajoutera bientôt la crainte d'être spolié d'un héritage qu'il ne récupérera, partiellement, qu'à 28 ans. Une longue mauvaise passe qui fera naître en lui un goût effréné pour la « revanche ».

« J'ai fait HEC, hautes études commerciales », sourit PLS, qui a abandonné le lycée Janson-de-Sailly à 16 ans. Suivent des petits boulots : assistant-porteur-de-sandwichs sur des tournages publicitaires, responsable d'équipes d'ouvriers espagnols dans une entreprise de nettoyage. Puis un départ vers Israël pour partager, six mois durant, la vie d'un kibboutz, sans vraies convictions – « Je n'oublie pas mes origines, mais je suis totalement laïque. » Revenu en France, l'adolescent se lance dans le... porte-clefs. S'appuyant sur la mode, il crée un club de collectionneurs qui établit la cote des breloques et, dans le même temps, il en fait fabriquer dont l'« homologation » est assurée par ses soins. « J'avais ainsi un quasi-monopole, et j'ai fait de l'argent. »

IL en « fera » beaucoup plus en devenant, à 21 ans, « le plus jeune PDG de France ». Son créneau : l'importation des gadgets repérés à Londres, qu'il fera bientôt confectionner en Extrême-Orient. Grâce à lui, la France gaulienne découvre le chausse-pied lumineux, le gratte-dos électrique, le « kit du séducteur » et autres « objets de communication marants et pas chers », qui se vendent comme des petits pains. Paul-Loup fait la « une » de *L'Express* et peut s'offrir un appartement, une

voiture de sport, des voyages. Mais, sentant le vent tourner, il revend sa société avant Mai 68 et le rejet de la société de consommation.

« J'avais les dents qui rayaient le parquet, mais aucun bagage », avoue-t-il. Alors, pour apprendre le métier de la finance qui le fascine, PLS intègre une holding où il s'initie à la manière de gérer des biens, de « monter » des immeubles comme une mayonnaise. Il « pige vite » : quatre mois d'apprentissage lui suffirent pour se considérer comme « un homme de terrain ». « Dès les années 1960, j'ai senti venir la mondialisation et je me suis intéressé aux échanges de

pe Scali confirme : « La première fois que je l'ai rencontré, en 1979, c'était pour un déjeuner dans son appartement, avenue Raphaël. On l'a appelé au téléphone : "Ecoute Raymond, je déjeune avec mon éditeur, je ne peux pas te parler, je te rappelle." Et, en raccrochant, il m'a glissé : "C'était Barre, je suis son conseiller." »

L'éditeur virtuel l'ayant introduit auprès du directeur de Denoël, l'idée germe alors de produire « un western financier ». Il faut une plume, le choix se porte sur Loup Durand, journaliste et écrivain, nomade et plutôt doué. L'un apporterait les idées, l'autre écrirait. « Ils se sont partagé à

**« Il y a vingt ans que je n'ai pas mis les pieds en Afrique, et je ne serais pas capable de dénicher un pistolet à bouchon. Dans cette histoire, je suis l'ébéniste qui livre un meuble et constate qu'il y a du pognon à prendre. Je paie une connerie... »**

produits et de valeurs, aux mécanismes de la spéculation. A la différence de ceux qui sortent de l'ENA mais ne rêvent pas, j'ai appris à imaginer des opportunités pour les autres. Or il y a plein de gens que le fric ça emmerde... »

C'est donc par « vocation » que PLS s'établira consultant financier, « quelqu'un qui monnaie ses connaissances et ses relations ». Même si elle a pignon sur la rue du Faubourg-Saint-Honoré, cette activité « d'influence » est au moins aussi mystérieuse que sa pratique de romancier.

Agathe Godard, potinière à *Match*, est à l'origine du fabuleux destin éditorial de Paul-Loup. « A l'époque, il était plus mince et plus drôle, portait des tuniques indiennes et les cheveux longs. J'avais raconté son histoire dans un bouquin consacré aux jeunes gagnants et je l'ai fait connaître à Philippe Scali, éditeur chez Denoël. » Philip-

500 000 francs par mois, comme un PDG, les stock-options en moins. Si je capitalisais ce que je possède, principalement mon appartement de 367 m<sup>2</sup> rue Henri-Martin, j'arriverais à 30 millions de francs. Vous trouvez que c'est de l'argent ? »

**A**u rythme d'un par an depuis vingt ans, les pavés se sont succédé : *Popov*, qui dépeint l'espionnage économique soviétique ; *Hannah*, inspiré de la biographie d'Helena Rubinstein ; *Cartel*, *Tantzor*, *Les Riches*, et plus de quinze autres, matraqués par la pub et les têtes de gondoles. Certains tirages dépassent le million, en incluant les versions poche et club. « Avec les traductions, j'ai vendu 42 millions d'exemplaires », prétend-il.

Le « petit franchouillard » a droit à des articles dans le *New York Times* et déambule sur la V<sup>e</sup> Avenue où ses romans s'empilent dans les vitrines. Enflure ? « Je ne suis pas Proust, et j'ai toujours entendu une petite voix me souffler : "Ça ne durera pas". » S'il pose en smoking, double corona au bec, dans une piscine couverte de dollars, Sulitzer vit mal le rejet des milieux littéraires – « Pour eux, je suis le gros con à cigare », soupire-t-il – et reste blessé par les « ragots ». Il dit être entré dans l'édition « par effraction ».

« Par imposture », corrigent ceux qui observent qu'« un Loup peut en cacher un autre ». En 1987, Pierre Assouline, directeur de *Lire*, relayé par Bernard Pivot dans *Apostrophes*, met à plat le système Sulitzer-Durand, sur lequel Robert Laffont a « vendu la mèche ». « Pivot, titillé par le succès de Michel Polac, a voulu faire un coup et lancer son magazine *Lire* », grince Sulitzer. A l'époque, il riposte en dévoilant dans *Match* les trente-sept membres de sa « galaxie » – en oubliant Loup Durand ! – et fanfaronne : « Je n'ai pas un nègre, j'en ai cent. » Mais ses explications sur le « travail d'équipe » et les « meilleurs documentalistes » sont pleines de contradictions. « Avec Loup Durand, nous avions une irremplaçable complicité, notre collaboration était très étroite. Et réciproque », reconnaît aujourd'hui Sulitzer, en insinuant qu'il inspirait parfois le scénario des romans signés par son alter ego.

Loup Durand, qui n'avait jamais nettement admis être « la plume », est décédé en 1995. Quant aux anciens éditeurs de Sulitzer, ils invoquent la déontologie pour répondre du bout des lèvres. Plusieurs soulignent qu'« on ne peut avoir que des relations d'argent » avec ce personnage « cassant ». Depuis la mort de Loup Durand, le système perdure, avec des tirages qui ont certes bien fondu. Le dernier roman signé Sulitzer constitue même, par son sujet, une coïncidence tellement troublante qu'elle fait évanescence. Cette fois, la réalité a rattrapé la fiction.

*Oriane, ou la Cinquième Couleur* est paru en novembre 2000 chez Stock – soit un mois avant la première convocation de Sulitzer devant la justice –, et son héroïne n'est autre qu'une juge d'instruction de la fameuse Galerie financière. *Oriane* met ainsi en scène des réseaux corses qui règnent sur les machines à sous, sur les PMU africains et alimentent les caisses de partis politiques en faisant financer l'implantation de centrales nucléaires en Birmanie par des fonds pompés sur le pétrole du Gabon. Dans ce malin mixage de plusieurs affaires, on reconnaît sans mal les protagonistes des dossiers les plus brûlants. A côté de magistrats typés, on y croise même un journaliste d'investigation du *Monde*, Edgar Pinson, dont les initiales, la moustache et certains traits de caractère évoquent un personnage existant.

Comble de l'ironie, en démontant, très réaliste, les rouages de magouilles tentaculaires, *Oriane* propose une vision aussi morale que désenchantée de la corruption galopante et de la justice à deux vitesses. En décalage radical avec la personnalité, le style et l'univers du Paul-Loup Sulitzer que nous avons rencontré.

Robert Belleret

# Washington-Moscou : dépasser la dissuasion ?

LORSQUE le fils Bush s'est installé à la Maison Blanche, précédé d'une réputation d'ultra-réactionnaire ignare en matière de relations internationales, on a annoncé de tous côtés un retour à la guerre froide. Ce n'est pas ce qui ressort de son comportement et notamment de sa première visite en Europe, où il aura surpris en s'exprimant sans notes sur les sujets les plus délicats. Du coup, on dit un peu partout qu'il n'est pas « l'unilatéraliste », l'homme qui décide sans se soucier de l'avis des autres, que laissaient prévoir ses positions sur l'effet de serre ou sur le bouclier antimissile.

A y regarder d'un peu plus près cependant, rien n'est changé quant au fond, et le *New York Times* a pu titrer : « Diplomatie à la manière Bush : des mots doux et une ligne dure ». Le président a écouté, certes, et beaucoup souri, mais il n'a tenu aucun compte de ce que lui disaient ses interlocuteurs, sauf lorsque – comme les Britanniques, les Espagnols, les Italiens et les Polonais – ils ont reconnu l'opportunité de son fameux bouclier (NMD, pour *National Missile Defense*). Leur appui n'est pas de trop, maintenant que la défection d'un élu républicain a amené une majorité démocrate au Sénat, et un adversaire déterminé du NMD, Joseph Biden, à la tête de sa commission des affaires étrangères, ce qui risque de poser problème au moment où le Congrès aura à se prononcer.

Cela dit, il ne faut pas se faire d'illusions : assez de démocrates voteront en sa faveur pour que le projet ait les plus grandes chances de passer ; jamais le pouvoir du « complexe militaro-industriel », contre lequel le président Eisenhower mettait ses compatriotes en garde en quittant la Maison Blanche, n'aura été plus assuré.

Personne ne conteste que la mise en place du bouclier contredise le traité soviéto-américain de 1972 sur l'interdiction des ABM, des missiles antibalistiques, pierre angulaire de la doctrine de la « dissuasion mutuelle assurée » (dont les initiales anglaises se lisent « mad », autrement dit « fou ») et de l'« équilibre de la terreur ». En s'interdisant de protéger leurs populations contre une frappe adverse, les deux superpuissances les offraient en quelque sorte en gage de leurs bonnes intentions. Dès 1979, Henry Kissinger reconnaissait à Bruxelles qu'il s'agissait là d'une de ces théories qui paraissent extrêmement séduisantes lorsqu'elles sont enseignées dans une université, mais perdent toute vraisemblance lorsqu'on est soi-même investi de responsabilités essentielles.

Depuis lors, la guerre froide a disparu, l'armée russe est hors d'état de se mesurer avec celle des Etats-Unis, mais aucun nouveau concept, aucun nouveau paradigme, pour employer un mot à la mode, n'est venu se substituer à la doctrine mad, dont il tombe sous le sens qu'elle ne correspond plus à aucune réalité. A quoi cela rime-t-il pour l'Amérique et la Russie de disposer chacune de milliers de missiles pointés contre l'autre ?

Loin de songer à relancer la guerre froide, George W. s'affirme déterminé à sortir de son ranch et publiquement jugé, après l'avoir « regardé dans les yeux... direct », « digne de confiance » –, ses affirmations répétées que la Russie n'est plus une ennemie des Etats-Unis et que le moment est venu de « repenser l'impensable », autrement dit, selon la formule d'un de ses assistants, d'éliminer le problème des armes nucléaires des relations russo-américaines.

Poutine a choisi de paraître enchanté, allant jusqu'à déclarer que l'on pourrait éventuellement négocier une révision du fameux traité de 1972 sur les antimissiles. Bush avait pourtant pris très fermement position en faveur de l'admission dans l'OTAN – et même, quitte à s'entendre dire à juste titre par Chris Patten, le commissaire européen aux relations extérieures,

que cela ne le regardait pas, dans l'UE – de pays ex-soviétiques comme les Républiques baltes ou l'Ukraine. Le président russe paraît avoir été sensible à l'insistance de son homologue américain sur le fait qu'il ne devait plus y avoir de « ligne rouge, plus de Yalta ni de Munich ».

Sans aller jusqu'à poser ouvertement la question de leur entrée dans l'OTAN, les Russes insistent d'ailleurs facilement ces temps-ci sur la nécessité pour eux d'avoir leur place en Europe, et rappellent qu'il y a quatre ans était signé à Paris un traité institutionnalisant les rapports entre l'organisation atlantique et leur pays. Depuis sa rencontre avec Bush, Poutine a, certes, déclaré que son gouvernement pourrait, au cas où les Etats-Unis mettraient en place unilatéralement leur bouclier antimissile, se retirer des accords de limitation des armements conclus en 1993 et remplacer les ogives simples de certains de ses fusées par des têtes multiples.

## LE CAS DE LA CHINE

Rien là de bien grave : la puissance de feu américaine est telle que le fait, pour Moscou, d'augmenter la sienne ne changerait rien au rapport des forces. Le président russe n'a d'ailleurs pas hésité à exprimer sa conviction qu'au moins pour les vingt-cinq années à venir « aucune action unilatérale américaine ne viendrait causer une atteinte substantielle à la sécurité de la Russie », ajoutant qu'il était parvenu à « un haut degré de confiance » dans ses rapports avec Bush.

On peut se demander, dans ces conditions, si la dénonciation du traité de 1972 aurait sur la prolifération des armes nucléaires les effets désastreux prédits par Jacques Chirac à Göteborg. En fait, un des éléments qui motivent les Américains – et Bill Clinton avait ouvert la voie –, c'était précisément que le traité en ques-

tion n'a pas empêché l'Inde et le Pakistan de s'en doter, et que l'on ne voit pas en quoi il pourrait dissuader tel ou tel « Etat-voyou » de suivre leur exemple. Alors que l'objet du NMD est précisément de mettre le territoire des Etats-Unis et, s'ils s'y associent, de tel ou tel de leurs alliés, à commencer par Israël, à l'abri des menaces desdits Etats-voyous.

Est-ce à dire qu'on a bien tort finalement de s'alarmer de la perspective de la création de ce bouclier ? On serait à première vue tenté de donner raison à Valéry Giscard d'Estaing, qui invite les Européens, dans un récent article de *Paris-Match*, à insister auprès des Américains pour qu'il n'y ait pas « d'engin à finalité de destruction installé au-dessus de nos têtes ». De même est-ce à juste titre qu'il attire l'attention sur le cas de la Chine, où Poutine a jugé opportun de se rendre à la veille de sa rencontre avec Bush, dont il s'est ensuite empressé de rendre compte par téléphone à Jiang Zemin.

Les actuels successeurs de Mao ont beau apparemment donner la priorité, dans leur orientation politique, à la désignation de Pékin comme capitale olympique, ils entendent toujours s'opposer à une éventuelle déclaration d'indépendance de Taïwan et ils mettent les bouchées doubles pour développer leur arsenal stratégique. En tout cas, ils ne sont sûrement pas disposés à se laisser dicter leur conduite par la Maison Blanche. Il ne faudrait pas que celle-ci se lance dans l'aventure du NMD, dont la faisabilité technique est au demeurant loin d'être prouvée, sans avoir convaincu les dirigeants chinois, après les Russes, que leur « bouclier » « n'est pas offensif ».

Mais n'est-ce pas, par définition, le cas de tous les boucliers ?

André Fontaine

## Entrée des artistes par Jacek Wozniak

Balzac



## Les vins dans l'ivresse de la spéculation

Suite de la première page

« Après la sortie d'Yquem en primeurs, mes clients m'ont appelée pour s'inquiéter de savoir si j'allais moi aussi augmenter les prix », racontait, au récent Salon Vinexpo, la propriétaire d'un petit château en premières côtes-de-bordeaux.

L'appât du gain semble être devenu l'une des motivations premières de la plupart des grands crus. Même le prestigieux sauternes Château d'Yquem n'a pu résister à la manne du millésime 2000, poussé probablement par son actionnaire LVMH. Les prix des bouteilles d'exception ont explosé depuis 1995, lorsque Robert Parker a jeté son dévolu sur la région. Cet ancien avocat américain, devenu œnologue, fait la pluie et le beau temps sur le marché mondial du vin avec son guide et sa revue, *Wine Advocate*, dont les conseils sont suivis aveuglément par les Américains, principaux acheteurs des grands vins français. A tel point qu'une expression a vu le jour : la « parkérisation » des vins.

Tous les moyens sont bons pour séduire le nouveau gourou, et faire de l'argent. Dernière tendance : le

« vin de garage ». C'est « une sorte de formule 1 du vin », explique Denis Saverot, rédacteur en chef de la *Revue du vin de France*. Exemple type : le Château de Valandraud. Vendangé sur quelques arpents de vigne d'un grand terroir de Saint-Émilion, faisant l'objet d'une élaboration rigoureuse pour une production limitée à 6 000 bouteilles, ce vin inconnu du grand public est régulièrement noté à l'égal des plus grands par Robert Parker. Le Valandraud 2000, qualifié de « chef d'œuvre » par le sommelier du site Chateaufonline.com, a atteint 1 600 francs (HT) la bouteille. Pour garder son avance, le mythique Château Cheval-Blanc, le plus coté des saint-émilion, a dû adopter des méthodes de vin de garage. D'autres crus classés « envisagent de faire à leur tour des micro-cuvées d'exception », souligne M. Saverot.

## TRANSACTIONS MONDIALES

« Nous avons commencé à changer de public », constate Philippe Capdouze, président-fondateur de FicoFi, une société qui vend aux entreprises des dégustations de grands vins – de 1 000 à 2 000 francs la soirée par personne. Le vieux lord anglais ou le milliardaire américain cèdent progressivement la place à ces nouveaux riches issus de la nouvelle économie ou sortis des décembres des anciens pays de l'Est. Fort des réseaux tissés grâce à ses dégustations, M. Capdouze, lui-même doublement diplômé de l'Institut d'œnologie de Bordeaux

et d'un troisième cycle de finance, est passé à l'étape suivante : il s'est associé à la Société générale pour lancer un fonds commun de placement à risque (FCPR) autour des grands vins. « SGAM Premier Cru », premier FCPR du genre en France, propose des parts d'une cave idéale, constituée de grandes bouteilles qui pourront être récupérées par les souscripteurs lors de la sortie du fonds dans sept ans.

M. Capdouze se défend d'alimenter la spéculation : « Nous jouons sur une double motivation : le goût pour le vin et le placement financier. » La plaquette de présentation de « SGAM Premier Cru » insiste surtout sur le deuxième aspect : le marché des grands vins, explique-t-elle, présente « de plus en plus de similitudes avec les marchés financiers : coexistence d'un marché primaire [les ventes de primeurs] et d'un marché secondaire, évolution selon des cycles, internationalisation qui permet une volatilité accrue ».

Reste à savoir si la bulle spéculative actuelle, que certains n'hésitent plus à comparer à celle d'Internet, ne risque pas de se terminer par un krach. Les grands châteaux et leurs négociants apportent paradoxalement de l'eau au moulin des projets de Bourse du vin, dont ils refusent par ailleurs farouchement la création. A Vinexpo, en juin, le Crédit agricole a présenté SpiritX-change, un site Internet de transactions mondiales de vins et spiritueux réservé aux professionnels. Euronext, la société de gestion des

Bourses de Paris, Bruxelles et Amsterdam va relancer « à l'automne » son projet de « contrat à terme sur les grands vins de Bordeaux rouges », rejeté quasi unanimement par la place bordelaise l'an dernier. Après la flambée du millésime 2000, Euronext dispose d'un argument imparable : son contrat à terme, souligne la société, permettra de « se couvrir sur la variation des prix » des grands crus.

La baronne Philippine de Rothschild, ancienne pensionnaire de la Comédie-Française reconvertie dans l'élevage du grand cru familial, le Château Mouton-Rothschild, hausse les épaules : « Les lois du vin sont immuables. Le problème, c'est qu'on ne les connaît pas... », philosophe-t-elle, paraphrasant la formule d'Edouard Bourdet sur le théâtre. « Nous n'avons pas besoin d'un organisme de régulation, s'insurge pour sa part Patrick Bernard, patron de Millésima, une société de vente par correspondance issue du négoce. Nous sommes un marché économiquement pur, avec une multitude de vendeurs et d'acheteurs. »

Mais la « multitude », celle des 12 000 petits producteurs bordelais n'a pas forcément le cœur à philosopher : elle a de plus en plus de mal à expliquer à ses clients étrangers, friands des vins moins chers du Nouveau Monde, que le bordeaux demeure avant tout, dans son écrasante majorité, « un vin à boire et à pisser ».

Pascal Galinier

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Concurrence universelle

L'EUROPE vient d'interdire une fusion de deux firmes américaines, General Electric et Honeywell. Ce veto européen à un projet américano-américain constitue une première historique. Il faut se réjouir de voir émerger l'Union comme puissance économique qui juge selon ses propres critères et ne se laisse pas dicter sa conduite malgré les très puissantes pressions américaines, y compris celles de l'administration Bush.

Aux Etats-Unis et au Canada, les autorités de la concurrence avaient approuvé cette fusion géante de 43 milliards de dollars, mais la Commission a estimé, au vu de ses seules conséquences sur le marché unique des Quinze, qu'elle « aurait gravement réduit la concurrence dans le secteur aérospatial et aurait entraîné une hausse des prix ». Les deux groupes refusant, après de longues tractations, d'amender leur projet pour satisfaire la Commission, celle-ci a interdit le mariage.

Cette satisfaction serait pourtant plus entière si cette affaire n'avait révélé les divergences d'analyse des deux côtés de l'Atlantique. Pourquoi les autorités américaines ont-elles accepté une fusion que leurs homologues européennes ont refusée ? Certains y verront une complaisance américaine vis-à-vis d'un projet qui renforce General Electric, « champion » national, dont la gestion sert de modèle dans les universités et dont le patron, Jack Welch, est devenu un mythe parmi les businessmen. Les Américains, notamment Boeing, ont

renvoyé l'argument en estimant que Bruxelles refusait son aval pour « défendre Airbus ».

La raison essentielle est que la Commission européenne et l'antitrust américain examinent les dossiers avec des regards différents. Bruxelles juge a priori en fonction des tailles acquises par les firmes sur les marchés. Ainsi, la Commission a interdit la fusion des camions Volvo et Scania parce qu'elle aurait conduit à une situation de monopole en Scandinavie. Le rapprochement GE-Honeywell aurait créé un mammoth doté d'un portefeuille d'activités très large laissant peu de place aux concurrents. Pour les Américains, le droit de la concurrence est différent : la taille n'est pas nuisible au consommateur, elle est même en principe utile, car elle génère des « effets d'échelles », c'est-à-dire qu'elle diminue les coûts, donc les prix. Les Etats-Unis n'ont rien a priori contre les monopoles, mais jugent a posteriori, après observation des abus de position de monopole.

Plus les firmes et les marchés deviennent mondiaux, plus cette divergence des autorités de la concurrence devient problématique. Elle crée une incertitude et menace de transformer les suspensions de soutien industriel détourné, en guerre ouverte commerciale et juridique. Le minimum est que ces autorités discutent entre elles et harmonisent leurs analyses. Au-delà, il est urgent de relancer les débats au sein de l'Organisation mondiale du commerce pour que naisse un droit universel de la concurrence.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron.  
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment  
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lolicton  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan  
Rédaction en chef centrale : Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre  
Rédaction en chef : Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Jossyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)  
Médiateur : Robert Solé  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Verret  
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)  
Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Eisenhower, homme d'Etat européen

« L'EUROPE N'ATTEINDRA PAS la position dominante à laquelle lui donne droit le talent, la compétence et l'intelligence des nations qui la composent tant que son territoire restera morcelé... » Tel est le principe central du discours prononcé hier à Londres non pas par un ministre du Vieux Continent, mais par le général Eisenhower, qui une fois de plus parlait en homme d'Etat. Cette affirmation, après six mois d'une tâche qui l'a mis en contact permanent avec toutes les difficultés d'une coalition entreprise dès le temps de paix, sonne comme un avertissement aux oreilles européennes. Additionnées, les forces dont dispose notre continent dépassent de beaucoup, estime le commandant suprême des forces atlantiques, celles du monde soviétique. Encore faut-il qu'elles soient conjuguées.

Or deux genres d'obstacles s'y

opposent. Les uns sont d'ordre psychologique : l'Europe conserve jalousement ses vieilles haines et ses préjugés désuets. Les autres d'ordre économique : les barrières douanières, les rivalités d'intérêts, l'enchevêtrement des accords bilatéraux, aboutissent à une véritable « monstruosité ».

Le général Eisenhower n'est certes pas le premier Américain à déplorer hautement cet état de fait. Le plan Marshall avait déjà partiellement pour but de faire disparaître ce chaos, où se perdent des forces précieuses, mais jamais encore le problème n'avait été posé avec autant de netteté. L'intérêt des Etats-Unis n'est-il pas qu'une Europe prospère et forte s'interpose entre les deux grandes puissances mondiales et facilite ainsi l'établissement d'une paix solide et durable ?

(5 juillet 1951.)

## Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# La déseurope

par Xavier Delcourt

La Communauté européenne est morte à Nice. Seul Jean-Louis Bourlanges a eu, dans ces colonnes, la lucidité de le constater sur-le-champ. Pour la deuxième fois, les quinze chefs d'Etat et de gouvernement – et le président de la Commission – ont impunément failli à leur mandat de la préparer à l'élargissement.

On peut s'en réjouir. Le déplorer. Non feindre de l'ignorer. Qu'on nous épargne le placebo de « l'avenir de l'Union », ce Lego pour hauts fonctionnaires, ou le « credo quia absurdum » (« je crois parce que c'est absurde ») d'une inconcevable « fédération d'Etats-nations », à bâcler en deux ans de tempêtes.

La Communauté est morte. Le Conseil européen l'a exécutée, dans un conclave dont les minutes ont révélé l'accablante médiocrité. Il a simultanément porté un coup fatal à l'euro, à l'édifice qu'il couronnait, à la place de l'Europe dans le monde et à sa capacité à assurer sa sécurité. On ne peut pas penser à tout ! Souverainement. Il vient de le réaffirmer de toute sa morgue à Göteborg, tout en s'effusquant d'être assiégé par la piétaille incontrôlée. Les électeurs irlandais rejettent Nice ? Changeons les électeurs. Et impunément : parce que le Conseil européen n'existe pas.

Où il existe. C'est selon. Certes, il existe dans les faits – depuis le sommet de Paris de décembre 1974 seulement –, ce rejeton spontané du

couple Giscard-Schmidt. Il existe dans les traités depuis l'Acte unique. Pour arrêter des « grandes orientations », précisa Maastricht. Dans la réalité, pour s'autoféliciter, avaliser des plannings, corriger des virgules, ou bénir le *tutti frutti* des « stratégies communes ». Pour approuver les traités, aussi. Il décide de tout, et désormais, plus souvent, de rien, sans perspective.

Mais il cesse d'exister dès qu'il lui faut répondre de ses actes. Pas de Conseil européen dans l'annuaire de la démocratie européenne. Liste rouge. Comme le Conseil de l'Union, la Cour de justice, ou la Banque centrale. Et même le Parlement, pourtant élu – mal – qui veut bien fusiller la Commission, mais refuse d'entendre parler de dissolution. Responsabilité ? Pas d'abonnement. La Communauté a été exécutée à la table des dieux, lors d'un banquet d'Odins irresponsables. L'Europe est donc désormais le vide sidéral d'un destin. Ou peut-être d'une « gouvernance », allez savoir !

Déliation du pouvoir et de la responsabilité : énorme régression démocratique. Pourquoi faudrait-il être responsable là-bas, puisque l'on est déjà légitime ici, s'en va répétant le ministre français des affaires étrangères. Affaire étrangère, l'Europe ? Et l'euro, une devise étrangère ? Le pacte de stabilité, un diktat des Odins d'Amsterdam ? Les directives de libéralisation des services ou des marchés publics, des

réparations imposées par l'ennemi héréditaire ? Les accords de l'Uruguay Round, et leur suite, plus discrète, des aéroliques tombés de l'espace sur le comité de l'article 113 ou 133 ? L'état-major de l'Union, son comité politique et de sécurité, sa force de réaction rapide, des mercenaires apatrides ?

L'action politique, là-bas, son théâtre d'ombres, ici. Ou plutôt, là-bas les engagements irréversi-

Morte, donc, la Communauté. Et après ? Après, nous y sommes déjà : l'Europe impuissance de la « coordination ouverte ». L'Europe hypermarché, ses Caddie et le serpent de mer de ses réformes structurelles. L'Europe des groupes de pression, ses cadeaux fractionnés en petits paquets. L'Europe du cœur aussi, dont personne, bien entendu, n'a le monopole. Avec le diaporama de ses politiques « actives » de l'em-

## Morte, la Communauté. Et après ?

### Après, nous y sommes déjà :

### l'Europe impuissance de la « coordination ouverte ».

### L'Europe hypermarché et le serpent de mer de ses réformes structurelles

bles, le rétrécissement des marges, le garrotage mutuel des volontés, et ici les gesticulations abouliques et les grimaces désolées. Cul par-dessus tête.

Depuis décembre 1991 – l'avenir, « reliquat » de Maastricht – l'Europe politique s'est construite à l'envers, par paralysie réciproque. Comme l'économie de l'Europe monétaire, d'ailleurs, qui affuble du doux sobriquet de « policy-mix » son concours de serrage des robinets. Un cas d'école.

ploi, de sa flexisécurité à la carte, ou, comme on le dit à rebours, de son « modèle social ». L'Europe humanitaire, ses milliards d'euros dispensés dans les boîtes noires d'ONG autoproclamées « société civile organisée », pour se faire aimer ailleurs, faute de pouvoir agir. L'Europe du blanchiment, avec ses paradis fiscaux intérieurs, terrain de jeu pour la criminalité mondiale. Et bientôt l'Europe élargie à l'aveuglette, à tombeaux ouverts, qui ne disposera plus que du choix

des mots. Non de celui de son avenir, parce que la Communauté aura été mise à mort par l'Union. Avec ses acquis.

Car cette Europe-là sonne aussi le glas des solidarités. Il faut toute la feinte naïveté des gouvernants français ou espagnols pour faire espérer que les prébendes aux agriculteurs, les transferts aux régions pauvres, survivront au ressac communautaire. Rendez-vous dès la fin de 2002.

Ce gâchis vaut bien un coup de sang. Parce qu'il est immense, historique. Et souvent délibéré. L'acquis communautaire ne figure pas dans les 80 000 pages de plomberie juridique dont la pose conforme est aujourd'hui la condition exorbitante des nouvelles adhésions. Il résidait ailleurs. Dans une manière de penser, d'inventer, pas à pas, un intérêt général transnational. Dans le lent apprentissage des raisons étonnantes de l'autre, même fragile, de leurs reliefs, du profit commun à les explorer, les prendre en compte, en renversant ensemble les frontières de sa propre évidence. Dans une façon de se déprendre de ses croyances pour vivre en paix, mieux, plus intelligents, sur un espace plus vaste et plus intéressant. Cela s'est fait ; construit. En oubliant de le dire, il est vrai, faute de savoir où on allait. Les cadres politiques de l'Etat-nation se déliaient sans fracas – mais, du coup, non sans soubresauts désorientés – et, avec eux, ceux des institutions haineuses et mortifères de la

mémoire de clan, des savoirs patriotes.

C'était cela, l'acquis communautaire. C'était déjà beaucoup, et souvent cher payé en risques consentis tout de même, comme cet euro aujourd'hui dévalué par impéritie. Il suffisait de poursuivre, d'achever dans le bon sens : celui où les forces confluent. Vers une Communauté fédérale pour la zone euro, bien sûr, avec tous les cercles concentriques que l'on veut. Comment, sinon, ose-t-on parler de Constitution ? Une Communauté où la France deviendrait quelque chose comme la Californie, l'Allemagne, le Texas, Bruxelles, une sorte de Washington. Soit. Mais où nous, citoyens européens, serions dotés d'un gouvernement responsable. C'est-à-dire révocable, enfin ! D'une démocratie.

Il faut tourner la page. La Communauté est morte, assassinée par raisons d'Etats. Reste le socle de l'Union douanière, où, sur les décombres de la démocratie promise, s'élèvent désormais des bastions intergouvernementaux verrouillant l'horizon. La déseurope, en somme.

**Xavier Delcourt** est professeur au Centre universitaire d'enseignement du journalisme de l'université Robert-Schuman de Strasbourg (CUEJ), directeur du DESS d'euro-journalisme.

► www.lemonde.fr/ue

# Sida : les Nations unies nous déçoivent

par Bertrand Audoin et Eric Fleutelot

DU 25 au 27 juin s'est tenue à New York une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies sur la lutte contre le sida. Après plusieurs mois de préparation et des jours de débats acharnés entre pays, les nations du monde apparaissent surtout désunies.

Alors que tous les acteurs de la lutte contre le sida espéraient que cette réunion permettrait de mobiliser toute la communauté internationale contre le sida et en faveur des soins pour tous les malades sur la planète, il ressort surtout de cette réunion onusienne plusieurs désaccords majeurs et quelques approches détestables.

Nous projetant entre cinq à dix ans en arrière, certains pays et organisations estiment à nouveau qu'il faut opter pour une politique de prévention ! Et qu'il faut faire l'impasse sur l'accès aux soins et aux traitements antirétroviraux, ces médicaments qui ont permis pourtant de réduire fortement la mortalité dans les pays où ils sont disponibles, comme la France ou le Brésil. Il s'agit là d'une hérésie scandaleuse. Non seulement il s'agirait, ni plus ni moins, de dire aux malades des pays du Sud que leurs vies importent peu et que nous n'avons plus d'aide à leur apporter. Il s'agit aussi d'une profonde méconnaissance de la lutte contre le sida.

Nous savons tous que l'objectif de la prévention est de modifier les comportements face aux risques de transmission afin d'éviter le plus possible de nouvelles contamina-

tions. Pour cela, chaque individu doit pouvoir connaître son statut sérologique vis-à-vis du VIH. Or, se faire dépister, c'est prendre un bien grand risque, notamment de discrimination ou de stigmatisation.

C'est pour cela qu'il est nécessaire de mettre à disposition des populations des centres de dépistage où l'anonymat et la confidentialité seront respectés. Il faut aussi que les personnes dépistées positives puissent bénéficier d'un accès aux soins. Pourquoi en savoir plus sur

## L'obligation de consensus de cette organisation autorise à légitimer, au nom du respect des cultures de chacun, la haine de l'autre, de celui qui est différent

sa santé si cela ne permet pas de mieux la prendre en charge ? La mise à disposition d'équipes de prise en charge et de traitements permet donc d'inciter les individus à se faire dépister et à changer leurs comportements.

Les frontières prétendument établies entre la prévention et la prise en charge relèvent d'une ineptie de technocrate raciste (à l'image du directeur d'USAID, qui pense que les Africains ne pourront pas prendre les traitements antisida car ils ne savent pas lire l'heure !). La réunion de New York n'aura pas permis d'instituer une lutte contre le sida qui serait un continuum d'ac-

tions socio-sanitaires. Elle a, au contraire, rendu possible l'expression de positions rétrogrades et criminelles en matière de santé publique.

Tout aussi rétrogrades furent les positions d'un groupe de pays, principalement les pays islamiques, auxquels se sont joints le Saint-Siège et la Chine. Pour les délégations de ces pays, la lutte contre le sida doit passer avant tout par un combat contre les groupes vulnérables et contre les porteurs du VIH ! Ce dis-

contraire, l'obligation de consensus de cette organisation autorise à légitimer, au nom du respect des cultures de chacun, la haine de l'autre, de celui qui est différent.

Dans tous les pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est et du Sud, d'Océanie et du Pacifique, d'Europe centrale et de l'Est, des milliers d'associations ou d'ONG mènent de plus en plus au grand jour un combat quotidien et acharné contre le sida. Elles engagent un nombre croissant de personnes médicales et de personnes touchées par la maladie. Elles développent des actions innovantes et efficaces de prévention et de prise en charge médicale et sociale des malades du sida.

Face à elles, la réponse des Nations unies est toute symbolique : un programme commun, Onusida, sans budget en propre, avec une approche bureaucratique d'un autre âge, une centralisation excessive et peu de foi dans l'approche communautaire, qui démontre pourtant chaque jour son efficacité. Plus scandaleux encore, révélateur de l'hypocrisie de tout le système des Nations unies, Onusida, qui appelle haut et fort la communauté internationale à un accès aux traitements généralisés, ne prévoit même pas pour ses salariés et volontaires malades du sida un accès systématique et abordable aux antirétroviraux, rejoignant en cela la plupart des organisations internationales.

Enfin, la réunion de New York devait permettre une action sans

précédent : une mobilisation financière extraordinaire ! Pourtant, l'estimation la plus optimiste révèle une contribution totale et non renouvelable de près de 2 milliards de dollars alors que l'ONU estime à 7 à 10 milliards de dollars par an les sommes nécessaires pour financer des programmes globaux de prévention et d'accès aux soins ! Il faut regarder les choses en face : de ce point de vue, c'est un échec grave. D'autant que personne ne sait encore comment seront dépensés les milliards mobilisés, car les Nations unies hésitent fortement sur le statut du fonds ainsi créé et sur sa gestion. De plus, le fonds ne serait pas réservé à la seule lutte contre le sida, mais consacré aussi à la lutte contre la tuberculose et la malaria !

Rien de tout cela n'est supportable. L'épidémie de sida frappe cha-

que jour des hommes, des femmes et des enfants. Chacun d'entre eux n'exige pas une ingénierie thérapeutique mais simplement l'accès aux médicaments ! Les dirigeants des nations de ce monde avaient espéré que la réunion des Nations unies sur le sida permettrait de prouver leur engagement dans la lutte contre l'épidémie. Aujourd'hui, pour 36 millions de personnes porteuses du VIH sur notre planète, l'espoir semble s'éloigner. Les responsabilités devront bien un jour ou l'autre être établies.

**Bertrand Audoin et Eric Fleutelot** sont respectivement directeur exécutif et responsable des financements internationaux d'Ensemble contre le sida.

► www.lemonde.fr/sida

## AU COURRIER DU « MONDE »

### FAYÇAL HUSSEINI

La nécrologie de Fayçal Hussein (*Le Monde* du 2 juin) contient le chiffre inexact de deux cent cinquante Palestiniens tués à Deir Yassin en avril 1998. L'université palestinienne de Bir Zeit a publié en 1987 une enquête d'histoire arabe établissant le nombre des victimes à cent sept et non à deux cent cinquante-quatre, comme l'avait déclaré le Haut Comité arabe de Jérusalem en 1948.

Ces éléments sont résumés en français en 1998 par Henry Lau-

rens, dans son ouvrage *Le Retour des exilés* (Bouquins / Robert Laffont, p. 665).

S'agissant de Fayçal Hussein, qualifié à juste titre d'homme de paix, vos lecteurs peuvent être intéressés de savoir qu'il savait parler l'hébreu et ne manquait pas de s'adresser à l'opinion publique israélienne dans sa propre langue. Ce sont de telles choses qui font la différence entre les hommes d'Etat, capables d'infléchir le cours de l'Histoire, et ceux qui ne font qu'épouser le courant.

**Philippe Boukara Bagnolet** (Seine-Saint-Denis)

## JEU-CONCOURS

Comment jouer ? Un événement de l'actualité se cache derrière le dessin énigmatique de la dernière page : retrouvez l'événement dans cette édition et répondez à la question du bulletin-réponse ci-contre.

Comment gagner ? Remplissez ce bulletin et envoyez-le à l'adresse indiquée avant le 16 juillet à minuit. 21 gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Un nouveau dessin énigmatique vous attend dès demain !

LA LISTE DES GAGNANTS ET LES SOLUTIONS SERONT PUBLIÉES LE VENDREDI 20 JUILLET DANS LE MONDE DATÉ SAMEDI 21

\* à valoir sur un voyage ou un vol sec

Jeu-concours sans obligation d'achat, le règlement est disponible gratuitement sur demande écrite à : M<sup>e</sup> Darricau Pecastaing, 4 place Constantin-Pecqueur 75018 Paris



DU 30 JUIN (DATÉ 1<sup>er</sup>-2 JUILLET) AU 13 JUILLET (DATÉ 14)

## GAGNEZ CHAQUE JOUR

### 1 BON D'ACHAT DE 5 000 F

### ET 20 BONS D'ACHAT DE 1 000 F

VALIDABLES 1 AN CHEZ VOYAGEURS DU MONDE\* [www.vdm.com](http://www.vdm.com)



Bulletin-réponse du daté 5/07/01

Quel objet se cache derrière le dessin énigmatique du jour ?  
(Le nombre de cases correspond au nombre exact de lettres du mot à trouver)

--	--	--

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE	
SIGNATURE*	ABONNÉ <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

A compléter en totalité et à renvoyer collé sur dos carte postale uniquement, avant le 16/07 minuit à :

Jeu-concours *Le Monde*  
BP 540 / 75135 Paris Cedex 18

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.  
\*Signature des parents pour les mineurs.

## DISPARITIONS

## Halina Czerny-Stefanska

## Une interprète de Chopin

LA PIANISTE POLONAISE Halina Czerny-Stefanska est morte, dimanche 1<sup>er</sup> juillet, à Cracovie. Elle était âgée de soixante-dix-huit ans.

Née dans la même ville, le 31 décembre 1922, Halina Czerny-Stefanska étudia d'abord avec son père, qui l'envoya ensuite travailler à l'École normale de musique de Paris, sous la direction d'Alfred Cortot. Reentrée en Pologne, elle devient l'élève de Josef Turczinski à Varsovie, puis de Zbigniew Drzewiecki à Cracovie. En 1949, elle partage le premier prix du concours Chopin avec la pianiste soviétique Bella Davidovitch et reçoit le prix spécial de la meilleure interprétation des mazurkas. Cette année-là, ce sont trois femmes qui remportent cette prestigieuse compétition, puisque la Polonaise Barbara Hesse Bukowska remporte la médaille de bronze.

Sa carrière devait conduire Halina Czerny-Stefanska dans de nombreux pays, même si la situation politique dans son pays, gouverné par les communistes, devait ralen-

tir ses activités à l'étranger. Au moins ses disques auront-ils voyagé, notamment ceux qu'elle a enregistrés pour la grande édition nationale de l'œuvre intégrale de Frédéric Chopin, publiée dès la fin des années 1960 en Pologne, puis en France, chez Erato quelques années plus tard, et à laquelle participèrent les artistes polonais les plus en vue. Dans cette intégrale, elle joue quelques grandes polonaises.

## QUALITÉ SONORE

Coup de théâtre, en 1981 : un auditeur de la BBC reconnaît son interprétation du *Premier Concerto pour piano et orchestre* de Chopin, enregistré en compagnie de Vaclav Smetacek pour la compagnie Supraphon, au milieu des années 1950, dans la célébrissime interprétation de Dinu Lipatti (1917-1951) et Ernest Ansermet, commercialisée quinze années plus tôt par EMI. L'éditeur britannique affirmait avoir retrouvé cette bande de concert suisse et Madeleine Lipatti avait authentifié le jeu de son mari. Quelques doutes s'étaient cependant déjà fait jour, car la qualité sonore de cette interprétation était trop bonne pour avoir été captée en public dans les années d'après-guerre et l'on n'entendait aucune toux, aucun des bruits de salle typiques des interprétations live. Vérifications faites, cette interprétation était bien celle d'Halina Czerny-Stefanska.

Supraphon republia donc immédiatement cet enregistrement en France, en mentionnant sur la pochette cette méprise. Une interprétation sobre, classique, à bien des égards excellente, qui ne trouvera pas un public important sous sa véritable identité ! Il semble

même qu'elle n'a pas été reprise en CD.

Halina Czerny-Stefanska avait adopté la ligne du Parti communiste dès le milieu des années 1950, ce qui n'alla pas sans éloigner d'elle une partie du public polonais. Peu après la proclamation de la loi martiale par le général Jaruzelski le 13 décembre 1981, elle donna un récital devant une assemblée de militaires et, lors d'un concert donné dans sa ville natale quelques semaines plus tard, elle fut, selon certains témoins, empêchée de jouer par le public, qui s'est mis à applaudir à tout rompre dès son entrée en scène, ne s'arrêtant que quand elle disparut dans les coulisses.

Par ailleurs professeur respecté, membre du jury des grands concours internationaux, Halina Czerny-Stefanska était mariée au pianiste Ludwik Stefanski, avec lequel elle a donné des récitals à deux pianos. Ils avaient une fille, la pianiste et claveciniste Elzbieta Stefanska-Lukowicz, avec laquelle Halina Czerny-Stefanska donna également des récitals.

Alain Lompech

## Chico O'Farrill

## Un Cubain fou de musiques noires

L'ARRANGEUR, COMPOSITEUR et chef d'orchestre cubain, Arturo « Chico » O'Farrill, est mort mercredi 27 juin 2001 des suites d'une affection intestinale. Né à La Havane le 28 octobre 1921, il allait sur ses quatre-vingts ans.

Son fils Arturo Jr, compagnon de route de la bande de Carla Bley, est désormais le chef de l'orchestre Chico O'Farrill. Sa nomination sans prix aux premiers Grammys de la musique latine, pour *Carambola* (2000), récompensant très symboliquement aussi *Heart of a Legend* (1999) et *Pure Emotion* (Milestones/Warner), l'a comblé de joie. Il était de ces musiciens élegamment gominés à qui il suffisait d'être nommé. Son authentique modestie donne un sens plein à une carrière d'arrangeur, d'orchestrateur et de compositeur (y compris dans le registre classique) qui commence aux côtés de Benny Goodman (*Undercurrent Blues*), se poursuit par l'*Afro Cuban Jazz Suite*, réalisé à la commande de Norman Granz (1950, avec Charlie Parker en soliste), et va de Count Basie à Carl Tjader en passant par Clark Terry, Dizzy Gillespie (*Manteca*), Art Farmer (*Aztec Suite*),

Mario Bauza ou Gato Barbieri. Quincy Jones, comme font les grands (on ne prête qu'aux riches), aura signé pas mal de compositions écrites par Chico O'Farrill. Lequel n'y voyait pas malice, plus heureux à la tête de troupes torrides dans les palaces de Mexico où il séjournait deux ou trois ans. Dans les derniers temps, Wynton Marsalis le convoque comme il avait su recruter Joe Henderson (1995, *Trumpet Fantasy*). Il participe également à un album de David Bowie (*Black Tie White Noise*), mais ce n'est pour lui rien d'autre que le métier, qu'il accomplira avec le même cœur pour de petits « jingles » de télévision lucratifs sur la côte Ouest. Il n'était et le disait qu'un Cubain de la bourgeoisie blanche aux études classiques, assez fou des musiques noires pour opérer personnellement un rapprochement, sans atteindre à la gloire de Machito. Peut-être parce que de naître à La Havane de père irlandais et de mère cubaine aux ascendances allemandes crée en vous une étrange complexion qui résume en silence le siècle.

Francis Marmande

## LE CARDINAL SILVIO ODDI

est mort vendredi 29 juin à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Né le 14 novembre 1910 à Morfesso, près de Plaisance (Emilie), ordonné prêtre le 21 mai 1933, il avait été consacré évêque le 27 septembre 1953. Au Vatican, il fut longtemps préfet de la congrégation du clergé, réputé pour son conservatisme et proche des traditionalistes. Silvio Oddi était l'un des derniers cardinaux créés par Paul VI lors du consistoire de 1969. Sa disparition ramène à 180 le nombre des membres du Sacré Collège, dont 132 âgés de moins de quatre-vingts ans, électeurs du pape en cas de conclave.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Anniversaires de naissance

– Strasbourg, 5 juillet 2001.

Tu es dans le monde,

## Gilbert.

A quarante-cinq ans, la vie ne fait que commencer...

De tout cœur, Fabienne.

## Mariages

## Julien AUER

a le plaisir d'annoncer le mariage de ses parents,

Catherine BLANGONNET  
et  
Gabriel AUER,

dans l'intimité, le 1<sup>er</sup> juin 2001.

## Anne LE GALL

et  
Bernard GRÉMAUD

sont très heureux de faire part du mariage de

## Gaëlle et William BELTRAN,

le samedi 7 juillet 2001, à Lathuile (Haute-Savoie).

5, avenue Pierre-Allaire,  
94340 Joinville-le-Pont.

## Décès

– Charles-Louis, André et Philippe, ses enfants,

Véronique, Jocelyne et Anne, ses belles-filles,

Pierre, Emmanuel et Michaël, ses petits-enfants,

son frère,

Liliane, sa belle-sœur,

Mireille et Nelly, ses sœurs,

Sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M<sup>e</sup> Maurice AYOUN,

avocat honoraire au barreau de Paris, commandeur de l'ordre national du Mérite, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec palme et étoile de vermeil,

survenu à Paris le 2 juillet 2001.

Les obsèques auront lieu au cimetière Montmartre ce 4 juillet.

## CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

Christophe BACQUAERT, conseiller des affaires étrangères, ancien élève de l'ENA, amateur de poésie, de musique, de guitare, d'art et de grec,

nous a quittés à la suite d'une longue et éprouvante maladie, le 2 juillet 2001, à 6 heures, à Bruxelles, à l'âge de quarante-deux ans.

Oumou,

son épouse,

Laure-Alice, Sophie-Clarisse et Bérénice,

ses tendres filles,

Ses parents, ses amis et ses collègues, s'associeront en sa mémoire, lors d'une messe célébrée en l'église Saint-François-Xavier (métro Saint-François-Xavier, boulevard des Invalides), le vendredi 6 juillet, à 15 h 45, puis l'accompagneront au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à 17 heures.

M<sup>me</sup> Oumou Bacquaert,  
14, avenue des Bergeronnettes,  
1150 Bruxelles.  
M. et M<sup>me</sup> Simon Bacquaert,  
8, place Paul-Lisfranc,  
59700 Marcq-en-Baroeul.

– L'administrateur de la Maison des sciences de l'homme,  
Ses amis et collègues  
ont la tristesse de faire part du décès, le 30 juin 2001, de

## Madeleine CHAUFORIER.

Depuis plus de trente ans, elle travaillait parmi nous. Nous l'aimions.

Les dons seront versés à la Ligue nationale contre le cancer.

– La Ligue du droit des femmes, cofondée par Simone de Beauvoir et présidée par M<sup>me</sup> Anne Zelensky,  
La Société Simone-de-Beauvoir, fondée et présidée par M<sup>me</sup> Yolanda Astarita Patterson,

« Nouvelles questions féministes », cofondée par Simone de Beauvoir et dirigée par M<sup>me</sup> Christine Delphy,  
L'équipe du Cinquantenaire de la publication du « Deuxième Sexe »,  
L'Espace Simone-de-Beauvoir de Nantes,

présidé par M<sup>me</sup> Maryse Guerlais,  
M<sup>me</sup> Yvette Roudy,  
M<sup>me</sup> Claudine Monteil,  
Et toutes les femmes qui ont participé aux mouvements pour les droits des femmes autour de Simone et Hélène de Beauvoir,

ont la tristesse de faire part de la disparition, dans sa quatre-vingt-douzième année, le 1<sup>er</sup> juillet 2001, de

Hélène de BEAUVOIR,

artiste-peintre,

dont l'œuvre et la vie ont été marquées par la lutte pour les droits des femmes.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le jeudi 5 juillet, à 11 heures. Rendez-vous à 10 h 45, devant l'entrée principale du cimetière.

Hélène de BEAUVOIR,  
épouse de ROULET,  
artiste-peintre,

s'est éteinte, le 1<sup>er</sup> juillet 2001, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, dans sa maison de Goxwiller.

Les obsèques auront lieu le jeudi 5 juillet, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20<sup>e</sup>.

Rendez-vous à l'entrée principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jean-Maurice Ganne,

Elizabeth (†), Marie-Caroline, Valérie et Benoît, Véronique (†) et André, François et Viviane, Benoît et Yannick,

Boris, Grégoire, Louis et Sophie, Clément, Adrienne, Angèle, Antoine et Eliott,  
ont la douleur de faire part du décès de

## Nathalie GANNE,

survenu le lundi 25 juin 2001, à l'âge de cinquante et un ans, des suites d'un cancer.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

Selon la volonté de Nathalie, des dons peuvent être adressés à l'Institut Curie ou aux Restos du cœur.

225, avenue Napoléon-Bonaparte,  
92500 Rueil-Malmaison.

– M<sup>me</sup> Berthold Goldman,  
Laurent et Olivier Goldman,  
ses fils,

Jessica Borestel,  
M<sup>me</sup> Roseline Perelle,  
Dan Pollak  
et ses enfants,  
Patrick Marès et Sylviane Basler,  
ses collaborateurs,  
Sa famille,  
ont la douleur d'annoncer le décès de

Claude GOLDMAN,  
avocat à la cour,

survenu le 30 juin 2001.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 5 juillet, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Buffon,  
75005 Paris.

– Le président,  
Le secrétaire perpétuel,  
Et les membres de l'Académie des sciences morales et politiques,  
ont le regret d'annoncer le décès de leur confrère,

Olivier LACOMBE,

membre de l'Institut,

survenu le lundi 2 juillet 2001, à Neuilly-sur-Seine.

Les funérailles seront célébrées dans la plus stricte intimité familiale.

– Annick Tréguer et Jean-Paul Le Fric,  
ses parents,  
Olivier et Yann,  
ses frères,  
M<sup>me</sup> Paul Tréguer,  
sa grand-mère,  
M<sup>me</sup> Andrée Auger,  
Anne Weisbuch,  
M<sup>me</sup> Paule Bœuf,  
M<sup>mes</sup> Paule et Raymonde Le Fric,  
Pierre-Yves et Monique Tréguer,  
Geneviève et Paul Felten,  
Jean-Paul et Sylvie Tréguer,  
Pascal et Pascale,  
Guillaume et Noreen,  
Benoît et Nathalie, Violaine,  
Arnaud, Amaury et Alicia,  
ses tantes, oncles et cousins  
et leurs enfants,  
Anne-Françoise Chesnard,  
son amie,  
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de

## Bruno LE FRIEC,

survenu à Paris, le 30 juin 2001, à l'âge de trente-trois ans.

La cérémonie sera célébrée le jeudi 5 juillet, à 15 heures, en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Blanqui, Paris-13<sup>e</sup>.

Il reposera sous le ciel de Lurs-en-Provence.

Ni fleurs ni couronnes.

Vos dons pourront être adressés à Guy Gilbert, prêtre-éducateur et motard, 46, rue Riquet, Paris-19<sup>e</sup>.

Annick Tréguer,  
10, rue des Tanneries,  
75013 Paris.  
Jean-Paul Le Fric,  
6, rue Alvarez,  
76910 Criel-sur-Mer.

## René LE MANACH

nous a quittés le 2 juillet 2001, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses enfants,

Et tous ses proches,  
pourront lui rendre un dernier hommage au crématorium du Père-Lachaise, le vendredi 6 juillet, à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

(L'ensemble de la séquence Entreprises du journal *Le Monde* présente à sa fille Armelle ses condoléances et lui exprime sa plus profonde sympathie.)  
Armelle Phinéa-Le Manach  
74, rue Nationale  
75013 Paris

– Catérina Riboud,  
Yves Neff,  
Carla et Maïa Neff,  
Michèle Lacoïn,  
Sylvie Jullien,  
Antoine Riboud,  
Marc Riboud,  
ont la tristesse de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Françoise RIBOUD.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 5 juillet 2001, à 15 h 30, en l'église d'Ouroux (Rhône), suivie de l'inhumation.

– Paris. New York. Johannesburg. Rehovot. Tel-Aviv.

Edith Waysand,  
Michelle Racine,  
ses filles,

Irène Cassiaux Weisbuch,  
Anne Weisbuch,  
Claire Waysand,  
Emmanuelle Weisbuch,  
Marianne Waysand,  
ses petites-filles,

Leurs conjoints, leurs compagnons,  
Audrey et Jonathan Cassiaux,  
Laurence et Céline Vincendeau,  
Louis Margolis,  
ses arrière-petits-enfants,

Fanny Racine,  
sa belle-sœur,  
Nelly Harris,  
Selda Cherder,  
Helen Mirkine,  
Nadine Gill,

Ruth Udelowitz,  
Susan Hammerschlag,  
ses nièces,

Et leur famille,  
Les familles Racine, Maidenberg,  
Karnovsky et Stern,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

M<sup>me</sup> Ida RACINE,

née GASKEL,  
Lituanie, 27 mars 1906,  
France, 2 juillet 2001,

et souhaite rappeler le souvenir de son époux,

Naoum Noël RACINE,  
Biélorussie, 1905 – France, 1973,

et celui de sa sœur,

## Sonia GASKELL,

Lituanie, 1904 – France, 1974.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le vendredi 6 juillet, à 11 heures.  
Réunion porte principale, avenue Marx-Dormoy.

341, rue Lecourbe,  
75015 Paris.  
12 bis, rue Martin-Bernard,  
75013 Paris.

– M. et M<sup>me</sup> François Servièrre  
et leurs enfants,

M. et M<sup>me</sup> Jacques Cohen  
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Andrée « Chana »  
SERVIÈRE,

le 27 juin 2001, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation a eu lieu à Lussan (Gard).

Cet avis tient lieu de faire-part.

95, rue de Sèvres,  
92100 Boulogne.

## NOMINATIONS

## COUR DES COMPTES

Michel Braunstein, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, a été nommé conseiller-maître à la Cour des comptes au tour extérieur lors du conseil des ministres de mercredi 27 juin.

[Né le 31 janvier 1948 à Erstein (Bas-Rhin), agrégé d'histoire, Michel Braunstein a d'abord enseigné avant d'être administrateur civil affecté au ministère de l'éducation nationale à sa sortie de l'ENA, en 1981. Il est successivement chef de bureau des études et de la prévision à la direction des personnels enseignants des lycées et collèges (1981-1985), secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille (1985-1987), directeur du projet emplois-postes-personnels au ministère de l'éducation nationale, conseiller technique des ministres de l'éducation nationale Lionel Jospin (1988-1992) et Jack Lang (1992), directeur des personnels enseignants des lycées et collèges au ministère de l'éducation nationale (1992-1993), inspecteur général de l'éducation nationale (1993-2000). Michel Braunstein était depuis 1997 conseiller pour l'enseignement scolaire, la jeunesse et les sports au cabinet du premier ministre Lionel Jospin.]

## DIPLOMATIE

Bruno Joubert a été nommé ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), à Vienne, en remplacement d'Hervé Ladous, par décret publié au *Journal officiel* du mercredi 27 juin.

[Né le 29 juillet 1950 à Tours (Indre-et-Loire), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Bruno Joubert a été nommé secrétaire des affaires étrangères, en 1978, à sa sortie de l'ENA. Il a été en poste à Washington (1979-1982), à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères (1982-1985), à la Mission permanente de la France auprès des communautés européennes à Bruxelles (1985-1993) avant de réintégrer le quai d'Orsay. Directeur du cabinet de Michel Barnier au ministère délégué aux affaires européennes de juin 1995 à juin 1997, Bruno Joubert était, depuis lors, directeur de la stratégie à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) du ministère de la défense.]

– Les équipes médicales et paramédicales du département d'anesthésie-réanimation des hôpitaux de Bicêtre, Paul-Brousse, Antoine-Béclère, L'association Mapar, Et l'association Afisar, ont la tristesse de faire part du décès de

## M. Christian WAGNIES,

cadre infirmier anesthésiste au CHU de Bicêtre, président de l'Afisar, membre du bureau du Mapar.

La levée du corps aura lieu le vendredi 6 juillet 2001, à l'hôpital Paul-Brousse, à 9 h 15.

Une cérémonie religieuse aura lieu en l'église Jésus-Ouvrier, à Paray-Vieille-Poste (Essonne).

Ni fleurs, ni plaques, ni couronnes.

## Condoléances

– Le personnel du 15<sup>e</sup> secteur de l'EPS de Ville-Evrard, très touché par la disparition de

M. le docteur  
Pierre DORMAGEN,

chef de service de 1976 à 1998,

présente ses sincères condoléances à M<sup>me</sup> Christiane Dormagen, à leur fils, et à tous leurs proches.

Nous rendons hommage à ses qualités humaines et professionnelles, qui ont laissé une trace profonde au sein du service.

## Avis de messe

– M. et M<sup>me</sup> Lucien Rebuffel feront célébrer une messe le jeudi 12 juillet prochain, à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6<sup>e</sup>, dans le souvenir de leur fils aîné,

## Didier REBUFFEL,

rappelé à Dieu, il y a deux ans.

## Souvenir

– Paris. Nîmes.

Une pensée pour

## Philippe AGUSSOL,

qui a quitté les siens il y a vingt-cinq ans.

– Trois ans déjà que

Jacqueline LEVY,  
dite Jérane  
ou Claude Le LIEUR,

membre de la Sacem,

nous a quittés.

M<sup>me</sup> Marcel Zabronsky, sa sœur,  
Liliane et Caroline, ses nièces,  
rappellent avec une grande tristesse son souvenir.

8, rue Boileau,  
75016 Paris.

**CONCURRENCE** La Commission européenne a officiellement mis son veto, mardi 3 juillet, au projet de fusion entre General Electric et Honeywell. ● BRUXELLES rejette

ainsi, pour la première fois, un projet de mariage entre deux groupes américains, alors que les autorités antitrust, aux Etats-Unis et dans douze autres pays, avaient approuvé

l'opération. ● POUR JACK WELCH, PDG de General Electric, il s'agit d'un échec personnel. Il avait retardé son départ à la retraite pour présider à ce mariage, qu'il a impulsé. Michael

Bonsignore, patron de Honeywell, a, lui, été contraint à la démission dès mardi. ● ELIE COHEN, chercheur au CNRS, explique dans un entretien au Monde la différence de philosophie

entre les droits de la concurrence américain et européen. Il estime nécessaire une solution pour remédier à ces disparités (lire aussi notre éditorial page 13).

# Bruxelles met pour la première fois son veto à une fusion 100 % américaine

Approuvé par les autorités antitrust des Etats-Unis, le rapprochement entre General Electric et Honeywell a été rejeté, mardi, par la Commission européenne. Cette décision relance le débat sur les différences de philosophie entre les droits de la concurrence des deux côtés de l'Atlantique

## STRASBOURG

de notre envoyé spécial

« Il ne s'agit pas d'un problème opposant les Etats-Unis à l'Union européenne. La nationalité des entreprises concernées n'a strictement rien à voir avec l'évaluation des effets d'une situation de concurrence. » En faisant cette mise au point, mardi 3 juillet, Mario Monti, commissaire européen chargé de la concurrence, a dédramatisé par avance les conséquences, pour les relations transatlantiques, de la décision prise le jour même par l'exécutif européen d'interdire le projet d'acquisition de Honeywell par General Electric (GE).

Il y a quelques jours, le président de la commission du commerce du Sénat américain, Ernest Hollings, avait prévenu qu'un rejet européen « minerait les relations commerciales déjà tendues entre l'Europe et les Etats-Unis », et le président George Bush s'était dit « préoccupé ». Il ne faut pas « encombrer » cet arrêt en y mêlant « des conflits d'origines tout à fait différents », a insisté M. Monti, et il est important d'expliquer, « de façon rationnelle et sereine ce que sont respectivement la politique commerciale et la politique de concurrence ».

## SOUCI D'APAISEMENT

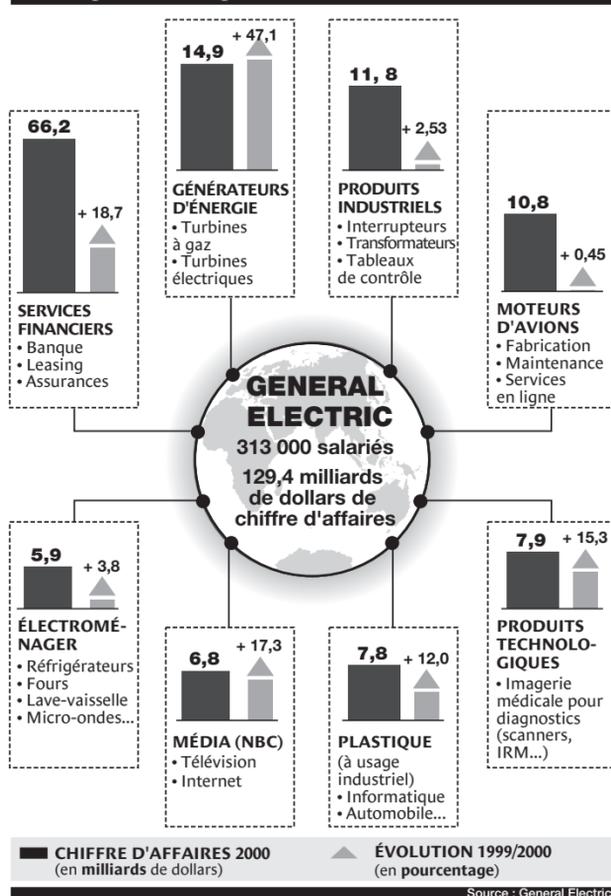
Dans un souci d'apaisement, le commissaire européen a rendu hommage à Jack Welch, le PDG de GE, se disant « sensible à son charme et à son charisme », lequel n'a cependant rien à voir avec les préoccupations de la Commission sur le respect des règles de la concurrence et la protection des consommateurs. Il serait étonnant que ces paroles aimables soient suf-

fisantes pour atténuer les critiques des responsables américains, du moins ceux d'entre eux qui sont persuadés que les autorités antitrust européennes ont avant tout cherché à préserver les industries du Vieux Continent de la concurrence des groupes américains.

Pour eux, cette « première » (puisque c'est la première fois que Bruxelles s'oppose à une fusion entre deux groupes américains qui a obtenu l'aval des autorités américaines et canadiennes) est tout simplement incompréhensible et inacceptable. Or, depuis septembre 1990, la Commission a le pouvoir d'examiner la totalité des concentrations, acquisitions et offres publiques d'achat (OPA), auxquelles participent des entreprises dont le chiffre d'affaires total mondial représente un montant supérieur à 5 milliards d'euros, et dont les ventes réalisées dans la Communauté européenne par au moins deux entreprises concernées représentent un montant supérieur à 250 millions d'euros.

Le collège européen, a expliqué M. Monti, a unanimement estimé que l'opération de concentration des deux groupes américains – dont la valeur est évaluée à quelque 42 milliards de dollars (48 milliards d'euros) – créerait ou renforcerait des positions dominantes sur plusieurs marchés des moteurs d'avions, des produits avioniques et d'autres composants et systèmes d'aéronefs. C'est le 5 février que GE et Honeywell avaient notifié leur accord en vue d'obtenir l'autorisation de leur opération en Europe. La Commission avait ouvert une enquête approfondie le 1<sup>er</sup> mars, laquelle avait démontré

## La première capitalisation boursière mondiale



que GE occupait à elle seule une position dominante sur les marchés des réacteurs pour avions

commerciaux de grande capacité et pour gros porteurs régionaux. La solidité de la position du groupe

présidé par Jack Welch, « conjuguée à sa puissance financière, figure parmi les éléments qui ont permis de conclure à l'existence d'une position dominante de GE sur ces marchés », note la Commission. Quant à Honeywell, le groupe présidé par Michael Bonsignore, c'est le principal fournisseur de produits avioniques et non avioniques, ainsi que de moteurs pour avions d'affaires. L'intégration résultant du regroupement des activités des deux firmes, souligne la Commission, « permettrait à l'entité issue de l'opération de concentration de démultiplier la puissance de marché respective des deux sociétés concernant leurs produits ».

## CONSÉQUENCES POLITIQUES

Cela aurait eu pour effet d'exclure les groupes rivaux, « éliminant ainsi la concurrence sur ces marchés, et ayant au bout du compte une incidence négative sur la qualité des produits, le service et les prix appliqués aux consommateurs ». Pour que le futur conglomérat ne dépasse pas une taille critique, Bruxelles avait demandé à GE de céder des activités dans les services aéronautiques et dans l'avionique (pour une valeur de 2,2 milliards de dollars), et de se séparer de 19,9 % de sa filiale de leasing, GE Capital Aviation Services, au profit d'investisseurs agréés par la Commission.

Michael Bonsignore avait appuyé cette demande dans une lettre à Jack Welch, conscient que son propre groupe, dont la situation financière est préoccupante, avait davantage à perdre en cas d'échec de la fusion que GE. L'intéressé avait refusé, expliquant que

ce serait faire le jeu de ses concurrents, comme Rolls Royce et Pratt & Whitney. Les deux groupes avaient la possibilité de retirer en extremis leur avis de fusion auprès de la Commission européenne, ce qu'ils n'ont pas fait. Honeywell, à qui on prête l'intention d'obtenir des compensations financières de GE, n'y avait pas intérêt. Compte tenu de la situation financière de Honeywell, il n'est pas impossible que, a posteriori, GE ne vive pas ce veto comme un échec.

Mardi, Mario Monti s'est refusé à répondre à la question de savoir si M. Welch a, d'une certaine manière, utilisé à son profit la détermination de la Commission européenne. Le commissaire européen n'a pas davantage voulu envisager la question des conséquences politiques du veto européen. Bien qu'il n'y ait pas, officiellement, de lien entre les dossiers commerciaux et les questions de concurrence, Washington vient de lever les sanctions imposées à certains produits européens dans le cadre du conflit de la banane (résolu en avril). En juin, l'Organisation mondiale du commerce a, d'autre part, condamné les Etats-Unis à propos des aides fiscales américaines à l'exportation, donnant ainsi raison aux Européens.

Ces derniers sont, de leur côté, mécontents de l'enquête ouverte par l'administration américaine sur les importations d'acier européen. Gageons que, dans un tel climat de relations commerciales transatlantiques, l'échec de la fusion Honeywell-General Electric risque de jeter de l'huile sur le feu.

Laurent Zecchini

## Le PDG de Honeywell contraint à la démission

### WASHINGTON

de notre correspondant

Le blocage par Bruxelles de la fusion entre General Electric (GE) et Honeywell a fait une première victime. Le PDG de Honeywell, Michael Bonsignore, a été contraint à la démission par son conseil d'administration dès mardi 3 juillet. Il sera remplacé par l'ex-PDG d'Allied Signals et ancien numéro deux de GE, qui avait racheté Honeywell fin 1999, Lawrence Bossidy, dans le but d'y « restaurer la stabilité ». Il paie le prix d'une fusion ratée, pour laquelle il s'était battu jusqu'au bout, préconisant d'ultimes concessions, rejetées par Jack Welch, patron de GE, et de mauvais résultats boursiers depuis le début de l'année, au terme d'une restructuration qui n'a pas donné les résultats escomptés. Le cours de l'action Honeywell a baissé de 35 % depuis le 21 mai.

Cet échec fragilise beaucoup plus Honeywell que GE. La société qui a, à l'unisson avec GE, exprimé sa « déception », risque d'avoir à rechercher rapidement un nouveau

partenaire. On parle du fabricant d'hélicoptères et de moteurs d'avion United Technologies, qui avait contesté la fusion auprès de Bruxelles. Certains analystes n'excluent pas que des pans entiers de Honeywell soient mis en vente.

### « UN EFFET GLACIAL »

En cette veille de 4 juillet, la fête nationale américaine, les réactions ont été rares dans le monde politique ou à Wall Street. Mais, en juin, devant l'hostilité du commissaire européen Mario Monti à ce rapprochement, plusieurs personnalités avaient critiqué les réticences européennes. Lors de sa tournée en Europe, George W. Bush avait exprimé sa « préoccupation ». Le sénateur démocrate John Rockefeller avait écrit à la vice-présidente de la Commission, Loyola de Palacio, pour se plaindre d'une décision qui « aura un effet glacial sur toute coopération transatlantique dans les domaines de l'aviation et de l'espace ».

Sa « frustration grandissante » face aux « protections juridiques et

aux subventions de la Commission » en faveur des sociétés européennes qui bénéficieraient ainsi d'avantages indus face à leurs concurrents américains est représentative d'un certain état d'esprit à Washington. Oubliant le rôle joué par des sociétés américaines, on y voit un contentieux s'ajoutant à beaucoup d'autres – boeuf aux hormones, défense antimissile, plainte de Bruxelles auprès de l'Organisation mondiale du commerce contre les subventions fiscales aux exportateurs – et la preuve de la mentalité dirigiste et protectionniste des Quinze.

Proche de la nouvelle administration, Simon Serfaty, du Centre d'études stratégiques et internationales, juge l'affaire d'autant plus sérieuse qu'elle risque de susciter des dérapages politiques, en particulier au Congrès. « Le malaise s'accroît ici à propos de la nature, de l'identité et des ambitions de cette Union qui se fait. »

Patrice de Beer

s'apprêtait à entériner l'offre de rachat d'United Technologies (40 milliards de dollars), M. Welch faisait une contre-proposition supérieure, à 44 milliards de dollars, auprès de Michael Bonsignore, PDG d'Honeywell. Face au géant de la Bourse – GE est la première capitalisation mondiale, loin devant Microsoft –, United Technologies, qui pèse quinze fois moins lourd sur le marché, devait abandonner le combat.

Mais cet épisode sonne désormais faux dans la légende personnelle du dirigeant. Jack Welch, élu plusieurs fois PDG le plus admiré du monde par la presse américaine, restera dans l'histoire comme l'homme qui a révolutionné le management. De la méthode systématique de résolution de problèmes à la recherche de la qualité optimale, en passant par l'obsession des objectifs et l'évaluation incessante de ses collaborateurs (Le Monde du 20 juin), M. Welch a imaginé une façon

nouvelle de gérer un groupe présent dans près d'une vingtaine d'activités et employant plus de trois cent treize mille salariés. Des outils copiés par les plus grands groupes mondiaux. Sous sa houlette, les bénéfices ont été multipliés par sept, la capitalisation boursière par plus de quarante. Un parcours modèle qui se termine par un échec. Jack Welch a-t-il péché par excès de gourmandise ou – et ? – d'orgueil ? Jeffrey Immelt, son successeur, a sans détour, apporté des éléments de réponse. « La plus importante chose que Jack puisse faire maintenant pour que je prenne réellement les rênes, c'est de partir » (Le Monde du 20 juin). Le départ était officiellement prévu pour la mi-septembre, date à laquelle seront publiés ses mémoires. La presse économique américaine, si prompt à brûler ses icônes, se demande s'il ne devrait pas partir plus tôt.

L. Be.

## Elie Cohen, directeur de recherche au CNRS

### « N'a-t-on pas enterré trop vite le modèle des conglomérats ? »

« La Commission européenne vient de bloquer la fusion General Electric (GE)-Honeywell. Que cela vous inspire-t-il ? »

– La Commission européenne, avec le contrôle des concentrations, s'est arrogé un droit considérable en matière de régulation mondiale de la concurrence. Cet outil n'avait pas été pensé pour cela. Normalement, les pôles de régulation de la concurrence sont là pour sanctionner un abus de position dominante sur un marché. Dans ce cas-là, avant même que l'abus de position ait lieu, la Commission européenne a estimé, a priori, qu'il y avait un problème. C'est un pouvoir que n'utilisent pas les régulations antitrust américaines.

– Justement, comment expliquez-vous que cette fusion ait été acceptée par douze institutions anticoncurrentielles mondiales, dont les Etats-Unis et le Canada, et qu'elle ait été refusée en Europe ?

– La conception de la concurrence aux Etats-Unis et en Europe est complètement différente. En Europe, la régulation a été faite pour construire un marché intérieur commun. Pour favoriser l'intégration de tous les pays membres, la régulation veut maintenir une réelle concurrence au niveau européen, mais également au niveau local.

» Regardez Volvo-Scania : cette fusion a été refusée par l'Europe, alors que l'ensemble n'aurait représenté que 25 % du marché européen des poids lourds. Mais cette fusion posait problème en Suède, où le nouvel ensemble aurait contrôlé 75 % du marché. La philosophie aux Etats-Unis est complètement différente : on regarde et on sanctionne s'il y a un dérapage après coup.

– Comment analysez-vous, alors, le cas Microsoft : il y a abus de position dominante, mais, malgré tout, le groupe n'est pas démantelé...

– Il faut faire attention au cas



ÉLIE COHEN

Microsoft. Pour l'instant, le groupe dirigé par Bill Gates n'a pas gagné. L'arrêt de la Cour stipule trois points très précis. Il reconnaît qu'il y a bien abus de position dominante et que cet abus se poursuit. Enfin, il précise que cela va s'aggraver, notamment avec le nouveau produit Windows que le groupe va commercialiser.

» Cependant, cet arrêt note que le juge Jackson n'a pas envisagé toutes les possibilités autres que le démantèlement. Donc, même si la dominance est établie, l'arrêt demande que l'on identifie des solutions pour combattre celle-ci sans nécessairement casser le groupe. Un nouveau juge va se saisir de l'affaire ; peut-être estimera-t-il qu'il faut que le groupe soit démantelé. Microsoft est donc en sursis.

– La décision de la Commission concernant GE peut-elle être analysée comme une attitude politique de défense de l'Europe ?

– Non, cette décision n'est pas politique. Elle a été également appliquée dans le cas de Volvo-Scania, une fusion totalement européenne. Et chaque fusion récente, comme celle de Carrefour et de Promodès, a donné lieu à des demandes substantielles d'amendement du plan initial.

» Cependant, il est vrai que la différence de conception concurrentielle entre l'Europe et les Etats-Unis pose problème. Tout d'abord, car il peut y avoir soupçon d'une motivation politico-industrielle. Ensuite, car cela

entraîne une lenteur des décisions – plusieurs dossiers sont encore à l'étude un peu partout dans le monde. Enfin, le public est en droit de se poser une question simple : qu'est-ce que ce système qui accepte une fusion aux Etats-Unis et la refuse en Europe ?

– Pensez-vous que l'on puisse arriver à une définition universelle de ce que pourrait être le contrôle de la concurrence ?

– Il faut soit penser en termes d'"inter-régulation" entre les Etats-Unis et l'Europe, soit reprendre le dossier de l'approfondissement de la concurrence ouvert à Seattle, lors du sommet de l'Organisation mondiale du commerce [en décembre 1999], mais qui n'a pas été traité. Cela devient une nécessité de trouver une solution.

– Ce projet de fusion entre deux conglomérats n'était-il pas anachronique dans un contexte où les grandes entreprises déclarent massivement se recentrer sur une seule activité, leur cœur de métier ?

– General Electric est un conglomérat qui va contre l'air du temps. Avec Honeywell, il voulait s'élargir par intégration d'un autre conglomérat. Les Etats-Unis ont accepté cette opération, l'Europe l'a refusée, mais cette affaire a tout de même montré le dynamisme des groupes multiactivités.

» Même s'il est arrêté dans son développement, General Electric, est un groupe vraiment conquérant. Il est troublant de constater la logique de General Electric quand on la met en parallèle avec celle d'Alcatel. M. Tchuruk n'a pas créé de valeur depuis qu'il est arrivé à la tête de la société, il y a huit ans : le cours d'Alcatel est le même que celui qu'il avait lorsqu'il a pris les rênes de l'entreprise. Alcatel, qui est monoactivité, est en difficulté. N'a-t-on pas enterré trop vite le modèle des conglomérats ? La question reste posée. »

Propos recueillis par Laure Belot

# Laurent Fabius veut développer les PEA et favoriser la diffusion des stock-options

Le ministre de l'économie a « bon espoir » de parvenir à un assouplissement des 35 heures pour les PME

Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, devait présenter, mercredi 4 juillet en milieu de journée, plusieurs mesures destinées à

accroître la compétitivité de la France. Les plans d'épargne en actions seront élargis aux entreprises européennes et des mesures fiscales favorise-

ront les cadres « impatriés ». Par ailleurs, le ministre laisse entrevoir un assouplissement du régime des stock-options.

**SEMAINE** après semaine, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, continue de faire entendre sa différence. Après l'ouverture du capital de Gaz de France (à laquelle il était favorable), et le durcissement des licenciements économiques (qu'il déplore), il devait présenter, mercredi 4 juillet en milieu de journée, plusieurs mesures pour renforcer la place financière de Paris.

Contrairement à ce que pense une partie de la gauche plurielle, « même si des divergences d'approches ou d'intérêts peuvent exister, il n'y a pas d'un côté les salariés, de l'autre les entreprises et leurs responsables : la réussite des uns est liée à celle des autres », devait déclarer le ministre devant un parterre de financiers réunis par l'association Europlace, présidée par Marc Viennot, l'ancien président de la Société générale. M. Fabius devait indiquer que les conditions du passage aux 35 heures dans les PME pourraient être assouplies. « J'ai bon espoir d'être entendu » sur ce point devait annoncer M. Fabius. Celui-ci devait également détailler plusieurs mesures, qui devraient figurer dans le budget 2002, qui comportera un « volet spécifique sur la compétitivité et l'attractivité de notre économie ».

● **Le Plan d'épargne en actions (PEA)** : M. Fabius souhaite « favoriser les placements en actions de nos concitoyens pour conforter l'actionnariat domestique de nos entreprises ». Mais « pour favoriser l'émergence d'entreprises françaises à vocation européenne et mondiale dont le centre de gravité puisse se situer sur notre territoire », le ministre souhaite que « le PEA s'ouvre progressivement aux actions de l'Union européenne ». Créés en 1992, les PEA

rencontrent un vif succès puisque leur encours dépasse 600 milliards de francs (plus de 90 milliards d'euros). Mais à l'heure où les fusions se multiplient à l'échelle européenne, les voix étaient de plus en plus nombreuses pour élargir les PEA. Aujourd'hui, des entreprises comme EADS (dont fait partie l'ex-Aerospatiale) de droit néerlandais, Dexia (ex-Crédit local de France) devenu société de droit belge, Altadis (fusion entre Seita et l'espagnol Tabacalera) devenu espagnol ou STMicroelectronics (ex-SGS-Thomson), de droit néerlandais... ne peuvent pas faire partie d'un PEA. La réforme annoncée a pour objectif de mettre fin à cette exclusion. Selon l'entourage du ministre, celui-ci serait également favorable à un relèvement du plafond des PEA. Il serait porté de 600 000 francs à 787 000 francs (120 000 euros).

Par ailleurs, le ministre souhaite que les Fonds communs de placement à risques (FCPR) et les fonds communs de placement pour l'in-

novation (FCPI) puissent désormais être éligibles aux PEA, qui seraient ainsi « plus innovants et plus européens ». Ces produits destinés à favoriser la nouvelle économie devraient ainsi bénéficier d'avantages fiscaux supplémentaires.

● **Les « impatriés »**. Pour favoriser l'implantation de sièges sociaux en France – ou éviter leurs transferts à l'étranger –, M. Fabius veut favoriser les « impatriés », ces cadres et chercheurs étrangers qui travaillent en France. Le ministre attendra les conclusions d'un rapport commandé au député Michel Charzat (PS) pour préciser ses intentions. Mais deux voies sont étudiées : comme en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, les étrangers résidant sur le territoire pourraient être fiscalisés au prorata temporis de leur présence en France. Comme ils ne payent pas d'impôt dans leur pays d'origine, ce régime est particulièrement attractif. C'est parce qu'elle en bénéficiait que l'actrice Laetitia Casta s'est installée à

Londres, créant ainsi une polémique sur le « paradis fiscal » britannique. Mais, sans doute parce que ce sujet est politiquement sensible, les services de Bercy explorent une seconde piste : autoriser un abattement d'impôt qui correspondrait aux frais d'« impatriation » liés à l'installation en France.

● **Les stock-options**. Le terme est tabou à gauche. C'est pourquoi le prédécesseur de M. Fabius, Dominique Strauss-Kahn, avait créé les fameux Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE), sorte de stock-options réservées aux entreprises de quinze ans non cotées en Bourse. Sans être plus explicite, M. Fabius entend « prolonger » ce mécanisme afin « d'encourager le mécanisme de nos entrepreneurs ».

● **La diffusion des technologies**. C'est le dernier axe du discours de M. Fabius. Alors que les grandes entreprises sont – de très loin – les principales bénéficiaires des aides publiques à la recherche, M. Fabius propose de porter de 5 % à 30 % la part des aides à la recherche et au développement industriel versées aux PME. Par ailleurs, certains secteurs comme les biotechnologies devraient bénéficier « d'améliorations ».

En clôture de son intervention, M. Fabius a justifié ces aides aux entreprises, n'hésitant pas à s'inspirer du modèle américain. « Comme vous, j'ai été frappé de constater que, pour la première fois, la richesse créée par un seul Etat américain, la Californie qui a fondé sa stratégie de croissance sur l'innovation, dépasse notre PIB national », a-t-il conclu.

Frédéric Lemaître

## La lente mise en place de l'euro

Environ 76 % des entreprises employant moins de cinq cents salariés ont commencé leur préparation à l'euro en juin, contre 63 % en mars, a révélé Laurent Fabius, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, mardi 3 juillet, à l'issue de la réunion du Comité national de l'euro. La préparation des entreprises unipersonnelles a aussi progressé : 55 % sont à pied d'œuvre, contre 42 % en mars. Le double affichage des prix et l'acceptation des factures en euros restent les domaines les plus avancés. Ce n'est pas le cas pour les paiements scripturaux (chèques et cartes bancaires) en euros. Seulement 14,6 % des comptes bancaires d'entreprises sont en euros. La monnaie européenne ne représente également que 2,5 % du nombre total des opérations en matière de paiement. Pour rectifier le tir, une nouvelle campagne de communication, baptisée « Euros bienvenus », accueillera les consommateurs chez les commerçants déjà prêts.

## Fiat et EDF souhaitent de nouveaux dirigeants pour Montedison

UN CONSEIL d'administration de Montedison a été convoqué pour mercredi 4 juillet pour étudier les suites de l'OPA lancée par Italtel, société commune de Fiat et d'EDF. Cette dernière a, de son côté, officiellement, demandé mardi la convocation d'une assemblée générale exceptionnelle du conglomérat en vue d'obtenir le renouvellement de son conseil d'administration et de sa direction. Ces deux organes dirigeants sont très proches de Mediobanca, hostile à l'OPA d'Italtel. En parallèle, Fiat continue son offensive contre Mediobanca. Le groupe, soutenu par trois autres contestataires – le groupe pneumatique Pirelli, la banque Intesa et le groupe financier Mittel –, a demandé la rupture du pacte d'actionnaires qui les liait à Mediobanca dans la holding HDP, diversifiée dans l'édition et la mode. HDP contrôle notamment le principal quotidien italien, le *Corriere della sera*, dont les Agnelli ont perdu le contrôle il y a quelques années et semblent intéressés à le reprendre. L'action HDP a gagné 10 % mardi, la Bourse pariant sur le fait que la bataille qui oppose Fiat à Mediobanca dans Montedison va s'étendre à cette société.

## Philips rachète à Marconi sa division médicale

PHILIPS a annoncé, mercredi à Amsterdam, le rachat pour 1,1 milliard de dollars (1,3 milliard d'euros) de la division systèmes médicaux (MS) du groupe britannique Marconi. MS, avec ses deux filiales Medical Imaging equipment (MIE) et Marconi Healthcare Product (HCP, spécialisée dans le matériel de radiologie), est dans le diagnostic par imagerie depuis plus de 85 ans. Son acquisition permettra à la branche médicale du groupe néerlandais, Philips Medical Systems (PMS), de devenir le numéro deux mondial de la spécialité. Seule MIE, qui emploie 4 295 personnes et réalise 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires, intéresse Philips, qui a déjà annoncé qu'il revendrait HCP. Le groupe avait racheté coup sur coup, en novembre 2000, Agilent Technologies Healthcare et les laboratoires américains ADAC. Pour Marconi, cette cession tombe à point nommé. Le groupe doit financer des restructurations annoncées début avril, qui se traduiront notamment par la suppression de 3 000 emplois sur un an.

## Siemens va supprimer 1 600 emplois supplémentaires en Allemagne

LE CONGLOMÉRAT allemand Siemens a annoncé, mercredi 4 juillet, une nouvelle mesure de restructuration qui touche, cette fois, sa filiale de services informatiques. Près de 1 600 emplois, sur les 15 000 que compte cette division, seront supprimés d'ici à la fin 2002 en Allemagne. Cette réduction d'effectifs fait suite à la fusion de deux entités, Siemens Business Service, d'une part, et Information Technology, d'autre part. Déjà, le 26 avril, le groupe avait reconnu être frappé par le ralentissement des ventes de téléphones mobiles et d'équipement de télécommunications, et avait présenté un plan de 6 100 suppressions d'emplois, dont 4 000 en Allemagne. En mai, ce chiffre avait été revu à la hausse et atteignait 8 100. Cette restructuration massive touchait principalement ses filiales de téléphonie fixe et mobile.

## Technip s'empare de Coflexip avec l'aide de l'Etat

LES POUVOIRS publics réorganisent le secteur parapétrolier. Le groupe d'ingénierie Technip a lancé, mardi 3 juillet, une offre publique d'achat et d'échange (OPA-OPE) sur Coflexip, spécialisé dans le parapétrolier sous-marin, pour un montant de 3,3 milliards d'euros (21,65 milliards de francs). Il a également déposé une OPE sur la holding Isis, qui détient des participations dans ces deux firmes pour 768 millions d'euros. Le nouvel ensemble Technip-Coflexip se hissera parmi les leaders mondiaux du parapétrolier, un marché dominé par le franco-américain Schlumberger et l'américain Halliburton. Il deviendra le premier européen du secteur en termes de capitalisation boursière et prendra la sixième place au niveau mondial. Son chiffre d'affaires sera d'environ 4,5 milliards d'euros.

L'Etat a joué un rôle déterminant, à travers sa holding Isis – détenue à 52,8 % par l'Institut français du pétrole (IFP), un établissement parapublic à statut d'enseignement professionnel. Isis détient 11,28 % de Technip, 17 % de Coflexip et 12,3 % de la Compagnie générale de géophysique (CGG), spécialisée dans la recherche sismique. Une première étape avait été franchie, en avril 2000, lorsque Technip a pris 29,5 % du capital de Coflexip, devenant ainsi le premier actionnaire, avec pour engagement de ne pas faire varier cette part pendant un an. Au-delà de cette date, l'entreprise était libre d'augmenter ou non sa participation. Durant l'été, lors d'une rencontre à Bercy avec le président de l'IFP, Claude Mandil, également président d'Isis, les pouvoirs publics ont évoqué un regroupement dans le parapétrolier. A l'automne, le président de Technip, Daniel Valot et Claude Mandil ont commencé à étudier le dossier, sans l'assentiment du patron de Coflexip, Pierre-Marie Valentin. Au début de l'année, l'idée a été approuvée par le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius. Le projet

a également reçu le soutien de Thierry Desmarest, président de TotalFinaElf, actionnaire des deux groupes de services parapétroliers. Avant de lancer l'offre, les trois conseils d'administration de l'IFP, d'Isis et de Technip ont approuvé à l'unanimité le projet. Celui de Coflexip devait se réunir, mercredi 4 juillet, pour se prononcer sur cette offre « non sollicitée ».

### EXAMEN À BRUXELLES

Un certain nombre d'interrogations sont cependant apparues après l'annonce de cette fusion, notamment sur d'éventuels abus de position dominante générés par cette concentration dans le secteur parapétrolier français. Selon Bercy, le contrôle des règles de concurrence dans le cadre de cette opération devrait relever de la compétence nationale. Cependant, les autorités de Bruxelles devraient être conduites à examiner le dossier, compte tenu du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger par ces entreprises.

Par ailleurs, le ministère des finances a obtenu des assurances auprès de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur la régularité des fluctuations intervenues sur le titre Isis depuis le début de l'année. Mis sous surveillance, fin janvier, par la COB, à la demande de Bercy, le titre Isis, jusqu'alors très décoté (- 50 % par rapport à ses actifs), a vu son cours passer de 80 euros en janvier, à 115 euros à veille de l'annonce de la fusion. La COB paraît avoir écarté d'éventuels soupçons de délit d'initiés. La participation de l'IFP, estimée à 250 millions d'euros, s'est valorisée, quant à elle, de plus de 200 millions d'euros. Cette opération confirme un tournant plus volontariste de l'Etat : un pôle public Isis-IFP initie le rapprochement de deux entreprises privées via une OPA pas totalement amicale...

Jacques Follorou et Dominique Gallois

## La mise en Bourse du Crédit agricole s'accélère

LES DIRIGEANTS de la Caisse nationale du Crédit agricole (CNCA), chef de file financier de la banque, devaient présenter, mercredi 4 et jeudi 5 juillet, les modalités techniques et arrêter le calendrier. Le projet, qui a aussi la bénédiction de la fédération nationale, organe de tête – plus politique –, est soumis aux dirigeants des 49 caisses régionales et à ceux des filiales, notamment la banque d'investissement Crédit agricole Indosuez (CAI), Prédica (assurance vie), Pacifica (assurance dommages), Sofinco (crédit à la consommation). « Le dossier est aujourd'hui techniquement et politiquement mûr. L'objectif est une introduction en Bourse avant la fin de l'année », confie la Banque verte.

Le projet a été entériné politiquement en octobre 2000, lors du congrès de la fédération nationale à Montpellier. Ce fut alors une véritable révolution pour un groupe attaché aux principes mutualistes et coopératifs. Concrètement, la Banque verte va introduire en Bourse la CNCA. Celle-ci devra racheter auparavant l'ensemble des filiales qu'elle ne possède pas encore. Elle détiendra aussi le quart du capital de chaque caisse régionale sous forme de certificats coopératifs associés, sans droits de vote. Un signal montrant que la CNCA n'interviendra pas dans la gestion des caisses, ce que craignent ces dernières. Elles détiendront quelque 70 % du capital de cette « nouvelle » CNCA, le flottant étant de 30 %.

Environ 10 % devraient être réservés aux salariés. L'ensemble coté pourrait être valorisé, à 100 %, entre 120 et 150 milliards de francs.

### PARTIE DÉLICATE

Si le projet a l'aval politique, il reste à la finaliser et à en définir les modalités techniques. La partie s'annonce délicate. Pour mettre en Bourse la CNCA, il faudra valoriser les filiales, mais surtout les caisses régionales. Et ne pas faire de différence entre celles qui sont cotées (18 caisses) et les autres. Il s'agit d'une étape cruciale pour la Banque verte. Elle devrait simplifier sa montée dans le Crédit lyonnais, dont elle détient 10 %.

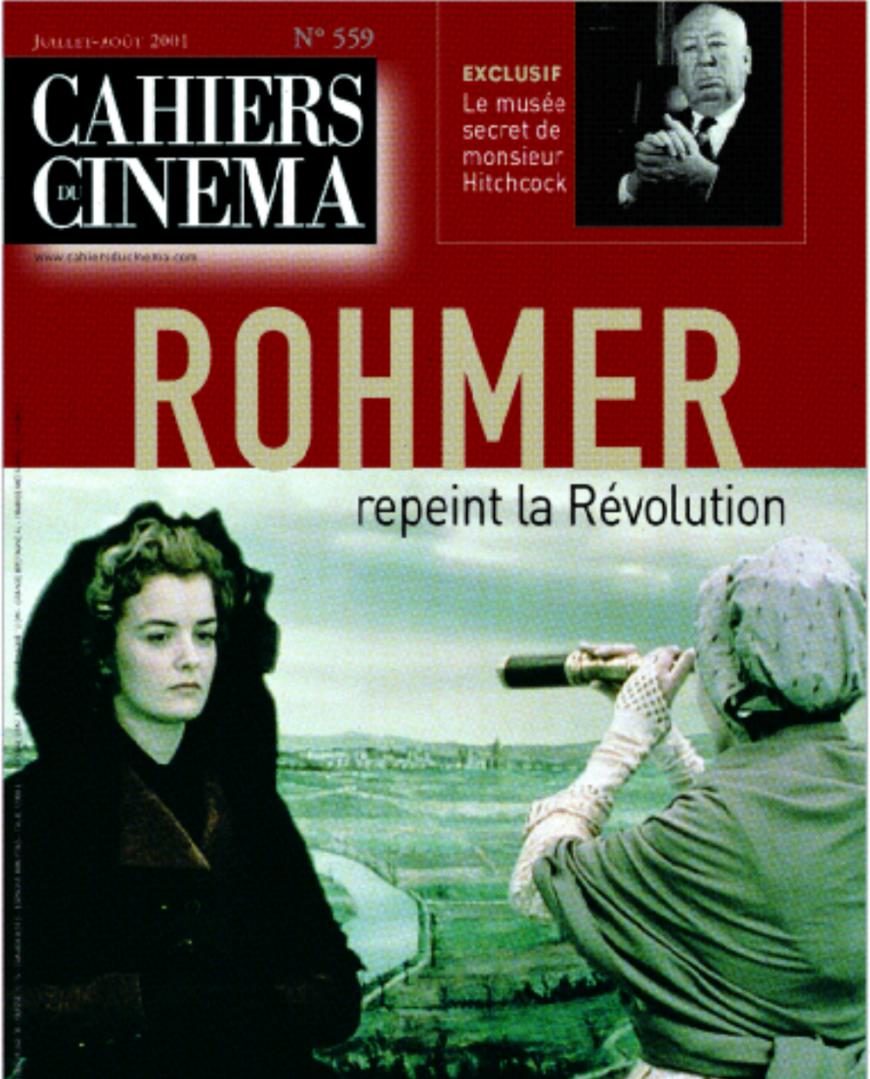
Pascale Santi

N° 559

EXCLUSIF  
Le musée  
secret de  
monsieur  
Hitchcock

ROHMER

repeint la Révolution



ÉVÈNEMENT Trois pirates dans la production

NUMÉRO DE JUILLET EN VENTE  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# Le publiereportage, nouveau mode de perversion de la presse russe

Véritable manne financière, les articles de commande servent autant à promouvoir un produit qu'à déstabiliser un rival politique. Selon l'Union des journalistes de Russie, des salaires trop bas, la baisse des recettes publicitaires et l'absence d'un organe de contrôle de la déontologie seraient à l'origine de ce phénomène

**REPRIS** en main par le Kremlin, astreints à une nouvelle « doctrine de l'information », instrumentalisés par les oligarques ou les potentats locaux qui les détiennent, les médias russes sont aujourd'hui gagnés par une pratique en pleine expansion : celle du publiereportage (*zakazoukha* en russe), devenu une manne financière considérable pour la presse. Vanter un nouveau produit, salir son adversaire dans la course au poste de gouverneur d'une région, promouvoir une boîte de nuit, ruiner la réputation de son concurrent sur le marché de l'aluminium fait partie de la gamme de services offerts par les multiples agences en communication (*piar* en russe, mot tiré des initiales

« PR » pour *public relation* en anglais) qui prospèrent depuis trois ans en Russie. Moyennant finance, l'agent se chargera de placer auprès des rédactions le publiereportage souhaité.

En février, une agence de communication pétersbourgeoise passa, au nom d'une compagnie du nom de DG Tsent, commande d'un article sur l'ouverture d'un magasin d'électronique à Moscou. Treize quotidiens, dont *Nezavissimaja gazeta*, publièrent l'« information » parmi leurs thèmes du jour, sans en mentionner le caractère publicitaire. *Obchtchaja gazeta* se contenta d'entourer l'article de commande d'un filet noir, signe imparable de la *zakazoukha* (publicité déguisée). *Rossiiskaia gazeta*, l'organe du gouvernement – et donc doté par l'Etat – empocha alors 2 000 dollars (environ 14 200 francs) pour une parution en dernière page. Contactés, le quotidien économique *Vedomosti* ainsi que les hebdomadaires *Dengiui* et *Expert* se désengagèrent : ils avaient demandé des compléments d'informations qui n'étaient pas venus.

## COMPAGNIE FICTIVE

Et pour cause ! Le magasin n'existait pas, la compagnie était fictive, et l'agence Promaco organisa bientôt une conférence de presse pour révéler son bon coup. Depuis, une agence de communication, Lobbynet, publie chaque mois dans le journal *Stringer* (détenu par Alexandre Korjakov, l'ancien garde du corps de Boris Eltsine) une estimation du revenu de la *zakazoukha*. Selon l'agence, la palme revient au quotidien *Komsomolskaia Pravda* dont 70 % des articles publiés sont des commandes. Le journal aurait ainsi encaissé 540 000 dollars de

revenus en avril. « La rédaction fonctionne avec deux ou trois journalistes, le reste est constitué de démarcheurs qui essaient de placer des articles payés », explique une *piarchtchitsa* (chargée de communication). Viennent ensuite *Izvestia* avec 310 000 dollars puis le quotidien *Troud* avec 280 000 dollars.

En province, la *zakazoukha* fleurit sur fond de batailles électorales. Selon une enquête publiée le 5 mars par l'hebdomadaire *Expert*, une série d'élections dans la région de l'Oural aurait coûté aux candidats une centaine de millions de dollars, dont quelques dizaines de millions sont tombés dans l'escarcelle de la presse locale. Des journalistes habitués de la « Russie pro-

fonde » expliquent qu'une autre démarche a également cours : payer un rédacteur en chef pour qu'il s'abstienne de publier des articles compromettants... « Dans la région de Tioumen, les représentants des deux candidats au poste de gouverneur, *Roketski* et *Sobianine*, se sont entendus avec les médias afin qu'aucun journal ne publie quoi que ce soit de compromettant ni sur l'un ni sur l'autre », explique le journaliste Sergueï Borisov du site Internet Free-lance bureau.

« Il est impossible de nos jours de publier sans contrepartie une information politique ou économique », explique Igor Iakovenko, secrétaire de l'Union des journalistes de Russie. Pour lui, les salaires trop

bas, des recettes de publicité en chute libre et l'absence d'organe de contrôle de l'éthique journalistique sont responsables de cette situation. Un mystère demeure. Qui se trouve derrière les fuites de l'agence Promaco ? Intervenues en février, celles-ci contribuèrent à préparer le terrain à la prise d'assaut, deux mois plus tard, de la chaîne d'opposition NTV par Gazprom, son débiteur.

Les révélations de Promaco et quelques informations opportunes sur le salaire du présentateur-vedette de la chaîne NTV, Evgueni Kisiliov, soit 100 000 dollars mensuels, contribuèrent à conforter l'homme de la rue dans son impression. Celle que la bataille entre le Kremlin

(par l'intermédiaire de Gazprom, détenu à 38 % par l'Etat et géré par l'administration présidentielle, qui a plusieurs sièges au conseil d'administration) et la télévision NTV de l'oligarque Vladimir Goussinski – exilé en Israël – ne relève pas tant de l'atteinte à la liberté d'expression que d'une sombre histoire d'intérêts financiers. Dans ce contexte, les fermetures de l'hebdomadaire *Itogui* et du quotidien *Sevodnia* – propriétés, comme NTV, du groupe Media Most de Vladimir Goussinski – ont été largement ignorées par le public russe.

Marie Jégo

► www.lemonde.fr/russie

## Les titres les plus visés

- **Troud.** Propriété du géant du gaz russe Gazprom, l'ancien organe des syndicats tire à 2 millions d'exemplaires.
- **Komsomolskaia Pravda.** L'ancien quotidien des Komsomols (jeunesses communistes) a aussi une diffusion d'environ 2 millions d'exemplaires, contre 6 millions à l'époque soviétique. Il appartient au groupe Interros, de l'oligarque Vladimir Potanine.
- **Izvestia.** L'ancien organe du gouvernement soviétique (2 millions d'exemplaires) est détenu par Vladimir Potanine.
- **Nezavissimaja Gazeta.** « L'Indépendant », créé en 1990 à la faveur de la perestroïka gorbatchévienne par un groupe de journalistes, est devenu la propriété de l'oligarque en disgrâce Boris Berezovski. Son tirage tourne autour de 50 000 exemplaires.

# Le Livre CGT demande l'annulation des accords entre les NMPP et Amaury

**DANS LE CONFLIT** qui oppose les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), le groupe Amaury et le Syndicat du Livre CGT, les accords n'ont été successivement conclus qu'entre deux des parties. D'abord, les 16 et 17 juin entre les différentes composantes du Syndicat du Livre et l'éditeur du Parisien et de L'Equipe. Puis le 29 juin, entre les NMPP et le groupe Amaury. A chaque fois, l'une des trois parties s'est estimée gravement lésée. C'est ce qui est encore ressorti des trois réunions des différents acteurs – représentants des messageries, des éditeurs et des syndicats (les deux branches du Syndicat du Livre CGT et FO) – qui se sont tenues, mardi 3 juillet, au Conseil supérieur des messageries de presse (CSMP).

Dans un climat assez tendu, les discussions ont porté sur la compatibilité juridique des accords précédemment signés. La frange la plus dure du Comité intersyndical du Livre parisien CGT a demandé au bureau du CSMP de considérer l'accord conclu entre les NMPP et le groupe Amaury, comme « nul », « caduc » et non conforme à la loi Bichet qui régit le systè-

me coopératif de distribution de la presse en France depuis 1947.

Deux questions fondamentales ont sous-tendu les discussions : la répartition du capital de la Société de distribution et de ventes du Parisien (SDVP), qui doit distribuer de façon autonome le quotidien d'Ile-de-France, ainsi que la réelle volonté de mise en place du plan de modernisation de Paris Diffusion Presse, la structure très déficitaire de distribution de la presse des NMPP sur Paris.

## « LA CASSE DU SYSTÈME UNIQUE »

Pour que le groupe Amaury reste dans le système coopératif de distribution de la presse, le Syndicat du Livre avait obtenu le 16 juin que des coopératives de presse entrent à hauteur de 51 % dans le capital de la SDVP, aux côtés du groupe Amaury. Le Syndicat du Livre déplore qu'avec l'accord du 29 juin, « les NMPP et Transport Presse renoncent à prendre la moindre participation dans la SDVP, qui deviendrait de ce fait une société privée, totalement indépendante de la loi Bichet ». Le syndicat redoute à plus

long terme « une séparation de la distribution des magazines [très rentables] et des quotidiens : la SDVP créerait un précédent, vite suivi dans le groupe Amaury par les autres titres, et par éventuellement d'autres éditeurs. Ce qui laisserait la voie libre à Lagardère-Hachette [opérateur des NMPP] pour distribuer ses magazines ». Le représentant des rotativistes et des correcteurs au Syndicat du Livre, Roland Bingler, juge pour sa part que l'accord du 29 juin « scelle la casse du système unique de distribution en France et porte un coup très dur à la spécificité et à l'originalité de la presse de notre pays ».

Les discussions entre toutes les parties devaient se poursuivre mercredi. L'éventualité de bloquer à nouveau la parution des quotidiens et des publications n'était pas écartée par une partie du Syndicat du Livre. Le délégué central CGT des NMPP avait pour sa part laissé entendre, mardi 3 juillet, que la situation pourrait redevenir conflictuelle si les accords signés avec le Livre n'étaient pas respectés.

Nicole Vulser

## TABLEAU DE BORD

## ÉCONOMIE

### Les prévisions mitigées de l'OCDE pour le chômage en 2001

**LA BAISSÉ** régulière du chômage observée dans les pays développés devrait être enrayée cette année par le ralentissement économique, note l'OCDE dans son rapport 2001 sur les perspectives de l'emploi rendu public mardi. L'OCDE s'attend à une hausse du chômage en 2001 aux Etats-Unis et au Japon et à une baisse dans l'Union européenne. En Espagne, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé de 17 547 en juin, à 1 460 586, représentant 8,65 % de la population active, un plus bas depuis décembre 1979, contre 8,76 % en mai, a indiqué mercredi le ministère du travail.

■ **BCE :** « Il n'y a pas de nouvelles informations depuis la dernière réunion du conseil des gouverneurs de la BCE justifiant une baisse des taux d'intérêt pour assurer la stabilité des prix », a déclaré le président de la BCE, Wim Duisenberg, lors d'une audition mardi 3 juillet devant le Parlement européen.

■ **FRANCE :** le ministre français de l'économie, Laurent Fabius, a estimé mardi que l'inflation devrait pouvoir baisser en France au second semestre. « Le rebond de l'inflation au mois de mai était dû à une hausse assez forte des prix du pétrole et des prix agricoles », a expliqué le ministre.

■ **OPEP :** l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a choisi mardi, à Vienne, de laisser inchangés ses quotas de production (24,2 millions de barils par jour).

■ **JAPON :** le ministre japonais de l'économie, Heizo Takenaka, a estimé, mercredi 4 juillet, que la croissance pourrait tomber à zéro ou 1 % au cours des deux ou trois prochaines années, qui seront « une période de forte adaptation pour l'économie japonaise ».

## AFFAIRES

### INDUSTRIES

● **BIOMÉRIEUX-PIERRE FABRE :** le groupe pharmaceutique français a définitivement acquis la société Organon Teknika, pour un montant de 311,3 millions d'euros, a-t-il annoncé, mardi 3 juillet. Cette ex-filiale d'Akzo Nobel est spécialisée dans les diagnostics in vitro.

● **NISSAN :** le constructeur automobile japonais va créer une coentreprise en Chine avec la firme locale Dongfeng pour y produire de petites voitures particulières, annonce le quotidien *Asahi Shimbun* dans son édition du 3 juillet.

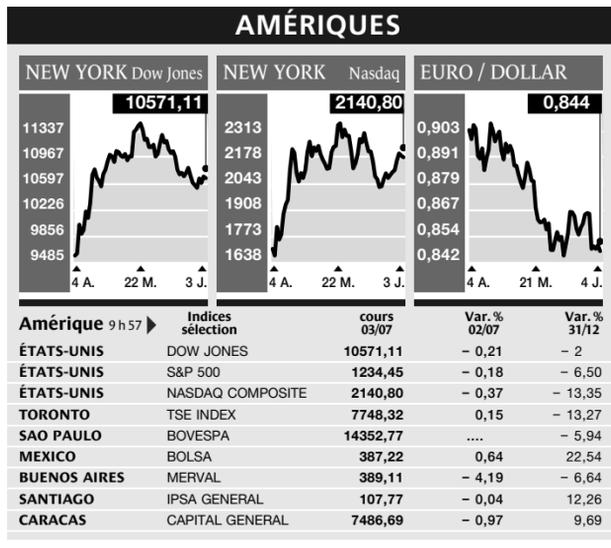
● **APPLE :** la firme informatique américaine abandonne la fabrication de son modèle haut de gamme G4 Cube, faute d'une demande suffisante, précisant qu'il a une « petite chance » de lancer un jour un modèle de G4 Cube plus puissant, mais qu'aucun projet en ce sens n'existe aujourd'hui.

### SERVICES

● **POSTE :** l'Agence des services postaux japonaise envisage de supprimer quelque 20 000 emplois en cinq ans, afin de redevenir rentable, dans la perspective d'une privatisation souhaitée par le premier ministre, Junichiro Koizumi.

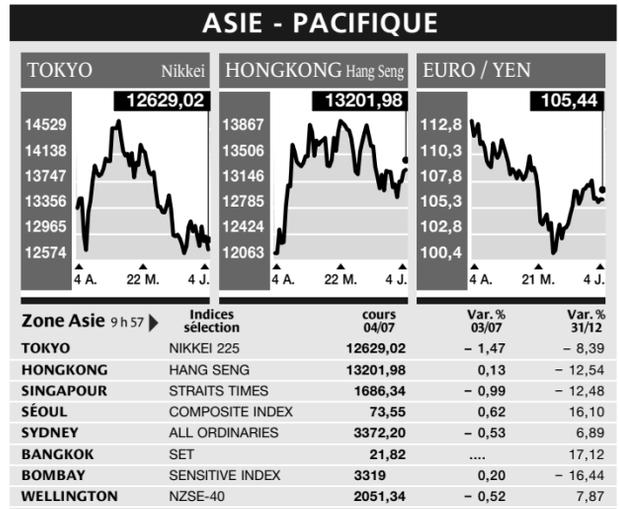
● **CARREFOUR :** le groupe de distribution français a vendu, mardi 3 juillet, cinq de ses hypermarchés brésiliens à Bompreco, filiale brésilienne de son concurrent néerlandais Ahold, pour une somme non divulguée.

● **WIND :** le conseil d'administration de l'opérateur téléphonique italien a approuvé sa fusion avec Infostrada, détenu à 44 % par France Télécom.



### Cours de change croisés

04/07 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	.....	0,80080	0,84465	0,12873	1,40600	0,55508
YEN	124,87500	.....	105,44000	16,07000	175,56000	69,29500
EURO	1,18392	0,94841	.....	0,15245	1,66510	0,65690
FRANC	7,76790	6,21860	6,55957	.....	10,91765	4,31030
LIVRE	0,71124	0,56960	0,60055	0,09155	.....	0,39470
FRANC SUISSE	1,80155	1,44300	1,52180	0,23195	2,53335	.....



### Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC.(100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503

### Hors zone Euro

Euro contre	03/07
COURONNE DANOISE.....	7,4457
COUR. NORVÉGIENNE.....	7,9505
COUR. SUÉDOISE.....	9,2416
COURONNE TCHÈQUE.....	33,7670
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6423
DOLLAR CANADIEN.....	1,2840
DOLLAR HONGKONG.....	6,6275
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,0780
FORINT HONGROIS.....	242,5800
LEU ROUMAIN.....	24790
ZLOTY POLONAIS.....	3,3829

### Taux d'intérêt (%)

Taux 03/07	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,54	4,32	5,27	5,83
ALLEMAGNE.....	4,52	4,40	5,14	5,71
GDE-BRETAG.....	4,88	5,19	5,32	5,04
ITALIE.....	4,52	4,35	5,54	6,13
JAPON.....	0,06	0,02	1,28	2,27
ÉTATS-UNIS.....	3,84	3,68	5,37	5,70
SUISSE.....	3,12	3,11	3,37	4,07
PAYS-BAS.....	4,48	4,35	5,29	5,77

### Matif

Cours 9h57	Volume 04/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1841	87,63	87,61
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

## BOURSES

LE CAC 40 était en hausse de 0,12 %, mercredi 4 juillet au matin, à 5 211,79 points. Il avait reculé de 1,71 %, la veille. Le DAX de Francfort progressait de son côté de 0,25 %, mercredi matin, à 6 071,93 points. Il avait cédé 0,86 %, mardi. Le Footsie de Londres se repliait de 0,07 %, mercredi matin, à 5 636,20 points. Il avait perdu 1,34 %, mardi. A Tokyo, l'indice Nikkei a perdu 1,47 %, mercredi, à 12 629,02 points. Aux Etats-Unis, l'indice Dow Jones a cédé 0,21 %, mardi, à 10 593,72 points. Le Nasdaq s'est replié de 0,37 %, à 2 140,80 points.

## CHANGES-TAUX

L'EURO se maintenait face au billet vert, mercredi 4 juillet au matin, affichant 0,8475 dollar. Dans les premières transactions de la journée, la devise européenne avait même atteint brièvement les 0,8501 dollar. De son côté, le yen se repliait contre la devise américaine, cotant 124,77 yens pour un dollar. Sur les marchés obligataires européens, les rendements se tendaient nettement, mercredi matin. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 5,28

VALEURS EUROPÉENNES

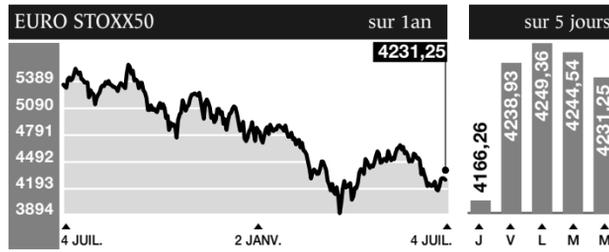
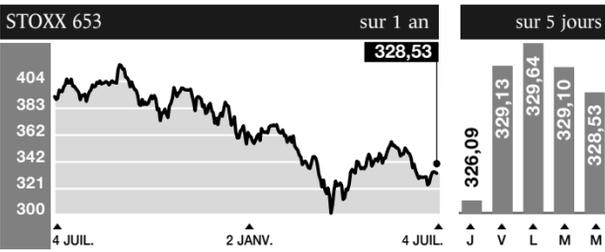
● Le titre de l'équipementier britannique de télécommunications **Marconi** a subi, mardi 3 juillet, une sévère correction. Il a terminé la séance en recul de 6,80 %, à 245 pence. Les investisseurs ont réagi à la révision à la baisse des recommandations des analystes de Morgan Stanley, et à la cession de ses activités médicales à Philips (lire page 17).

● L'opérateur de télécommunications néerlandais **KPN** a vu son titre progresser de 3 %, à 6,90 euros, mardi à Amsterdam. Les rumeurs sur une éventuelle fusion avec son homologue belge, Belgacom, continuent de circuler, bien que KPN ait démenti mardi

être entré en phase finale de négociations.

● A Milan, mardi, l'action **Fiat** se négociait en hausse et progressait de 2,24 %, à 25,91 euros. Italergeria, la holding qu'il a créée avec EDF, a marqué des points décisifs pour la prise de contrôle du conglomérat Montedison.

● L'action du groupe **Swissair** a chuté de 5,24 %, à 99,5 francs suisses, mardi. Le président de Swissair, Mario Corti, a annoncé, le même jour dans la matinée, que l'Etat belge venait de rejeter une nouvelle proposition financière que le groupe suisse lui avait soumise la veille au sujet de la compagnie aérienne belge Sabena.



04/07 10h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 03/07
<b>AUTOMOBILE</b>		
AUTOLIV SDR	SE	20,29
BASF AG	DE	46,65 + 0,11
BMW	DE	40,00 + 0,76
CONTINENTAL AG	DE	16,50 + 0,30
DAIMLERCHRYSLER	DE	55,85 + 0,81
FIAT	IT	25,91
FIAT PRIV.	IT	16,41
MICHELIN	FR	37,88 + 0,72
PEUGEOT	FR	54,10 + 0,46
PIRELLI SPA	IT	3,35
DR ING PORSCHE	DE	406,60 + 0,15
RENAULT	FR	55,60 + 0,63
VALEO	FR	48,85 + 2,05
VOLKSWAGEN	DE	55,85 + 0,63
DJ E STOXX AUTO P		245,52 + 0,88

**BANQUES**

ABBEY NATIONAL	GB	20,34	- 0,57
ABN AMRO HOLDING	NL	22,21	- 0,31
ALL & LEICS	GB	13,39	- 1,95
ALLIED IRISH BA	GB	22,26	+ 0,75
ALPHA BANK	GR	23,56	+ 1,42
B.P.SONDRIO	IT	11	
B.P.VERONA E.S.	IT	11,49	
BANK OF IRELAND	GB	19,82	+ 0,08
BANK OF PIRAEUS	GR	12,40	- 0,64
BANKINTER R	ES	39,83	+ 0,63
BARCLAYS PLC	GB	36,24	+ 1,62
BAYR.HYPO-UVER	DE	57,70	+ 0,35
BBVA R	ES	15,40	+ 1,28
BCA AG.MANTOVAN	IT	10,79	
BCA FIDEURAM	IT	11,64	
INTESABCI	IT	4,16	
BCA LOMBARDA	IT	10,20	
BCA P.BERG.-CV	IT	19,29	
BCA P.MILANO	IT	4,57	
B.P.EMILIA ROMA	IT	35	
B.P.NOVARA	IT	7,65	
B.P.LODI	IT	11,42	
BCA ROMA	IT	4,42	
BCO POPULAR ESP	ES	42,03	+ 0,10
BGP R	PT	4,48	
BIPOP CARIRE	IT	4,56	
BK OF SCOTLAND	GB	13,79	
BNL	IT	3,72	
BNP PARIBAS	FR	104,60	+ 0,48
BSCH R	ES	10,88	- 1,09
COMIT	IT	6,16	
COMM.BANK OF GR	GR	42,20	- 0,42
COMMERZBANK	DE	29,75	- 0,34
CREDIT LYONNAIS	FR	44,90	+ 1,98
DANSKE BANK	DK	20,41	+ 0,33
DEUTSCHE BANK N	DE	85,90	+ 0,06
DEXIA	BE	18,45	+ 0,54
DNB HOLDING	NO	5,14	
DRESDNER BANK N	DE	53	
EFG EUROBK ERGA	GR	14,78	- 0,54
ERSTE BANK	AT	58,49	
ESPIRITO SANTO	PT	15,97	
FOERENINGSBANK	SE	13,85	
HALIFAX GROUP	GB	13,56	- 0,73
HSCB HLDG	GB	14,06	- 0,12
KBC	DE	15,64	+ 0,26
KBC BANCASSURAN	DE	43,15	+ 0,56
LLOYDS TSB	GB	11,68	- 0,14
MONTI PASCHI SI	IT	3,70	
NAT BANK GREECE	GR	33,84	- 0,12
NATEXIS BQ POP.	FR	98,65	+ 0,05
NORDEA	SE	6,76	
ROLO BANCA 1473	IT	17,79	
ROYAL BK SCOTL	GB	27,01	+ 0,25
S-E-BANKEN -A-	SE	11,20	
SAN PAOLO IMI	IT	15	
STANDARD CHARTER	GB	15,65	
STE GENERAL-A-	FR	70,40	- 0,28
SVENSKA HANDELS	SE	16,66	
SWEDISH MATCH	SE	5,52	
UBS N	CH	168,02	- 0,19
UNICREDITO ITAL	IT	5	
DJ E STOXX BANK P		320,99	- 0,16

**PRODUITS DE BASE**

ACERIALIA	ES	13,52	+ 0,22
ACERINOR R	ES	32,86	- 1,47
ALUMINIUM GREC	GR	32,98	
ANGLO AMERICAN	GB	17,71	
ASSIDOMEN AB	SE	24,35	
BEKART	BE	42,50	- 0,47
BHP BILLITON	GB	6,08	+ 1,10
BOEHLER-UDDEHOL	AT	44,82	
BUNZL PLC	GB	8,06	
CORUS GROUP	GB	1,05	
ELVAL	GR	4,12	+ 0,49
HOLMEN-B-	SE	23,21	
ISPAT INTERNATI	NL	3,85	
JOHNSON MATTHEY	GB	17,86	
MAYR-MELNHOF KA	AT	52,48	
M-REAL-B-	FI	6,95	+ 2,21
OUTOKUMPU	FI	10,05	
PECHINEY-A-	FR	60,80	- 2,25
RAUTARUUKKI K	FI	4,10	
RIO TINTO	GB	21,52	
SIDENOR	GR	3,90	- 1,52
SILVER & BARYTE	GR	20,06	
SMURFIT JEFFERS	GB	2,39	
STORA ENSO -A-	FI	12,50	
STORA ENSO -R-	FI	12,21	- 3,02
SVENSKA CELLULO	SE	25,21	
THYSENKRUPP	DE	15,87	- 1,43
UNION MINIERE	BE	47,06	
UPM-KYMMENE COR	FI	33,80	+ 0,15
USINOR	FR	13	+ 0,15
VIOHALCO	GR	10,22	
VOEST-ALPINE ST	AT	34,49	
WORMS N	FR	19,75	+ 1,86
DJ E STOXX BASI P		182,05	- 0,66

**CHIMIE**

AIR LIQUIDE	FR	166	+ 0,61
AKZO NOBEL NV	NL	49,53	- 0,36
BASF AG	DE	46,65	+ 0,11
BAYER AG	DE	46,15	- 0,22
BOC GROUP PLC	GB	17,11	- 1,81
CELANESE N	DE	24,20	+ 0,41
CIBA SPEC CHIMI	CH	68,75	+ 0,48
CLARIANT N	CH	332,76	
DSM	NL	41,43	+ 0,12
EMS-CHEM HOLD A	CH	4853,64	
ICI	GB	6,83	
KEMIRA	FI	6,65	
KON. VOPAK NV	NL	25,55	+ 1,19
LAPORTE	GB	11,53	
LONGZA GRP N	CH	685,88	- 0,19
NORSK HYDRO	NO	50	
RHODIA	FR	12,51	+ 0,08
SOLVAY	BE	57	- 0,35
SYNGENTA N	CH	62,48	+ 0,21
TESSENDERLO CHE	BE	31,26	- 1,29
DJ E STOXX CHEM P		380,22	+ 0,24

**CONGLOMÉRATS**

D'ETEREN SA	BE	191	+ 2,19
AZEO	FR	71,95	
GBL	BE	300,10	
GEVAERT	BE	35	
INCHCAPE	GB	8,21	+ 0,20
KVAERNER -A-	NO	8,49	
MYTILINEOS	GR	6,60	- 0,30
UNAXIS HLDG N	CH	163,43	+ 0,81
ORKLA	NO	21,95	
SONAE SGPS	PT	0,88	
DJ E STOXX CONG P		329,98	

**TÉLÉCOMMUNICATIONS**

ATLANTIC TELECO	GB	0,23	
BRITISH TELECOM	GB	7,74	- 0,64
CABLE & WIRELES	GB	6,71	- 0,49
COLT TELECOM NE	GB	8,26	- 0,40
DEUTSCHE TELEKO	DE	27,05	- 0,92
E.BISCOM	IT	68,10	
EIRCOM	IR	1,28	- 0,78
EUSA COMUNICA	FI	19,50	
ENERGIS	GB	3,34	- 0,99
EQUANT NV	NL	20,80	
EUROPOLITAN HLD	SE	7,41	
FRANCE TELECOM	FR	55,75	- 0,71
HELLENIC TELE (	GR	15,40	+ 0,13
KINGSTON COM	GB	1,91	+ 2,68
KONINKLIJKE KPN	NL	6,97	+ 1,01
KPNQWEST NV -C-	NL	11,05	- 0,09
LIBERTEL NV	NL	10,90	- 1,36
MANNEMANN N	DE	204	
MOBILCOM	DE	14,24	- 0,70
PANAFON HELLENI	GR	6,26	- 1,88
PT TELECOM SGPS	PT	8,55	
SONERA	FI	9,10	- 2,05
SWISSCOM N	CH	289,77	+ 0,68
T.I.M.	IT	6,34	
SONG NETWORKS	SE	2,40	
TDC -B-	DK	41,63	
TELE2 -B-	SE	38,41	
TELECEL	PT	9,45	
TELECOM ITALIA	IT	10,87	
TELECOM ITALIA	IT	5,83	
TELIA	SE	5,95	
TISCALI	IT	9,16	
VERSATEL TELECO	NL	3,14	
VODAFONE GROUP	GB	2,67	- 0,62
DJ E STOXX TCOM P		545,31	- 0,14

**CONSTRUCTION**

ACCIONA	ES	43,70	
ACS	ES	32,70	+ 0,62
AGGREGATE IND	GB	1,40	
AKTOR SA	GR	6,82	+ 0,29
AMEY	GB	5,38	+ 1,25
UPONOR -A-	FI	18,50	
AUREA R	ES	20,60	- 0,58
ACESA R	ES	10,93	
BOUYGUES	FR	39,11	- 0,74
BPB	GB	4,35	
BRISA AUTO-ESTR	PT	10,05	
BUZZI UNICEM	IT	9,08	
NOVAR	GB	2,56	
CRH PLC	GB	34,22	+ 2,49
CIMPOR R	PT	23,40	
COLAS	FR	65	+ 1,33
GRUPO DRAGADOS	ES	14,91	+ 0,13
FCC	ES	23,10	+ 1,32
GRUPO FERROVIAL	ES	19,87	+ 0,10
HANSON PLC	GB	8,76	- 0,19
HEIDELBERGER ZE	DE	52,70	
HELLTECHNODOR	GR	6,28	- 1,26
HERACLES GENL R	GR	13,98	
HOCHTIEF ESSEN	DE	21,60	- 0,23
HOLCIM	CH	1302,84	
IMERYX	FR	116,30	+ 0,26
ITALCEMENTI	IT	9,25	
LAFARGE	IT	105,20	+ 0,29
MICHANIKI REG.	GR	2,43	+ 1,25
PILKINGTON PLC	GB	1,71	+ 0,98
RMC GROUP PLC	GB	10,80	
SAINT GOBAIN	FR	165	+ 0,18
SKANSKA -B-	SE	11,15	
TAYLOR WOODROW	GB	3,01	
TECHNIP	FR	145	+ 0,35
TITAN CEMENT RE	GR	37,40	- 2,65
VINCI	FR	74,30	+ 0,07
WIENERBERGER AG	AT	19,70	
DJ E STOXX CNST P		235,90	+ 0,11

**CONSUMMATION CYCLIQUE**

ACCOR	FR	47,26	- 0,63
ADIDAS-SALOMON	DE	71,20	
AGFA-GEVAERT	BE	16,85	- 0,47
AIR FRANCE	FR	19,20	- 0,41
AIRTOURS PLC	GB	4,74	
ALITALIA	IT	1,44	
AUSTRIAN AIRLIN	AT	11,69	
AUTOGRIILL	IT	12,65	
BANG & OLUFSEN	DK	29,95	
BASS	GB	12,29	
BENETTON GROUP	IT	16,55	
BERKELEY GROUP	GB	11,85	
BRITISH AIRWAYS	GB	5,60	- 3,44
BULGARIE	IT	13,06	
CHRISTIAN DIOR	FR	41,95	
CLUB MED.	FR	66,20	+ 0,15
COMPASS GROUP	DE	9,09	+ 1,30
DT.LUFTHANSA N	DE	19,15	- 1,29
ELECTROLUX -B-	SE	16,77	
EM.TV & MERCHAN	DE	2,35	+ 3,52
EMI GROUP	GB	6,91	- 0,48
EURO DISNEY	FR	1,08	
HERMES INTL	FR	164,40	+ 0,86
HILTON GROUP	GB	4,12	
HDP	IT	5,25	
HUNTER DOUGLAS	NL	33,05	- 0,15
KLM	NL	19,80	- 5,49
LVMH	FR	58,60	- 0,68
MEDION	DE	94	- 0,10
MOULINEX	FR	3,95	+ 1,28
NH HOTELES	ES	13,38	- 0,15
NXT	GB	4,65	- 1,41
P & O PRINCESS	GB	6,13	+ 1,10
PERSIMMON PLC	GB		

VALEURS FRANCE

● A l'ouverture, mercredi 4 juillet, le titre Crédit Lyonnais ouvrait en hausse de 1,77 %, à 44,81 euros. Son actionnaire de référence, le Crédit agricole, qui détient 10,2 % du capital, s'apprete à dévoiler les détails de l'introduction en Bourse de 20 % de son capital (lire page 17). Cette opération lui donnerait une plus grande marge de manœuvre.

● Le titre de la société foncière Unibail affichait une hausse de 0,15 %, à 65,1 euros, lors des premiers échanges mercredi. Elle a annoncé, mardi, le rachat de l'ancien siège social d'EDF dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, d'environ 80 000 mètres carrés, pour 1,2 milliard de francs.

● L'action Aventis était quasi stable, en progression de 0,06 %, à 89,45 euros, mercredi. La société Barr Laboratories a déposé une demande de mise sur le marché américain d'un générique d'Allegra, l'un des médicaments-phares d'Aventis. Le groupe pharmaceutique Aventis va déposer une réclamation auprès de la cour de justice américaine. La menace de ce générique ne devrait pas se concrétiser avant 2004.

● Le titre Atos était en progression de 2,21 %, à 85,5 euros, à l'ouverture mercredi. La société de services informatiques n'a pas pâti du recul du Nasdaq et des avertissements publiés par des sociétés d'informatique la veille.

PREMIER MARCHÉ

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Paiement dernier coupon(1). Rows include ACCOR, AGF, AFFINE(XIMM), AIR FRANCE C., etc.

Main table of stock prices for France, listing various companies like AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, etc., with their prices in euros and francs and daily percentage changes.

Main table of stock prices for International markets, listing companies like ADECCO, AMERICAN EXP., AMVESCAP EXP., etc., with their prices in euros and francs and daily percentage changes.

Table titled 'International' showing exchange rates and other financial data for various countries and currencies.

NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing companies like CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, etc.

Table of stock prices for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing companies like GUYANOR ACTI, HF COMPANY, HIGH CO, etc.

Table of stock prices for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing companies like NET2S, NETGEM, NETVALUE, etc.

Table of stock prices for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, listing companies like GEDIOS, GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, etc.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP funds, listing various investment vehicles like ÉCUR. TECHNOLOGIES, ÉCUR. TRIMESTRIEL, etc.

Table of SICAV and FCP funds, listing various investment vehicles like ÉCUR. TECHNOLOGIES, ÉCUR. TRIMESTRIEL, etc.

Table of SICAV and FCP funds, listing various investment vehicles like ÉCUR. TECHNOLOGIES, ÉCUR. TRIMESTRIEL, etc.

Table of SICAV and FCP funds, listing various investment vehicles like ÉCUR. TECHNOLOGIES, ÉCUR. TRIMESTRIEL, etc.

LEGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

**SCIENCES** Voilà quinze ans que la société Spot Image vend des images prises par les satellites civils d'observation Spot – trois sont actuellement en orbite, et un qua-

trième, Spot-5, devrait être lancé au début de l'année 2002 – développés par le Centre national d'études spatiales. ● DURANT CETTE PÉRIODE, l'activité, qui intéresse à la fois les

géographes, les opérateurs de télécoms, les prospecteurs de ressources minières et pétrolières, les agriculteurs, les responsables de l'aménagement du territoire et la défense, a

généralisé pour Spot Image un chiffre d'affaires de quelque 2,6 milliards de francs. Une part modeste comparée aux coûts des satellites. ● MAIS LA CONCURRENCE se fait de plus

en plus agressive, en particulier avec les satellites américains et l'arrivée sur le marché d'images à très haute résolution (1 mètre au lieu de 2,5 mètres pour Spot-5).

## L'avenir de l'imagerie spatiale passe par des satellites à haute résolution

Leader mondial de la spécialité, la société civile Spot Image se prépare à recevoir au premier trimestre 2002 les données du satellite Spot-5. Mais elle souffre d'une concurrence américaine plus agressive et de la mise sur le marché d'images encore réservées hier aux militaires

APRIL 10, 2001. 10:32 p. m. EDT. Lingshui military airfield on the southeastern coast of Hainan island (South China Sea). Sur la photo, un avion perché sur un taxiway. Un quadrimoteur à hélices. Les caméras du satellite ont parfaitement fonctionné. On se croirait dans un film de James Bond. Pourtant ce cliché n'appartient pas à la science-fiction. L'appareil n'est autre que l'avion-espion EP-3 de l'US Navy récemment contraint de se poser en territoire chinois. L'image, prise depuis une altitude de 680 km par le satellite Ikonos de Space Imaging, est parfaitement nette. Ce document est-il confidentiel ? Certainement pas. Il est à la disposition, avec quelques autres, des internautes sur le site de la firme américaine.

Hier interdites à la commercialisation et réservées aux militaires jusqu'en 1994, les images satellite à 1 mètre de résolution sont aujourd'hui presque des produits de consommation courante. Il est vrai que les meilleurs des satellites-espions sont capables de descendre à des valeurs bien plus basses encore. Mais il est vrai aussi que le fossé entre le monde du renseignement et celui des applications civiles des images satellite se comble progressivement.

Cette multiplicité de l'offre n'est pas sans incidence sur la tenue du marché de ces images. Sans le soutien fort des gouvernements, seuls capables de financer le développement de satellites d'observation de plus d'un milliard de francs comme le satellite français Spot-4 lancé en 1998, cette activité aurait du mal à se développer seule.

### DE SÉRIEUX ATOUTS

La preuve en est que Spot Image, pourtant leader mondial de la spécialité, a engrangé en quinze ans 2,6 milliards de francs de recettes. La preuve encore en 1998 la société a affiché un chiffre d'affaires consolidé de 263 millions de francs qui, un an plus tard, n'était plus que de 237 millions du fait de la perte, au profit des Américains, d'un juteux contrat sur la détection de cultures illicites au Mexique.

Aujourd'hui, il a encore baissé : moins de 220 millions de francs en 2000 dont un quart généré par des produits destinés à la Défense. Les raisons ? Une politique agressive des Américains et la disponibilité des toutes nouvelles images à haute résolution dont ne dispose pas encore Spot Image. « Malgré une résolution plus faible que Spot-4, la politique des prix mise en œuvre par les Américains pour les scènes prises par le satellite Landsat-7 ainsi que la qualité de leur service de traitement nous a fait un peu de tort, reconnaît Philippe Munier, directeur général adjoint de Spot Image. Les produits Ikonos haute résolu-



La capacité des satellites civils d'observation à prendre des images en orbite est étonnante. Ci-dessus, la ville de Toulouse prise avec des résolutions de 5 m et 2,5 m à la hauteur du pont Saint-Michel. Avec une résolution de 1 m, on peut distinguer les arbres tout comme, à droite, l'avion-espion américain retenu par les Chinois et filmé ici en avril par le satellite Ikonos.

tion de Space Imaging nous ont sans doute fait perdre 30 à 40 millions de francs.»

Pourtant Spot Image dispose d'une compétence et d'une offre qui ne se limite pas à la vente d'images de 10 à 20 mètres de résolution prises par la flotte des trois satellites Spot actuellement en orbite. Sont aussi proposées des scènes radar prises par les Radarsat canadiens et les ERS européens ; d'autres fournies par l'instrument Végétation installé sur Spot-4 et dédié plus spécifiquement, comme son nom l'indique, à l'agriculture.

Avec l'apport prochain de Spot-5, il devrait être possible d'offrir chaque jour à la clientèle des clichés de n'importe quel point du globe, avec une résolution allant de 2,5 mètres à 20 mètres. Si l'on y ajoute la formidable banque de données (plus de 8 millions d'images) mise en place par la société de Toulouse, la

société française paraît disposer de sérieux atouts.

Le marché des images satellite étant plus fondé sur l'offre que sur la demande, la société Spot Image se doit donc de modifier sa stratégie et de s'engager à fond dans la guerre des prix, la chasse au client et la recherche de nouveaux produits. Premier acte de cette politique mise en place par le nouveau PDG de la société Jean-Michel Nasr : des tarifs plus attractifs tant pour les clients institutionnels et privés que pour les chercheurs qui pourraient se procurer des scènes au tarif record et « symbolique » de 100 euros.

Deuxième acte, la conclusion des alliances en particulier avec InfoTerra qui regroupe d'anciens intérêts britanniques et allemands et qui appartient à Astrium (groupe EADS), maître d'œuvre des satellites Spot et actionnaire de Spot Image à hauteur de 36 %. Troisième acte enfin, la conquête de

### Les besoins des systèmes d'armes

Les états-majors des armées, bien que disposant déjà de clichés très détaillés avec leurs satellites-espions – notamment les Key Hole et les Lacrosse américains –, ont besoin de dresser des bases de données géographiques en trois dimensions afin d'établir des cartes utilisables pour la navigation des systèmes d'armes, la préparation des missions, les vols des avions sans pilote ou même la simple détection des camps de réfugiés dans les zones de conflit. A plusieurs reprises d'ailleurs, l'US Air Force a acheté des scènes prises par les satellites Spot pour les besoins de ces pilotes. Aujourd'hui, le service des données numériques géographiques et 3D de la Délégation générale pour l'armement (DGA), qui finance à 46 % les 170 millions de francs de l'instrument stéréoscopique à haute résolution (HRS) de Spot-5, a décidé de cartographier entre 30 et 50 millions de kilomètres carrés en cinq ans. Les Américains de la très puissante NIMA seraient également intéressés.

« deux cibles » privilégiées. Celle des images à haute résolution mais petit champ (8 km x 8 km) qui manque à Spot Image du fait des retards de son partenaire Orbimage et celle des images à 2,5 mètres de résolution et grand champ (60 km x 60 km) où « la société est bien placée » et doit conforter sa place.

### ÉLARGIR SON OFFRE

En pleine émergence après des débuts difficiles, le marché des photos à haute résolution de type Ikonos tente actuellement de se tailler une petite place auprès d'une photographie aérienne « forte et vivace » qui pratique ce genre d'activités depuis longtemps déjà. Comme le gros de la demande pour les prises de vues aériennes porte essentiellement sur deux domaines – 20 à 30 cm de résolution et 60 à 80 cm de résolution –, les opérateurs de satellite envisagent d'occuper ce second créneau « pour répondre demain à des appels d'offres liés à l'aménagement urbain ».

Earthwatch et Space Imaging ont obtenu en décembre 2000 l'autorisation de produire et vendre demain des images à 0,5 mètre de résolution. C'est dire si le temps presse pour Spot Image qui attend le lancement en juillet-août du satellite Orbview-4, et celui, six à neuf mois plus tard, d'Orbview-3, pour élargir son offre et proposer des clichés analogues à ceux mis en vente par Ikonos.

La seconde cible de Spot Image, c'est le marché des images avec une résolution d'environ 2,5 mètres et grand champ. Les Indiens avec IRS tout comme les Japonais



avec ALOS sont sur les rangs. La France y sera début 2002 avec la mise en orbite de Spot-5. « Sur l'avenir de ce secteur nous avons toute confiance », commente Philippe Munier. Il y a un réel intérêt thématique pour ces données-là. Pour les collectivités locales qui font de l'aménagement urbain et régional,

te densité de population, des littoraux ou des cultures illicites. Bref, de quoi rassurer les dirigeants de Spot Image, qui sont conscients que la flotte des satellites, et en particulier Spot-5, « va devoir trouver des applications dans des domaines où ces satellites sont bons ». « Désormais, la société vendra sans doute

### Une salve de lancements

Les satellites civils d'observation présentant une résolution de 1 m se multiplient et la demande de scènes détaillées s'intensifie. Après Ikonos de Space Imaging mis en orbite en septembre 1999, après Eros-A1 (Image Satellite), moins performant (1,8 m) et lancé en décembre 2000, c'est toute une série de plates-formes d'observation qui devraient être mises en orbite dans les mois qui viennent. D'abord dans le courant du mois d'août, avec le lancement trop longtemps retardé d'Orbview-4 de la société américaine Orbimage. Un satellite que la société française Spot Image, leader mondial de la commercialisation des images prises par satellite avec plus de la moitié du marché, attend avec impatience pour élargir son offre. Puis ce sera le tour de l'indien TES au mois d'août, de l'américain Quickbird-2 (Earthwatch) en octobre, du CBERS sino-brésilien à la fin de l'année ou début 2002. S'y ajoutera le lancement en octobre – longtemps différé – du monstre européen Envisat à la résolution beaucoup plus modeste (25 m), mais aux fonctions multiples et, enfin, celui très attendu du satellite français Spot-5 (2,5 à 3 m de résolution) au cours du premier trimestre 2002.

« là où on peut multiplier parce que c'est trop cher voire absurde » les clichés à haute résolution dont le champ est restreint.

Mais aussi pour des opérateurs de téléphone qui réclament des cartes précises afin d'implanter leurs émetteurs. Pour l'agriculture qui pratique le remembrement et s'interroge sur l'état des récoltes. Pour les géographes, pour la recherche des ressources naturelles, la surveillance des forêts, des deltas à hau-

moins de scènes, avance Philippe Munier, mais elle proposera plus de produits élaborés. » Et elle aura un regard aigu sur le marché nord-américain, qui, si il n'arrive qu'en troisième position (18 %) derrière l'Asie (35 %) et l'Europe (25 %, dont 10 % pour la France), est un formidable terrain d'essai et « un marché de référence qui a trois ou quatre ans d'avance sur le reste du monde ».

Jean-François Augereau

## L'étonnant règlement du concours des inventeurs du 3<sup>e</sup> millénaire

500 FRANCS. Pour voir... On peut résumer ainsi la contrainte imposée par le règlement du Prix du 3<sup>e</sup> millénaire, organisé par l'Association des inventeurs et fabricants français (AIF), qui, par ailleurs, gère le célèbre concours Lépine. L'article 6 du règlement précise que, « pour recevoir le dossier d'inscription, il est nécessaire de s'acquitter d'un montant de 500 francs, correspondant aux frais de dossier ». Faute de quoi, les 7 000 candidats qui ont reçu un carton d'invitation à concourir ne peuvent avoir accès au règlement. Dans ces conditions, adieu au prix unique de 100 000 francs et à sa voiture d'une valeur de 65 000 francs destinés à récompenser une invention « de nature à marquer notre époque » et devant « se projeter sur le 3<sup>e</sup> millénaire ».

Le règlement comprend des clauses pour le moins nébuleuses. Ainsi, l'article premier précise que l'objet du concours « vise à récompenser un inventeur », alors qu'il

jugera en réalité une invention brevetée après le 10 janvier 1998. Or l'article 5 indique que seuls les brevets déposés « avant le 30 juin 2001 à 12 heures », date de clôture des inscriptions, seront pris en considération. Une telle clause néglige donc la contrainte du délai imposé par l'établissement du rapport de recherche d'antériorité, document essentiel dans la procédure de dépôt de brevet puisqu'elle établit l'originalité de l'invention.

### REMBOURSEMENT DEMANDÉ

Or un délai de neuf à dix mois est nécessaire pour que l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), qui sous-traite ce travail à l'Office européen des brevets (OEB), fournisse ce document officiel sans lequel l'invention ne peut prétendre concourir. Pourtant, la remise du Prix du 3<sup>e</sup> millénaire est fixée au 15 décembre 2001, soit moins de six mois après la date limite de dépôt de demande de brevet... Il est donc possible que le

jury ait à statuer sur des inventions non homologuées. Pour achever d'entretenir la confusion, le règlement n'établit jamais clairement de lien entre l'invention pouvant concourir et le brevet lui-même. Il impose simplement que l'inventeur dispose d'un brevet déposé pendant la période définie. Une maladresse, que l'un des candidats potentiels, Jacques Lesage, spécialiste de la compatibilité électromagnétique, a tenté d'exploiter.

Disposant d'un brevet trop ancien, il a essayé de concourir avec une autre invention, non encore brevetée. Gérard Dorey, le président de l'AIF, n'a pas apprécié cette astuce ni les critiques du règlement formulées par l'inventeur. Devant son insistance, il est allé jusqu'à saisir son avocat, Gilbert Collard, qui a adressé une lettre destinée à décourager l'inventeur récalcitrant.

L'affaire risque de s'envenimer avec l'intervention de l'INPI et de l'Agence nationale pour la valo-

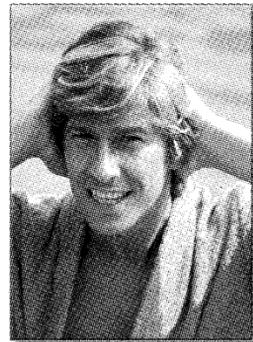
risation de la recherche (Anvar), tous deux membres du jury du concours, qui condamnent la collecte de 500 francs préalable à l'envoi du dossier. Jean-François Lebesnerais, chargé de mission à l'INPI, s'oppose au principe de ce versement. Il va réclamer le remboursement des quelque 150 chèques reçus par l'AIF et indique qu'il a demandé la publication du dossier d'inscription sur Internet.

Jacques Astoin, directeur adjoint de la technologie à l'Anvar, juge « anormal » le procédé et doit étudier la position de l'agence avec son service juridique. Ni l'un ni l'autre ne vont jusqu'à reprendre l'accusation d'escroquerie formulée par Jacques Lesage. Néanmoins, l'obstination de Gérard Dorey et l'amateurisme de la rédaction du règlement desservent la valorisation des inventeurs et de leurs inventions, cause que le concours prétend défendre.

Michel Alberganti

## CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique européenne cotée en bourse, première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents.

Résultat rapide, discret, efficace.

Conseil et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique  
du Rond-Point  
des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com



## La splendeur des Omeyyades

CORDOUE

de notre envoyée spéciale

Le soleil cru de l'été cordouan est le meilleur des alliés : grâce à lui, les couleurs, délavées, s'estompent et les paysages, fondus dans la brume de chaleur, deviennent irréels. Alors, il n'est plus si difficile de revenir mille ans en arrière, au temps de la splendeur de ces Omeyyades qui, détrônés, avaient fui la lointaine et puissante Syrie pour établir ici leur émirat d'*El Andalous*. Il suffit de fermer les yeux, d'écouter, de respirer.

Sur les bords herbeux du Guadalquivir, canards et aigrettes

Promenade dans le Cordoue de l'an mil, sur les rives du Guadalquivir, à la découverte d'une des grandes capitales du savoir en Europe

s'ébattent encore, comme autrefois, au pied du vieux pont romain et de la tour arabe, remaniés par des siècles de conquêtes, dialoguant à l'infini avec la roue, désormais immobile, de l'antique noria califale de la Albolafia. Et à la senteur délicieusement suffoquante des figuiers sauvages qui poussent au bord de l'eau se mêle le parfum rafraîchissant des citronniers de l'Alcazar voisin. Et celui, plus âcre, des grenadiers aux fleurs éclatantes qu'Abderrahmane I<sup>er</sup>, fondateur de la dynastie cordouane, avait fait venir jusqu'ici, pour lui rappeler son pays.

Tenter de retrouver la Cordoue de l'an mil, c'est avant tout s'immerger, les sens aux aguets, dans une marée de sensations ténues, venues d'un autre âge. Cet âge d'or d'une terre « *généreuse en soie, douce de miel, rassasiée de sucre, illuminée par la cire des bougies, débordante d'huile et réjouie de tant de safran* » que célébra, en son temps, le lettré Al Razi.

### MILLE BAINS PUBLICS

Cette Cordoue, « *jardin de la félicité éternelle qui n'abrite aucun péché* », dans laquelle cohabitèrent et s'enrichirent mutuellement trois cultures, c'est dans le dédale tortueux de l'ancien quartier de la Juiverie qu'il faut aller la chercher, en délaissant les vendeurs de pacotille (pas si bon marché que ça...) et les bars trop bruyants.

Ainsi, la fraîcheur soudaine des anciens hammams arabes de Santa-Maria, dans la petite rue Velazquez-Bosco, sera-t-elle, peut-être, la meilleure introduction à cette civilisation raffinée qui, dit-on, compta jusqu'à mille bains publics. Sur le Campo Santo de los Martires, les fondations mousues d'un antique bain califal, où l'on perçoit encore quelques éléments de décoration, confirmeront le dicton qui voulait qu'à Cordoue « *tout mendiant préfère dépenser son dernier dirham en savon plutôt qu'en pain* ».

Quant au murmure d'une fontaine, cachée parmi les fleurs et entrevue dans l'intimité secrète d'un patio, il racontera l'harmonie et la quête intellectuelle d'une société qui triompha aussi bien dans la médecine, la philosophie, les arts ou l'astronomie. Et qui sait si ce n'est pas dans la quiétude d'un jardin semblable que le médecin Aboulcassis rédigea son fameux traité de chirurgie, le pointilleux Ibn-el-Saffar ses tables



PIERRE-PHILIPPE MARCOU POUR « LE MONDE »

d'astronomie et le tendre Ibn Hazm ses subtiles dissertations sur l'amour, dans son œuvre célèbre, *Le Collier de la colombe* ?

Cordoue, c'est aussi l'histoire cent fois répétée du combat enfin pacifié de la Croix et du Croissant, superposés à jamais. Une histoire dont témoigne la mosquée reconverte en église du couvent Santa-Clara, au portique si élégant, ou le minaret du IX<sup>e</sup> siècle aux évidés arrondis qui sert de campanile à l'église San-Juan.

Pour qui veut achever de se convaincre de l'orgueilleuse puissance de ces Omeyyades, un tour des remparts s'impose. Des Omeyyades si sûrs d'eux qu'ils finirent par récupérer leur ancien titre syrien, érigeant leur émirat espagnol en califat, en 929, sous Abderrahmane III. Même si la

**Panorama très « nord-africain » autour de Médina el-Zahra, ancien lieu de délices des Omeyyades (à gauche). Vertigineuse architecture, moins dépayssante, à la forteresse de Zuheros dont le site naturel est déjà un spectacle (au centre). Christianisée depuis la Reconquista, la Grande Mosquée cordouane a conservé ses arcs brisés à l'orientale (à droite).**

majorité de ces murailles crénelées est d'époque postérieure, leur formidable barrière n'évoque-t-elle pas les coursiers de Mansour, le maire du palais, usur-

pateur triomphant qui porta le califat à son apogée, piaffant dans la plaine, avant d'aller en découdre avec « l'Infidèle », jusqu'aux confins des mers océanes et de Saint-Jacques-de-Compostelle ? Saint-Jacques, cité sainte, dont la basilique fut détruite, les cloches rapportées à dos d'esclaves chrétiens, renversées et remplies d'huile pour illuminer richement, dit la chronique, la Grande Mosquée de Cordoue.

Alors, seulement, enfin préparés à tant de beauté, il sera temps d'affronter cette mosquée, aujourd'hui cathédrale, citée dans *Les Mille et Une Nuits* : la plus grande de l'Occident musulman, érigée sur les fondations d'une basilique wisigothe et d'un temple romain, que chaque émir et calife mit un point d'honneur à embellir.

La paisible douceur de sa cour des orangers, plantée, à l'époque, d'oliviers et de lauriers, qui servait aux ablutions des fidèles, et sa forêt de colonnes de marbre, jaspe et porphyre précieux qui en compta jusqu'à mille, offrent le plus raffiné des écrans au *mirhab*, la niche indiquant la direction de La Mecque, resplendissante de mosaïques dorées, comme à Byzance.

Et ne serait-ce que pour avoir sauvé les merveilles de cette mosquée prodigieuse, par sa seule présence au fil des siècles, la froide cathédrale chrétienne plantée en son cœur, qui défigure l'incomparable perspective du clair-obscur des colonnes arabes, mérite bien d'être pardonnée.

### La route du califat

Prendre la mesure de cette civilisation omeyyade, c'est aussi parcourir les terres qu'elle a dominées. Pour aider le voyageur, l'association El Legado Andalusi, créée par Jeronimo Paez, avocat grenadin épris d'histoire, et le gouvernement andalou ont mis au point des itinéraires permettant de suivre cette épopée arabe. La « *Route du califat* », une des plus intéressantes, qui parcourt, par les nationales 432 ou 331, les 180 km de paysages abrupts et de forêts d'oliviers, séparant la Cordoue omeyyade de la Grenade nasride, mérite au moins une excursion. Ne serait-ce que pour s'imprégner de l'esprit de « *frontière permanente* » dont témoignent les murailles de Baena, la capitale de l'huile d'olive ; le château vertigineux de Zuheros, ce curieux village à flanc de précipice ; l'église baroque édifée sur une mosquée à Cabra la blanche ; la forteresse d'Alcala la Real, d'où partirent les rois catholiques pour prendre possession de Grenade, ou encore la formidable tour de Moral, à Lucena, où fut retenu un temps Boabdil, dernier roi maure de Grenade, après la chute de la ville. Celui-là même « *qui pleura comme une femme ce qu'il n'avait su défendre comme un homme* ».

**Ibiza**  
**3470F TTC\***

Vol + 7 nuits en hôtel 2\* + demi-pension.  
Départ de Paris le 14 juillet.

**Crète**  
**3510F TTC\***

Vol + 7 nuits en hôtel catégorie B + demi-pension.  
Départ de Paris le 17 juillet.

**degriftour.com**

En partenariat avec **lastminute.com**

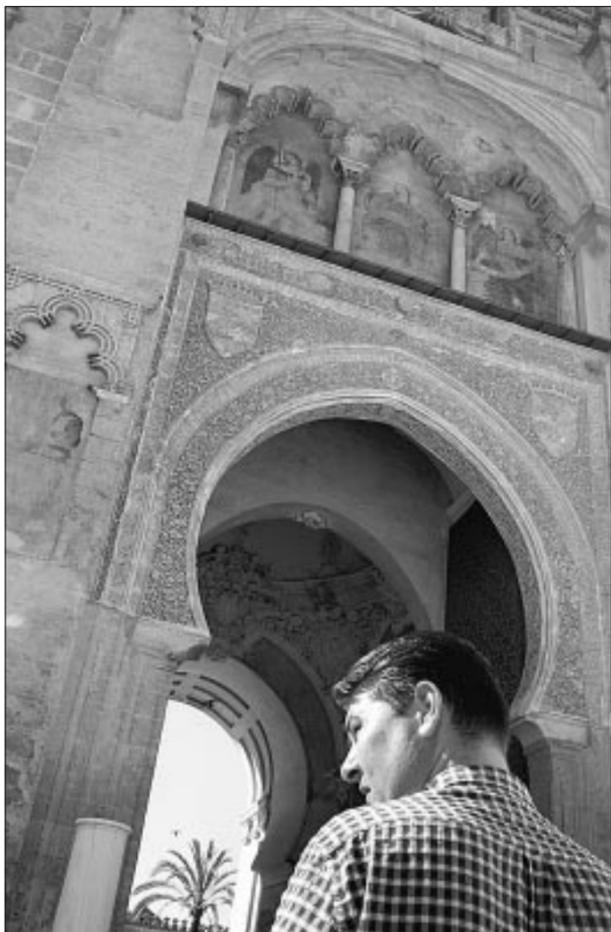
www.degriftour.com - 3615 DT\*\*

**08 36 68 28 27**

221 TTC/mn

Photos : Gonsouros Pinn et Margaretha Olschewski  
Photos non contractuelles

Lic.095960001 - Offres soumises à conditions. Sous réserve de disponibilité.  
\*\*de 0,99 à 2,21€/mn



Restera encore, pour savourer pleinement ces splendeurs omeyyades (qui ont donné leur nom à une exposition réunissant, jusqu'en septembre, des pièces venues du monde entier), à se rendre, à 5 kilomètres de Cordoue, dans les ruines des palais de Madinat al-Zahra, caprice de calife, dont Abderrahmane III, le mécène, avait fait son voluptueux jardin secret, parmi les roses et les palmiers.

Rien n'est plus émouvant que de voir ces chapiteaux décorés, ces gracieuses aigüères en forme d'animaux, ces bijoux, ivoires et pièces d'échec finement ciselés et ces riches mosaïques aux éclats métalliques revenus, pour beaucoup, à l'endroit même où ils ont été créés et utilisés.

A la cour fastueuse où Abderrahmane III, vêtu de « pelisses de renard blanc du Korassan et de soies irakiennes », recevait dans ce « salon riche » dont on peut toujours admirer l'élégance, se pressaient écrivains et savants « plus nombreux que les grains de sable dans le désert ». Sur les ruines muettes de la ville mise à sac en 1010 par des Berbères, seuls les pas des visiteurs résonnent désormais en écho aux 10 000 chansons lancinantes égrenées jadis par Zyriab, musicien chéri de la cour qui inventa, avant la lettre, la musique andalouse. L'ombre claire de Wallada, la poétesse libertine au rire cristallin, s'est enfiée pour toujours.

Aussi ne faudra-t-il pas s'étonner si, rentrant à Cordoue à la fraîche, on croit voir le vieux fleuve s'accorder un instant de nostalgie dans l'apaisement du couchant : soupirant en regardant sur ses rives bétonnées l'emplacement silencieux de ce prodige disparu que fut, avec ses 400 000 volumes précieux, la bibliothèque d'El Hakam II. Alors, peut-être, désireux de partager tant de peine, l'oiseau au chant si triste qui avait dialogué, il y a presque dix siècles, avec le philosophe Ibn Arabi, viendra-t-il de nouveau chanter au bord du Guadalquivir. « Pourquoi te lamentes-tu ainsi, oiseau ? », avait demandé le philosophe, sortant de sa propre nostalgie. Et l'oiseau de répondre : « Je pleure, maître, sur la splendeur d'une époque qui est passée et jamais ne reviendra. »

Marie-Claude Decamps

Carnet de route

■ **ACCÈS.** Avion jusqu'à Madrid, avec Air France (tél. : 0820-820-820) à partir de 1 127 F, 171 €, en tarif « Tempo 4 » soumis à conditions, et avec Iberia (tél. : 0802-075-075), puis par train rapide AVE jusqu'à Cordoue en 1 h 40 (450 F, 68 €, A/R). Des forfaits « avion-hôtels-voiture » sont proposés par les spécialistes de l'Espagne, notamment Iberail France, Donatello, Mundi Color-Iberia ou Marsans International (dans les agences de voyages) et par Nouvelles Frontières (tél. : 0825-000-825), qui propose aussi ses vols charters Corsair.

■ **ÉTAPES.** A Cordoue, très bien situé, juste au pied de la mosquée, le Conquistador (tél. : 00-34-957-472410), confortable, avec un patio-bar agréable et un garage : environ 900 F, 136 €, pour deux. Rustique, petit, mais avec un certain charme, l'hôtel Maestre (tél. : 957-472410) : 300 F, 45,5 €, la chambre double. Sur la route du Califat, au flanc du village blanc haut perché de Zuheros, une halte de calme et de fraîcheur inattendue, l'hôtel-restaurant Zuhayra (tél. : 957-511100) : 280 F, 42 €, la chambre double. Escalade de luxe, le Santo Domingo (tél. : 957-511-100), ancien couvent du XVIII<sup>e</sup> transformé en hôtel, au cœur de l'antique cité de Lucena : 650 F, 99 €, la chambre double.

■ **TABLES.** A Cordoue, l'Almudenia (tél. : 957-474342), dans une superbe maison du XVI<sup>e</sup>, décline une cuisine cordobaise traditionnelle, épurée par une imagination raffinée. Dans d'anciennes caves à vin centenaires, au décor chaleureux, la Bodega Campos (tél. : 947-474142) remplit toujours ses promesses, et son salmojero (soupe froide épaisse à la tomate et aux légumes, avec œuf et jambon) vaut le détour. Pour les classiques : Taberna Salinas (tél. : 957-480135), des plats mozarabes parmi les boiseries et les cuivres anciens. Ceux qui préfèrent l'aventure infinie des tapas, ces amuse-gueule servis à la ration, se précipiteront dans les patios

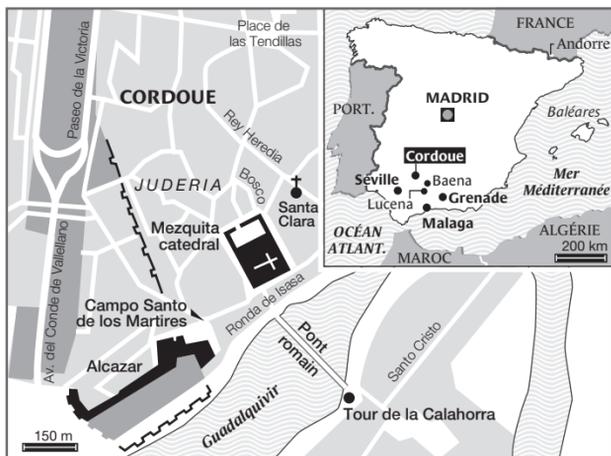
couverts de la populaire Taberna San Miguel-El Pisto (tél. : 957-470166) fréquentée par les autochtones, qui apprécient ses incomparables gambas frites, sa queue de taureau et ses légumes au pistou. Derrière l'Alcazar, le bar Juan Pena (1, rue du Docteur-Flemming), au cadre sans prétention, mérite les dix minutes de marche nécessaires pour s'y rendre : on y sert les meilleures aubergines frites, croustillantes et tendres, de Cordoue.

■ **ACHATS.** Incontournable, l'huile d'olive extra-vierge faite à Baena. Mais aussi des fromages de Zuheros, à déguster avec de la pâte de coing de Puente Genil et du jerez blanc de Montilla. A Cordoue, le minuscule atelier Heritiers Russi (tél. : 957-477953) fabrique sur mesure d'authentiques sombreros cordobais, et, pour les amateurs de kitsch, Meryan (tél. : 957-475902) propose jusqu'au blason familial élaboré en cuir de Cordoue peint. Les magnifiques céramiques style Omeyyades, faites à la main selon les anciennes techniques, sont en vente chez Jose Luis Parra, dans la petite ville de La Rambla (tél. : 957-684266).

■ **VISITE.** L'exposition « La splendeur des Omeyyades » se tient, jusqu'à la fin septembre, à Madinat al-Zahra, à 5 kilomètres de Cordoue. Navette d'autobus depuis la gare de Cordoue, ou parking sur place.

■ **LECTURES.** Le guide de l'exposition « La splendeur des Omeyyades », en 2 volumes, est remarquable. Parmi les guides, citons le Guide bleu, le guide Evasion, celui du Routard et le guide Voir (Hachette), le guide Gallimard, le Lonely Planet, le Guide vert, le Marcus et le Petit Futé.

■ **INFORMATIONS.** Office espagnol du tourisme (tél. : 01-45-03-82-50 et sur Minitel (3615 Espagne) et Internet (www.espagne.infotourisme.com). Sur place, le Patronat du tourisme (tél. : 957-491-677) et la Fondation Legado (tél. : 00-34-958-225995 ; sur Internet, www.legadoandalusi.es).



# Séjours pour enfants

Associations et voyagistes multiplient les suggestions pour offrir aux plus jeunes des vacances originales

■ **OÙ, QUAND ET COMMENT** partir avec des bébés tout en restant libres de ses mouvements ? Où trouver, pour les plus grands, un séjour original ou un stage fiable ? Comment partir en famille tout en conciliant les désirs de chacun ? Catégorie par catégorie, une sélection de pistes à explorer.

■ **Dès 3 mois.** Implantés dans une trentaine de sites en France, particulièrement en Auvergne, les villages de vacances VAL (tél. : 04-73-43-00-43) confient les tout-petits, de 3 mois à 3 ans, à des puéricultrices et à des moniteurs diplômés. A l'écart de la foule, disposant de piscines et de tennis, ces villages sont proches du terroir et d'une nature que l'on peut découvrir en compagnie de responsables de l'ONF (Office national des forêts). Compter de 2 996 F (457 €) en juillet, à 3 969 F (605 €) en août, la semaine, pour un gîte de 4 personnes.

Pionnier du tourisme social, Vacances Bleues (tél. : 0-825-39-49-59) propose un club enfant gratuit (de 3 mois à 3 ans avec nounou agréée et pension comprises) ainsi que diverses activités (piscine, randonnée, gym, aquagym, tir à l'arc, cyber-café), suivant les centres, à l'intention des plus grands, jusqu'à 17 ans. A La Plagne, aux Sables-d'Olonne, à Hyères, etc. A partir de 2 040 F (311 €) la semaine pour un adulte en demi-pension et de nombreuses réductions pour les enfants de plus de 3 ans.

Au bord de la mer et à l'étranger, les trois eldoradors de Jet Tours (tél. : 01-40-43-90-00) - Cala Regina (Sicile), Alhambra (Tunisie) et Club Del Mar (Baléares) - proposent des « Baby-eldo » animés par des équipes diplômées qui prennent en charge les enfants, de 4 mois à 4 ans. En juillet, pour un forfait de 8 jours/7 nuits, au départ de Paris, comptez, pour la Tunisie et les Baléares, 1 250 F (191 €) pour les adultes et 4 650 F (709 €) pour les adultes, en chambre double et pension complète, et 5 290 F (807 €) pour la Sicile.

A signaler également, le nouveau

village grec du Club Méditerranée (tél. : 0-810-810-810 et, sur Internet, www.clubmed.fr), L'Athenia, un « 2 tridents » à 50 km d'Athènes, sur la côte est, une situation idéale pour découvrir, « à la carte », les grands sites de la Grèce antique. Equipé de 4 piscines, il dispose d'un mini-club accueillant les enfants de 4 à 13 ans. A partir de 5 790 F (883 €) par adulte, pour une semaine en juillet, avec l'avion, et de 4 354 F (664 €) par enfant, en pension complète.

■ **A partir de 6 ans.** Idéals pour des échappées d'une journée, pour un week-end ou un court séjour, « Les ateliers médiévaux » proposés à Provins par le département de la Seine-et-Marne, les samedis, dimanches et jours de fêtes, en juillet et en août. Animés par des artisans en costumes d'époque, ils initient les enfants, à partir de 7 ans, à la réalisation d'un blason ou d'un vitrail. Il en coûte 20 F (3 €) par enfant. Renseignements auprès de l'office du tourisme, au 01-64-60-26-26.

gne), les volcans d'Italie, la côte turque et ses sites antiques, l'Islande, le Pérou et même la Mongolie. Avec un coup de cœur pour une « Découverte de Bali » en 15 jours dont 5 demi-journées de marche. ■ **Vacances en solo.** Pour les amoureux de nature, des stages permettent, en une semaine, de s'initier à la pêche à la mouche, en Corrèze (2 340 F, 357 €, par enfant de 13 à 17 ans, tout compris) ou à l'orpaillage, en Haute-Vienne (1 900 F, 290 €, de 6 à 13 ans). Renseignements auprès de Loisirs accueil France, au 01-44-11-10-44.

VVF Vacances (tél. : 0-825-808-808 et Internet, vfv-vacances.fr) propose un choix de stages aux passionnés de football, de cirque ou de BD sans oublier un mémorable « vagabond surfer » réservé aux 15/17 ans : 14 jours de surf itinérant, de spot en spot, de la Bretagne au Pays basque. A partir de 5 650 F (861 €) tout compris.

Pour les mélomanes en herbe, Vacances musicales sans frontières (tél. : 01-44-49-37-30) se distingue avec, pour les 9/20 ans, une gamme de séduisants séjours à thème. A partir de 5 770 F (880 €) la semaine, sans l'acheminement. Egalement programmée, une semaine de djembé, à Dakar, pour 6 980 F (1 064 €), avec l'avion.

Pour les 9/17 ans amateurs d'escalade dans les arbres, Action Séjours (tél. : 01-44-49-37-30) et Internet, action-sejours.com) propose en juillet et en août, dans le Limousin, des séjours de deux semaines, encadrés par des alpinistes avec, en alternance, la pratique du VTT, du kayak, du canoë, de la voile et des sports collectifs. Prix : 5 390 F (822 €) en pension complète, hors acheminement sur les lieux.

Sensations également garanties avec l'UCPA (tél. : 0-803-820-830 et Internet ucpa.com) avec, pour les 15/17 ans, une semaine de Flysurf (surf tracté par un cerf-volant), à Hourtin, sur la côte atlantique : à partir de 2 500 F (381 €) tout compris, hors transport.

Elia Imberdis

**EVA SION**  
Publicités

Compagnie Italienne de Tourisme  
**PROMOTION MALTE**  
Vol Paris/La Valette/Paris  
**1 800 F TTC**  
Départs les samedis 7 et 14 juillet 2001  
Prix par personne comprenant :  
le vol spécial Paris/La Valette (Luqa)/Paris, les taxes aériennes. Départ selon dates mentionnées et retour obligatoire le samedi (durée possible : 1 ou 2 semaines).  
Dernier retour le 21 juillet 2001.  
Rens. et inscript. n° AZUR 08 10 00 70 70 ou dans toutes les agences de voyages  
www.civoyages.com - Email : civi@civoyages.com

Marche & re-mise en forme en Ardèche, 7 j., ça requinque et ça coûte 3 450 F (seulement !)  
Marcher 8 j. en Cappadoce ça développe l'imagination et ça coûte 4 350 F (seulement !)  
Marcher 10 j. au Vietnam ça met du vert dans la vie et ça coûte 7 950 F (seulement !)  
... et il y a 200 autres randonnées-découvertes comme celle !!!  
Broschure : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

**MSC CROISIÈRES Rhapsody**  
ÉTÉ 2001  
Venise - Sillage Grec - Turquie  
Départs les 07, 14, 21 et 28 juillet 2001  
De Paris en Avion ou Train - 8 jours/7 nuits  
Cabines Int. Cat. 3 Cabines Ext. Cat. 6  
**5 500 F\*** **6 300 F\***  
3<sup>e</sup> pers. adulte : 3 760 F  
Supplément single +65%  
3<sup>e</sup> lit enfant **GRATUIT** jusqu'à 18 ans  
sauf taxes portuaires  
(Participation Frais Avion : 1 100 F - Train : 600 F)  
N° Vert 0 800 506 500  
Agences de voyages ou 01 48 04 76 20  
Oui, je désire recevoir la brochure Printemps Été Automne 2001  
Nom : Prénom : Tél :  
Adresse : CP : Ville :  
Coupon à retourner à Croisières MSC, 59 rue Beaubourg, 75003 Paris

**PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63**

**directours**  
Voyager mieux. Dépenser moins.  
**CRETE "offre spéciale ouverture"**  
**Hôtel MINOS IMPERIAL 4\***  
8J/7N En juillet à partir de **4 370 F TTC**  
En Août à partir de **5 360 F TTC**  
Vol au départ de Paris les lundis + 7 nuits en chambre double, vue mer en demi-pension. Séjour 1er enfant gratuit avec 2 adultes. 2ème enfant : -50%.  
**GRECE CLUB "Spécial Famille"**  
au **CLUB PALMARIVA ERETRIA Cat.A (3\*)**  
**OFFRE SPECIALE** entre le 14 et le 27 Juillet (minimum 7 nuits).  
8J/7N **4 050 F TTC** pour les adultes et **2 760 F TTC** pour les enfants de 4 à 12 ans (maximum 2 enfants).  
Départ quotidien de Paris et grandes villes de province + 7 nuits en chambre double et pension complète (vin, mini-club et animation inclus).  
Location de voiture, jours supplémentaires et départ province possibles : nous consulter.  
**www.directours.com**  
3615 Directours (2/21 F mini) et 01.45.62.62.62 - AGENCE ouverte 6J/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

**Vous avez un doigt ? Vous êtes équipé pour louer une voiture.**  
**www.avis.fr**  
Décidés à faire mille fois plus.  
**AVIS.fr**  
Avis recommande Opel

# Venus Williams parvient en demi-finales sans sa sœur Serena

Nathalie Tauziat a mis un terme à sa carrière en simple sur le gazon de Wimbledon en s'inclinant devant la tenante du titre (7-5, 6-1). L'aînée des Williams doit triompher de Lindsay Davenport pour accéder à la finale

Les demi-finales du tableau féminin de Wimbledon vont consacrer les joueuses américaines, puisqu'elles seront trois à figurer dans ces rencontres. Venus Williams doit affronter Lindsay Davenport, alors que Jennifer

Capriati va être opposée à la petite révélation du tennis belge, Justine Henin. Chez les hommes, la journée de mercredi est importante pour Nicolas Escudé, seul Français encore en compétition après l'élimination de Natha-

lie Tauziat, qui doit rencontrer l'Américain Andre Agassi. Un match difficile pour le joueur français, qui affronte un habitué des titres du Grand Chelem bien décidé à poursuivre sa progression sur le gazon anglais. Autre

quart de finale attendu, celui qui oppose le Suisse Roger Federer au Britannique Tim Henman, qui souhaite inscrire son nom au palmarès d'un tournoi où ses compatriotes brillent par leur absence depuis 1936.

## Trois sportifs plaideront devant le CIO la candidature de Paris pour 2008

ZINEDINE ZIDANE fera partie de la délégation française qui se rendra à Moscou pour plaider, le 13 juillet, la candidature de Paris auprès du Comité international olympique (CIO). D'après le quotidien *Le Parisien/Aujourd'hui*, qui rapporte l'information dans son édition de mercredi 4 juillet, son club, la Juventus Turin, a donné son accord pour le libérer à cette date. Le meneur de jeu de l'équipe de France de football ne sera toutefois pas le seul sportif à vanter la candidature française.

D'après nos informations, la nageuse handicapée Béatrice Hess, qui a remporté sept médailles d'or aux Jeux paralympiques de Sydney, ainsi qu'une athlète étrangère, la Sénégalaise Tacko Diouf, championne d'Afrique du 100 mètres haies et du 400 mètres haies, seront présentes à Moscou pour le « grand oral » des villes candidates.

Fruit d'une longue réflexion, le choix de ces trois sportifs doit permettre, en théorie, à Paris de glaner quelques voix auprès des membres du CIO issus de pays en voie de développement. Tout laisse à penser, en effet, que ceux-ci donneront plutôt leur préférence à Pékin, qui fait figure de grande favorite.

A la tribune du World Trade Center de Moscou, Zinedine Zidane, Béatrice Hess et Tacko Diouf entoureront le premier ministre, Lionel Jospin, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, et le président du comité de candidature, Claude Bébear.

Le nombre d'orateurs étant limité à six, la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, et le président du Comité national olympique et sportif français, Henri Sérandon, ne seront pas présents sur la scène, mais seulement dans la salle, ce qui a provoqué quelques crispations en coulisse. Le président de la région Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, restera, lui, à Paris.

Chaque ville aura quarante-cinq minutes pour exposer les grandes lignes de sa candidature. Le 13 juillet, Paris passera à 10 h 45, après Osaka et avant Toronto, Pékin et Istanbul.

F. P.

### DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : grâce à sa victoire dans le Tour de Suisse, l'Américain Lance Armstrong a pris la tête du classement mondial de l'Union cycliste internationale (UCI). Il devance l'ancien leader du classement, l'Italien Davide Rebellin.

■ **VOILE** : sept monocoques de 60 pieds ont pris, mardi 3 juillet, le départ à Saint-Malo de l'Atlantic Challenge et ont mis le cap sur Cuxhaven (Allemagne), pour la première étape de cette nouvelle course en équipage.

rebellé. « A la fin du deuxième set, j'étais tellement proche de la défaite, a expliqué Capriati, que je me suis simplement répété "essaie au moins de gagner ton service". Tous les jeux étaient si serrés jusqu'à ce stade et je savais que c'était ma dernière chance. » Cette persévérance a payé, déstabilisant Serena Williams, au point que, menée 4 à 0 dans la troisième et dernière manche, elle requiert une pause pour se rendre aux toilettes.

### DES JOUEUSES À PART

Serena a expliqué après coup qu'elle souffre d'une gastro-entérite depuis plusieurs jours. « Je ne me sens pas bien depuis vendredi ou samedi, je n'ai pas vraiment pu m'alimenter; seulement quelques pâtes et peut-être un yaourt, mais je ne pouvais rien garder. J'ai perdu deux kilos et pas mal d'énergie, j'avais des nausées. » En dépit du démenti de la WTA, elle assure avoir parlé aux responsables du circuit féminin de déclarer forfait juste avant son huitième de finale contre la Bulgare Magdalena Maleeva. Elle l'a pourtant écrasée (6-2, 6-1) en 48 minutes.

Du coup, Serena Williams passe plus pour une mauvaise perdante que pour une véritable malade. Elle s'empêtre dans ses explications. « Je dois être hypocondriaque, a-t-elle dit dans un sanglot



IAN WALDIE/REUTERS

Jennifer Capriati a éliminé Serena Williams en quart de finale (6-7, 7-5, 6-3), elle rencontrera en demi-finale la Belge Justine Henin.

terminé en éclat de rire nerveux. On dirait que chaque fois que je m'éleve on me rabaisse. Je devrais peut-être voir un médecin. (...) Je pense honnêtement que je suis malchanceuse. Je suis rentrée à la maison après Roland-Garros et j'ai travaillé très dur pour seulement échouer ici. »

Capriati n'a rien soupçonné du malaise invoqué par Serena jusqu'à la pause du troisième set. « Quand elle est sortie, l'arbitre m'a dit qu'elle devait se rendre d'urgence aux toilettes. Je n'ai pas voulu connaître les détails, a plaisanté Jennifer. Je ne sais pas si j'ai gagné ce match plus grâce à mon mental qu'à mon physique. Je suis peut-être simplement plus expérimentée, je peux être plus constante sur les points importants. Et ça brise le moral de l'adversaire. Elle s'énerve quand je renvoie certaines

de ses balles comme si elle ne s'attendait pas à les voir revenir, comme si elle était surprise que je les reprenne. »

Pas dupe, Capriati a profité du petit manège de Williams pour faire soigner sur le court une raideur à la hanche. Elle affrontera jeudi 5 juillet la Belge Justine Henin, facile vainqueur de l'Espagnole Conchita Martinez (6-1, 6-0).

### SOLIDAIRES

En grande sœur discrète et raisonnable, Venus Williams s'est abstenue de commenter sur l'attitude de sa sœur. « Ce n'est pas mon rôle de critiquer ou de lui dire ce qu'elle a mal fait, a-t-elle déclaré d'un air entendu. Je suis sûre qu'elle sait ce qui s'est passé, je n'ai pas vraiment vu son match, juste le dernier jeu. »

Solidaires en toutes circonstan-

ces, les « Sisters » restent des joueuses à part. Puissantes et talentueuses, peu causantes avec les autres joueuses, elles mènent sur le circuit une existence à part, chaperonnées par un père toujours prompt à affirmer leur supériorité.

L'attention qu'elles s'ingénient à générer agace leurs adversaires, mais les plus fines y trouvent leur compte. Lindsay Davenport, leur compatriote, vainqueur de la Belgique Kim Clijsters (6-1, 6-2), rencontrera Venus Williams, jeudi en demi-finale. Et elle se réjouit de tailler tranquillement sa route dans un sport que d'autres se chargent de mettre sur le devant de la scène. Seule lui importe la reconquête de son titre, perdu l'an passé au profit de Venus.

Patricia Jolly

## Un Britannique peut briser l'élan de Roger Federer

Des huit derniers joueurs en lice pour les quarts de finale prévus mercredi 4 juillet, seul Andre Agassi a déjà remporté, en 1992, le prestigieux titre disputé sur gazon. L'Américain, tête de série n° 2, rêve de renouveler son exploit en l'absence de son compatriote Pete Sampras, éliminé lundi en huitièmes de finale par le jeune Suisse Roger Federer, mais les obstacles sont nombreux. Agassi devait d'abord éliminer, mercredi, le Français Nicolas Escudé avant d'affronter le vainqueur du quart de finale opposant le Suédois Thomas Enqvist à l'Australien Pat Rafter. Dans le haut du tableau, Federer, parti sur une impressionnante lancée, devait, lui, se méfier du Britannique Tim Henman. Deux fois demi-finaliste à Wimbledon, Henman, à bientôt vingt-sept ans, sait que le temps lui est compté s'il veut succéder au palmarès à son compatriote Fred Perry, dernier vainqueur anglais du tournoi, en 1936. Enfin, le Croate Goran Ivanisevic, trois fois finaliste (1992, 1994, 1998), se voyait bien jouer les trouble-fête, sous réserve de disposer, mercredi, du Russe Marat Safin.

## La « classe moyenne » des clubs sportifs professionnels français sous la menace de la réforme

Les subventions publiques, qui auraient dû cesser au 1<sup>er</sup> janvier 2000, ont été rétablies, mais pas « pour faire n'importe quoi »

ÊTRE GROS ou rester petits. Résumée abruptement, voilà l'alternative qui risque de se présenter aux clubs sportifs professionnels français. Car pour ceux de la « classe moyenne » les temps pourraient devenir difficiles dès l'entrée en vigueur d'un décret relatif aux subventions publiques (*Le Monde* du 18 décembre 2000), en cours d'examen par le Conseil d'Etat, après avoir reçu, le 25 mai, l'aval de la Commission européenne.

C'est que ce texte, s'il rétablit la possibilité de subventions aux clubs professionnels de la part des collectivités publiques – elles auraient dû cesser au 1<sup>er</sup> janvier 2000 en vertu du « décret Pasqua » de janvier 1996 –, impose un cadre tel à ces apports financiers qu'il pourrait provoquer quelques remises en question budgétaires. « Les subventions sont rétablies, mais pas pour faire n'importe quoi », prévient-on au cabinet de Marie-George Buffet, la ministre de la jeunesse et des sports. Cet argent ne pourra servir qu'à financer des « missions d'intérêt général ». A savoir : formation, perfectionnement et insertion scolaire ou professionnelle de jeunes sportifs évoluant dans des centres de formation agréés (à l'exclusion de leur rémunération); actions d'éducation sociale; et enfin opérations visant la sécurité du public et la prévention

de la violence. Ces dispositions ne valent que pour les clubs dont l'activité professionnelle est instituée en société commerciale. Donc ceux qui affichent plus de 5 millions de francs de masse salariale, ou plus de 7,5 millions de francs de recettes. En deçà, les groupements sportifs n'étant pas tenus de quitter le statut d'association, ils ne sont pas concernés par l'encadrement des subventions (ce qui vaut pour les clubs de Division 1 en handball et une partie de ceux de ProA en volley-ball). D'où le possible intérêt de rester petit.

### DES COMPTES SÉPARÉS EXIGÉS

Aux yeux des pouvoirs publics, c'est la formation qui a vocation à justifier le gros des subventions. « Pour les actions dans les quartiers et la sécurité, si ça s'élève à 1 ou 2 millions de francs, ce sera déjà pas mal », fait-on valoir auprès de Marie-George Buffet. C'est là où le bât pourrait blesser. Si les centres de formation sont une exigence pour les clubs de D1 de football ou de ProA de basket-ball, ils n'existent que peu, voire pas du tout ailleurs. « Seuls quelques clubs en ont », relève Arnaud Dagorne, directeur de la Ligue nationale de rugby, qui craint que les nouvelles dispositions « se retournent contre les clubs qui n'ont pas ces centres agréés ».

A l'instar de Paris Volley, qui « tra-

vaille avec une structure subventionnée par la ville », comme l'explique son président, Michel Rougeyron, beaucoup de clubs ne disposent que de conventions de formation. Or, demain, « s'il n'y a pas de centre de formation et pas d'agrément, il n'y aura pas de subventions », prévient le ministère de la jeunesse et des sports. D'où les risques de trous sur le plan financier. Pas tant dans les clubs à gros budgets, où le poids de l'argent public est faible, mais dans les clubs de taille moyenne, où les subventions servent à payer les joueurs. « 60 % des budgets vont aux salaires et charges », note Arnaud Dagorne pour le rugby.

« Pendant un an, tout ce qui ressemble à de la formation sera admis, tempère-t-on auprès de Marie-George Buffet. A partir de début 2002, il faudra que ce soit fait dans le cadre défini. Bruxelles surveillera et demandera un bilan. » Justifier d'un centre de formation ne sera pas suffisant. Il faudra prouver de la réalité de l'utilisation des subventions : des comptes séparés seront exigés. « Il n'est pas question d'habiller des centres qui seraient uniquement des pompes à fric, prévient le ministère. Il y aura des enquêtes de nos services régionaux et des rectorats. »

Avec ce nouveau cadre législatif, les pouvoirs publics s'attendent à « une remise à plat ». En clair, à une révision des montants de subventions. Cette situation pourrait conduire les clubs, où l'investissement privé demeure limité, à chercher à développer les contrats de prestations services passés avec les collectivités publiques (achats de logos publicitaires, de places, etc.). « Si ça ne passe pas en subventions, ça passera en prestations de services », indique Michel Rougeyron. Outre le fait que ces sommes sont soumises à

TVA, un décret, qui doit être publié simultanément à celui qui concerne les subventions, stipule toutefois que ces contrats seraient « plafonnés à 15 % du budget, dans la limite de 10 millions de francs ». Si les 10 millions ne posent pas problème, la limite de 15 % a fait hurler dans le rugby ou dans les clubs de volley-ball concernés par ces mesures, car il leur serait impossible de retrouver, de ce fait, un montant d'apports publics équivalent aux sommes actuelles. Reconnaisant

que les 15 % « pénalisent les clubs qui en ont le plus besoin, les petits », le ministère de la jeunesse et des sports déclare « envisager de monter à 30 % ».

Reste désormais à savoir si la mise en œuvre de ce nouvel ensemble législatif encadrant l'intervention des collectivités publiques « évitera que le sport professionnel ne soit poussé dans les mains des marchands », ainsi que l'a assuré Marie-George Buffet.

Ph. L. C.

## Partez en vacances avec Le Monde

Pour les suspensions ou transferts vacances : 0 825 022 021 (0,99 F TTC la minute) ou par Internet : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) (Rubrique « Services aux lecteurs »)

**Vous êtes abonné(e)**

Votre numéro d'abonné (impératif) : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Commune de résidence habituelle (impératif) : \_\_\_\_\_

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant)

du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement)

du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Votre adresse de vacances :

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Vous n'êtes pas abonné(e)**

Votre adresse de vacances :

du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre adresse habituelle :

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Votre règlement :  Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° : \_\_\_\_\_

En France métropolitaine uniquement.  
Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements  
60646 Chantilly Cedex

Date et signature obligatoires : \_\_\_\_\_

101MQVAC

Chaque jeudi

LE MONDE DES LIVRES

avec Le Monde  
DATÉ VENDREDI

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96/14,64*
3 semaines (19 n°)	139/21,19*
1 mois (26 n°)	173/26,37*
2 mois (52 n°)	378/57,63*
3 mois (78 n°)	562/85,68*
12 mois (312 n°)	1 980/301,85*

\*Offre valable jusqu'au 15/12/2001

# Pluies orageuses par l'ouest

**JEUDI.** Une zone dépressionnaire est située sur la France. Des masses d'air chaud et instables s'enroulent autour de cette dépression avec de nombreux orages, localement violents. Un front froid ondulant est situé des Pyrénées au Massif central jusqu'à la Normandie, et donne par endroits des pluies fortes, surtout sous orage.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Les nuages resteront nombreux, avec quelques pluies ou averse localement orageuses. Il fera 19 à 24 degrés l'après-midi.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** De Nord-Picardie aux Ardennes, le ciel sera nuageux avec quelques ondées ou orages locaux. Ailleurs, les nuages seront menaçants, avec de la pluie et des orages. Il fera 25 à 29 degrés l'après-midi.

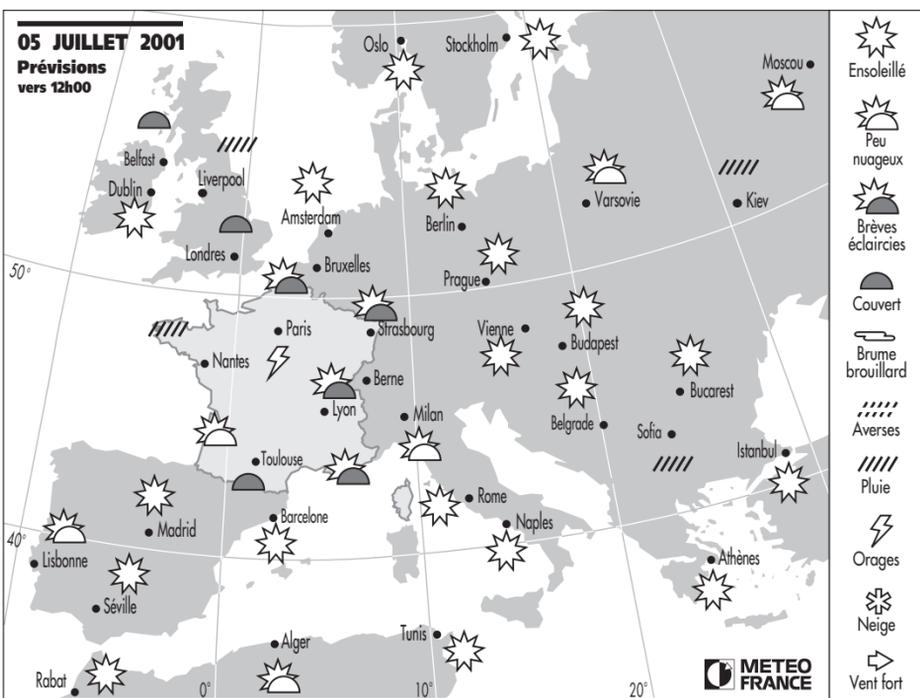
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Les nuages et les éclaircies alterneront avec quelques ondées localement

orageuses. Les températures maximales avoisineront 26 à 29 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur Midi-Pyrénées, le ciel sera très nuageux, avec des pluies orageuses. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront, avec quelques averses. Il fera 24 à 26 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Sur Rhône-Alpes, le soleil fera de belles apparitions, mais quelques ondées orageuses se produiront localement. Des orages éclateront en montagne. Ailleurs, les nuages seront nombreux avec des pluies et des orages assez forts par endroits. Les températures maximales avoisineront 24 à 29 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Sur le Languedoc-Roussillon, quelques ondées orageuses se produiront en cours de journée. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront. Il fera 27 à 31 degrés l'après-midi.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

**FRANCE.** La seconde vague des départs de juillet s'annonce légèrement plus chargée que le week-end précédent selon les prévisions de la Prévention routière. Vendredi 6 et samedi 7 juillet sont classés orange sur tout le territoire. Vendredi, les départs d'Ile-de-France devraient occasionner des difficultés de trafic autour de la capitale et au sortir des grandes agglomérations. Des difficultés sont à prévoir sur l'A13 en direction de la côte normande et au sud dans le contournement de l'agglomération lyonnaise.

**IRLANDE.** La nouvelle édition du dépliant-carte « Châteaux, demeures et jardins d'Irlande » vient de paraître. Il en présente 70, répartis sur tout le pays et est disponible à l'Office national du tourisme irlandais, 33, rue de Miromesnil, 75008 Paris, tél. : 01-70-20-00-20.

### PRÉVISIONS POUR LE 05 JUILLET 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

#### FRANCE métropole

AJACCIO	19/29 S	NANCY	16/31 N
BIARRITZ	14/20 S	NANTES	15/22 S
BORDEAUX	15/21 S	NICE	22/28 N
BOURGES	15/25 P	PARIS	20/28 P
BREST	14/21 P	PAU	14/18 S
CAEN	17/23 P	PERPIGNAN	22/27 P
CHERBOURG	14/22 P	RENNES	15/21 P
CLERMONT-F.	16/29 P	ST-ETIENNE	19/28 P
DIJON	19/31 C	STRASBOURG	16/32 N
GRENOBLE	19/32 N	TOULOUSE	13/17 C
LILLE	18/29 N	TOURS	14/19 C
LIMOGES	11/16 P	FRANCE outre-mer	
LYON	21/33 N	CAYENNE	23/29 P
MARSEILLE	22/31 N	FORT-DE-FR.	26/30 S
		NOUMEA	19/22 S

#### EUROPE

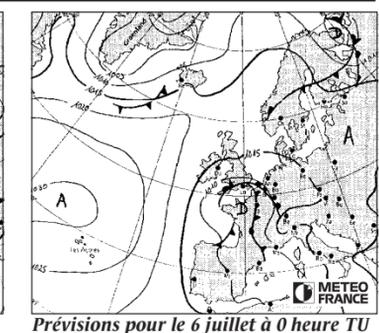
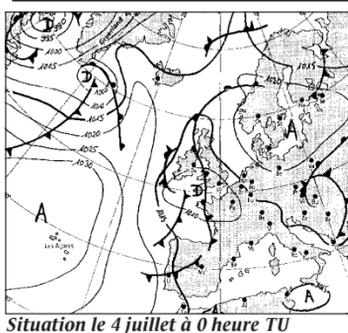
AMSTERDAM	16/30 S	ATHENES	22/31 S
BARCELONE	21/26 S	BELFAST	14/23 C
BELGRADE	14/23 S	BERLIN	15/29 S
BERNE	14/28 S	BRUXELLES	16/30 S
BUCAREST	15/25 S	PRAGUE	13/25 S
BUDAPEST	13/24 S	ROME	19/29 S
COPENHAGUE	14/23 S	SEVILLE	17/28 S
DUBLIN	14/22 S	SOFIA	15/24 P
FRANCFORT	14/31 S	ST-PETERSB.	18/26 S
GENEVE	15/28 S	STOCKHOLM	17/28 S
HELSINKI	16/30 S	TEREFTOKE	20/27 S
ISTANBUL	21/28 S	VARSOVIE	15/24 S

#### AMÉRIQUES

BRASILIA	15/27 S	CHICAGO	16/23 S
BUENOS AIR.	4/13 S	LOS ANGELES	19/25 C
CARACAS	23/28 S	MEXICO	21/31 S
LIMA	19/25 C	MONTREAL	14/19 S
MIAMI	19/25 C	NEW YORK	22/28 S
MUNICH	17/26 S	SAN FRANCIS.	15/23 S
MOSCOW	10/28 S	SANTIAGO/CHI	6/20 S
MONTREAL	14/19 S	TORONTO	15/22 S
NEW YORK	22/28 S	WASHINGTON	19/29 P
OSLO	15/26 S	AFRIQUE	
PARIS	22/30 S	ALGER	22/34 S
PRAGUE	13/25 S	DAKAR	26/29 C
ROME	19/29 S	KINSHASA	21/30 S
SEVILLE	17/28 S		
SOFIA	15/24 P		
ST-PETERSB.	18/26 S		
STOCKHOLM	17/28 S		
TEREFTOKE	20/27 S		
VARSOVIE	15/24 S		

#### ASIE-Océanie

BANGKOK	26/31 C	NEW DELHI	21/31 S
BEYROUTH	24/28 S	OSAKA	24/26 C
BOMBAY	27/29 P	PEKIN	28/31 C
DJAKARTA	26/30 S	SEUL	24/26 C
DUBAI	30/36 S	SINGAPOUR	28/31 C
HANOI	27/29 P	SYDNEY	8/17 S
HONGKONG	29/34 P	TOKYO	26/34 S
JERUSALEM	22/29 S		
NEW DELHI	27/33 S		
OSAKA	24/26 C		
PEKIN	28/31 C		
SEUL	24/26 C		
SINGAPOUR	28/31 C		
SYDNEY	8/17 S		
TOKYO	26/34 S		



### JARDINAGE

## La culture hydroponique convient à toutes sortes de végétaux

L'HYDROCULTURE a déjà séduit de nombreux jardiniers, surtout citadins... en Allemagne, en Suisse ou au Canada, par exemple. Beaucoup moins en France ; peut-être parce qu'elle n'a pas encore trouvé de vendeurs assez convaincants, ou à cause d'un attachement viscéral du Français à la terre. Pourtant, ses avantages sont nombreux.

A végétal donné, de l'arbuste à la plus petite plante aromatique, le volume du « pot » diminue de moitié, voire davantage. En fait, le plus gros problème, pour le moins inattendu, c'est de conserver un bac suffisamment stable et lourd pour maintenir la plante. Car le gain de poids est encore plus spectaculaire. Il faut savoir qu'un litre de terre mouillée pèse entre 1,5 et 1,7 kg, contre environ 0,7 kg/l pour des billes d'argile - avec une réserve d'eau pleine à ras bord - ce qui se révèle très intéressant sur les terrasses ou les balcons.

D'autant que, suprême avantage, le gain en propreté par rapport aux terreaux, humus et autres terres de jardin est surtout appréciable par temps de pluie, quand les bacs sont placés non loin d'un mur, d'une porte ou d'une fenêtre. Enfin, en périodes de vacances,

la réserve d'eau, providentielle, réduit les arrosages d'un par semaine à un par mois, selon les plantes et la saison.

En fait, que demande un végétal ? Il absorbe et dissocie le carbone nécessaire à sa structure dans le gaz carbonique de l'air (dioxyde de carbone - CO<sub>2</sub>) et rejette de l'oxygène grâce à l'assimilation chlorophyllienne, sous l'effet de la lumière. Les éléments nutritifs, minéraux et organiques, sont puisés par les racines. L'eau les véhicule par la sève ; et le sol, enfin, assure l'ancrage et la stabilité. L'hydroculture répond à ces cinq exigences, compte tenu du fait que les éléments nutritifs ne représentent, en masse et en volume, qu'une infime partie d'un sol classique.

L'industrie sait parfaitement les reconstituer sous forme liquide qu'il suffit d'intégrer à l'eau d'arrosage en respectant scrupuleusement les dosages indiqués. Quant à l'enracinement, s'il est parfois (pas toujours) un peu plus long à obtenir que dans la « terre », il se révèle ensuite tout aussi ferme et définitif, dès que racines et radicelles ont envahi les billes, ou tout autre support. La culture hydroponique

convient à quasiment tous les végétaux. On obtient de très belles cactées ou euphorbes en hydroculture, mais il vaut mieux débiter avec une plante qui aime avoir les pieds dans l'eau, du laurier-rose au carré de persil, qui survivront mieux à une tentative de noyade qu'un cactus... Car en hydroculture plus encore qu'en culture d'agrément classique, on a toujours tendance à trop arroser !

Bien qu'il existe nombre de supports, de la laine de roche aux composts d'écorces, fibres de coco,

roches volcaniques (pouzzolane), perlite, etc., il est préférable de commencer avec les billes d'argile. Si l'expérience ne vous séduit pas, elles pourront toujours servir à couvrir la terre des pots près de la maison pour limiter les projections, les jours de pluie.

#### RISQUE DE NOYADE

Avant tout, laissez tremper les billes 24 heures, afin qu'elles s'imprègnent d'eau. Ensuite, achetez une jauge de la hauteur du bac avant de le remplir de billes. Un

### Une méthode déjà employée en agriculture

On ignore souvent, mais la culture hydroponique n'est plus l'apanage des romans de l'âge d'or de la science-fiction. Si les particuliers tardent à l'employer, elle intervient largement en agriculture depuis des lustres, notamment dans le domaine de la tomate. A tel point que lorsque cela se sait, certains la rendent responsable d'une absence de goût. En fait, le vrai coupable est plutôt à chercher du côté de la recherche génétique, qui a sélectionné des tomates saines, solides et insipides. D'autres recherches ont permis de retrouver des tomates plus goûteuses depuis deux ou trois ans, qu'elles soient ou non en terre. Au lieu d'ouvrir une longue polémique, tout un chacun peut réaliser une petite expérience peu coûteuse, à sa fenêtre ou sur son balcon, en semant côte à côte les mêmes graines, par exemple de persil, en hydroculture et en terre. Goûtez, faites goûter (à l'aveugle) : vous risquez d'être surpris. Comme surprennent la germination et la croissance nettement plus rapides en hydroculture !

### MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01 - 156

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

#### HORIZONTALEMENT

I. Amortit en cas de rencontre brutale. Evite Les rencontres brutales. - II. S'il est un peu ridicule, il ne doit rien à Tony. Agence d'emplois. - III. Participe souvent à la fête. - IV. Descendu. Retraites animales. - V. Chez lui, le beau l'emporte sur le reste. Virgile en fit un héros. - VI. Voyelles. Envoyât au loin. - VII. Possessif. Elle aurait bien aimé épouser Charlemagne. Arrose la Chine et le Kazakhstan. - VIII. Esclave des Spartiates. En fin de

matinée. - IX. Manifestation joyeuse. Priver de toute raison. - X. Quand les poussières rendent malade.

#### VERTICALEMENT

I. Pour ne pas prendre position en chambre. - 2. Fermeture à l'intérieur. Prise de contact. - 3. Difficile de la trouver. S'est opposée à la paix. - 4. Sa tait au spectacle, se fait entendre ailleurs. Abhorre. - 5. Soutient la vieille. Opposé au présent et infrequentable. - 6. Petit carnivore à la robe tache-

tée. Pour les amateurs de bonnes toiles. - 7. Foyer. Fourni en tube et monté à l'envers. - 8. Refuser de faire face. Personnel. Sorties de la nuit. - 9. Rejetée en bloc. Autre moi. - 10. Sont réellement nécessaires. - 11. Au centre de la boîte. Circule au Brésil. Sortent de l'école. - 12. Fournisseurs de baguettes magiques.

Philippe Dupuis

#### SOLUTION DU N° 01 - 155

**Horizontalement**  
I. Videur. Judas. - II. Eternité. - III. Gibier. Réuni. - IV. En. Ecolier. - V. Tétas. Emule. - VI. Arachide. - VII. Laveuse. Féru. - VIII. II. Enormités. - IX. Ere. Ail. Ia. - X. Nervusement.  
**Verticalement**  
1. Végétalien. - 2. Itinéraire. - 3. Deb. Tav. Er. - 4. Ericacée. - 5. Une. Shunte. - 6. Rire. Iso. - 7. Céderas. - 8. Jérôme. Mie. - 9. Elu. Film. - 10. Douillet. - 11. Née. Rein. - 12. Soir. Musât.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

### BRIDGE N° 1951

**LA CHUTE DU JUNIOR ANGLAIS**  
Voici une donne où le jeune déclarant britannique aurait dû gagner son contrat à « 4 Cœurs ».

Mettez-vous à sa place en Sud et cachez les mains d'Est-Ouest.

♠ 9 6 5 3	♠ DV 7 4 2
♥ RD 5	♥ 4
♦ V 7 6	♦ R 10 9 3
♣ 9 5 4	♣ AD 7
♠ 8	♠ AR 10
♥ V 8 6	♥ A 10 9 7 3 2
♦ AD 8 5 2	♦ 4
♣ 10 6 3 2	♣ RV 8

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
-	1 ♠	2 ♥	
3 ♥	3 ♥	3 ♥	4 ♥
contre	contre	contre	contre

Ouest ayant entamé le 8 de Pique sec pour le Valet d'Est et le Roi de

Sud, comment Sud aurait-il dû jouer pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

#### Réponse

Le déclarant aurait dû comprendre qu'il ne pouvait pas réussir son contrat s'il jouait Pique quand il serait au mort au deuxième tour d'atout. Mais il restait l'espoir de faire deux Trèfles si Est avait les deux gros honneurs à Trèfle. Après la Dame de Cœur, il devait donc jouer le 4 de Trèfle, et deux cas étaient à envisager :

1. Est met l'As de Trèfle et rejoue Pique pour le 10 de Sud. Ouest coupe avec le Valet de Cœur. Mais il reste au mort le Roi de Cœur pour reprendre la main et faire l'impatte à la Dame de Trèfle afin de réaliser au total deux Piques, six Cœurs et deux Trèfles...

2. Est fournit un petit Trèfle : Sud met le Roi de Trèfle (car Est, qui a ouvert, a de bonnes chances d'avoir l'As), puis il tire le Roi de Cœur et fait l'impatte à Pique pour faire en tout trois Piques, six Cœurs et un Trèfle...

#### ATTENTION AU CONTRE !

Quand on pense qu'un contrat est infaisable et qu'on le contre, il faut être sûr que le déclarant n'a pas une couleur de repli ou jouer à sans atout, car le renseignement ainsi fourni peut lui permettre de réussir son contrat si c'est un très bon joueur.

Voici un exemple de chelem réussi au cours d'une épreuve de sélection en Pologne.

Marcel Donzenac

★ CityPlantes : 142, bd Gabriel-Péri, 92240 Malakoff ; tél. : 01-46-12-01-66, [www.cityplantes.com](http://www.cityplantes.com)  
★ Les Jardins modernes - Hydro-passion : BP 51, 48002 Mende Cedex, [www.hydropassion.com](http://www.hydropassion.com)

♠ V 4	♠ D 3 2
♥ AD 9 2	♥ V 6 5 4
♦ AR 6 5	♦ D 9 8 4 3
♣ 5 4 3	♣ 2
♠ 7 6 5	♠ AR 10 9 8
♥ R 7 3	♥ 10 8
♦ V 10 7	♦ 2
♣ D 10 9 6	♣ AR 8 7

Ann. S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	3 ♠	2 ♥	3 ♥
3 ♠	3 ♥	3 ♥	3 ♥
4 ♣	3 ♣	5 ♣	3 ♣
6 ♣	contre	contre	contre

Ouest, qui a cru bon de contrer le chelem avec Dame, 10 de Trèfle quatrièmes, a entamé le Valet de Carreau. Comment Sud a-t-il gagné ce PETIT CHELEM À TRÈFLE contre toute défense ?

#### Note sur les enchères

Le rebid de « 3 Cœurs » est la « quatrième couleur », une convention qui montre une belle main sans garantir une vraie couleur ; mais, ici, Nord avait réellement des Cœurs. Et Ouest ne devait pas contrer « 6 Trèfles », n'étant pas certain de faire chuter le chelem.

Philippe Brugnion

● **OUVERTURE** des 32<sup>e</sup> Rencontres internationales de la photographie d'Arles et premier constat : le photographe américain Garry Winogrand tient la vedette dans un parcours

décevant, conçu par Gilles Mora, directeur artistique sur le départ. ● **PROJECTION** exceptionnelle, le 6 juillet, consacrée au mannequin Kirsten Owen, dont les stylistes et

**FESTIVAL S**  
été 2001

les photographes, comme Paolo Roversi, vantent la présence singulière et le naturel : « *Personne ne regarde comme elle (...)* Son éclectisme est sans égal. » ● **NOMMÉ**, le 4 avril,

président des Rencontres par le nouveau maire communiste de la ville, François Barré dévoile au *Monde* ses projets, comme l'abandon d'une thématique annuelle.

## La consécration de Garry Winogrand dans un Festival d'Arles déboussolé

Arles/Photo. La présentation des travaux du grand artiste américain est le point fort des Rencontres internationales, qui vivent une année de transition, après la nomination d'un nouveau président et avant celle d'un nouveau directeur artistique, en remplacement de Gilles Mora



THE ESTATE OF GARRY WINOGRAND, CENTER OF CREATIVE PHOTOGRAPHY, THE UNIVERSITY OF ARIZONA, TUCSON

« *New York, fin des années 1950* », une diapositive de Garry Winogrand issue d'une série de trois cents images inédites projetées pour la première fois à Arles.

### ARLES

de notre envoyé spécial

Les 32<sup>e</sup> Rencontres internationales de la photographie d'Arles (RIP) vivent une année de transition, voire une fin de règne. Le directeur artistique, Gilles Mora, signe son troisième et dernier programme, intitulé « L'anonyme », alors que le nouveau président, François Barré, cherche un nouveau directeur, persuadé que le festival doit bouger pour survivre (lire page 27).

Gilles Mora tient à défendre son bilan : « *J'ai fait grimper la fréquentation de 110 000 à 140 000 personnes. Pourquoi tout remettre en cause ?* » Jamais, pourtant, les limites d'Arles n'ont été si visibles : comment, avec plus de 10 millions de francs de budget, le festival n'arrive-t-il à produire qu'« onze expositions, dont aucune n'est exceptionnelle ? Et puis « l'anonyme » – non pas l'auteur, ce qui aurait été passionnant, mais le sujet anonyme (gens, lieux, objets) – est une thématique vague, usée, permettant d'accueillir tout photographe qui s'intéresse à son environnement.

Beaucoup d'images arlésiennes, outre que leur présence dans le thème est aléatoire, ont été vues ailleurs, qu'il s'agisse des passantes de David Rosenfeld, des passagers du métro par Luc Delahaye, des architectures de Stéphane Couturier... La seule exposition lourde, « *Remake Berlin* », dans laquelle neuf artistes plangent sur l'identité de la capitale allemande, est livrée par le Fotomuseum de Winterthur (Suisse) dans une chapelle Sainte-Anne trop étroite et inadap-

tée (lire ci-dessous). L'exposition du photographe de mode Peter Lindbergh est indigne (lieu, accrochage) d'un festival international. Arles, déboussolé, hésite entre photo et art contemporain, entre anciens et modernes. Alors que la photo est au cœur d'enjeux politiques et sociaux, Gilles Mora privilégie des images décoratives et « beaux-arts » – les maquettes de Casebere, les masques de Tosani...

Il y a pourtant à Arles deux événements formidables autour de Garry Winogrand (1928-1984) : l'œuvre

en noir et blanc est exposée à l'Espace Van-Gogh ; le travail en couleur, inédit, est projeté au Théâtre antique, le 5 juillet. La rue et les passants anonymes sont le royaume de cet Américain brutal, qui, avec Frank, Arbus, Klein et Friedlander, dans la lignée de leur maître, Walker Evans, a montré que la vraie vie pouvait devenir un document artistique et esthétique – Winogrand se lance dans « *la photographie intelligente* » après être tombé, en 1955, sur *American Photographs*, le livre culte d'Evans.

« *Je photographie pour vérifier à quoi ressemble le monde quand il est photographié* », disait Winogrand. La formule est complexe. Comme l'œuvre. Cette dernière « dit » les années 1960 : vêtements, coupes de cheveux, voitures... Elle révèle aussi, selon Mora, l'esthétique du « *sur-gissement* » et l'approche « *compulsive* » de Winogrand : « *sauter sur les gens* », laisser son cadre se former tout seul, le basculer.

Arles, après Paris en 1991, redécouvre un immense photographe. Les RIP font avec leurs moyens, les

images proviennent d'une seule collection (le Center for Creative Photography de Tucson, en Arizona, où sont conservées les archives), certains tirages sont médiocres, 30 % des épreuves ont été tirées après sa mort. Mais on voit comment l'auteur statique et sentimental de 1950 laisse la place à un agité qui avance, cherche l'image « *qui ressemble le moins possible à une photo réussie* ».

Sont associés des chefs-d'œuvre (la femme au cornet de glace, un homme noir et une femme blanche

tenant un chimpanzé dans leurs bras) à une cinquantaine d'inédits. Là est la surprise. L'inédit « *est une photo que Winogrand a repérée au marqueur sur la planche de contact mais qui n'a pas été tirée ou publiée dans un de ses quatre livres* », explique Trudy Wilner Stack, commissaire de l'exposition, qui travaille à Tucson. Des images se révèlent, et pourtant la continuité du regard est stupéfiante.

Cerner l'œuvre de Winogrand – négatifs, planches-contacts, tirages – est un casse-tête tant elle est une des plus prolifiques de la photographie. « *Avec son Leica à moteur, sur une seule personne dans la rue, il faisait un rouleau* », explique Mora. « *Photographe était plus important pour lui que de voir ses images* », ajoute Trudy Wilner Stack, car Winogrand laissait « *reposer* » ses films jusqu'à six ans avant de les développer. Il ne légendait pas les images, ne donnait pas de date, n'a laissé aucun texte d'explication.

### 38 000 DIAPPOSITIVES COULEURS

La portée de l'œuvre a jusqu'ici été dictée par la rétrospective réalisée, en 1988, par John Szarkowski au Musée d'art moderne de New York. Ce dernier en a-t-il orienté la perception ? « *C'est possible* », répond Trudy Wilner Stack. Outre l'exposition, Arles projette des diapositives couleurs Kodachrome de Winogrand. L'énigme est ici à son comble. Le photographe n'a pas fait de tirages papier, il ne les a publiés ni en livre ni dans la presse. Les dates et motifs sont approximatifs. Il n'en a jamais parlé. Mais il en a réalisé 38 000 entre le milieu des années 1950 et sa mort. Pourquoi ?

Devant tant d'incertitudes, Gilles Mora a décidé non pas d'exposer ce travail, mais de le projeter. Logique, puisqu'il s'agit de diapositives. Trois cents représentent la période 1955-1965, qui privilégient des « entassements » urbains de vêtements, voitures, bâtiments, personnes. C'est un bijou rare, une merveille de tensions entre la ville disloquée et ses teintes. Tout le contraire des gestes emphatiques de tant de photographes qui transforment le paysage urbain en sculptures momifiées.

Michel Guerrin

## Huit Européens à la recherche de Berlin

Arles/Photo. A la chapelle Sainte-Anne, reprise d'une exposition produite par le Fotomuseum de Winterthur

**REMAKE BERLIN. Chapelle Sainte-Anne, place de la République, 13200 Arles. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. 30 F (4,57 €). Jusqu'au 19 août.**

### ARLES

de notre envoyé spécial

Parce qu'il ne reste que quelques vestiges, des livres, des peintures et beaucoup de photos de Berlin avant guerre, parce qu'elle est l'un des plus grands chantiers de l'Europe actuelle, parce qu'elle tend à devenir l'une des capitales internationales de l'art, un projet, mi-documentaire, mi-nostalgique, a vu le jour l'an dernier : proposer à des photographes de fixer leur Berlin.

L'initiative est venue du Fotomuseum de Winterthur, où les travaux ainsi obtenus ont été exposés à l'hiver, avant de l'être à Berlin en mars et avril. Puis, à Arles, dans la chapel-

le Sainte-Anne. Ladite chapelle n'est pas assez grande. Les œuvres y sont à l'étroit. Ce n'est là cependant qu'un embarras de peu d'importance, en comparaison d'un autre, plus grave : les difficultés éprouvées par la plupart des artistes à saisir quelque chose de la ville.

Ils sont huit, britanniques, suisses, néerlandais ou allemands. Mais, sur ces huit, choisis pour leur notoriété, combien traitent de Berlin ? Deux ou trois. Les autres répètent leurs procédés habituels ou une mode récente. Céline van Balen photographie de près des visages d'adolescents dont elle fait des tirages en grand format. La série s'appelle *Portraits berlinois*. Elle s'appellerait aussi bien portraits londoniens ou parisiens. Ni la couleur ni les dimensions ne la sauvent de la banalité. Autres portraits, ceux de femmes et d'hommes politiques berlinois par Clegg & Guttman : fond noir, grands for-

mats. Ces élus ressemblent à tous les élus, dignes, bien mis, nettement vaniteux ou faussement modestes. Seul le maniérisme du clair-obscur excessif retient le regard.

### LE BALLON DE FOOT DE BORIS MIKHAILOV

Il s'oppose à celui de Juergen Teller, qui joue de la pâleur jusqu'à la fadeur et applique sa technique aux paysages comme aux visages. Résultat : on ne voit qu'elle, sans en comprendre la nécessité. Tel est en effet l'enjeu : ces artistes de quarante ans sont-ils encore capables d'invention au contact d'un tel sujet ? Les installations à base de vidéo de Remy Markowitsch et d'Astrid Klein tentent de s'approcher du quotidien, mais sans se délivrer d'une pompe qui pèse et finit par ennuyer.

Les vues d'immeubles de Frank Thiel sont plus efficaces, même si elles le doivent en partie à la taille démesurée des tirages : de

façon conventionnelle, il montre la géométrie répétitive et tyrannique des architectures contemporaines.

Plus aventureux, Stephen Wilks circule dans tous les quartiers et y découvre des incongruités, qu'il montre simplement, avec plus de modestie que Thiel et une ironie plus pénétrante. Mais le seul qui ait cherché à comprendre et à montrer un aspect de la vie berlinoise est le Russe Boris Mikhailov, aussi bon ici que d'habitude. Il a choisi un motif, le ballon de foot. Il l'a suivi dans les parcs, les stades, le métro, les rues et les rêves. Il a mélangé reportage, mise en scène, fait saisi à la volée et allégorie. Le résultat est extravagant, remarquable et, parfois, inquiétant – particulièrement quand des supporters, le bras levé, semblent faire le salut hitlérien.

Philippe Dagen

**Révissez vos CLASSIQUES**

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde

UNIVERSAL

FRANCE INTER

FNAC

50 CHEFS-D'ŒUVRE



devil's dance | SHAHAM

**DIABLERIES ENTRE AMIS.** Vous rappelez-vous les Sorcières d'Eastwick, la Sonate Trille du Diable de Tartini ? Le violoniste américain aime le mélange des genres aux frontières des images de films. Les défis techniques ne sont pour lui que des jeux, révélant la musique. C'est la raison pour laquelle il a voulu que ce récital parte en tous sens, d'une berceuse transylvanienne à un Caprice de Paganini en passant par la Danse macabre de Saint-Saëns. Le violon ricane, s'enthousiasme d'une virtuosité succulente, dévale les traits avec générosité. Un tel tempérament est un remède à l'ennui et l'on ne peut que sourire aux facettes de Gil Shaham, un musicien considéré comme l'un des plus grands de sa génération.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 15h dans l'émission de Frédéric Lodéon, "CARREFOUR DE LODÉON"

France Inter

FNAC

fnac.com



Portraits de Kirsten Owen, photographiée, en haut à gauche, par Coretti pour la revue « Dutch », avril 2000 ; en bas à gauche, par David Sims dans « i-D », février 1996 ; ci-contre à gauche, par Paolo Roversi, à Paris en 1987 ; ci-dessus, par Craig McDean pour « The Face », septembre 1993 ; en haut à droite, par Yann Welters pour « Spur 128 », juin 2000, et ci-contre à droite, par Pennio Malfred dans « Marie-Claire INT. ».

## Kirsten Owen, icône méconnue aux deux visages et aux deux carrières

Le mannequin britannique, dont les stylistes et les photographes vantent la présence et le naturel, fait l'objet d'une projection à Arles le 6 juillet

**SIX PORTRAITS**, une seule personne. Un mannequin ? Oui, dans les faits, non dans le regard, le visage, l'allure, la conception du métier. « C'est l'anti-mannequin, l'anti-star », répètent, captivés, des photographes. Icône de son milieu, elle est inconnue au-delà et entend le rester, même si elle incarne la vie contre le factice, si elle a su imposer sa personnalité face aux party girls clinquantes des années 1980 : Claudia Schiffer, Naomi Campbell, Cindy Crawford...

« Ce n'est pas un mannequin, mais une personne », résume Ezra Petronio, de la revue *Self Service*. Soit : Kirsten Owen, Canadienne, trente et un ans, cheveux blonds, yeux bleus, mère de famille, installée en Angleterre. Les Rencontres d'Arles lui consacrent une projection le 6 juillet, la qualifiant de « plus anonyme des mannequins célèbres ». Olivier Saillard, conservateur au Musée Galliera, a rassemblé 300 images des films où elle défile.

La qualité des stylistes auxquels elle fut associée est rare. Yohji Yamamoto ne conçoit pas un défilé sans elle, Anne Demeulemeester finit les siens avec elle. Ajoutons Helmut Lang, Jean Paul Gaultier, Rei Kawabuko... La liste est longue des photographes qui l'ont adoptée : Knight, Teller, Lindbergh, Avedon, Testino, Sims, Day... Il manquera, dans la projection, Paolo Roversi (il a

refusé), qui occupe un rôle central dans l'imagerie de Kirsten Owen : soixante-quinze séances en quinze ans, une présence forte dans son livre *Nudi* (Le Monde du 9 décembre 1999). En couverture du magazine *i-D*, il la montre, fait unique, en train de pleurer : « Je lui ai fait porter une robe que portait ma mère à vingt ans. »

Paolo Roversi, dont nous publions ci-dessus un portrait inédit de Kirsten Owen, vante son exceptionnelle présence : « *Personne ne regarde comme elle. Lors de la première séance, j'ai fait un Polaroid pour voir comment elle attrapait la lumière. J'étais fou-droyé. Elle n'a aucun tic du mannequin. Elle ne donne pas une image fabriquée. Tout sort d'elle, consciente de ce qu'elle fait. Son éclectisme est sans égal. Elle peut être diabolique et angélique, femme et garçon, dure ou douce, timide et extravertie, fragile et forte. Elle n'a pas d'âge dans le visage. L'ambiguïté est totale.* »

### LONGÉVITÉ « HALLUCINANTE »

Il y a une inquiétude, une étrangeté dans les portraits de Roversi, ce que Saillard appelle « une poésie florentine ». A l'opposé, il y a une dureté glaciale dans des images signées Teller ou Sims. Deux facettes, deux femmes. Kirsten Owen recolle les morceaux dans un livre signé Nick Knight : « *Quand je suis face à l'appareil, j'imagine que je suis en train de*

*dire "I love you" à quelqu'un.* » La longévité de sa carrière, dans un milieu où le jeunisme est roi, est « hallucinante », dit Ezra Petronio. Elle surgit en 1985, défile quinze ans après, mais « son visage ne bouge pas », constate Roversi. Fait rare, elle a connu deux carrières. La première fut mitigée. Paolo Roversi se souvient d'un film publicitaire qu'il a tourné pour Evian : « *Il y avait des dizaines de visages de mannequins. Le seul qu'Evian voulait "couper" était celui de Kirsten, jugé trop dur.* » Après avoir donné naissance à deux enfants, elle revient à son métier dans les années 1990.

« *Le come-back est rarissime dans ce milieu* », dit Paolo Roversi. Triomphe. Elle fait partie des cinq mannequins les plus demandés au monde, elle est apparue récemment dans des publicités Chanel et Ungaro – « *il y a dix ans, ces marques n'auraient pas déboursé un franc pour elle* », dit Olivier Saillard – mais qu'un spectacle lui soit consacré ne la fait pas sauter de joie.

### « MINIMALISTE ET NATURELLE »

Le visage ne répond pas aux standards de la beauté. « *Les traits sont un peu durs, elle n'a pas le nez et les seins refaits, les yeux*

*ne sont pas tirés, la bouche n'est pas pulpeuse. Dans la rue, vous ne la voyez pas* », assure Olivier Saillard. La femme qui défile surprend autant. Saillard se souvient d'un défilé Yamamoto, en 1988 : « *C'était la première fois que je la voyais défiler : un moineau atypique qui ne marche pas "normalement". On a l'impression qu'elle a les reins cassés tant elle est courbée en arrière. Elle lance les jambes de façon maladroit. Elle était enceinte, ça se voyait. Son corps se déconstruisait. Elle fut chouchoutée par les stylistes japonais qui ont déconstruit le vêtement et par Jean Paul Gaultier.* »

Kirsten Owen fut « le porte-drapeau d'une mode minimaliste et naturelle », ajoute Olivier Saillard. Surtout, elle flotte depuis quinze ans sur les époques, passant du grunge « alternatif » à Chanel. « *Sa personnalité et son allure sont telles qu'elle dépasse les tendances* », dit Ezra Petronio, qui l'a choisie pour la couverture du numéro douze de *Self Service*. On l'a beaucoup vue dans les revues de tendance qui ont mis en avant une esthétique froide – d'*i-D* à *Dutch*. Mais elle n'est pas rangée dans un mouvement, comme Kate Moss et le trash (poubelle) du début des années 1990.

« *Elle est de toutes les saisons* », résume Paolo Roversi. Sa forte personnalité a permis de corriger l'image de poupée Barbie du mannequin, d'ouvrir la voie à des visages différents, comme Stella Tenant. « *Comme elle reste rebelle au système de la mode, on l'a jugée "résistante". Elle est juste une star transghettos* », pense Olivier Zahm, qui l'annonce dans le prochain numéro de *Purple*. Mais c'est bien une attitude qui fascine Paolo Roversi. « *Une photo de mode, c'est une rencontre. Avec Kirsten, on se parle peu, on se prend dans les bras, on s'offre des livres, on s'écrit parfois, on se comprend. Quand on travaille, on est dans la même boîte. C'est fort.* »

M. G.

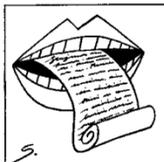
## « Je me sens plus proche de la rue que du glamour »

Kirsten Owen ne devrait pas assister à la projection qui lui est consacrée à Arles. Elle nous a fait parvenir ce témoignage par courrier électronique.

« Avant de devenir mannequin, je ne regardais pas vraiment les magazines. Je n'étais pas à l'aise. Un éditeur d'un grand magazine a dit à mon agent que j'étais trop grosse. J'avais dix-sept ans. Je pensais venir à Paris pour l'été. J'ai travaillé tous les jours pendant un an. J'étais seule. Je n'essayais pas d'être autre chose que moi-même. Mais c'était les années 1980, et il n'y en avait que pour des mannequins comme Cindy Crawford. Et puis j'ai rencontré des gens que j'aimais : le directeur artistique Marc Ascoli, les photographes Paolo Roversi, Javier Vallhonrat, Steve

Hiett, Peter Lindbergh. Je découvrais la dimension artistique de ce métier.

« Devant l'appareil photo, je pense à ce qui me touche. Le plus important est d'être moi-même. Je me sens naturelle quand je porte des vêtements que j'aime. Pour moi, il y a une ressemblance subtile entre le travail d'une actrice et celui d'un mannequin ; un modèle doit savoir exprimer des émotions. Cette époque est la meilleure pour moi parce que je me sens plus proche de la rue que du glamour. C'est pourquoi je ne me vois pas dans le groupe des "supermannequins". Je travaille avec les photographes que j'aime, ceux qui me donnent à voir la vérité et l'amour. Mon métier est un plaisir et une passion quand je sens un dialogue intense entre le photographe et moi. Il est contraignant lorsque je m'endors en écoutant de la mauvaise musique. J'aimerais participer à des photos pour l'art contemporain. »



VERBATIM

## François Barré, président des Rencontres internationales de la photographie d'Arles « J'abandonnerai la thématique annuelle. Je préfère un plateau d'invités »

APRÈS avoir été élu maire d'Arles, Hervé Schiavetti (PC) décidait de renoncer à la présidence des Rencontres internationales de la photographie (RIP). Le 4 avril, il nommait à ce poste François Barré, énarque, âgé de soixante-deux ans, qui affiche un solide CV culturel : délégué aux arts plastiques au ministère de la culture (1990-1993), président du Centre Pompidou (1993-1996), directeur de l'architecture et du patrimoine au ministère de la culture (1996-2000). Il est aujourd'hui conseiller auprès de François Pinault pour son projet de fondation pour l'art contemporain. Que le président des RIP ne soit plus le maire bouleverse un festival dont on ne savait pas bien qui en était le patron. Dans un entretien au Monde, François Barré dévoile ses projets, qui, s'il arrive à les réaliser, marqueraient un tournant.

« Comment avez-vous réagi quand Hervé Schiavetti, le maire d'Arles, vous a demandé de devenir président des RIP ?

– Je n'ai pas hésité une seconde parce que je trouve sain, et je dirai la même chose s'il avait choisi quelqu'un d'autre, que le maire passe le flambeau à un "professionnel". Je suis venu plusieurs fois à Arles. Je sais qu'il y a des problèmes. On dit le festival usé. Son image est brouillée. Son identité est à redéfinir par rapport aux autres festivals de photo et aux publics. En même temps la fréquentation augmente.

Arles reste la référence, c'est clair quand on va à l'étranger.

– Comment envisagez-vous votre rôle ?

– Auparavant, il y avait une pluralité de commandement et une influence des fondateurs. Moi, j'assurerais pleinement ma responsabilité, pendant les trois ou cinq ans de mon mandat. Je souhaite un profond changement de structures. Mes modèles sont les festivals de Cannes, d'Avignon ou d'Aix. Que le président préside et que le directeur dirige. Aujourd'hui, le directeur est fragilisé puisqu'il est renouvelé tous les ans et n'a pas autorité sur le personnel. Il devra avoir les pleins pouvoirs pour définir son programme artistique.

– Qui sera le prochain directeur des RIP ?

– Je donnerai son nom en septembre, après validation par le conseil d'administration. Je vois un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Cinq ans, c'est bien pour creuser son sillon. Le futur directeur, dont ce sera son activité principale, ne devrait être ni photographe ni administrateur strict. Ce sera une personnalité plus large, pas obligatoirement française, qui devra connaître l'ensemble du champ de la photographie. Des commissaires invités l'aideront.

– Gilles Mora voulait rester au poste de directeur...

– Il a fait un travail remarquable et a augmenté la fréquentation,



GÉRARD JULIENST

François Barré : « Mes modèles sont les festivals de Cannes, d'Avignon ou d'Aix. »

dans des conditions difficiles. Mais il a déjà fait trois ans et je veux partir sur de nouvelles bases.

– Arles doit-il rester un festival généraliste ?

– Oui, parce qu'il est la référence. Mais je veux le recentrer sur deux missions essentielles et égales : découvrir la création, redécouvrir le patrimoine. J'abandonnerai la thématique annuelle, qui est parfois contraignante au point que des créateurs importants peuvent ne pas se sentir concernés, mais qui peut être "pipeau" dans le but de présenter tout et n'importe quoi. Je préfère un plateau d'invités. Nous créerons un grand prix, comme à la Biennale de Venise, décerné par un jury, dont le lauréat sera exposé l'année suivante.

Les RIP seront aussi plus présentes dans la ville, comme Cahors l'a bien fait – mon souvenir du Printemps de Cahors est plus lié aux animations qu'aux expositions.

– Comment présenter des expositions patrimoniales dans une ville où les lieux aux normes muséales sont rares ?

– Il y a l'Espace Van-Gogh, bientôt l'Abbaye de Montmajour. Ce n'est pas suffisant. Je vais mettre en place un plan à long terme pour redéfinir certains lieux.

– Vous conservez les soirées-projections ?

– Oui, mais il faut réfléchir à leur adaptation. Je souhaite par exemple qu'elles deviennent gratuites.

– Quels axes voulez-vous développer ?

– D'abord un pôle formation et recherche. Je trouve incroyable qu'il n'y ait pas de liens entre le festival et l'École nationale de la photographie, qui fut justement créée à Arles parce qu'il y avait les Rencontres. L'école aura une vraie responsabilité dans le festival, et ses étudiants ne seront plus des petites mains corvéables à merci. Un doctorat de 3<sup>e</sup> cycle sera créé dans le cadre de l'école, tout comme un colloque annuel sur les métiers de la photographie. Une exposition permettra de découvrir d'autres écoles en Europe. Et les stages seront maintenus.

» Le deuxième pôle concerne le

marché de la photographie. Il explose et j'en tire les conséquences. Une grande collection et des galeries seront invitées chaque année. Il y aura aussi une vente aux enchères. Le troisième pôle est technologique. Nous allons travailler les frontières de la photo et ses usages, sous l'angle technique. Je suis convaincu que la technique – savoir se servir d'un ordinateur, par exemple – est le mode d'accès principal à la culture. La photo est une technique que nous allons explorer, dans ses liens avec le cinéma notamment. Les musées, le Centre Pompidou par exemple, n'ont pas compris cela ; ils restent dans une tradition beaux-arts et continuent d'accrocher la photo près des toilettes. Créer ce pôle permettra aussi d'attirer des marques et de gonfler notre budget de mécénat.

– Vos projets coûtent cher ?

– Nous sommes le festival le mieux doté de France, avec 10 millions de francs de budget. Pour mener à bien mon projet, je compte obtenir de 3 à 5 millions de francs de partenariat privé, au lieu du 1,1 million actuel.

– Ferez-vous appel à François Pinault ?

– Non. Il n'y aura aucun lien entre le président des Rencontres et le conseiller auprès de M. Pinault. »

Propos recueillis par Michel Guerrin

### Programme

- **Le thème** : Gilles Mora, directeur artistique, a choisi pour thème « L'anonyme », au sens du « sujet anonyme ».
- **Les expositions** : « Winogrand's Street Theater », Patrick Tosani, les choses prennent corps », « Remake Berlin », « David Rosenfeld, Les faux passants, Charades, Les galantes », « Luc Delahaye, L'attente », « Stéphane Couturier, Villes génériques », « James Casebere, Asiles et autres lieux communs », « Peter Lindbergh », « Les masques », « Sacs contre sac », « Enquête d'identité ». Jusqu'au 8 juillet : de 10 heures à 21 heures. Du 9 juillet au 19 août : de 10 heures à 19 heures.
- **Les soirées-projections** : « Des anonymes qui font l'histoire » (4 juillet), « Garry Winogrand, l'œuvre en couleur » (5 juillet), « Kirsten Owen, à contre-mode » (6 juillet), « La seconde main », par Alain Fleischer et « Génération Y : l'épidémie anonyme », par Franck Perrin (7 juillet).
- **Festival off** : Voies Off propose, du 3 au 8 juillet, dans la cour de l'Archevêché, des lectures de portfolios, rencontres, projections, et une foire au matériel. Tél. : 04-90-96-93-82.
- **Pratique** : Rencontres internationales de la photographie, Arles (13). Tél. : 04-90-96-76-06. Catalogue, « L'Anonyme », sous la direction de Gilles Mora, éd. RIP/Actes Sud, 144 p., 190 F (28,96 €).

# La gestuelle intime des chorégraphes Lluis Ayet, Emilio Greco et Benoît Lachambre

Montpellier/Danse. Ils revendiquent une stratégie des corps nourrie d'un travail sur l'inconscient

DE LA DANSE qui dévore l'interprète jusqu'à le laisser exsangue comme un cadavre. De la danse qui cherche la bagarre pour exorciser on ne sait quelle peur. De la danse parce que seul moyen de transmuter le chaos intérieur en style spectaculaire. A des fins très différentes, les chorégraphes Lluis Ayet, Emilio Greco, Benoît Lachambre (dont les compagnies sont récentes) revendiquent une nouvelle stratégie des corps nourrie d'un travail sur l'inconscient. Entre chaos et maîtrise, cette expérience de l'intime fait surgir un geste chorégraphique dont l'intensité ne souffre aucun aménagement avec la vérité. Pour ces trois hommes âgés d'une quarantaine d'années, il s'agit d'incarner un paysage mental. Et aussi déraisonnable que soit ce désir, ils y réussissent.

Dans *Not Yet*, duo interprété avec Rita Quaglia, Lluis Ayet jette sur le gril la relation homme-femme et termine en sanglotant. Accablant de dureté, ce dialogue entre deux êtres vissés dans leur enfermement scelle le pacte tragique d'un couple qui ne sait plus choisir entre le désir et la mort. Du vertige des corps prêts à implorer naît un mouve-

ment sec comme un coup de fouet. « Il y a chez moi l'envie d'extérioriser ce que chaque danseur possède avec le maximum d'authenticité », explique le chorégraphe d'origine espagnole. « Dans mon nouveau spectacle Si la pièce est trop courte, nous y rajouterons un rêve, inspiré par mes souvenirs des films de Buñuel dans l'Espagne de Franco, il s'agit de retrouver des gestes que le corps a oubliés, qu'il ne sait plus faire. J'ai envie d'expérimenter une danse qui ne serait plus responsable de ce qu'elle montre. »

## « UNE ESSENCE DU MOUVEMENT »

Pour atteindre aux zones reculées de l'intériorité, le chorégraphe a fait appel à un hypnotiseur. Sur le plateau, il a jeté du sel coloré, histoire de cisailler les certitudes, faucher les savoir-faire. C'est précisément ce que tente l'italien Emilio Greco dans son solo *Bianco*, première pièce de sa trilogie *Fra Cervello e Movimento* (entre cerveau et mouvement). Dans un espace lumineux jusqu'à l'aveuglement, le corps dominé, triomphant, du danseur se rebiffe et laisse échapper la basse-cour de l'inconscient (coq et poules compris). Une descente

dans les couches archaïques de l'être qui fait pêter la façade pour accéder en direct à la bête humaine !

A l'inverse, dans la troisième partie, *Extra Dry*, Emilio Greco transcende la mécanique corporelle en chauffant à blanc la virtuosité. Serres dans la camisole de force d'une partition chorégraphique savante, deux hommes quasi jumeaux décollent dans une transe où la vitesse et la répétition des gestes opèrent une dématérialisation des corps. « Il s'agit pour moi d'atteindre à une sorte d'essence du mouvement et de l'être, d'amener le danseur à un stade de conscience plus aigüé, précise Emilio Greco, secondé dans cette entreprise par le metteur en scène Pieter C. Scholten. Quand la pièce est finie, tout commence en fait, on est au seuil d'un monde neuf et inconnu. » Dans la continuité, *Conjunto di Nero* intensifie cette quête par un traitement lumineux radical : éblouissements et passages au noir pour une irradiation des danseurs. Contre le poids du monde et des pulsions, Emilio Greco, qui se définit comme « un visionnaire du corps », fait basculer la danse du côté de l'hallucinogène.

Sur ce terrain, le Canadien Benoît Lachambre, moderne barbare au regard bleu illuminé, n'a rien à envier à son collègue italien. Son solo *Délire défait* (1999), autoportrait-performance avec caméra et retransmission en direct sur écrans, le livre pieds et poings liés à ses fantasmies les plus tordus. « J'ai travaillé sur mes monstres, leurs naissances et leurs morts multiples, raconte cet homme déchiré et déchirant. Cela fait dix ans que je cherche à savoir comment fonctionne la mémoire affective, de quelle façon le monde émotif est structuré et localisé dans le corps. Ça peut ressembler de loin à une thérapie, mais c'est d'abord une dynamique spectaculaire même si elle va loin dans la violence. » Rien n'arrête un homme en train d'échapper à sespires cauchemars.

## Rosita Boisseau

★ MONTPELLIER-DANSE. Si la pièce est trop courte, nous y rajouterons un rêve, de Lluis Ayet (4 juillet, à 20 h 30). *Conjunto di Nero*, d'Emilio Greco (5 juillet, à 20 h 30). *Délire défait*, de Benoît Lachambre (4 et 5 juillet, à 22 heures). Tél. : 04-67-60-07-40.

## SORTIR

### PARIS

Philippe Cognée « Villes », annonce, avec sobriété, le titre de l'exposition. Ce sont en effet nos villes que figure Philippe Cognée. Leurs immeubles, leurs barres, leurs terrains vagues se reconnaissent à l'instant. Mais ils ont subi une transformation inquiétante : ils tremblent, ils semblent devenus mous, proches de la liquéfaction et de l'effondrement. La manière de travailler de Cognée est cause de ces altérations et du trouble qu'elle suscite : après avoir peint ses motifs, qui sont tirés de la réalité la plus ordinaire, il fait glisser sur la surface un fer chauffé. La chaleur modifie la couche picturale, provoquant fusion des couleurs et confusion des lignes. La figure de la mort apparaît alors irrésistiblement. *Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Rambuteau. De 14 heures à 19 heures, du mardi au vendredi ; de 11 heures à 19 heures, le samedi. Jusqu'au 28 juillet. Tél. : 01-42-78-11-71. Entrée libre.*

### AVIGNON

Les Hivernales  
Même l'été, les Hivernales d'Avignon pointent les jeunes talents chorégraphiques à suivre. A ne pas rater dans le petit studio toujours convivial situé à la Manutention, quatre chorégraphes tentent de secouer le petit monde de la danse. La compagnie Teatri del Vento se

risque à poser deux danseurs sur une micro-scène de 2 m x 2 m dans *Métamorphoses* ; Pedro Pauwels a demandé à une série de chorégraphes (Elsa Wollaston, Odile Duboc...) de lui écrire un solo sur *La Mort du cygne* de Camille Saint-Saëns ; Christine Le Berre met en scène deux femmes et un DJ pour une exploration crue de l'identité féminine intitulée *Les Pénétrables* ; quant à Barbara Sarreau, elle inscrit sa démarche dans sa quête autour de l'exil, qu'il soit géographique ou mental. Du beau monde, des ambitions, de quoi faire des Hivernales un rendez-vous chaud d'Avignon off. *Avignon (Vaucluse). La Manutention, 4, rue de l'Escalier-Sainte-Anne. Du 6 au 28 juillet. Tél. : 04-90-82-33-12. 70 F et 50 F.*

### CHÂTEAUVALLON

Quand la saison est finie, elle continue encore à Châteaувallon qui déborde de propositions musicales et spectaculaires à ne pas rater. Exemples : du rebetiko grec, la présentation du travail de recherche de Philippe Decoufflé autour de l'aérien, la pièce hip-hop scotchante de Franck II Louise *Drop it* et des musiques du Rajasthan. Un programme de choix pour ceux qui ont la curiosité chevillée au corps. *Châteaувallon (Var). Jusqu'au 27 juillet. N° vert 0800-0890-90. 120 F, 70 F, et 50 F avec la carte Châteaувallon.*

## GUIDE

### FESTIVALS CINÉMA

Les Temps modernes du cinéma européen  
La salle du Quartier latin présente un panorama des grands auteurs qui ont contribué à l'aventure moderne du cinéma européen, des grands fondateurs des années 1960 et 1970 (Antonioni, Oliveira, Eustache, Pialat, Garrel, Eric, Akerman, Tarkovski, Paradjanov, Fassbinder, Syberberg) aux plus vivants représentants contemporains (Duplechin, Kaurismaki, Almodovar, Omirbaev, Bartas, Botelho). Une rareté, l'intégrale de l'Ecosais Bill Douglas, et un chef-d'œuvre, *Souvenirs de la maison jaune* de Joao Cesar Monteiro, sont particulièrement à recommander. *Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Luxembourg. Jusqu'au 24 juillet. Horaires variables. Tél. : 01-43-26-97-08. 32 F et 40 F.*

### RÉSISTANCES

La 5<sup>e</sup> édition de ce festival international riche d'avant-premières, s'articule autour des thèmes suivants : Féminin/Masculin ; Ariège/Pyrénées/Catalogne, ethnologie d'un territoire ; Planète Africa ; Violence/non-violence, choix de civilisation ; Bastilles à prendre, mémoires ouvrières. Les projections de films seront suivies de débats. *Foix (Ariège). Festival international de films. Du 6 au 14 juillet. Tél. : 05-61-05-13-30. 30 F, la séance ; 80 F, la journée ; 400 F, la semaine ; 100 F, la soirée d'inauguration avec No Man's Land, de Danis Tanovic, prix du meilleur scénario à Cannes.*

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGES

#### Feichtinger Architectes

« Entrelacements »  
La Galerie d'architecture, 11, rue des Blancs-Manteaux, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Hôtel-de-Ville. Du 5 juillet au 2 août. Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 11 heures à 19 h 30. Tél. : 01-49-96-64-00. Entrée libre.  
Philippe Gronon  
*Carquefou (Loire-Atlantique). FRAC des Pays de la Loire, La Fleuriaye. Du 6 juillet au 9 septembre. De 13 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 15 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Tél. : 02-28-01-50-00. Entrée libre.*

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).  
*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*  
Arturo Brachetti  
mise en scène de Serge Denoncourt. *Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Trinité. A partir du 5 juillet. 20 h 30, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi ; 15 h 30 et 20 h 30, le samedi. Jusqu'au 30 août. Tél. : 01-49-95-99-99. De 180 F à 280 F.*  
Il y a des bals qui se perdent  
de Roland Fichet, mise en scène de Paul Tison, avec Paul Tison, Fabienne L'Allain, Fanny Pont, Clairen Ruppli et Fabrice Gaillard.  
*Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Gare au théâtre, 13, rue Pierre-Sémard.*

# Boni Gnahoré, Julien Jacob : deux voix africaines pour la paix

Nantes/Musique. Les deux hommes chantent en Bretagne leur foi en un monde plus fraternel

MUSIQUES SUR L'ILE. Boni Gnahoré, le 5 juillet à 20 heures ; Julien Jacob, le 7 à 20 heures. Avec également Digital Bled, Vartina, Cheb Mami, Rezerv, Touré-Touré, Massilia Sound System, Ismaël Lo, Kassav'... Site de la Prairie au Duc, Ile Sainte-Anne. Tél. : 02-40-08-00-66. Prix : 60 F et 80 F par jour. Jusqu'au 7 juillet.

Imaginer un monde de paix, c'est l'idée fixe qu'ont en commun Boni Gnahoré et Julien Jacob, tous les deux programmés au festival Musiques sur l'île à Nantes, où l'on partage le même goût de l'utopie, le même espoir en la musique.

Auteur-compositeur, chanteur et percussionniste, Boni Gnahoré est Ivoirien. Né en 1964 à Gagnoa, il apprend le sens de la musique par imprégnation, au village. « C'est

comme cela que j'ai commencé, baigné dans cette ambiance avant de rejoindre Abidjan en 1980, où j'ai créé un petit groupe théâtral pour animer les écoles. » Sa route croise bientôt celle de Werewere Liking, universitaire, écrivain et metteur en scène d'origine camerounaise qui fonde en 1985 à Abidjan le groupe Ki-Yi M'Bock, un ensemble de création et de production artistique panafricain dont il devient maître-

tambour à partir de 1987. Au village Ki-Yi, le cadre de vie et de travail du groupe, Boni Gnahoré apprend tout. Fort de cette expérience collective, il se lance parallèlement dans des projets personnels.

En 1996, il crée le chœur Atoung-blan, sept voix d'hommes issus du groupe Ki-Yi M'Bock, avec lequel il enregistre en 2000 un album (*Pédou/Playa Sound*) pour lequel il convie à la direction musicale Ray Lema, musicien originaire du Congo-Kinshasa, réputé aimer les aventures artistiques ouvertes. Au cœur de ce projet que Boni Gnahoré adapte aujourd'hui à la scène : la voix des tambours. « La plupart de mes textes sont tirés des tambours et d'onomatopées. » Le tambour est un langage à travers lequel il veut transmettre des messages forts. Dire aux hommes l'urgence de s'unir pour « empêcher la pollution de pourrir et de brûler la terre », leur rappeler combien il est important de connaître l'autre pour le comprendre et avancer.

### UN LANGAGE IMAGINAIRE

Cette belle et grande idée de fraternité universelle est aussi celle qu'exprime le chanteur Julien Jacob, à travers son album *Shanti* (Wea Music), qui signifie « paix » en sanskrit. Né au Bénin de parents antillais, installé en France depuis l'enfance, il a jeté l'ancre en Bretagne, il y a environ cinq ans. « J'ai trouvé en Bretagne beaucoup de choses qui me rappelaient ma terre de naissance. Une culture très forte et enracinée, une terre de légendes et de mystères, un profond respect de la nature. Pour connaître quelqu'un, une seule rencontre ne suffit pas. Il faut rentrer dans le cœur de l'autre et une fois que l'on y est, on est chez soi. Les rapports humains en Afrique fonctionnent de la même façon. »

L'Afrique, il n'y a jamais remis les pieds depuis qu'il l'a quittée, quelques années après sa naissance, le 1<sup>er</sup> mai 1960. Pourtant elle est en lui : « Un enfant absorbe tout de l'environnement dans lequel il voit le jour. Après, cela rejaillit forcément ailleurs, quel que soit l'endroit où il se trouve. Je suis né au Bénin, terre du vaudou. » D'où peut-être cet effet de transe que suggèrent les boucles de sa musique. Chez Julien Jacob, il y a tout de même une énigme. Alors qu'il vénère Brassens, qui lui « a donné conscience de l'importance des mots », il s'exprime dans un langage inventé. « Cela m'est venu comme ça, un matin, en prenant ma guitare. On dirait un dialecte inconnu. » A l'incrédule qui resterait sceptique devant cet élan créatif irrationnel et instinctif, Julien Jacob répond que cette langue a au moins l'avantage d'offrir à chacun la possibilité d'inventer son propre voyage, sans être bridé par le sens des mots.

Patrick Labesse

MENSUEL • N° 294 • JUILLET - AOÛT 2001

# Le Monde de l'éducation

NUMÉRO SPÉCIAL

## 21 penseurs pour comprendre le XXI<sup>e</sup> siècle

... et 21 regards critiques

4,57 € - France métropolitaine  
M 2172 - 294 - 30,00 F - RD

**VIENT DE PARAÎTRE**

MERCREDI 4 JUILLET

## GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 Fous d'Inde.	Forum
22.00 Le Prix de la culture.	Forum
23.00 Une ville propre pour demain.	Forum
MAGAZINES	
18.15 Union libre. Invitée: Mimi Mathy.	TV 5
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Des terroristes à la retraite.	Arte
20.55 Des racines et des ailes. Budapest - La belle du Danube. Au fil du Mékong. Rendez-vous pour l'éternité. Saqqarah: A la recherche des tombeaux disparus.	France 3
21.05 Au nom de la loi. Les tribunaux du génocide. Profession: profiteur.	TV 5
23.20 Le Club. Invité: Richard Berry.	TMC
0.15 Dossiers d'été. Histoire d'un présumé coupable: L'affaire Dilis.	France 3
DOCUMENTAIRES	
20.00 Les Nouveaux Mythes de l'Ouest américain.	Voyage
20.00 La Terre en question. Chico Mendès, mort pour l'Amazonie.	Odyssee
20.15 Reportage. Colonel « Etoile dorée ».	Arte
20.30 Voyage pratique. New York.	Voyage
20.30 Bienvenue en Ouganda.	Planète

## Le Monde TELEVISION

Arte	
20.45 Les mercredis de l'Histoire Des terroristes à la retraite	
Ce film de Mosco Boucault, tiré de témoignages de survivants qui formèrent les Francs-tireurs partisans de la Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), déclencha la fureur du PCF lors de sa diffusion par Antenne 2, en 1985. Une bonne raison pour revoir ces paroles de résistants, anonymes et courageux, et se poser à nouveau la question du rôle du PCF dans leur sacrifice.	

## GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 Je parle, donc je suis.	Forum
22.00 Quel poisson mangeons-nous ?	Forum
23.00 Les Mausolées de l'amour.	Forum
MAGAZINES	
20.50 Envoyé spécial. Les maisons secondaires. Les naufragés du dopage. Le poison de la paix.	France 2
22.30 Bibliothèque Médicis. Invité: Bernard Pivot.	Public Sénat
23.30 Le Club. Invité: Richard Berry.	Ciné Classics
23.40 Courts particuliers. Mathieu Kassovitz.	Paris Première
DOCUMENTAIRES	
17.00 Métal et mélancolie. Vivre à Lima.	Planète
17.05 Notre XX <sup>e</sup> siècle. Les Blacks: briser les chaînes.	Odyssee
17.50 Le Pygargue, empereur des mers de glace.	TMC
18.00 Les Grandes Batailles. La guerre des Deux-Roses.	La Chaîne Histoire
18.00 Sous la mer. Les grands requins blancs d'Afrique du Sud.	Voyage
18.00 Une histoire de crocodiles.	La Cinquième
18.05 Panoramas du monde. Seychelles, les îles du sourire.	Odyssee
18.25 Le Retour des Russes.	Planète
18.30 L'Actors Studio. Mike Myers.	Paris Première
19.00 Biographie. Lord Nelson.	La Chaîne Histoire
19.00 Le Canal de Panama.	Histoire
19.00 Voyages, voyages. Bretagne.	Arte
19.05 Fidel Castro, l'espérance trahie.	Odyssee
19.10 Le Mystère du Taj Mahal.	Planète
19.55 L'Armée rouge. [3/3]. La victoire annexée.	Histoire
20.00 Les Mystères de l'histoire. Lincoln, de l'homme à la légende.	La Chaîne Histoire
20.00 L'Espagne sauvage. Le printemps [2/2].	Odyssee
20.00 Pilot Guides. La Nouvelle-Orléans.	Voyage
20.05 Le ramayana, un voyage. [1/6]. Les deux bénédictions.	Planète
20.15 Reportage. La guerre du golf est déclarée.	Arte
20.30 Histoires d'avions. Aviations navales d'Europe.	Planète
20.30 Histoires de chevaux. La coupe de Melbourne.	Odyssee
20.46 Thema. Fils d'immigrés. Turcs d'Allemagne.	Arte

## Le Monde TELEVISION

Canal+ bleu	
20.35 Saint-Cyr	
En 1686, l'ex-marquise de Maintenon, nouvelle épouse de Louis XIV, crée, au château de Saint-Cyr, une maison d'éducation pour les filles de la noblesse pauvre. Le film de Patricia Mazuy est une vision sans fard d'un établissement évoluant du libéralisme à une politique quasi carcérale. Isabelle Huppert incarne superbement une femme en proie à sa folie mystique. Elle est entourée d'acteurs tous remarquables.	

M 6	
20.40 Loft Story	
Enfin! Laure, Loana, Christophe et Jean-Edouard vont retrouver leur liberté. Tout au long de la journée, des connexions en direct avec le loft se succéderont et les téléspectateurs pourront dialoguer avec les exclus des précédentes semaines. A partir de 20 h 40, Benjamin Castaldi, entouré des proches des candidats, fera monter la suspense avant la révélation à minuit du couple qui gagnera 3 millions de francs.	

France 2	
20.50 Envoyé spécial	
Les Naufragés du dopage	
Selon diverses enquêtes, 10 % à 15 % des sportifs français accepteraient de se doper pour améliorer leur performance. Une pratique tenue pour responsable de nombreux décès prématurés. Le témoignage de sportifs amateurs détruits par ces produits est si édifiant que ce reportage signé Catherine Berthillier et Anne de Loisy mériterait d'être diffusé dans toutes les écoles.	

MUSIQUE	
19.30 Carte blanche à Gary Hoffman.	
Festival de Sally-sur-Loire 2000. Mezzo	
21.00 Classic Archive.	
Enregistré en 1964 et 1967. Avec Samson François, piano. Mezzo	
22.30 The Nat « King » Cole Show 16.	
Las Vegas, 1957. Muzzik	
22.55 Bach. La Passacaille en ut mineur.	
Enregistré en 1969. Avec Karl Richter, orgue. Mezzo	
23.00 The Nat « King » Cole Show 18.	
Enregistré en octobre 1957. Muzzik	
0.30 Compay Segundo. Cirque royal de Bruxelles, en 1999.	Paris Première
THÉÂTRE	
22.40 Panique au Piazza.	
Pièce de Ray Cooney. Mise en scène de Pierre Mondy. France 2	
TÉLÉFILMS	
20.45 Entre les mains d'un étranger.	
David Greene. RTL 9	
20.50 La Traversée du phare.	
Thierry Redler. France 2	
20.50 Méditerranée.	
Henri Helman [1/5]. TF 1	
20.55 Peur blanche. Olivier Chavart.	M 6
SÉRIES	
18.10 Le Caméléon.	
Le frère jumeau. M 6	
22.45 Once & Again. Aux yeux du monde.	
Mensonges et illusions. M 6	
0.50 Jim Bergerac.	
Le fils prodigue. 13 <sup>ème</sup> RUE	

## Le Monde TELEVISION

Arte	
23.35 Profil	
Rencontre, en 1965, avec deux dinosaures du septième art. D'abord, John Ford, premier protagoniste de la fable <i>Le Loup et l'agneau</i> , contée par André S. Labarthe via la voix de Jean-Claude Dauphin. Un pur moment d'hilarité. Hitchcock prend ensuite le relais avec une analyse - toute de clarté et de concision - des prises de vue de <i>La Mort aux trousses</i> , de <i>Fenêtre sur cour</i> et de <i>Psychose</i> . Un vrai régal.	

JEUDI 5 JUILLET

## GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
21.00 Je parle, donc je suis.	Forum
22.00 Quel poisson mangeons-nous ?	Forum
23.00 Les Mausolées de l'amour.	Forum
MAGAZINES	
20.50 Envoyé spécial. Les maisons secondaires. Les naufragés du dopage. Le poison de la paix.	France 2
22.30 Bibliothèque Médicis. Invité: Bernard Pivot.	Public Sénat
23.30 Le Club. Invité: Richard Berry.	Ciné Classics
23.40 Courts particuliers. Mathieu Kassovitz.	Paris Première
DOCUMENTAIRES	
17.00 Métal et mélancolie. Vivre à Lima.	Planète
17.05 Notre XX <sup>e</sup> siècle. Les Blacks: briser les chaînes.	Odyssee
17.50 Le Pygargue, empereur des mers de glace.	TMC
18.00 Les Grandes Batailles. La guerre des Deux-Roses.	La Chaîne Histoire
18.00 Sous la mer. Les grands requins blancs d'Afrique du Sud.	Voyage
18.00 Une histoire de crocodiles.	La Cinquième
18.05 Panoramas du monde. Seychelles, les îles du sourire.	Odyssee
18.25 Le Retour des Russes.	Planète
18.30 L'Actors Studio. Mike Myers.	Paris Première
19.00 Biographie. Lord Nelson.	La Chaîne Histoire
19.00 Le Canal de Panama.	Histoire
19.00 Voyages, voyages. Bretagne.	Arte
19.05 Fidel Castro, l'espérance trahie.	Odyssee
19.10 Le Mystère du Taj Mahal.	Planète
19.55 L'Armée rouge. [3/3]. La victoire annexée.	Histoire
20.00 Les Mystères de l'histoire. Lincoln, de l'homme à la légende.	La Chaîne Histoire
20.00 L'Espagne sauvage. Le printemps [2/2].	Odyssee
20.00 Pilot Guides. La Nouvelle-Orléans.	Voyage
20.05 Le ramayana, un voyage. [1/6]. Les deux bénédictions.	Planète
20.15 Reportage. La guerre du golf est déclarée.	Arte
20.30 Histoires d'avions. Aviations navales d'Europe.	Planète
20.30 Histoires de chevaux. La coupe de Melbourne.	Odyssee
20.46 Thema. Fils d'immigrés. Turcs d'Allemagne.	Arte

## Le Monde TELEVISION

Canal+ bleu	
20.35 Saint-Cyr	
En 1686, l'ex-marquise de Maintenon, nouvelle épouse de Louis XIV, crée, au château de Saint-Cyr, une maison d'éducation pour les filles de la noblesse pauvre. Le film de Patricia Mazuy est une vision sans fard d'un établissement évoluant du libéralisme à une politique quasi carcérale. Isabelle Huppert incarne superbement une femme en proie à sa folie mystique. Elle est entourée d'acteurs tous remarquables.	

M 6	
20.40 Loft Story	
Enfin! Laure, Loana, Christophe et Jean-Edouard vont retrouver leur liberté. Tout au long de la journée, des connexions en direct avec le loft se succéderont et les téléspectateurs pourront dialoguer avec les exclus des précédentes semaines. A partir de 20 h 40, Benjamin Castaldi, entouré des proches des candidats, fera monter la suspense avant la révélation à minuit du couple qui gagnera 3 millions de francs.	

France 2	
20.50 Envoyé spécial	
Les Naufragés du dopage	
Selon diverses enquêtes, 10 % à 15 % des sportifs français accepteraient de se doper pour améliorer leur performance. Une pratique tenue pour responsable de nombreux décès prématurés. Le témoignage de sportifs amateurs détruits par ces produits est si édifiant que ce reportage signé Catherine Berthillier et Anne de Loisy mériterait d'être diffusé dans toutes les écoles.	

## FILMS

16.35 L'Ombre d'un doute	
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1943, 105 min) O. Ciné Classics	
17.35 Le Feu follet	
Louis Malle (France - Italie, 1963, 105 min) O. Cinétoile	
17.40 Le Vieil Homme et la Mer	
John Sturges (Etats-Unis, 1958, 90 min). TCM	
18.15 Une vraie blonde	
Tom DiCillo (Etats-Unis, 1997, 105 min) O. Cinéfaz	
18.25 Les Coupables	
Luigi Zampa (Italie, 1952, 95 min) O. Ciné Classics	
20.30 Eyes Wide Shut	
Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1999, 150 min) O. Canal + Vert	
22.05 Charlie et ses deux nénettes	
Joël Seria (France, 1973, 90 min) O. Cinéfaz	
22.15 Le Journal du séducteur	
Danièle Dubroux (France, 1995, 100 min) O. Ciné Cinémas 1	
22.30 Trois bébés sur les bras	
Frank Tashlin (Etats-Unis, 1958, v.o., 100 min) O. Cinétoile	



23.00 49 <sup>e</sup> parallèle	
Michael Powell et Emeric Pressburger. Avec Richard George, Eric Portman, Raymond Lovell (Grande-Bretagne, 1941, v.o., 125 min) O. Ciné Classics	
23.00 Mort à Venise	
Luchino Visconti (France - Italie, 1970, 130 min). TCM	
23.30 Ladyhawke, la femme de la nuit	
Richard Donner (Etats-Unis, 1984, 120 min) O. Ciné Cinémas 2	
0.10 L'Aventurier du Rio Grande	
Robert Parrish (Etats-Unis, 1959, 95 min) O. Cinétoile	
0.20 Capitaine Conan	
Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) O. Cinéstar 2	

JEUDI 5 JUILLET

## FILMS

13.00 L'Ombre d'un doute	
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1943, 105 min) O. Ciné Classics	
14.50 Une vraie blonde	
Tom DiCillo (Etats-Unis, 1997, 105 min) O. Cinéfaz	
15.45 La Mort aux trousses	
Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, 135 min). TCM	
16.10 Alamo	
John Wayne (Etats-Unis, version courte, 1960, 155 min) O. Cinétoile	
16.25 Capitaine Conan	
Bertrand Tavernier (France, 1996, 130 min) O. Cinéstar 1	
18.00 Bird	
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1988, 165 min). TCM	
18.40 Agent secret	
Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1936, v.o., 80 min) O. Ciné Classics	



20.35 Saint-cyr	
Patricia Mazuy. Avec Isabelle Huppert, Jean-Pierre Kalfon, Simon Reggiani (Belg. - Fr. - All., 2000, 115 min) O. Canal+bleu	
20.45 Passage à l'acte	
Francis Girod (France, 1996, 105 min) O. Cinéstar 1	
20.50 Les Désaxés	
John Huston (Etats-Unis, 1961, 125 min) O. Téva	
21.00 La Charge fantastique	
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, v.o., 135 min). Paris Première	
21.45 La porte s'ouvre	
Joseph L. Mankiewicz (EU, 1950, v.o., 105 min) O. Ciné Classics	
22.05 Mercedes mon amour	
Bay Okan (All. - Fr. - Turq., 1997, v.o., 90 min). Arte	
22.25 L'Emprise du crime	
Lewis Milestone (Etats-Unis, 1946, v.o., 120 min). 13 <sup>ème</sup> Rue	



22.35 La Canonnière de Yang-Tsé	
Robert Wise. Avec Steve McQueen, Richard Attenborough (Etats-Unis, 1966, v.o., 185 min) O. Ciné Cinémas 3	
22.40 Les Fantastiques Années vingt	
Raoul Walsh (Etats-Unis, 1939, 110 min). TCM	
23.55 Le Feu follet	
Louis Malle (France - Italie, 1963, 105 min) O. Cinétoile	
0.30 La Plage déserte	
John Sturges (Etats-Unis, 1952, v.o., 70 min). TCM	

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

TF 1	
17.10 Sunset Beach.	
17.55 Sous le soleil.	
18.55 Le Bigdil.	
20.00 Journal, Tiercé, Météo.	
20.50 Méditerranée.	
Téléfilm. Henri Helman. [1/5].	
22.45 New York Unité Spéciale.	
Meurtre sur Internet O. 23.35 Adieu la vie O.	
0.20 L'Emprise du crime.	
Jeux de mains, jeux de vilains O.	
FRANCE 2	
17.05 Des chiffres et des lettres.	
17.35 Friends O.	
18.25 Nash Bridges O.	
19.10 Qui est qui ?	
19.45 Le Tour des femmes.	
20.50 Un gar, une fille.	
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.	
20.00 et 0.55 Journal, Météo.	
20.50 La Traversée du phare.	
Téléfilm. Thierry Redler O.	
22.40 Panique au Piazza.	
Pièce de théâtre de Ray Cooney.	
FRANCE 3	
16.50 Un privé dans la nuit.	
Téléfilm. E.W. Swackhamer. [3/3].	
18.25 Questions pour un champion.	
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.10 Tout le sport.	
20.20 C'est mon choix ce soir.	
20.55 Des racines et des ailes.	
22.50 On en rit encore !	
23.45 Météo, Soir 3.	
0.15 Dossiers d'été.	

## CANAL +

16.55 Evamag O.	
17.20 Blague à part O.	
17.45 Mes pires potes O.	
► En clair jusqu'à 20.35	
18.10 Animasia O.	
18.40 Spin City O.	
19.05 Le Journal.	
19.15 Best of Nulle part ailleurs O.	
20.10 Le Zapping.	
20.20 Daria O.	
20.35 Le Journal des sorties.	
21.00 Holy Smoke	
Film. Jane Campion O.	
22.50 Comme un garçon	
Film. Simon Shore (v.o.) O.	

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

TF 1	
13.50 Les Feux de l'amour.	
14.40 Une famille à l'essai.	
Téléfilm. Fred Gerber O.	
16.15 Xena la guerrière.	
17.05 Sunset Beach.	
17.55 Sous le soleil.	
18.55 Le Bigdil.	
20.00 Journal, Tiercé, Météo.	
20.50 Julie Lescaut. Disparitions.	
22.35 Shining, les couleurs de la peur.	
Téléfilm. Mick Garris. [1 et 2/2] O.	
FRANCE 2	
13.50 Derrick O.	
15.50 Planque et caméra.	
16.00 Tiercé.	
16.15 Rex O.	
17.05 Des chiffres et des lettres.	
17.35 Hartley, cœurs à vif O.	
18.25 Nash Bridges O.	
19.15 Qui est qui ?	
19.45 Le Tour des femmes.	
19.50 Un gars, une fille.	
20.00 et 0.10 Journal, Météo.	
20.50 Envoyé spécial.	
22.55 Raymond Devos à l'Olympia 99.	
0.30 Nikita. Les portes de l'enfer O.	
FRANCE 3	
13.20 C'est mon choix.	
14.10 Keno.	
14.20 Un bébé de plus.	
Téléfilm. Waris Hussein.	
16.00 L'Ile fantastique.	
16.55 Terreur dans le ciel.	
Téléfilm. Lee H. Katzin.	
18.25 Questions pour un champion.	
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.	
20.15 Tout le sport.	
20.25 C'est mon choix ce soir.	
20.55 Les Fourmis.	
Téléfilm. Robert Scheerer O.	
22.30 Météo, Soir 3.	
22.55 Messieurs les enfants	
Film. Pierre Boutron O.	
0.35 Portrait de Jacques Chaban-Delmas.	

## CANAL +

13.35 Le Journal des sorties.	
13.55 Haine et conséquences.	
Téléfilm. Audrey Cooke O.	
16.20 La Reine de nacre. Court métrage.	
Bernard Werber et Sébastien Drouin.	
16.40 Drôle de Félix	
Film. Olivier Ducastel et Jacques Martineau O.	
► En clair jusqu'à 20.10	
18.10 Animasia O.	
18.40 Spin City O.	
19.05 Le Journal.	

## Voyages, voyages

par Pierre Georges

« LES VOYAGES de M. Bernolin » ! Joli titre pour un feuilleton d'été. A moins que l'on ne préfère cette autre appellation tout aussi gouleyante « M. et M<sup>me</sup> Pierac et fille vont aux îles ».

Ah non cela suffit ! Sont-ils fous, ou de gauche, ces juges qui persécutent une famille française pratiquant le tourisme dans la discrétion et le confort qu'autorisent l'aisance et le savoir-vivre ? Sont-ils fous, de gauche, ces persécuteurs-nés pour s'intéresser aux déclarations-dépôts explosifs d'un brave M. Foulatière, agent de famille à l'agence de voyages Gondard de Neuilly-sur-Seine ? Sont-ils fous, ou de gauche, ou les noirs agents d'un noir complot, pour avoir tenu pour plausibles et judiciairement intéressantes les confidences du bon M. Foulatière, octogénaire voyageur ? A savoir précisément qu'entre novembre 1992 et mars 1995, la famille Bernolin-Pierac - belle-mère, neveux, consorts et amis - voyagea beaucoup et souvent et loin. A savoir aussi qu'à chaque fois le prix des séjours et billets avait été payé rubis sur l'ongle, rubis sous papier kraft, par des enveloppes de beaux et bons billets de banque apportés par des coursiers de confiance faisant diligence sur la route des vacances Paris-Neuilly. Sont-ils fous, de gauche ou définitivement pervers pour, à force de comptes et de recomptes, avoir évalué la pile d'enveloppes et leur contenu total en liquidités à 2 429 000 francs ? Une somme qui évidemment ne se trouve pas sous le pied d'un coursier et donc qui, à ce titre, ne pouvait manquer d'intriguer un magistrat à peu près normalement constitué.

Sont-ils fous, de gauche ? Ou bien est-ce l'affaire qui, cette fois, est folle, une affaire de vrais voyages payés en vrai argent autrement compréhensible qu'une rituelle et indémentable affaire d'emplois fictifs.

Car, trêve de dérision, chacun le sait désormais et chacun le sent, les voyages de M. Bernolin-Pierac-famille-amis risquent de coûter beaucoup à M. Jacques Chirac, président de la République française, qui fit, avec les siens, du tourisme sous ce nom d'emprunt dans une précédente vie. A l'époque, il n'était plus ministre. Et pas encore président. Donc il était maire de Paris. Et les juges aspirent à entendre celui qui fut le maire de Paris sur la nature et provenance de cet argent. Et le procureur de la République de Paris, voyez comme la ville est petite, considère qu'effectivement l'ex-maire de Paris peut être entendu comme témoin assisté.

Est-ce un complot de gauche ? De l'acharnement judiciaire ? De la basse justice comme il serait des magistrats commis aux basses œuvres ? C'est l'opinion et déjà le contre-feu verbal allumé par les gardes et amis du Château. Sauf que cette opinion et ce contre-feu risquent désormais d'être un peu courts. La question judiciaire est brutale, mais claire et concise : « d'où vient, d'où venait l'argent ? » Ne préjugeons pas la réponse, qui si elle vient peut, elle aussi, être claire et cohérente, et totalement convaincante. A condition qu'elle soit donnée autrement que par le recours à des explications fumeuses, et vaguement suicidaires, du genre bas de laine sur fonds secrets d'antan. Ou éconocroques, de famille dans les armoires de famille.

## Un projet de loi pour renforcer la transparence nucléaire

DOMINIQUE VOYNET devait présenter en conseil des ministres, mercredi 4 juillet, un projet de loi sur la transparence et la sûreté en matière nucléaire. « Le nucléaire reste une zone d'ombre de la politique française », a expliqué la ministre de l'environnement, mardi 3 juillet, sur Europe 1. Le projet veut étendre le droit du public, en rendant obligatoire des commissions locales d'information autour des sites nucléaires et la diffusion de documents administratifs jusque là confidentiel.

Un haut comité composé de quatorze membres, nommés pour six ans, sera également chargé de veiller à la bonne information des citoyens. Il pourra s'autosaisir pour avis et commander des expertises ou des mesures de radioactivité. Le texte entend réformer le régime juridique des autorisations de fonctionnement et d'arrêt des installations nucléaires et les modalités de règlement des litiges devant les tribunaux administratifs. Le projet devra maintenant se ménager une place dans l'ordre du jour déjà chargé des parlementaire lors de la prochaine session de l'Assemblée nationale et du Sénat.

## L'auteur du cambriolage chez une journaliste en garde à vue

L'AUTEUR PRÉSUMÉ du cambriolage chez une journaliste du quotidien *Libération*, qui enquêtait sur la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), a été placé en garde à vue et devait être présenté, mercredi 4 juillet, au juge d'instruction Marc Brisset-Foucault. Selon *Libération*, il s'agirait d'un détective privé. Soupçonné d'avoir commandité le cambriolage, l'ancien directeur général de la MNEF, Olivier Spithakis, a été mis en examen, vendredi 29 juin, pour « complicité de vol ». L'instruction a débuté après les révélations de l'épouse de Dominique Levêque, ancien président de la mutuelle, qui a affirmé devant les enquêteurs que son mari aurait organisé le vol. Placé en garde à vue, M. Levêque a indiqué que M. Spithakis était le commanditaire.

Tirage du Monde daté mercredi 4 juillet 2001 : 497 545 exemplaires.

1-3

**JEU-CONCOURS** Le Monde

Quel objet se cache derrière le dessin d'aujourd'hui ?

Bulletin-réponse et prix à gagner dans les pages de cette édition

# Quinze offres de reprises globales ou partielles pour AOM-Air Liberté ont été déposées

Le tribunal de commerce se prononcera à la mi-juillet

A DÉFAUT d'être fixés sur leur sort, les salariés d'AOM-Air Liberté en apprennent un peu plus chaque jour sur ce que sera leur avenir. Mardi 3 juillet, les administrateurs judiciaires ont communiqué la liste des offres de reprise de tout ou partie du deuxième transporteur aérien français. Ce sont finalement, non sans surprise, quinze propositions qui ont été déposées au tribunal de commerce de Créteil pour reprendre la filiale commune de Swissair et de Marine-Wendel. Ces offres devaient être détaillées par les administrateurs judiciaires dès mercredi, devant les élus du personnel, à l'occasion d'un comité d'entreprise extraordinaire. Au cours des prochains jours, les administrateurs devraient présenter un « bilan économique et social » ainsi que les offres au tribunal de commerce. La chambre du conseil chargée d'examiner les offres devrait se réunir à la mi-juillet.

Qui l'eût cru ? Alors que l'on en identifiait à peine une dizaine il y a encore vingt-quatre heures, c'est finalement quinze repreneurs potentiels qui se sont manifestés. La quan-

tité ne préjuge en rien de la qualité. Sur la totalité des offres, cinq concernent une reprise globale de la compagnie : Fidei, société foncière et filiale du groupe américain Leucadia, qui, d'ores et déjà, se prévaut d'avoir le soutien de l'actuel PDG, Marc Rochet, ainsi que deux autres projets de RES (reprise d'entreprise par les salariés) : Holco, présenté par Jean-Charles Corbet, pilote d'Air France, avec le soutien de la banque canadienne CIBC, et Boétie, projet mené par Philippe Nouveau, pilote d'AOM associé à Philippe Rouxel, homme d'affaires. Deux autres projets de reprise globale ont été également déposés, il s'agit de celui d'Atlani, présenté par René Micaud, ancien président d'Air Outre-Mer, et de celui de TAOM, proposé par un certain M. Alcántara. Selon l'un des administrateurs judiciaires cité par l'AFP, « parmi ces offres, celles d'Atlani, Boétie et de TAOM ne sont pas recevables au sens de la loi sur les redressements judiciaires, car elles ne prévoient pas de garantie financière suffisante et ne contiennent pas de projet économique et social défini. »

Les offres de reprise partielle ont été déposées par Aeris, ex-Air Toulouse, spécialisée dans les vols charter, Air Atlantic, Airliner, Corsica Tours, Jet Line et la société d'exploitation des Fokker 100. Toutes ces entreprises exercent une activité de transport aérien. Enfin, quatre entreprises, qui ont des activités périphériques au transport aérien, se sont également manifestées : Aero Training, spécialisée dans la formation, Avia Partner (assistance au sol), Catair, filiale de la société de restauration collective Eures, elle-même filiale du groupe britannique Compass, et Sarah Tours, voyageur spécialiste de l'Égypte, de la Jordanie, d'Israël ou encore de Chypre.

La direction d'AOM-Air Liberté note par ailleurs que les annonces de reprise faites par AITI, Easy Jet et Nouvelles Frontières n'ont pas été déposées d'offres. Interrogé par *Le Monde*, Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières, précise « avoir préféré laisser la chance à une offre de reprise globale, au nom de l'emploi, plutôt que de faire une offre partielle ». En outre, selon M. Maillot, Fidei « présente une offre structurée et a toutes

les chances d'obtenir satisfaction ». Jean-Pierre Versini-Campinchi, conseil de Fidei, a précisé au *Monde* que « le projet prévoit la création d'une société, Participation aérienne, détenue par DL Conseils, elle-même société de gestion de Fidei ». Le projet impliquera l'unique actionnaire de Fidei, la société américaine Leucadia, pour une prise de participation jusqu'à hauteur de 49 % dans la nouvelle société Participation aérienne, a précisé M. Versini-Campinchi. Ce projet devrait reprendre environ 2 200 personnes sur 5 200 salariés. En outre, ajoute le conseil de Fidei, « nous avons joint au dossier des engagements écrits de la part d'Air France et du Club Méditerranée ».

Par ailleurs, en Belgique, des repreneurs se sont manifestés pour Sabena, filiale belge de Swissair, également en pleine déconfiture. Selon son président Fred Chaffart, quatre candidats seraient intéressés à reprendre tout ou partie de la participation de 49,5 % actuellement détenue par Swissair (*Le Monde* du 4 juillet).

François Bostnavaron

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU MENSUEL



Plus des jeux, des tests et une nouvelle de Modiano

20 F

Le Monde

PRIX CB NEWS DU MEILLEUR LANCEMENT PRESSE DE L'ANNÉE



## AVIGNON 2001

### ■ ENQUÊTE

Le Festival  
vu par de grands  
Européens  
Pages II et III

### ■ RENCONTRE

Plasticien, metteur  
en scène, chorégraphe,  
Jan Fabre investit la Cour  
Pages IV et V

### ■ HOMMAGE

Le peintre et écrivain,  
Prix Nobel de littérature,  
Gao Xingjian  
Page VII

### ■ RÉCIT

Bernard Sobel :  
trente-cinq ans  
d'une histoire  
exemplaire  
Pages VIII et IX

*Jan Fabre dans  
« Je suis sang »,  
dans la Cour d'honneur.  
(Photo : Gérard Rondeau  
pour Le Monde)*



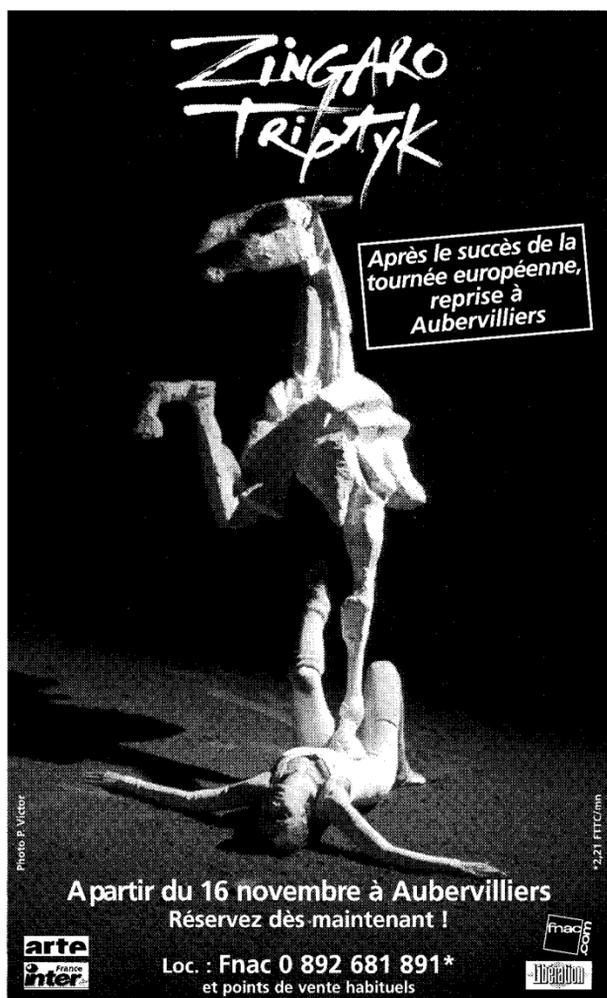
**NOTRE RÔLE À AVIGNON NE SE LIMITE  
PAS À FAIRE MONTER ARNOLPHE ET  
AGNÈS SUR LES PLANCHES**

**DEXIA**

Crédit Local

**L'affaire est entendue : régulièrement, le Festival d'Avignon doit être mis en examen. Ainsi le veulent la loi du temps et le poids de la renommée – parrains exigeants du mythe. Comment durer ? la question n'est certes pas nouvelle mais, en 2001, elle se pose avec une vigueur accrue. Le théâtre, à sa façon, est entré dans la ronde de la mondialisation, des repères anciens s'effacent, des voies s'ouvrent. Comment inscrire le Festival d'Avignon dans cette donne ? Des amis européens, et plus lointains, répondent, parfois de manière polémique, toujours de façon enthousiaste. Leur débat introduit un passage en revue du programme de la 55<sup>e</sup> édition, marquée, en son meilleur, du double sceau du rituel et du sang, en quoi se devine l'appel d'une religiosité pour aujourd'hui, tourné vers l'intime plus que vers le politique. Jan Fabre clame *Je suis sang* dans la Cour d'honneur, et en latin ! Tout un symbole. Mais l'artiste flamand n'est pas le seul à s'interroger sur soi : Molière, bien sûr, l'a fait avec *L'Ecole des femmes*, elle aussi dans la Cour. Bernard Sobel traque le paradoxe du communiste en choisissant une icône anarchiste, *Ubu Roi*, de Jarry. Et, pendant ce temps-là, le Prix Nobel de littérature, le peintre et écrivain Gao Xingjian continue le voyage qui, de sa Chine natale au Palais des papes, traverse les miroirs de l'ombre et de la lumière, – une définition possible du théâtre, et d'Avignon.**

Brigitte Salino



**ZINGARO Triptyk**

Après le succès de la tournée européenne, reprise à Aubervilliers

A partir du 16 novembre à Aubervilliers  
Réservez dès maintenant !

Loc. : Fnac 0 892 681 891\*  
et points de vente habituels

arte  
inter  
franc 3  
MONTREUIL

# Un Festival à la question :

**C**omment le Festival d'Avignon est-il perçu par les étrangers ? Michel Guerrin et Emmanuel de Roux ont interrogé treize personnalités, metteurs en scène, directeurs de festival, journalistes. Metteurs en scène : l'Allemand Peter Stein, le Suisse Luc Bondy (directeur artistique du Festival de Vienne), l'Italien Giorgio Barberio Corsetti (directeur de la section théâtre de la Biennale de Venise). Directeurs de festival : la Québécoise Marie-Hélène Falcon (directrice du Festival des Amériques de Montréal), l'Allemand Torsten Mass (directeur des Theatertreffen de Berlin jusqu'à fin juin 2001), l'Espagnol Bora Sitja (directeur du Festival de Barcelone), la Belge Frie Leysen (directrice du Festival des arts de Bruxelles), la Britannique Rose Fenton (directrice du Lift de Londres), le Flamand Ivo Van Hove (directeur du Festival de Hollande, à Amsterdam). Journalistes : Franco Quadri, de *La Repubblica*, Bernd Sucher, de la *Süddeutsche Zeitung*, Alan Riding, correspondant culturel du *New York Times* à Paris, Joseph Hanimann, correspondant à Paris de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.

## SOUVENIRS D'INITIÉS

Quand il parle d'Avignon, Peter Stein se fait poète : « Je suis venu plusieurs fois en spectateur et j'ai gardé le souvenir agréable d'une atmosphère et d'un public singuliers, de la légèreté de l'air et du soir qui tombe. » Et pourtant, Peter Stein ne connaît pas bien la Cité des papes. « Je n'y ai été invité que pour donner une conférence sur Bertolt Brecht. » Et si on lui offrait la Cour d'honneur ? « Je viendrais avec plaisir. Les festivals d'été ont un côté peu sérieux. L'attention n'est pas toujours au rendez-vous pour les spectacles graves. Mais cette atmosphère et le public inhabituel stimulent les acteurs. »

La ville fascine par sa façon de « se métamorphoser sous l'effet du théâtre, de vivre au rythme de la scène. Seuls Avignon et Edimbourg y parviennent », affirme Franco Quadri. Son compatriote Giorgio Barberio Corsetti, invité il y a deux ans à monter un spectacle d'après Pasolini, a beaucoup fréquenté la Cité des papes quand il était étudiant, dans les années 1970 : « Je suis marqué par cette époque bouillonnante, avec une ambiance formidable. » La Québécoise Marie-Hélène Falcon se souvient de la première fois : « C'était impressionnant, incomparable. Chez nous, il n'y a pas un théâtre à chaque coin de rue ! »

C'est aussi « la fièvre, la ville où on discute de théâtre du matin au soir, le lieu de débats » qui fascinent Torsten Mass. Bora Sitja, lui, n'a pas raté une édition depuis 1982, séduit par un « mélange magnifique, entre public et professionnels, que l'on retrouve rarement ailleurs ». Frie Leysen aime également la région, l'été, et la confrontation à « un public mélangé ». Elle en profite tout de même pour balancer une pique : « Il est plus facile d'évaluer la fréquentation que la qualité artistique. »

Seul le metteur en scène Luc Bondy n'aime pas trop « l'atmosphère, le mélange entre été et festival ». Pour ne pas arranger les choses, il n'est venu qu'une fois et en a gardé « un très mauvais souvenir ». Son *Conte d'hiver*, de Shakespeare, qu'il avait monté à Paris, était présenté dans la Cour d'honneur « totalement mutilé ». « C'était désastreux », confie-t-il.

## UN RENDEZ-VOUS USÉ ?

Créé en 1947 juste après-guerre, dans une Europe à rebâtir, appartenant à la première génération de festivals avec ceux d'Edimbourg ou de Hollande, Avignon est-il usé ? Une minorité pense que non. « Avignon reste une référence, il est même devenu un mythe, répond le Catalan Bora Sitja. Quand j'ai pris la direction du Festival de Barcelone, il y a deux ans, on m'a demandé si ma formule allait ressembler à Avignon. » Pour Marie-Hélène Falcon, « Avignon reste la référence » : « Je n'y vais pas forcément pour faire mon shopping [acheter des spectacles], mais



Didier Sandre et Antoine Vitez dans « Saluts du Soulier de satin » dans la Cour d'honneur, en 1987.

pour découvrir, faire des rencontres. J'attends par exemple avec impatience le spectacle de Jan Fabre cette année. »

Le fait d'être enraciné dans la vie locale permet à Avignon, pense Rose Fenton, de rester « un grand festival ». Mais cette dernière pense qu'il ne peut « continuer à vivre de sa réputation. On ne fait plus de découvertes comme avant, il faut donc qu'il évolue ». C'est l'avis du Néerlandais Ivo Van Hove, qui, à la vue du programme, n'est « pas certain d'y aller cette année ». Pour lui, « le principal festival doit inventer une autre tradition, être plus aigu ». Soit, ajoute Luc Bondy, éviter « l'éparpillement du programme. Être plus concentré et contrôlé ».

Ce sont en fait les journalistes qui se montrent les plus sévères. Pour Alan Riding, correspondant culturel du *New York Times* à Paris, Avignon « n'est pas excitant au point d'être obligé d'y aller tous les ans. Ce n'est pas incontournable, comme Bayreuth ou Salzbourg ». Franco Quadri explique pourquoi : « Avignon a perdu la vitalité qu'il avait encore dans les années 1980. Le niveau des spectacles a baissé. Les découvertes se raréfient. On se préoccupe d'afficher des vedettes, comme Huppert ou Arditi, pour remplir la Cour d'honneur plutôt que de susciter de vrais événements créatifs, comme le fut la venue de Chéreau ou de Vitez. »

Il y a donc bien usure, confirme l'Allemand Bernd Sucher : « Il reste le festival important avec Salzbourg, mais j'ai le sentiment de me séparer d'Avignon. Cette année, le programme ne m'inspire pas grand-chose ; franchement, commencer avec *L'Ecole des femmes*... La période d'Alain Crombecque comme directeur était plus intéressante et plus exigeante. Avec Pinget, Perce, Sarraute... S'il continue comme cela, Avignon va devenir un festival comme les autres. » Joseph Hanimann, correspondant à Paris de la *Frankfurter Allgemeine*, est sur la même ligne : « C'est la première fois en treize ans que je ne vais pas rester plus de deux jours à Avignon – juste pour voir Jan Fabre –, parce que je trouve le programme terne. Il est très conventionnel dans l'ensemble. Commencer avec *L'Ecole des femmes* et Pierre Arditi, je ne vois pas l'intérêt, si ce n'est d'attirer des vacanciers. » Il en conclut : « Une tendance grave se dessine : Avignon perd en exigences, fait du saupoudrage, devient une foire pour tout le monde et pour tous les goûts. Avignon n'est plus incontournable. »

Tout en affirmant que « ce n'est pas ce que je ferais, mais ce n'est pas mauvais », ne s'appesantissant pas sur la qualité plus ou moins au rendez-vous en fonction des années, Frie Leysen pose une question centrale : « Avignon a été créé dans un contexte qui n'a plus cours. Jusqu'à quel moment, donc, gardera-t-il sa pertinence ? Quand devra-t-il se renouveler alors que les festivals, tôt ou tard, sont pris en otage par leur répétitivité, les pressions économiques et politiques ? »

## LE PHÉNOMÈNE FESTIVAL

La question de Frie Leysen se pose à tous les festivals, avec, en toile de fond, la tension délicate

entre création et rentabilité. Ainsi, Giorgio Barberio Corsetti distingue « les festivals-vitrines », qui se bornent à offrir « des mises en scène à consommer », des festivals « où le travail des artistes et des productions est mis sur la table, où l'on trouve des ateliers, où des expériences sont tentées ». Avignon fait encore partie de ces derniers, pense Corsetti, même s'il lui faut « creuser davantage, trouver des liens plus organiques entre le off et le in. Il n'y a jamais assez de lieux où les artistes peuvent confronter leurs expériences. La première fois que je suis venu en France, pour Théâtre en mai, à Dijon, j'ai rencontré Stéphane Braunschweig, Dominique Pitoiset ou Stanislas Nordey. Ces rencontres ont été capitales. Le théâtre est un écosystème remis en cause par ces confrontations ».

Seul l'Allemand Torsten Mass est admiratif, envoyant des fleurs au passage à son festival berlinois : « Il y a 400 festivals en Europe qui sont plus ou moins pareils. Seuls Avignon, Berlin et Edimbourg sont spéciaux. Ils ne cherchent pas les "meilleurs" spectacles, mais les productions qui font avancer le théâtre. C'est cela, un festival de création. Beaucoup d'artistes ont été lancés à Avignon. Je les ai découverts là-bas, comme Bartabas ou le metteur en scène québécois Denis Marleau, avec son adaptation de Maîtres anciens, de Thomas Bernhard. »

Luc Bondy est moins louangeur : « Le problème des festivals en Europe est qu'on retrouve partout les mêmes spectacles qui circulent à Vienne, Paris, Berlin, Avignon...

C'est agréable pour les gens de voir en un mois des spectacles créés aux quatre coins du monde. Les créations doivent tourner, mais il est nécessaire qu'elles conservent leur ancrage. A Vienne, je fais attention à ce que les pièces qui y sont créées ne se promènent pas un peu partout. » Luc Bondy critique surtout le système théâtral français, assimilant les scènes à des « garages » qui accueillent des œuvres montées ailleurs, sans prendre le temps de bâtir un répertoire. « Le seul théâtre complet en France est la Comédie-Française alors qu'en Allemagne, dans chaque ville, il y a une Comédie-Française. »

Pour Peter Stein aussi, la multiplication des festivals fait naître des « spectacles banalisés et formatés, conçus pour être promenés aux quatre coins de l'Europe. Les festivals de théâtre en général sont en train de devenir une denrée, un marché, et beaucoup de metteurs en scène se spécialisent dans ces produits sans saveur qu'ils placent un peu partout. Face à ce phénomène de globalisation, il est indispensable que les metteurs en scène respectent les caractéristiques d'un lieu et d'un public. Avignon, je crois, a préservé son originalité, sans doute à cause du poids très lourd du théâtre français sur la manifestation, alors que Salzbourg se dilue dans des productions passe-partout ».

En revanche, là encore, les critiques de journaux dénoncent la dérive commerciale d'Avignon : « Faivre d'Arcier, le directeur, choisit de faire un festival toujours plus populaire. Je le comprends, car il

## saison 01/02

- Les Fausse confidences Marivaux / Alain Milianti
- Moi, Fifi perdu dans la forêt  
Grégoire Solotareff / Margarete Jennes
- Azmaribèt cabaret éthiopien
- La nuit blanche - création  
Arlette Farge, Louis-Sébastien Mercier / Gilberte Tsai
- Falak - création - Africolor en Seine-Saint-Denis,  
Néba Solo (Mali) rencontre le Trio Chemirani (Iran)
- Le Gardeur de troupeaux Fernando Pessoa /  
Clotilde Mollet, Hervé Pierre, Daniel Jeanneteau
- H-A-N-T-I-S-E-S (titre provisoire) - création  
pièce chorégraphique / Toméo Vergès
- Une Odyssée d'après Homère  
Jean-Claude Carrière / Irina Brook
- Le Tartuffe ou l'Imposteur  
Molière / Claude Duparfait
- Le Pire du troupeau  
Christophe Honoré / Christian Duchange
- Transit 02 nuit Kafka / Jean-Christophe Bailly
- Rencontres internationales d'écoles  
de théâtre
- Le Concours Alexandre Galine / Anton Kouznetsov
- Rencontres chorégraphiques internationales  
de Seine-Saint-Denis
- Lumières pour enfants petites conférences

Centre dramatique NATIONAL de MONTREUIL

direction Gilberte Tsai

frôckuptibles  
France Culture

M° Mairie de Montreuil  
01 48 70 48 90

# treize personnalités témoignent



« L'exil dans la forêt », extrait du « Mahabharata », dans la mise en scène de Peter Brook en 1985.

faut vendre des tickets, dit Bernd Sucher. Il cherche une autre clientèle. Il fait un peu de tout, mais sans ligne affirmée. Alain Crombecque, son prédécesseur, n'avait pas cette obsession de remplir les salles et faisait un festival plus exigeant, avec plus de débats, un colloque, des lectures... »

Pour Joseph Hanimann, Avignon reste un des trois grands, avec Edimbourg et Salzbourg. « Son côté bricolé lui réussit bien et fait son charme. Le mélange avec la danse ou une grande exposition est réussi. Mais c'est un festival qui devient trop "vacances". C'est un phénomène général. Tous les festivals doivent se redéfinir. Aix a trouvé sa voie avec Stéphane Lissner. Avignon la cherche encore. »

Rose Fenton, justement, pense avoir trouvé la bonne formule avec son Lift, et renvoie la balle à son « cousin français ». « Quand Avignon a commencé, il n'y avait pas de tournées, pas de visibilité des spectacles. Le festival permettait de découvrir. Mais, depuis dix ans, et de plus en plus, les spectacles tournent partout. Les festivals ne sont plus une forme indispensable en Europe, à Buenos Aires, oui. Ils sont devenus de grosses machines de marketing, des foires commerciales qui présentent leur collection de spectacles. Ils font plus la promotion de l'institution que des artistes. Or un festival se doit d'abord de présenter des choses exigeantes. » Affirmant qu'Edimbourg, aussi, « se pose des questions », Rose Fenton a décidé d'arrêter cette année son festival du Lift et de le remplacer par des saisons « plus lentes, avec débats, des ateliers, et un travail en profondeur ».

## LA DÉFENSE DE LA CRÉATION FRANÇAISE

S'il existe un consensus, c'est bien dans la fonction même du programme d'Avignon, clairement défini par Torsten Mass : « C'est leur travail, leur raison d'être, de faire découvrir et de défendre en priorité la création française. » Le Flamand Ivo Van Hove parle même de « célébration du théâtre français ». Si français que Rose Fenton s'amuse à voir dans ce festival « spécial » « une réunion de professionnels du théâtre en France, de bureaucrates réunis pour leur conférence annuelle ». Torsten Mass ajoute : « Passer quinze jours à Avignon me permet d'éviter cinq voyages à Paris et vingt-cinq en province. » Il cite en exemple la trilogie de Tchekhov (*La Mouette*, *Oncle Vania*, *Ivanov*) montée par Eric Lacascade, qu'il a découverte à Avignon, et constate que Bernard Faivre d'Arcier « essaie, en ce moment,

de lancer une nouvelle vague française, une nouvelle génération, comme j'ai pu lancer une nouvelle génération britannique il y a quatre ans. »

Pour Franco Quadri, il est absurde d'accuser Avignon d'être trop franco-français : « C'est sa base ! Il ne faut pas la renier ! » Il est entendu par Bernd Sucher : « J'attends d'un festival de reconnaître et de montrer sa production nationale. » Luc Bondy juge également ce choix « positif ». Et la Québécoise Marie-Hélène Falcon y voit un intérêt : « La création française s'exporte bien au Québec car il n'y a pas de barrière de langue. Je suis toujours attirée par les noms français qui sont au générique et que je ne connais pas. »

Peter Stein, lui, ose une comparaison avec l'Allemagne : « Avignon est d'abord réservé aux Français, aux metteurs en scène parisiens qui trouvent le moyen de travailler l'été dans un endroit agréable. C'est une dépendance du théâtre parisien. Est-ce une tare ? Je n'en suis pas sûr. On cherche à introduire ce genre de manifestation en Allemagne, avec de grandes difficultés car le théâtre allemand fonctionne comme un service public et les comédiens sont très fonctionnarisés. L'été, ils entendent prendre des vacances comme tout le monde. En France, les acteurs sont plus mobiles. Comme moi, d'ailleurs. Je suis un metteur en scène libre ! »

L'Américain Alan Riding en profite pour dénoncer « la pauvreté » de l'écriture théâtrale en France. La faute à qui ? « La France considère le metteur en scène comme un artiste et néglige l'auteur qui écrit la pièce. Le système institutionnel sacrifie l'écrivain et favorise les directeurs-metteurs en scène. On leur donne beaucoup trop d'importance – en plus, ils se plaignent de ne pas avoir assez d'argent. Le résultat est qu'il n'y a plus d'auteur. A Avignon, je vois que l'on met en avant l'Ecole des Femmes, Bérénice ou Médée, mais où sont les écrivains de théâtre qui parlent de la France d'aujourd'hui ? Je ne les trouve pas. Je les trouve en Grande-Bretagne. C'est aussi pour cela que le théâtre français est inconnu à l'étranger. »

Joseph Hanimann est moins sévère : « Je vois deux écritures en France : celle de Py ou Novarina, qui est difficile, difficilement traduisible et peu exportable ; une tendance plus facile et conventionnelle avec Véronique Olmi, Xavier Durringer ou Yasmina Reza. Il est important que ces deux tendances soient représentées à Avignon. » Seule Frie Leysen dénonce ce qu'elle appelle « un repli frileux sur soi-même, sur sa culture nationale. C'est une cons-

tante, hélas !, européenne à laquelle peu de festivals échappent, sauf ceux de Vienne ou de Zagreb. Les étrangers – il y en a ici plus qu'ailleurs – viennent voir du théâtre français. Mais un festival doit parier sur le futur. Il est indispensable de laisser circuler des courants d'air frais un peu partout. »

## L'OUVERTURE À L'EST

Tout en saluant la carte française jouée par Avignon, nos observateurs apprécient très diversement le virage international pris par Bernard Faivre d'Arcier, notamment à l'Est, via le programme Theorem. « Je ne vais pas à Avignon pour voir les Russes ou les Polonais », affirme Bernd Sucher. Il est suivi par Franco Quadri : « A voir la médiocrité des mises en scène de l'an 2000, j'ose espérer qu'il s'agit d'un pur effet d'annonce, non d'une politique artistique réfléchi. » Le journaliste italien dénonce également la venue de metteurs en scène non français « choisis sans discernement. Beaucoup de spectacles étranges n'auraient pas dû quitter les planches où ils ont été créés. »

En revanche, on peut comprendre que les directeurs d'autres festivals, associés à Theorem, se montrent enthousiastes. « Cette belle initiative est une prise de risque. Elle permet de montrer des inconnus. C'est Avignon qui a poussé cela ! », dit Rose Fenton. « Nous avons lancé ensemble Theorem, qui fait un travail déterminant sur les relations Est-Ouest », ajoute Torsten Mass. Quant à Giorgio Barberio Corsetti, soucieux de métissage, il voit dans cette ouverture vers l'Est, comme celle vers les pays d'Amérique latine, « des signes forts ».

## LE RÔLE DU DIRECTEUR

Faut-il changer plus souvent de directeur ? « Un an, c'est trop peu ; dix ans, c'est trop long, répond Frie Leysen. La charge est épuisante. C'est peut-être ici que l'usure et la fatigue se font le plus sentir. » Bernard Faivre d'Arcier est défendu par Bora Sitja : « On connaît ses choix, les jeunes de l'Est par exemple, plutôt qu'un metteur en scène confirmé. Son choix ne repose pas sur une concession au goût supposé du public. » Pour Luc Bondy, la personnalité du directeur peut corriger l'image et les pesanteurs d'un festival. « Salzbourg a coulé à la fin de l'ère Karajan, mais ce festival a été remis en selle par Gérard Mortier. » Une fois de plus, les deux critiques allemands vont dans le même sens : « Je sens que Faivre d'Arcier est un peu à bout de souffle », affirme Bernd Sucher. « Le renouvellement d'Avignon ne pourra venir que d'un

changement de direction », ajoute Joseph Hanimann.

## LE CASSE-TÊTE DE LA COUR D'HONNEUR

La Cour d'honneur est-elle, comme le pense Torsten Mass, « le seul problème » d'Avignon ? « Il faut le grand souffle, car si on se trompe... » Boja Sitja part d'une constatation : « Avignon a un problème pour attirer les grands metteurs en scène dans la Cour d'honneur. Strehler a refusé, Bob Wilson n'y a fait que de petites choses, Chéreau s'est fait beaucoup prier pour monter Hamlet. C'est un endroit physiquement difficile, en plein air, qui limite le choix des œuvres. Tchekhov me semble impossible. C'est aussi un lieu intimidant, point de mire de l'Europe du théâtre. »

Luc Bondy avoue ne pas être « un fou de théâtre en plein air ». Il juge la Cour belle mais, « dans mon théâtre, les comédiens parlent bas. Il est exclu qu'ils hurlent. La tendance actuelle de la scène est d'ailleurs d'être plus proche de la vie. Même des pièces de Shakespeare comme Richard II ou Richard III sont impossibles à monter ici : la poésie des vers ne passe pas. Ce n'est pas en aplatisant un morceau de viande que vous aurez un plus gros steak. La Cour exclut cette intimité. Elle est sans doute possible pour des spectacles muets comme la pièce de Peter Handke, L'heure où nous ne savions rien l'un de l'autre, ou purement visuels, comme ceux de Pina Bausch. »

Comme la plupart, Frie Leysen estime que la Cour « peut devenir un piège. Le lieu est très fort mais

beaucoup de metteurs en scène hésitent à affronter cet espace redoutable dès que le mistral souffle ». Cela dit, les grands souvenirs d'Avignon viennent souvent de la Cour : « Le Soulier de satin, par Vitez, Hamlet, par Chéreau, ça ne s'oublie pas. On peut faire de grandes choses dans la Cour », dit Bernd Sucher. Joseph Hanimann cite également *Le Soulier de satin* comme l'emblème contemporain d'Avignon : « Seul un festival et un lieu magique, en plein air, peuvent créer une telle magie. Je pense aussi au cycle Le Cas Müller, mis en scène par Jean Jourdeuil. »

Pour Giorgio Barberio Corsetti, la Cour d'honneur n'est pas un problème : « Je suis habitué à travailler dans des lieux clos, de plein air, des usines... Chacun a ses règles. Si on banalise la Cour, on va à l'échec. Il faut l'appréhender comme un territoire spécifique, jouer la verticalité plutôt que la profondeur, se confronter au son, traiter autrement la parole. J'ai assisté à la générale du Sacre du printemps, monté par Pina Bausch, avec le vent qui soufflait en rafale et qui s'intégrait à la chorégraphie ; c'était splendide. Le Palais des papes n'est pas un lieu de répertoire mais de spectacles singuliers et forts. »

Pour Peter Stein, « se confronter à la Cour d'honneur est un défi excitant. La mobilité est une de mes spécialités. On a, je crois, voulu stabiliser la configuration de la Cour pour des raisons d'économies. C'est une erreur. Dans un lieu ouvert, difficile comme celui-ci, il faut pouvoir être mobile, changeant, pour mieux lutter avec lui. J'ai travaillé à Salzbourg dans un ancien manège équestre qui posait au moins autant de problèmes que le Palais des papes. »

L'enjeu de la Cour, rappelle Torsten Mass, est autant économique qu'esthétique, puisque l'équilibre financier du festival dépend pour beaucoup du succès de remplissage de la Cour. « Il faut trouver des projets adéquats. C'est peut-être mieux pour la danse, Pina Bausch, Lucinda Childs... ou Ariane Mnouchkine, qui y a réalisé des spectacles aussi bons qu'à la Cartoucherie. Je pense aussi au Hamlet de Chéreau. » Pour Rose Fenton, « Faivre d'Arcier doit se casser la tête chaque année pour remplir la Cour. La dimension artistique peut être sacrifiée aux besoins de recettes. Sinon, c'est un paradis pour certains, un enfer pour d'autres. Heureusement, cette année, il y a Jan Fabre. »

Propos recueillis par Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

CHA-ILOT

SAISON 2001 / 2002

**2001** ↻

BERENICE · RACINE · LAMBERT WILSON  
POUDRE ! · JULIE BERES  
UN NIOC DE PARADIS · JOSE MONTALVO · DOMINIQUE HERVIEU  
LA COUR DES GRANDS · JÉRÔME DESCHAMPS · MACHA MAKEIEFF  
BUCHETTINO · PERRAULT · SOCIETAS RAFFAELLO SANZIO  
TAMERLAN LE GRAND · MARLOWE · JEAN-BAPTISTE SASTRE  
DELUXE JOY PILOT · FELIX RUCKERT  
BAL HONGROIS

**2002** ↻

CHANTS ET DANSES... CHINE · HAN TANG YUEFU ENSEMBLE  
DROP IT ! · FRANCK II LOUISE  
DETAIL SUR LA MARCHÉ ARRIÈRE · SOPHIE PEREZ  
FLAMENCO · JAVIER BARÓN · CARMEN LINARES  
KADAVRESKY · LIONEL HOCHÉ  
L'HOMME MAUVAIS · EMILIE VALANTIN  
AFRIQUE EN CREATION  
PRESQUE HAMLET · SHAKESPEARE · DAN JEMMETT · GILLES PRIVAT  
PRENDS BIEN GARDE AUX ZEPPELINS · DIDIER FLAMAND  
JULIETTE ET ROMEO · SHAKESPEARE · IRINA BROOK  
HUMILIES ET OFFENSES · DOSTOËVSKI · F. CASTORF · VOLKSBUHNE  
LES MAINS SALES · SARTRE · FRANK CASTORF · VOLKSBUHNE  
CABARET EXPERIMENTAL  
99 DUOS · JEAN-CLAUDE GALLOTTA  
REPASSAGE · CHRISTOPHE SALENGRO  
JE POUSSAIS ... · PROUST · CHARLES TORDJMAN  
MIKHAIL BARYSHNIKOV · WHITE OAK DANCE PROJECT  
MICHAEL CLARK  
TATI · DESCHAMPS · MAKEIEFF · MONTALVO · HERVIEU  
55 DIALOGUES AU CARRE · JEAN-PAUL FARRÉ · ANNE BOURGEOIS

1 place du Trocadéro  
75116 Paris  
métro Trocadéro

RESERVATION ↻  
01 53 65 30 00,  
www.theatre-chaillot.fr

# Jan Fabre, le sacre du sang

**J**e suis sang (conte de fées médiéval) de l'Anversois Jan Fabre dans la Cour d'honneur ? Bravo. Pourtant, la véritable audace eût été de programmer cette création en ouverture du Festival, et pas à la fin. Après Pina Bausch, en l'an 2000, cela aurait eu de la gueule. Dire haut et fort qui sont les hommes et les femmes qui, aujourd'hui, sont habités de cette force peu commune de réinventer des visions métamorphosées et mutantes du réel, des œuvres projetées vers le futur. *Je suis sang*: rien que le titre fait battre le cœur... Est-ce que ce sera « gore » ? Est-ce que ce sera mystique ? Totalement raté, ou réussi au forceps ? Le sujet fait peur. Soyons-en sûr, il y aura bagarre. Parce que déjà la rumeur colporte, alors que personne n'a encore rien vu, que la « chose » sent le crapaud et la sorcellerie. Que ces culottes de femmes tachées sont dégoûtantes. Que ces créatures incisées, excisées, exhibées, circoncises, présentant moignons et culs nus, feront honte.

Ça promet. Mais passons et livrons pour ce qu'elles sont quelques séquences de répétitions à Anvers (Belgique). C'était le 13 juin. Ce jour-là, le travail a paru quasiment en place. Dans le train, on imaginait un océan écarlate, des mutilations, des vampires, une digestion sur le sang contaminé, des animaux malades de l'ESB, des charniers de moutons. Rouge, c'est rouge. A feu et à sang. On était pile hors sujet.

Le visiteur est cueilli dès l'entrée de la salle de répétition par un ballet de chevaliers en armure. Sept filles et trois garçons multiplient les pliés, sauts de chat, pirouettes, genoux à terre. Ça ferraille. Les corps s'élèvent malgré tout. Pour finir sur le dos, les pattes en l'air, raidies, coléoptères géants, échoués. L'action prend place dans un

L'artiste flamand magnifie le sang honni par les religions, la morale et les tabous. Une exploration expiatoire imaginée pour la Cour d'honneur



P. VICTOR/MAKPPP

Jan Fabre : « Je suis un mystique, happé sans relâche nuit et jour par mon travail ».

gymnase du nord de la ville, là où Jan Fabre est né, là où ses parents vivent encore, là où le Vlaams, parti d'extrême droite, fait ses meilleurs scores. L'artiste utilise ce lieu immense dans toute sa longueur pour reproduire exactement les quarante mètres d'ouverture de la Cour

d'honneur, d'un mur à l'autre. Pas de coulisses. A droite et à gauche sont accrochées une multitude de robes de mariées et entreposées de longues tables en bois noir. Des moines en gris, dont la capuche s'apparente à celle du rappeur, habillent un homme et une femme de

robes d'infante, taillées dans la toile verte des blouses de chirurgiens et de dentistes.

Masques, gants. La toilette d'un macchabée a commencé. Pendant tout ce temps, Els Deceukelier, blonde égarée fabrienne, à la diction incandescente, vire tout autour du pla-

teau jusqu'au vertige, oiseau de mauvais augure. Tout est blanc, argenté, noir et vert. Et toujours pas une goutte de sang en vue. Où est-on ? En plein XV<sup>e</sup> siècle, avec des pucelles-sauterelles prêtes à se sacrifier ? « Nous sommes en 2001 après Jésus-Christ et nous vivons toujours au

Moyen Age/Et nous vivons toujours avec le même corps qui est mouillé en dedans et sec en dehors. (...) Et nous vivons toujours pleins d'une honte qui ne se dévoile que lorsque nous rougissons et que le sang transparait à travers notre peau », entonnent les récitants Anny Czupper et Dirk Roofthoof. C'est le début d'un long poème, émaillé de passages en latin, écrit par Jan Fabre. Ce texte inspiré, mais très simple, sert de tuteur à *Je suis sang*.

Plus que les corps, ce sont les mots qui charrient le sang. Mais dans la minute où cette pensée (naïve !) vient à l'esprit, le spectacle change, apportant un foudroyant démenti : les filles en robe de mariée, grimpées deux par deux sur les tables, gloussent, soulèvent leurs jupes, se montrant l'une l'autre leurs – déjà fameuses – petites culottes tachées de sang. Jeunes bacchantes enivrées, elles jouissent de leurs premières règles. « Le sang des menstruations est biologiquement très positif, déclare Jan Fabre. Si vous prenez ce sang pour le donner aux fleurs, il est prouvé scientifiquement qu'elles vont s'épanouir avec plus de beauté. Tout ce qui concerne le sang est tabou. Les règles incarnent le mauvais sang ; il est interdit de faire l'amour avec une femme qui a ses règles. Et si le sang alarme les jeunes filles à la puberté, c'est dû à la formation qui perdure. »

Cette terreur du sang, le metteur en scène l'explique par le rôle des religions. Culpabilité et honte que font naître les stigmates du Christ. Au centre, cette énigme paradoxale : « Dans l'Ancien Testament, il est dit qu'on doit boire le sang du Christ pour devenir plus humain, meilleur, continue le metteur en scène. En revanche, il est interdit de boire tout autre sang. On a tellement peur du vampire tapi en chacun d'entre nous. On hait le sang parce qu'il nous rend coupables. Il en est de même aujourd'hui avec le sida, présenté par certains comme un châtement de Dieu ! »...

Enchaînons : des garçons nus, de dos, penchés sur des tables. Une machette s'abat. Quand ils

## L'œuvre « insectueuse »

Depuis vingt-cinq ans, Jan Fabre réinvente les noces sauvages de l'humain et de l'animal

**L**a première fois qu'on a rencontré Jan Fabre, c'était à la galerie Deweer, perdue parmi les vaches flamandes, à quelques kilomètres de Gand : il y exposait des travaux récents en même temps que le Russe Ilya Kabakov. En France, on ne sait pas assez que Jan Fabre est d'abord un plasticien qui vend dans les meilleures galeries, expose dans les manifestations prestigieuses que sont la Documenta, à Kassel, la Biennale, à Venise. Faute de pouvoir le voir dans notre pays, il fallait se rendre à Anvers, dans cette terre de Flandres à laquelle il reste viscéralement attaché. Souvenirs d'un jour étrange, envahi d'insectes, de scarabées. Sans compter les cafards.

Chez Ronny Van de Velde, à Anvers (la galerie n'existe plus), on a découvert de visu ce qu'on ne connaissait que par catalogue. Et ça change tout. De magnifiques robes entièrement cousues de scarabées verts et or dont la raideur évoque à la fois la soutane (la contrainte, la mort) et le chatolement de la tunique d'une fée (la vie enchantée). Une idée de la transmutation et de l'éternité. Les robes sont suspendues dans l'air. Premier contact au sens fort : car, sans les avoir touchées, on ressent au bout des doigts, presque nerveusement, la densité des carapaces. Quand on s'approche, on voit chaque insecte distinctement, ses élytres, ses pinces, ses stigmates. Quand on s'éloigne, l'espace absorbe les limites de l'objet et son relief. Il disparaît...

Monde animal, monde humain, entrelacés comme des amants. C'est le credo du plasticien, qui veut que nous vivions tout contre les animaux. Avec, au centre, la notion de coquille, de protection qui renvoie au cocon, à la chrysalide. Un thème omniprésent qui s'incarne aussi chez Jan Fabre par

l'armure médiévale qu'on retrouve dans son spectacle vivant. Ou par des combinaisons intégrales, à l'image de celles que portent les apiculteurs. Des créations sous forme de sculptures, d'aquarelles magnifiques, qu'on pourrait dire « insectueuses », tant elles sont dévouées à l'amour de toutes ces horribles petites choses qui cavalent au sol, bourdonnent, piquent, tuent...

Ce n'est pas un hasard si c'est un scarabée, animal sacré des pharaons égyptiens, qui lui a porté chance. Car c'est en traçant avec un Bic bleu les cheminements d'un insecte sur une feuille de papier qu'il a l'idée du Bic Art. 1981. Jan Fabre a vingt et un ans. C'est une folie. Il dessine, couvre, recouvre, emballage monuments, décors, tableaux. Il vit sa période bleue, qu'il appelle l'« Heure bleue », cet instant où les contours s'estompent, se déforment ; où la nature fait silence. Les animaux diurnes s'assoupissent, les nocturnes n'ont pas débuté leur tapage. Le Bic Art lui apporte le succès.

Craignant de devenir le Christ de la pointe Bic, ou n'aimant pas suffisamment l'argent, il se garde d'en faire une spécialité. Après la visite à la galerie Van de Velde, on se rappelle avoir rejoint Courtrai, où Jan Fabre projetait *Een Ontmoeting/Vstrecha*, un film de trente-cinq minutes qu'il a tourné avec l'artiste russe Ilya Kabakov dans le sous-sol d'un immeuble à New York. Kabakov est déguisé en mouche, Fabre en scarabée. Ils portent des combinaisons et des pulvérisateurs à insecticide. Les deux hommes s'entrelient, pince-sans-rire, l'un en russe, l'autre en néerlandais, des blattes de New York et de leurs mœurs nocturnes.

Ensuite, on s'était retrouvé à quelques-uns à la Galerie Deweer, au milieu de nulle part (le fin du fin du chic) : Jan Fabre

exposait une série de dessins préparatoires au film, sorte de storyboard. Quelques verres de vin rouge plus tard, il évoquait ses maîtres, James Ensor, Marcel Broodthaers, affirmant « que la vraie avant-garde est celle qui puise dans la tradition ». Il avait aussi parlé de Van Gogh, auquel il rend souvent hommage dans son œuvre. Anvers, Auvers ?

Fabre croit aux coïncidences. Qui ne sont que des symétries invisibles. Une autre fois, c'était à Paris, dans un bureau haut perché du Théâtre de la Ville, où il donnait *Business as Usual*. Il était 13 heures. Il venait de se lever. Mauvaise humeur de l'artiste insomniaque tiré du lit trop tôt – un de ses proches dira qu'il ne trouve le sommeil qu'à 4 heures du matin. Comme par hasard à l'heure bleue. La voix gutturale, saccadée, le côté boudeur, tout, ce jour-là, rappelait le jeune garçon de dix-huit ans mettant le feu aux galeries américaines avec ses *Money Performances*. Années 1980, années Wall Street. Une fois, il brûle des dollars et écrit le mot « money » dans les cendres. Une autre fois, la police l'embarque pour obscénité. Il incite aussi des critiques d'art à jouer avec lui à la roulette russe. C'est Rimbaud chez les marchands du temple.

Il s'expose physiquement. Certaines expériences le conduiront droit à l'hôpital. En 1978, il réalise à son domicile sa première performance avec son sang (*My Body, My Blood, My Landscape*). Au mois de mai 2001, à Lyon, vingt-deux ans après, il se relance avec *Sangus/Mantis* dans une opération sacrificielle, une sorte d'offrande à *Je suis sang* en cours de préparation pour Avignon (*Le Monde* du 25 mai). Une infirmière lui prélève régulièrement du sang. Pendant sept heures, encaissé dans une armure de chevalier-mante religieuse, il dessine la fragilité de l'artiste, écrit son com-

Du 29 septembre au 28 octobre 2001 | Grand Théâtre

### VIOLENCES

un diptyque : Corps et Tentations / Ames et Demeures  
Didier-Georges Cabilly / Stanislas Nordey

Du 19 septembre au 25 octobre 2001 | Petit Théâtre

### ASSERVISSEMENT SEXUEL VOLONTAIRE

Pascal Rambert

Le 8 novembre 2001 | Grand Théâtre

### JE VOUS AIME MONSIEUR SIMON : JE VOUS ENLÈVE

Jean-Marie Patte

Du 16 novembre au 21 décembre 2001 | Grand Théâtre

Maurice Maeterlinck / Yves Beaunesne

### LA PRINCESSE MALEINE

Du 8 janvier au 16 février 2002 | Grand Théâtre

ARKADINA. Suis-je donc vraiment si vieille, si montagnaise, qu'on puisse, sans se gêner, me parler d'autres femmes ? (Elle l'embrasse et l'embrasse.) Oh, tu es devenu fou ! Mon splendide, mon divin... Toi, la dernière page de ma vie ! (Elle se met à genoux.) Ma joie, ma fierté, mon bonheur... (Elle lui freint les genoux.) Si tu me quittes, ne serait-ce qu'une heure, je ne le supporterai pas, je deviendrai folle, mon prodigeur, mon magnifique, mon maître.

Anton Tchekhov / Stéphane Brouschweig

### LA MOUETTE

Du 8 janvier au 16 février 2002 | Grand Théâtre

### CATOBLÉPAS

Olivier Py / Stéphane Brouschweig

### L'EXALTATION DU LABYRINTHE

Du 8 janvier au 16 février 2002 | Grand Théâtre

Du 10 janvier au 15 février 2002 | Petit Théâtre

### ORGIA

Pier Paolo Pasolini / Jean Lambert-wild

Du 14 mars au 21 juin 2002 | Petit Théâtre

Michel Vinaver / Alain Françon

### LES VOISINS

« Un trou de huit cent mille et quelques francs »

Du 17 mai au 14 juin 2002 | Grand Théâtre

### LES PARAVENTS

Jean Genet / Frédéric Fisbach

Du 8 mars au 12 avril 2002 | Grand Théâtre

### MÈRE COURAGE ET SES ENFANTS

Bertolt Brecht / Christian Schiaretti

Du 13 mars au 14 avril 2002 | Petit Théâtre

### HISTOIRES DE FAMILLE

Biljana Srbijanovic / André Wilms

2001 | 2002 ABONNEZ-VOUS

Théâtre National de la Colline. 01 44 62 52 52



Anny Czupper et Dirk Roothoof, les récitants de « Je suis sang ».

se retournent, les pénis sont emmaillottés d'un pansement sanglant. Garçons et filles se poursuivent, visages et mains maculés de rouge. On assiste alors à une sorte de *Sacre du printemps* où le sang ne renvoie pas au sacrifice d'une élue, tel l'agneau qu'on égorge, mais exprime la joie d'être initié. Le passage d'un état à un autre.

Métamorphoses ? On est au cœur du sujet. Le poème dit : « Le corps du futur est en moi / Un véhicule alchimique / Une machine complexe dotée de la mémoire des mers originelles et de l'intelligence des galaxies. » Jan Fabre convoque sur scène un corps qui ne serait que sang. L'homme charnel devenant un être totalement liquide. « On existe depuis des années et des années sous la même forme, dit-il. Ce corps liquide est une métaphore pour parler d'un corps qui serait compatible avec le sang de tous, celui des dieux comme celui des animaux. C'est aussi imaginer un monde où les créatures humaines pourraient survivre. »

L'artiste entretient des liens osmotiques avec les animaux, qu'il considère comme des maîtres « parce qu'ils sont nos meilleurs docteurs ». Son souhait : que l'homme se rappelle qu'il est un animal, magnifique certes, mais un animal. Il nous engage à recommencer à vivre avec eux. Comme on incite des divorcés de longue date à reprendre la vie commune.

Désir étrange ! On attendait qu'il parle de bioéthique, de manipulations génétiques. D'un geste, il balaie notre question : « Réapprenons les animaux pour survivre. Regardons les papillons qui voient la lumière à travers un spectre merveilleux. Observons toutes les classifications du vivant. Mais surtout arrêtons de considérer l'avenir de l'humain du point de vue de la robotique, de la génétique, deux domaines qui relèvent des machines, des technologies, donc encore du Moyen Âge. Je me situe au-delà du transhumain. Unissons avec audace toutes les substances qui existent. Examinons ce que les vieux océans ont à nous apprendre. »

Propos d'utopiste ? « Je suis un utopiste parce que je crois en l'humain. Savez-vous que le terme est né ici à Anvers. Dans cette ville, Thomas More a écrit son fameux livre *Utopia*. Erasme, dont il était l'ami, lui a dédié *L'Eloge de la folie*. » Les contes de sang et de fureur de Jan Fabre ? Comme un saumon, il remonte le cours de l'Histoire... Dans un coin du gymnase, Daphne Kitschen donne du chic à des robes de mariée achetées en confection. Un technicien s'acharne à mélanger du colorant alimentaire à du lait et à de la poudre à laver pour obtenir un beau sang groseille. Il faut une mixture qui disparaisse au lavage à 40°, la grenadine n'ayant pas fait ses preuves. Poissons (rouges dans bocal), pain, vin sont destinés au plateau. Jan Dekeyser, l'homme des lumières, cherche des emplacements pour accrocher des armures sur la façade du Palais des papes. Après des heures de répétition non-stop, Jan Fabre s'assied au milieu de ses acteurs, corrige, discute, et surtout écoute.

Les filles chez Jan Fabre

## d'un plasticien



« Umbraculum », à la Chapelle Saint-Charles.

bat renouvelé jour après jour. Quand il soulève son heaume, son visage reflète un épuisement extatique.

Les performances de l'extrême, il en invente aussi pour ses interprètes. Comment ne pas se souvenir du solo qu'il a mis en scène pour l'Islandaise Erna Omarsdóttir. C'était à Avignon en 2000, dans le cadre de la manifestation « Le Vif du sujet ». Des chiens empaillés au sol, un chien bien vivant attaché, et la danseuse qui, sous nos yeux, se métamor-

phosait en femme-chien, bavant, léchant le sol. Elle articulait des chansons de Léo Ferré (*Avec le temps, Le Chien*), tenant dans sa gueule une motte de beurre dégoûtante. Était-ce sale, comme on l'a beaucoup écrit ? Tout dépend sous quel angle on se place : celui du chien, ou celui de la femme. Fabre dénonce la névrose de propreté de nos sociétés aseptisées, nos défenses immunitaires en baisse. « Faisons resurgir l'animal en nous afin de nous refortifier », dit-il.

Il y a une pièce de 1993, intitulée *Passages*, qui incarne en un raccourci l'inspiration de l'artiste. Elle représente un urinoir en insectes bleus et marron (hommage à Duchamp), un microscope en insectes verts (son goût pour l'observation, mais aussi sa filiation avec Jean-Henri Fabre, l'entomologiste) et une croix de scarabées (son mysticisme). L'œuvre est toujours d'actualité car le sculpteur reprend, rejoue en permanence tous les signes et les archétypes qui jalonnent ses travaux depuis vingt-cinq ans. À Avignon, tout comme à Montpellier-Danse en 2000, le spectateur pourra comparer l'œuvre plastique et le spectacle vivant. D'un côté, le figé en formes d'énigmes et de rébus ; de l'autre, des visions métaphoriques qui balaient tous les genres, kidnappant la danse, le théâtre, le chant, la musique ; des bouillons de culture dans lesquels hommes, animaux, insectes et plantes expurgent leurs sucs et leurs humeurs mêlés.

À la Chapelle Saint-Charles, le Flamand présente un ensemble appelé *Umbraculum* : une robe de moine taillée dans des os humains et d'animaux – depuis plusieurs années, Jan Fabre travaille sur des parties de squelettes inventées, détournées. Dans les airs sont accrochés un fauteuil roulant, une béquille, un déambulateur fabriqués en coléoptères verts. Au sol, des scies mécaniques. Une réflexion sur le transhumain qui répond au thème principal de *Je suis sang*. À l'hôtel de Caumont, il expose, en compagnie de nombreux autres artistes, sa propre collection de dessins : des Broothaers, Panamarenko, Magritte... Pas de Duchamp ? Les Duchamp exposés appartiennent à Jasper Johns, à Bernar Venet, à Christo et Jeanne-Claude.

D. F.

★ *Umbraculum*, jusqu'au 14 octobre, tous les jours sauf le lundi, de 11 heures à 19 heures, Chapelle Saint-Charles.

éblouissent. Qu'elles soient en culotte noire, avec ou sans soutien-gorge, en mariées, attachées la tête en bas, les mains liées ou coincées dans des armures. Libres, prêtes à dire : sorcières, c'est rien de le dire, possédées, adorables seulement pour celui qui ne voit pas en la femme son pire ennemi. Il faut observer

Fabre en répétitions pour comprendre que tout ce qui, au premier abord, paraît pervers naît à l'inverse d'un instinct très sain, bien que fabuleusement féroce, de vouloir échapper aux convenances. Prendre tous les signes de la Rédemption – sang, pain, vin – et les détourner : n'est-ce pas là acte blasphématoire ? « Je m'affranchis au contraire de la violence des stigmates. Les catholiques souffrent de cette notion déchirante du pardon. Les mystiques mettent en avant le trajet spirituel qui conduit à l'extase, qui est partage de la connaissance. Je suis un mystique, happé sans relâche nuit et jour par mon travail. »

La Cour d'honneur, ce lieu saint de la culture orthodoxe, acceptera-t-elle les assauts de ce cul-de-basse-fosse ? « Les murs du Palais des papes sont encore couverts de sang ; la mémoire de ce sang-là ressurgira, affirme le Flamand, très excité par cette idée. La pièce est conçue pour ce lieu. Et ne sera jouée nulle part ailleurs. » Le philosophe Michel Onfray (dans *L'Archipel des comètes*, Grasset, 2001), tandis qu'il évoque la figure des hommes sublimes selon Nietzsche, écrit : « Zarathoustra repêrait et retenait deux instances identitaires et généalogiques : "échine de taureau", "regard d'ange". Autant dire le mariage de la force irréfutable et de la douceur. (...) Le taureau charge l'imbécillité et la sottise, le populisme et la démagogie ; l'ange repose d'avoir combattu et d'avoir à combattre. »

Portrait métaphysique convenant à l'artiste ?... Sur le plateau, des garçons et des filles se brossent l'entrejambe, façon grands singes dans la jungle. Obsession grotesque de la propreté ? Séance masturbatoire collective, comme à l'internat ? « Et nous vivons toujours le sexe caché, écrit Jan

Fabre. *Tout en nous croyant supérieurs aux animaux. (...) Un nouveau corps/ C'est une ère nouvelle/ La Mère Moyen Âge a des centaines d'années/ de retard/ Elle attend ses règles/ Que ça coule à flots. » « Je n'ai pas d'anticorps/ Tout le monde me supportera/ Et je pourrai supporter/ Tout le monde. »*

Jan Fabre, par son groupe sanguin, est donneur universel. Il y a une dizaine d'années, quelques observateurs, trop pressés, dénonçaient chez le créateur des tendances fascinantes : c'était l'époque de *Das Glas im Kopf wird vom Glas*, sections dansées, créé en 1987, quand Jan Fabre décortiquait, fasciné, le dressage des corps des danseurs classiques. Dans le magazine *ddo* qui l'interroge sur le théâtre totalement délabré que la ville consent, enfin, à mettre à sa disposition, l'artiste est clair : « La ville m'a donné un ancien bâtiment dans un quartier qui, avec la montée du Vlaams Blok, est devenu dangereux. J'ai accepté d'y travailler car je suis un enfant de ce quartier, et un artiste doit s'impliquer dans son pays, dans sa ville. J'ai donné des spectacles, fait des performances et des expositions dans les grandes villes du monde, dans les meilleurs musées. Il est important de faire aussi un travail pour que les gens cessent de voter pour l'extrême droite. »

Quand, vers huit heures, toute l'équipe s'envole vers son futur théâtre dans lequel la cantine a été installée, les parents de Jan Fabre sont sur le pas de la porte, accueillant chacun d'un mot. « Mon père, ce rude communiste, ma mère tellement fine ! », glisse Jan Fabre. Soudain, on réalise que cet homme a des parents comme tout le monde. Qu'il n'est pas le Minotaure. Mais pas de doute : son côté « échine de taureau » lui vient de son père, son « visage d'ange » de cette femme au chignon blanc... Les voix du sang se déchiffrent à l'œil nu.

Dominique Fréard  
(envoyée spéciale à Anvers)

★ *Je suis sang*, du 20 au 23 à 22 heures, Cour d'honneur.

## LA FABLE

● Jan Fabre est né à Anvers (Belgique) le 14 décembre 1958. Il étudie à l'Académie royale des beaux-arts de sa ville natale. Jan Fabre affirme qu'il est l'arrière-petit-fils de Jean-Henri Fabre, l'entomologiste français.

### ● SPECTACLES

1976-1980 : années des performances, en Europe, aux Etats-Unis.  
1977 : débute ce qui deviendra le *Bic Art*.  
1982 : *C'est du théâtre comme il était à espérer et à prévoir*. Avec cette pièce de fureur, Jan Fabre se lance dans le questionnement du genre théâtral. Il créera ensuite *Le Pouvoir des folies théâtrales*, que Robert Mapplethorpe photographie en 1985. Il porte à la scène des pièces de théâtre qu'il écrivait entre quinze et vingt ans.  
1987 : *Das Glas im Kopf wird vom Glas*. Cette fois-ci, c'est à la forme opératique que l'artiste se confronte. Il s'agit du premier volet de la trilogie *The Minds of Helena Troubleyn*. (Troubleyn est le nom qu'il donne à sa compagnie.)  
1990 : *Sections dansées*. Au tour de la danse d'être « attaquée ». Ensuite, le Flamand chorégraphe *The Sound of one Hand clapping* pour le Ballet de Francfort de William Forsythe.  
1991-2000 : *Sweet Temptations*, *Da un'altra faccia del tempo*, *Trois Solos*, *Universal Copyrights 1 and 9*, *Glowing Icons*, *The fine comes a little earlier this Siecle* (*Business as usual*), *As long as the World needs a warrior's soul* (toutes présentées au Théâtre de la Ville, à Paris).

### ● LIVRES

L'œuvre théâtrale de Jan Fabre est éditée en français aux éditions L'Arche. Chez Armand Colin : Jan Fabre, par Emil Hrvatin (1994). Chez Imschoot : *Das Glas im Kopf wird vom Glas*, photos d'Helmut Newton (1990). *Janus* : revue publiée sous la tutelle de Jan Fabre (rédacteur en chef : Hendrik Tratsaert).

● EXPOSITIONS (en France) : principalement, La Chaufferie, à Strasbourg (1999), Musée Fabre, Montpellier (2000) ; Galerie Daniel Templon, Paris (octobre 2000).

**NOTRE RÔLE À AVIGNON, C'EST AUSSI VOUS FAIRE DÉCOUVRIR DE JEUNES TALENTS.**

Depuis sa création, Dexia Crédit Local, premier partenaire financier des collectivités locales françaises, mène une politique active de mécénat notamment comme principal partenaire du Festival d'Avignon depuis 18 ans.

Cet été, à Avignon, Dexia Crédit Local vous invite à découvrir "AUTOPORTRAITS", une exposition unique d'œuvres réalisées par des enfants atteints de cancer, dans le cadre de l'atelier d'arts plastiques du département de pédiatrie de l'Institut Gustave-Roussy à Villejuif, premier centre de lutte contre le cancer en Europe.

Avignon est le point de départ de cette exposition itinérante qui, grâce à la fondation Dexia Crédit Local, sera accueillie au cours des prochains mois, dans les mairies et les médiathèques de nombreuses villes en France.

AVIGNON  
DU 28 JUILLET  
AU 28 AOÛT 2001.  
HÔTEL DE VILLE,  
PLACE DE  
L'HORLOGE.  
ENTRÉE GRATUITE  
DE 09H00 À  
19H00.

NOUS EN FERONS TOUJOURS PLUS ENSEMBLE

# Molière revisité par Didier Bezace

Le metteur en scène considère « L'Ecole des femmes », en dehors des mythologies qu'elle contient, comme l'itinéraire d'un solitaire qui s'expose devant les autres

Vendredi 6 juillet, le Festival d'Avignon s'ouvre par *L'Ecole des femmes*, mise en scène par Didier Bezace, avec Pierre Arditi dans le rôle d'Arnolphe. Après Jacques Nichet (*La Tragédie du roi Christophe*, 1996) et Jean-Louis Benoit (*Henry V*, 1999), Didier Bezace est le troisième représentant du Théâtre de l'Aquarium à pénétrer dans la Cour d'honneur. Curieusement, la Cour lui paraît moins nouvelle que Molière. « *S'il y a quelque chose d'expérimental pour moi, c'est bien Molière* », dit-il en abordant le classique, après avoir arpenté durant près de trente-cinq ans d'autres voies de création : « *J'ai été un adolescent pour qui le théâtre était certainement un accomplissement de soi et sans doute aussi une fuite du réel. Je crois qu'il y a toujours dans le théâtre, pour ceux qui le fabriquent comme pour ceux qui le regardent, une manière de se venger de la réalité.* »

Ce même mot, celui de « *réalité* » est au cœur du projet de Didier Bezace, Jean-Louis Benoit et Jacques Nichet lorsqu'ils engagent une troupe issue du milieu universitaire, l'Aquarium, dans un projet professionnel. Nous sommes en 1970, Didier Bezace a vingt-trois ans, et s'estime paré pour une « *utopie* » dont il se réjouit qu'elle brûle encore quelques jeunes têtes : « *Construire son propre théâtre, décider d'être maître de ses moyens de production. Et sans cesse remettre sur le chantier la manière dont on produit les choses, la manière dont l'art se lie au travail.* »

Une génération est entrée en politique par le grand dehors. La rue a privilégié sur les corps constitués. Le théâtre s'assoie d'un réel qu'il importe de découvrir de l'intérieur,

avant d'entretenir avec lui « *un lien critique* ». Pas de véritable répertoire, mais des créations ancrées dans l'histoire et la vie, tracées dans les déchirures d'une société engoncée d'habitudes, couchée sur ses passe-droits, et rétive aux libertés. Les grandes silhouettes du théâtre populaire et de Brecht ne font pas d'ombre aux jeunes gens de l'Aquarium. Au contraire, elles les stimulent et les propulsent en avant sur des voies peu explorées. Les créations se voudront collectives. Pour elles, pour eux, ils revendiquent l'autogestion.

Durant plus d'une décennie, la vie de Didier Bezace et de ses compagnons se fonde avec celle de la troupe. Dans le hangar qu'ils ont aménagé à la Cartoucherie de Vincennes, ils sont ensemble comédiens-bâtisseurs, comédiens-enquêteurs, comédiens-improvisateurs, comédiens-auteurs. Le débat et le jeu sont les socles d'une culture de compagnie sans équivalent. L'aventure, prenante, dont Didier Bezace dit qu'elle l'a « *fait grandir* », ne laisse guère de temps aux infidélités cinématographiques dont il deviendra coutumier. L'engagement collectif est tempéré par un système « *très tolérant* », qui permet de vivre une expérience théâtrale à l'extérieur.

Selon lui, le spectacle le plus significatif de la période est *La jeune lune* tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. Il se souvient de cette année 1976. Canicule et occupations d'usines. Les esprits s'enflamment. La terre aussi. L'équipe de l'Aquarium se scinde en plusieurs groupes, afin d'enquêter dans les entreprises, et « *raconter ces actes de résistance ouvrière* ». Pas question d'agit-prop, bien au contraire : « *Notre envie*



BRIGITTE ENGUERAND

« Il y a dans le théâtre une manière de se venger de la réalité ».

*n'était pas d'être des militants qui se servent du théâtre, mais de fabriquer des spectacles imprégnés du réel, de combats, qui pour nous étaient de bons combats, et dégageaient d'authentiques mythologies.* »

*La jeune lune...*, qui restera plus d'un an à l'affiche, les a conduits exactement là où ils voulaient aller : au cœur de la relation avec le travail. Rapidement, le collectif constate qu'il est arrivé « *au bout de quelque chose* ». Il n'a pas envie de se mettre à décliner d'autres « *grands thèmes* ». De mettre en place un système. D'autant moins que chacun ressent le besoin de textes. Des démarches plus individuelles se font jour. En 1982, le tournant est pris. La seconde époque de l'Aquarium est ouverte. Les noms de Didier Bezace et Jean-Louis Benoit apparaissent à la mise en scène. Jacques Nichet tient toujours la plume.

Après un important *Flaubert*, Jacques Nichet dirige *Correspondance*, qui associe la *Lettre au père* de Kafka et les *Conversations en Sicile* de Vittorini. Didier Bezace et Jean-Louis Benoit jouent le père dans chaque part du diptyque. Amorcé dès les débuts de l'Aquarium, le pli est pris de chercher le théâtre dans des romans, des récits, des correspondances, ou de simples comptes-rendus. Didier Bezace est un grand lecteur.

Dans l'attente des coups de foudre qu'il ressentira pour Ferdinando Camon, Georges Perec, Emmanuel Bove, Antonio Tabucchi... « *Notre formation de comédiens nous avait appris à travailler à partir de l'interview d'une ouvrière, et on avait acquis cette inconscience de se dire qu'on arriverait à en faire du théâtre. De là vient mon goût de torturer des textes littéraires en me disant que le théâtre devait prendre ses droits dessus.* »

L'idée collective a glissé : tandis que Jean-Louis Benoit met en scène *Les Incurables*, Didier Bezace prépare *La Maladie humaine*. Des thèmes s'essaiment, des associations s'opèrent. Didier Bezace met en scène *Marguerite et le Président*, d'après les entretiens de Duras et de Mitterrand ; et son complice *Les Vœux du président*. Après Jacques Nichet, appelé au Théâtre des Treize-Vents à Montpellier en 1986, Didier Bezace prend la direction du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, en 1997, avec la volonté de « *diriger la maison comme une compagnie, et de la rendre la plus belle possible* ».

A Aubervilliers, rapidement, il ressent le besoin de textes de théâtre. Et il y vient, lentement, par des voies obliques. Il s'attache à une simple curiosité – le *Narcisse* de Rousseau – dont il parvient à faire un authentique divertissement théâtral. Plus

robuste, *Le Colonel Oiseau*, du Bulgare Hristo Boytchev lui emboîte le pas. Puis il revient vers Feydeau, abordé jadis avec Jacques Nichet, et dirige un montage brillant de trois pièces en un acte titré *Feydeau Terminus*. « *Pour le public d'Aubervilliers* », s'impose l'idée d'un engagement plus fort dans le répertoire. Avignon l'y précipite.

Durant cinq ans, Didier Bezace avait refusé les propositions de Bernard Faivre d'Arcier d'investir la Cour. Cela avait failli se faire en 1999 avec *Le Colonel-Oiseau*. Par boutade, il avait dit un jour au directeur du Festival : « *Ce qui serait bien, c'est de montrer une solitude devant les deux mille deux cents spectateurs. Une personne. Et rien qu'une. Avec une chaise.* » Il venait de dessiner le chemin qui le conduirait vers *L'Ecole des femmes* : « *Arnolphe est le personnage du répertoire qui a le plus long temps de présence. Il est là trente et une scènes sur trente-deux ! Et j'ai toujours ressenti cette pièce, en dehors des mythologies qu'elle contient, comme l'itinéraire d'un solitaire qui s'expose devant les autres.* »

Jean-Louis Perrier

★ *L'Ecole des femmes*, du 6 au 16 juillet à 22 heures (relâche le 9 et le 14), Cour d'honneur.

## LES DATES

- 1946 : naissance à Paris de Didier Bezace.
- 1970 : cofondation du Théâtre de l'Aquarium à la Cartoucherie de Vincennes. Il participe à tous ses spectacles jusqu'en 1997, comme auteur, comédien ou metteur en scène.
- 1983 : *La Débutante*, d'après *Mademoiselle Else*, d'Arthur Schnitzler.
- 1984 : *Les Heures blanches*, d'après *La Maladie humaine*, de Ferdinando Camon.
- 1986 : *Héloïse et Abélard*, d'après leur correspondance (Festival d'Avignon).
- 1988 : *L'Augmentation*, de Georges Perec (Festival d'Avignon).
- 1990 : *Le Piège*, d'après Emmanuel Bove.
- 1992 : *Marguerite et le Président*, d'après les entretiens entre Marguerite Duras et François Mitterrand publiés par *L'Autre Journal*. En 1992, également, mise en scène de *Je rêve (mais peut-être pas)*, de Pirandello pour la Comédie-Française au Petit-Odéon.
- 1994 : *La Femme changée en renard*, d'après David Garnett.
- 1996 : *C'est pas facile*, d'après *La Noce chez les petits-bourgeois et Grand-peur et misère du III<sup>e</sup> Reich*, de Brecht, *Le Piège*, d'Emmanuel Bove, et *Pereira prétend*, d'Antonio Tabucchi (Festival d'Avignon).
- 1997 : Le 1<sup>er</sup> juillet, il prend la direction du Théâtre de la Commune, Centre dramatique national d'Aubervilliers.
- 1998 : *Narcisse*, de Rousseau ; *Le Jour et la Nuit*, d'après *La Misère du monde*, de Pierre Bourdieu.
- 1999 : *Le Colonel-Oiseau*, de Hristo Boytchev (Festival d'Avignon).
- 2000 : *Feydeau Terminus*, regroupe trois pièces en un acte de Feydeau : *Léonie est en avance*, *Feu la mère de Madame* et *On purge bébé*.
- 2001 : *L'Ecole des femmes*, avec Pierre Arditi, pour l'ouverture du Festival d'Avignon. Au cinéma, Didier Bezace a été l'interprète entre autres de Claude Miller (*La Petite Voleuse*) ; Bertrand Tavernier (*L. 627*, et *Ça commence aujourd'hui*) ; Pascale Ferran (*Petits arrangements avec les morts*) ; André Téchiné (*Les Voleurs*) ; Bigas Luna (*La Femme de chambre du Titány*) ; Pascal Thomas (*Le Dilettante*) ; Jeanne Labrune (*Ça ira mieux demain*).

## LES GEMEAUX/SCEAUX/SCENE NATIONALE

### SAISON 2001/2002

FESTIVAL D'AUTOMNE / Guo WENJING / Opéra Chinois

JAZZ / Juan José MOSALINI

Michel HERMON

Karole ARMITAGE (USA)

Kenneth WEISS (USA)

Vicente PRADAL

William SHAKESPEARE / Jacques NICHET

JAZZ / Louis WINSBERG

SHAKESPEARE – PERRAULT / THÉÂTRES DE CUISINE

Etty HILLESUM / Bruno ABRAHAM-KREMER

Orchestre National de Jazz – Paolo DAMIANI

DONIZETTI / Amaury DU CLOSEL / Michel ROSTAIN

JAZZ / HUMAIR – URTREGER – MICHELOT

Didier GALAS

Maurice MAETERLINCK / Yves BEAUNESNE

JAZZ / TRIO Christian ESCOUDÉ

Marcel PROUST / Charles TORDJMAN

POUCHKINE / Declan DONNELLAN (Russie/Royaume-Uni)

Lauréat du " JAZZ À LA DÉFENSE 2001 "

LES RENDEZ-VOUS CHORÉGRAPHIQUES DE SCEAUX

Catherine BERBESSOU, Daniel LARRIEU,

Yvann ALEXANDRE, Russell MALIPHANT (Royaume-Uni)

José MONTALVO, Joëlle BOUVIER

CHORUS 92

JAZZ / Antoine HERVÉ Quintet

Fernando PESSOA / Clotilde MOLLET

MOLIÈRE / Didier BEZACE

JAZZ / Laurent DE WILDE Sextet

Pierre TRAPET

SAISON JEUNE PUBLIC

01 46 61 36 67

# Jean-Luc Lagarce, solitaire intempestif

C'est l'histoire d'un homme qui ne voulait donner qu'en toute connaissance. Un garçon au corps long, très long, qui aimait les sourires paisibles et savait faire hurler de rire ses amis quand l'heure était désespérée. Un écrivain comme le théâtre nous en jette un sur la route, parfois, pas souvent, oh ! non, vraiment pas souvent, et alors on se dit : ça y est, la vie est là, sur la scène, et cette vie durera plus longtemps que nous. Cet homme, garçon, écrivain, c'est Jean-Luc Lagarce, mort en 1995 du sida à trente-huit ans, et présent à Avignon avec quatre spectacles : *L'Apprentissage*, par la compagnie Michel Alban, et *Derniers remords avant l'oubli*, par la compagnie Théâtre 7, sont joués dans le « off ». Dans le « in », François Rancillac reprend *Le Pays lointain* et François Berreur crée un triptyque, *Music-Hall*, *Le Bain*, *Le Voyage à La Haye*.

François Berreur a connu Jean-Luc Lagarce en 1980. Il avait vingt ans, étudiait la psychologie et faisait du théâtre en amateur, à Besançon. Jean-Luc Lagarce venait de créer sa compagnie, la Roulotte. Il a vu jouer François Berreur et lui a demandé s'il n'avait pas envie de rejoindre la Roulotte. Ils sont partis pour un long voyage, le voyage d'une troupe qui n'a jamais été une communauté, François Berreur insiste, mais la réunion d'individuaux. Des « *solitaires intempestifs* », en somme – nom qu'ils ont donné à un de leurs spectacles et à la belle maison d'édition qu'ils ont créée. C'est fou ce qu'ils ont traversé, ceux-ci : des villes, des frontières et des nuits, et tous ces textes que Jean-Luc Lagarce a écrits, qu'ils ont joués, et qui souvent n'ont pas été compris.

Aujourd'hui, beaucoup de metteurs en scène, Bernard Sobel en premier, reconnaissent qu'ils sont passés à côté du théâtre de Jean-Luc Lagarce (pas loin de vingt-cinq pièces). L'écrivain n'a pas eu la chan-

ce d'avoir un Patrice Chéreau pour imposer son œuvre, comme ce fut le cas de Bernard-Marie Koltès, son exact contemporain. Il s'est débrouillé seul à une époque, les années 1980, où les préoccupations tournaient plus autour du social que de l'intime – cet intime qui fut son champ de bataille et d'écriture, et qui, en cette année 2001, fait un retour en force dans l'art.

Jean-Luc Lagarce a souffert de ce décalage. En 1990, il est parti pour Berlin parce que, se souvient François Berreur, « *plus personne ne voulait de lui. Comme metteur en scène, ça marchait moyennement. Comme auteur, pas du tout* ». C'est à Berlin qu'il a écrit un de ses plus beaux textes, *Juste la fin du monde*, dont seul Olivier Py a donné une lecture, au Centre Pompidou. A son retour, il a insisté avec *Le Pays lointain*. Il était têtue et il savait où il allait. « *L'idée de la reconnaissance immédiate n'était pas fondamentale pour lui. Il disait : "J'écris pour mes petits-neveux."* » François Berreur parle de Jean-Luc Lagarce avec une vitalité joyeuse : « *Il avait un côté Thomas Bernhard, toujours en lutte contre le monde. Il puisait une énergie incroyable dans sa relation aux autres, et dans la création. Il s'est battu contre la maladie avec cette même énergie. Pour lui, le sida, c'était un combat. Il disait : "Il faut une sacrée santé pour être malade." Il se reposait avant d'aller à l'hôpital.* »

Cette façon d'être signe la marque de l'œuvre de Jean-Luc Lagarce. Avec beaucoup de délicatesse, d'humour et surtout de générosité : c'est un théâtre fait pour être aimé, parce qu'aimant. Un théâtre populaire.

Brigitte Salino

★ *Le Pays lointain*, du 17 au 23 (relâche le 21), à 19 heures, gymnase au lycée Saint-Joseph. *Music-Hall*, *Le Bain*, *Le Voyage à La Haye*, du 22 au 28 (relâche le 26) à 19 heures, salle Benoit-XII.

SAISON 2001 2002

BÜCHNER *Woyzeck* - SCHILLING *Fanatiques I* - TASNÁDI *Nexxt* / SCHILLING  
 CASTORF/T. WILLIAMS *Endstation Amerika (Un tramway nommé désir)*  
 ROSTAND *Cyrano de Bergerac* WEBER <> ARNO SCHMIDT *Miroirs noirs* SOMMIER  
 SHAKESPEARE *Othello / Le Songe d'une nuit d'été* LAFFARGUE  
 DANTE/MANDELSTAM *Od ombra od omo* HEMBLE <> SCHWAB *Anticlimax* LANZ  
 LESAGE *Turcaret* DESARTHE <> Studio des littératures <> ÉCOLES DE THÉÂTRE  
 Moscou, Munich, Barcelone, Strasbourg <> MUSIQUES ETHIOPIQUE 2 / Rebetiko !  
 Grèce / Chaâbi Algérie / Banlieues bleues <> RENCONTRES CHOREGRAPHIQUES  
 INTERNATIONALES DE SEINE-SAINT-DENIS

01 41 60 72 72  
 www.mc93.com / MC93 1, bd Lénine 93000 Bobigny  
 LA MAISON DE LA CULTURE DE SEINE-SAINT-DENIS EST SUBVENTIONNÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-SAINT-DENIS ET LA VILLE DE BOBIGNY

France Inter LA POSTE AIR FRANCE RATP

Licence entrepreneurs de spectacle 18 875  
 Création : Françoise Parraud / Photo : d'après Cheorgui Pinkhassov-Magnum Photos

# La voie singulière de Gao Xingjian

Le Prix Nobel de littérature, Gao Xingjian, a été peintre avant d'être romancier, dramaturge. Un hommage lui est rendu

**D**evant Beaubourg, un bateleur africain a disposé son établi musical. Il frappe avec un bâton sur du caoutchouc, il balance une banane au bout d'une ficelle, il lance des plaisanteries, il crie aux visiteurs qui attendent l'ouverture du Centre « Money, money », très fort, en riant. Les visiteurs ne rient pas. Derrière eux, sur les écrans numériques, passent des images des films d'Hitchcock – blondes, baisers, meurtres. Gao Xingjian observe attentivement la scène. Personne ne reconnaît le Prix Nobel de littérature.

Au café, la conversation commence sur l'éloge du bateleur musicien. « Il est très bon, dit Gao. Cette manière de demander de l'argent... Cette autorité... Il a compris l'époque actuelle. Il serait capable de faire un bon spectacle. » Puis il en revient au sujet annoncé de la rencontre, sa peinture, son étrange situation de romancier-dramaturge-peintre chinois vivant en France. « En fait, il faudrait dire d'abord peintre, parce que j'ai commencé à peindre avant même d'écrire. J'avais moins de huit ans, j'étais un enfant maladif et, alors que les autres enfants jouaient ensemble, je m'amusais tout seul. Comme je suis né dans une famille libérale, comme mon père travaillait dans une banque, j'ai pu acheter des couleurs à l'huile, qui étaient très chères en Chine... »

« L'autre facteur décisif, ce fut le lycée américain de Nankin, l'un des plus anciens de Chine. Au début des années 1950, j'ai eu comme professeur Yun Zhong Yu, qui était célèbre, avait étudié l'art occidental et peignait des portraits, des paysages et des sujets politiques – comme la plupart des intellectuels, il était proche des communistes. J'étais l'un de ses élèves préférés, il me laissait entrer dans son atelier et le regarder travailler. J'ai appris la technique sans oser lui poser des questions, mais en le regardant faire. De retour à la maison, je me mettais à peindre à mon tour – il l'ignorait. Il me permettait aussi de consulter ses livres, ses albums d'images, si bien que je connaissais la peinture européenne jusqu'à Matisse et Picasso, les Américains des années 1930 et les Russes, surtout Serov qui était mon préféré parce que le plus éloigné du réalisme orthodoxe. »

« J'ai continué ainsi jusqu'au jour où il a fallu que je choisisse ce que j'étudierais à l'université. Ce fut ma première crise. J'hésitais. Les sciences ? J'étais bon en mathématiques,

mais... La littérature ? Qui m'apprendrait à devenir écrivain ? Vers le théâtre ? Il fallait avoir trente ans et mesurer plus de 1,70 mètre. J'en avais dix-sept et j'étais trop petit. Donc, pas de théâtre. Un jour, le professeur Yun est venu chez mes parents. Dans le salon, il a découvert mes peintures, qu'il n'avait jamais vues. Il a été si impressionné qu'il a déclaré qu'il allait me recommander à ses amis, tous professeurs à Pékin. Il voulait que je sois peintre. Moi aussi, du coup. Ma mère a refusé. Pour elle, les peintres, c'étaient des miséreux qui vivaient dans des chambres de bonne et qui peignaient dans la rue des images de propagande... J'ai donc choisi la littérature française, tout en continuant à peindre pour moi. »

De ces œuvres, dont Gao évoque les couleurs très vives et « l'élan très libre », il ne reste rien : elles ont été détruites par la révolution culturelle,



ALAIN POTTIGNON POUR LE MONDE

« J'ai fait connaissance avec le noir et blanc et avec la lumière ».

avec l'encre que, de retour en Chine, il se met en quête de sa voie.

Son salaire d'écrivain et ses droits d'auteur lui permettent d'acquiescer un « tas de papier de riz ». Sans aucun espoir d'exposition ni de vente, il se met à son travail. « Après bien des expériences, j'ai trouvé mon orientation, hors des courants de l'art contemporain et hors de la tradition. La tradition m'ennuie. Les courants, à quoi bon les suivre ? Pour devenir un disciple de disciple ? Ridicule. Il faut les connaître, mais pour les éviter. J'ai cherché un champ entre abstraction et figuration. Il y a de l'espace entre les deux, des degrés. Voilà... L'exemple de la photo m'aide beaucoup, elle a fait entrer la notion de lumière dans l'encre. »

En dire plus sur ses œuvres, Gao l'évite. Refus logique : « Quand je peins, je me passe des paroles, je me débarrasse des mots. » Il se débarrasse aussi de l'inévitable question sur les rapports entre sa peinture et sa littérature : « Elles sont très éloignées l'une de l'autre. » Que veut-il dire par « se passer de paroles » ? La réponse est technique. « Avant de me mettre à peindre, je ne lis plus, je n'écoute plus la radio, je coupe le téléphone et je choisis le disque que je vais écouter tout le temps. » Soit Bach, soit des contemporains, Messiaen, Glass ou Reich. « Je me baigne dans une ambiance de musique, elle exclut la parole, elle évoque une vision intérieure – une image flottante. J'attends le moment. Elle se forme. J'essaie de la capter, si floue, si fragile. Il ne faut pas le moindre relâchement, pas la moindre négligence. L'encre ne le pardonnerait pas. » L'essentiel, pour Gao, est

d'affirmer la singularité de cette voie, singularité qui tient de l'exception et qu'il sait rare. « En Chine, l'art est pris entre la recherche d'intérêts immédiats – l'argent – et la censure du pouvoir. Aux Etats-Unis, il est pris entre le pouvoir de l'argent – encore – et une autre censure, celle du politiquement correct. En Europe, en France, il y a une indépendance, une puissance de renouvellement qui résiste. Comme l'homme sur la place, tout à l'heure : il y avait cette créativité en lui. »

Philippe Dagen

★ Rétrospective Gao Xingjian, tous les jours (jusqu'en septembre), Grande Chapelle du Palais des papes. Hommage à Gao Xingjian, du 6 au 28, Théâtre des Halles.



JACQUELINE HYDE

« L'Univers sauvage », 1984 (108 cm x 115 cm).

qui a ruiné la famille de Gao et l'a condamnée un temps à l'agriculture dans un district loin des villes. Gao s'y fait photographe. « J'ai fait connaissance avec le noir et blanc et avec la lumière, parce que la photo, naturellement, n'est que question de lumière. Elle m'a préparé, sans que je le soupçonne, au travail avec l'encre. »

Cette dernière est apparue après ce qu'il appelle sa seconde « crise ». En 1978, Gao fait office d'interprète dans une délégation d'écrivains chi-

nois en voyage officiel en France et en Italie. Il visite les musées parisiens, la Fondation Maeght, Florence, Rome. « Quand j'ai vu les vraies couleurs des peintures, j'ai compris que les miennes ne valaient rien. Il leur manquait la qualité, la subtilité, les nuances. » Conclusion : « Si je voulais être un grand peintre, il fallait en finir avec l'huile et les couleurs. » Au cours du même voyage, il voit des dessins à l'encre de Chine de Picasso et de Michaux : « Pour eux, l'encre de Chine, c'est le noir. Ils n'ont pas compris les potentialités de l'encre et l'ont utilisée de façon trop simple. » C'est donc

# 01

# 02

Théâtre du Nord

Théâtre National Lille Tourcoing  
Région Nord Pas de Calais  
Direction Stuart Seide

Tél. 03 20 14 24 24

**Cyrano de Bergerac** Edmond Rostand - Jacques Weber  
**Ubu Roi** Alfred Jarry - Bernard Sobel  
**Le retour au désert** Bernard-Marie Koltès - Thierry de Peretti  
**Amphitryon** Molière - Stuart Seide  
**La Princesse Maleine** Maurice Maeterlinck - Yves Beaunesne  
**Histoire d'amour** Jean-Luc Lagarce - Laurent Hatat  
**Malaga** Paul Emond - Didier Kerckaert  
**Mère Courage et ses enfants** Bertolt Brecht - Christian Schiaretta  
**Monsieur Armand dit Garrincha** Serge Valletti - Patrick Pineau  
**Le Concours** Alexandre Galine - Anton Kouznetsov  
**Turcaret** Alain René Lesage - Gérard Desarthe

## 2001-2002

**Ubu roi** Alfred Jarry / Bernard Sobel  
**Anatomie Titus** Heiner Müller / Philippe Vincent  
**Waiting for Godot** Samuel Beckett / Philippe Vincent  
**Théâtre ambulant** Simovitch / Jean-Louis Hourdin  
**Nannie sort ce soir** O'Casey / Marc François  
**L'Otage et le Pain dur** Paul Claudel / Bernard Sobel  
**Paris-Yerevan** Olivia Grandville  
**Cafés en mariage** Eric Da Silva

Théâtre de Gennevilliers  
Centre Dramatique National tél 01 41 32 26 26

## ODEON

THEATRE DE L'EUROPE

www.theatre-odeon.fr

SAISON 2001/2002

→ Grande salle

**Léonce et Léna**  
Georg Büchner / André Engel

**Giulio Cesare** (en italien, surtitré)  
d'après William Shakespeare  
Romeo Castellucci / Societas Raffaello Sanzio

**Woyzeck** (en danois et anglais, surtitré)  
Georg Büchner / Robert Wilson / Tom Waits

**Un fil à la patte**  
Georges Feydeau / Georges Lavaudant

**Identité Caraïbe**  
théâtre, musique, littérature  
avec la Scène Nationale de Guadeloupe

**Auslöschung / Extinction**  
d'après Thomas Bernhard / Krystian Lupa  
(en polonais, surtitré)

**L'hiver de force**  
Réjean Ducharme / Lorraine Pintal

**Die Möwe / La mouette**  
Anton Tchekhov / Luc Bondy (en allemand, surtitré)

**Was ihr wollt / La nuit des rois**  
William Shakespeare / Christoph Marthaler  
(en allemand, surtitré)

**La mort de Danton**  
Georg Büchner / Georges Lavaudant

→ Petit Odéon

**C'est à dire**  
Christian Rullier / Christiane Cohendy

**Monsieur Armand dit Garrincha**  
Serge Valletti / Patrick Pineau / Eric Elmosnino

**Jimmy, créature de rêve**  
Marie Brassard

**ABONNEZ-VOUS !**

à partir de 3 spectacles : 30 % de réduction  
**360f** (54,88 €) en série 1 - **300f** (45,73 €) en série 2

Documentation au 01 44 41 36 36

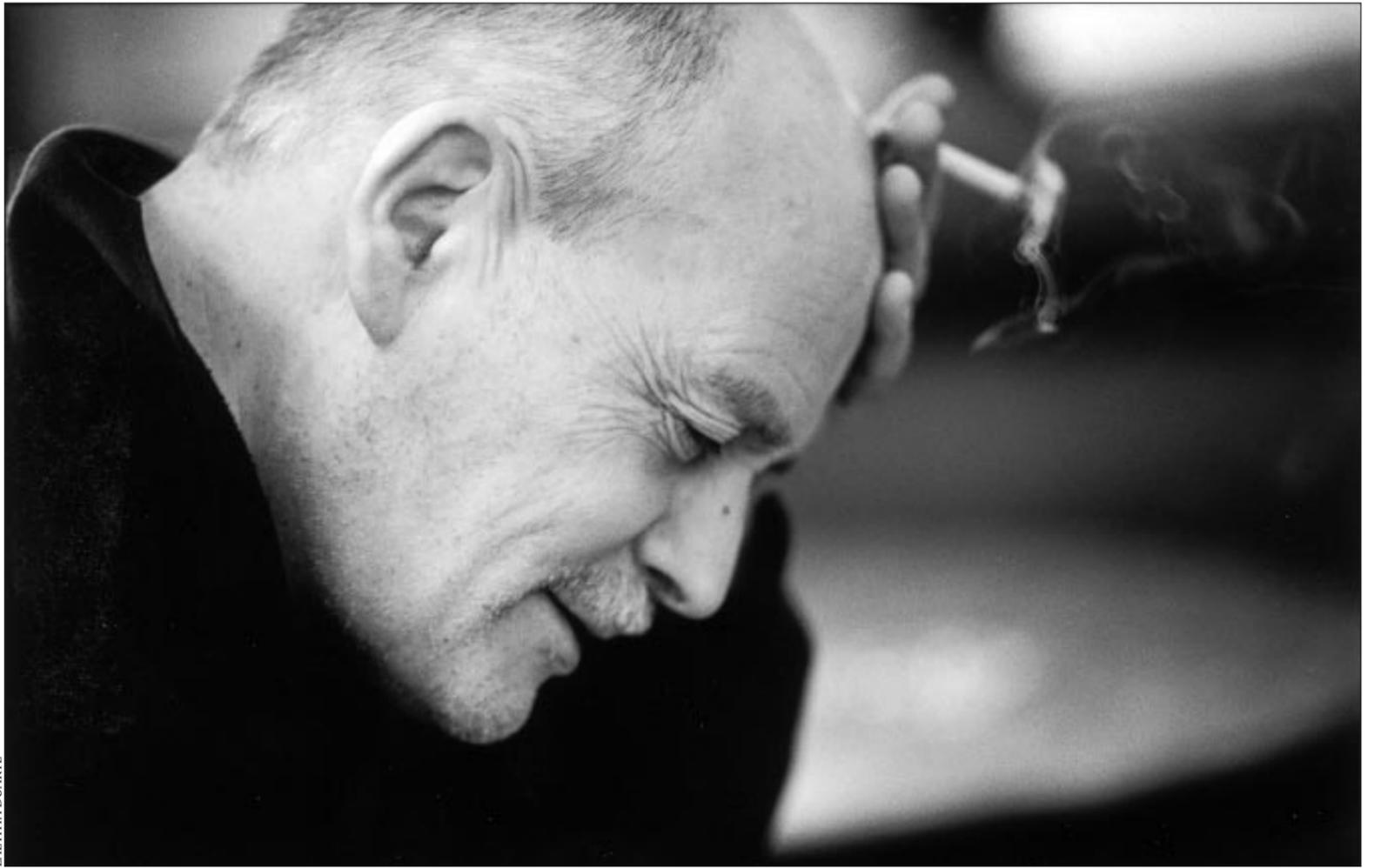
# Ubu, icône anarchiste selon Bernard Sobel

Le fondateur du Théâtre de Gennevilliers met en scène, sans illusion ni désespoir, mais en quête d'une liberté absolue, l'histoire d'« Ubu roi », d'Alfred Jarry

Le Théâtre de Gennevilliers retrouve Avignon où il n'était plus venu depuis 1986 (avec l'opéra de Betsy Jolas, *Le Cyclope*). Il y présente *Ubu roi*. Le vrai *Ubu roi*, d'Alfred Jarry dans la mise en scène de Bernard Sobel, père, fondateur, inventeur de cet établissement assez particulier de la « ceinture rouge ». Particulier dans la mesure où il offre un répertoire des plus variés : Brecht, bien sûr, Shakespeare, mais aussi Flaubert, Marlowe, Claudel, Molière, Lenz, Vichnievsky, Ostrovski, Sarah Kane, beaucoup d'autres... Particulier surtout parce qu'avec tous ces auteurs si différents, il suit une ligne rigoureuse, cohérente, entièrement, profondément marquée par la personnalité de Bernard Sobel, jamais aussi heureux que lorsqu'on lui dit : « Je vais chez vous depuis dix ans, on s'y ennue parfois, mais c'est important pour moi : je m'y retrouve. »

On peut facilement penser qu'il a toujours été là, et d'ailleurs c'est vrai : avant lui, il n'y avait rien. Lui, qui était et demeure un communiste acharné, arrivait du Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis, en 1964, après avoir assisté Bertolt Brecht au Berliner Ensemble, puis Jean Vilar au TNP de Chaillot. Coursus qui n'annonçaient certes pas *Ubu roi*, cette canularique parodique de *Macbeth* écrite, selon la légende de Jarry, potache surdoué, pour se moquer d'un professeur. Mais en dépit – ou à cause – de sa rigueur, on trouve rarement Bernard Sobel où on l'attend.

Cela dit, pourquoi *Ubu roi* ? Parce qu'en l'invitant Bernard Faivre d'Arcier lui a demandé quelle était la pièce la plus représentée dans les pays du bloc de l'Est au



LAETITIA DUARTE

Pour Bernard Sobel, « les poètes sont des gens qui vous font le cadeau de l'étonnement ».

temps du rideau de fer, et effectivement c'était celle-là. Bernard Sobel s'est alors penché et sur le texte, et sur la proposition de retrouver le festival. « Je me suis dit que je ne pouvais pas accepter de revenir, sinon avec quelque chose qui me soit une façon de dire "merdre" ». « Merdre » aux ambiguïtés de ce qu'on pourrait définir : culture d'Etat, et que depuis ses origines, aujourd'hui comme hier mais finalement pas davantage, le Festival concentre en lui. « Une fois passée dans ma tête cette idée légèrement provocante et superficielle, j'ai pensé à Denis Lavant, grand amateur d'absurde, de Jarry à Bobby Lapointe, etc. Comme il a accepté avec enthousiasme, je me suis mis au travail. Et puis, comme d'ouest en est, le monde entier vit réellement Ubu, la piè-

ce apparaît si évidente que la monter devient un vrai défi. »

S'en prendre à la « culture d'Etat », aux « ambiguïtés du théâtre populaire », voilà de quoi surprendre chez un homme qui a toujours travaillé dans le secteur public, qui, de par son indéfectible fidélité au Parti communiste, est censé s'adresser au prolétariat. Mais chez Sobel, rien n'est immédiat. Et son expérience personnelle lui fait reconnaître, en quelque sorte instinctivement, les pièges de cette « culture populaire » par nature indéfinissable. Lui permet de cerner la facilité avec laquelle, les bonnes intentions ne suffisant pas, elle peut glisser et tomber dans toutes les formes, différentes selon les pays, de populisme.

La plupart des Ubus du monde obtiennent le pouvoir par un vote démocratique, rappelle Sobel qui n'en finit pas de s'interroger sur le rôle du théâtre, et cite Henri

Michaux : « Rien de l'imagination volontaire des professionnels. Ni thème, ni développements, ni construction, ni méthode. Au contraire, la seule imagination de l'impuissance à se conformer. (...) (Les) imaginatifs souffrants, involontaires, perpétuels, je voudrais de cette façon leur avoir été utile. » (Postface à *La nuit remue*) Le mot-clef est là : « utile ». Utile selon « cette façon », hors normes pour ne pas dire anarchiste. Pourquoi d'ailleurs ne pas le dire ? A chercher comment raconter l'histoire d'Ubu sans illusion ni désespoir, à dépasser la mascarade qui s'offre à la première lecture, à traquer le personnage au-delà de son ignominie, Sobel discerne un « désir d'infini », un « infini désir de liberté » faisant d'Ubu une sorte d'icône anarchiste. Dans la ligne, affirme-t-il, de la plupart des personnages qui ont habité le Théâtre de Gennevilliers et le hantent encore : du Roi Jean de Sha-

kespeare au Napoléon de Grabbe, du Juge Adam de Kleist dans *La Cruche cassée*, au Turlure de Claudel, au Juif de Malte de Marlowe, tous, il les voit sauvagement attachés à leur indépendance, en quête d'une liberté absolue, forcément inaccessible.

Parmi les personnes et non pas seulement les personnages que Sobel apprécie, se reconnaît cet intérêt pour les inclassables, les solitaires. Entre autres, Jean-Luc Lagarce, dont il regrette de n'avoir pas discerné assez tôt le talent, tout en se demandant s'il aurait été à même de lui rendre justice. Dont il admire le regard critique sur son propre narcissisme, le naturel avec lequel il donne une dignité à ses héros les plus humbles. Ou Richard Foreman, le solitaire du off-off Broadway dans son Garage, dont il a reçu plusieurs spectacles, dont il a monté lui-même *Des perles aux cochons*, en 1997, *Bad Boy Nietzsche*, en 2000. Robert Wilson, dont il a accueilli en 1992 un spectacle avec les élèves de l'école Ernst Busch de Berlin, *Docteur Faustus lights the light*, d'après Gertrude Stein. En qui il veut voir bien autre chose qu'un merveilleux magicien de l'image. A qui il prête des intentions plutôt improbables quant à ses engagements politiques, ou simplement sociaux. Qui, en tout cas, l'oblige à s'étonner : « Pendant mon séjour au Berliner Ensemble, Brecht m'a fait comprendre ce que j'appellerais la pratique de la naïveté. La nécessité de provoquer un effet d'étrangeté, fondamental au théâtre où il s'agit de faire redécouvrir le sens des actions, des paroles les plus quotidiennes. Les poètes sont des gens qui vous font le cadeau de l'étonnement. »

Poète : qualité que Sobel, après avoir échappé au syndrome du « metteur en scène-auteur », refuse de se reconnaître. « Je m'estime

SAISON 2001 - 2002

IRMA LA DOUCE

BREFFORT / MONNOT / LEGRAND / DAGUERRE / SAVARY

LA VIE PARISIENNE

OFFENBACH / MEILHAC / HALEVY / DAGUERRE / SAVARY

IL RITORNO D'ULISSE IN PATRIA

MONTEVERDI / CHRISTIE / NOBLE

BORDER LINE

HERBERT / GUTIERREZ / BLANCA LI

UBU, OPÉRA

JARRY / EOUICHOT / LARROCHE

CHANO POZO

DIAZ / HOIST / SAVARY

FAISONS UN OPÉRA

BRITTEN / CROZIER / LARROCHE

DON JUAN

PICVANI / SCAPARRO

LES CONCERTS EXCEPTIONNELS

BERLIOZ 20C2 - SOUSTROT / DEBUSSY - MINKOWSKI

LES FÊTES ETC...

0 825 00 0058

www.opera-comique.com



[Opéra Comique]

Théâtre Musical Populaire

[théâtre gérard philipe  
de saint-denis]

centre dramatique national/direction stanislav nordey

.....du 14 septembre au 11 octobre

**Lancelot du lac**

Florence Delay et Jacques Roubaud / Olivier Besson

.....du 26 octobre au 11 novembre

**Huntsville,  
l'ordre du monde**

Franck Laroze / Georges Gagneré

.....du 31 octobre au 18 novembre

**Dans la solitude  
des champs de coton**

Bernard-Marie Koltès / Moïse Touré

.....du 16 au 29 novembre

**Affabulazione**

Pier Paolo Pasolini / Arnaud Meunier

.....du 29 novembre au 16 décembre

**Impressions d'Œdipe  
(gruppetto)**

Bruno Meyssat

.....du 22 au 24 décembre

**Africolor / 13<sup>ème</sup> édition**

01 48 13 70 00

Septembre/Décembre 2001



Le Monde

Festival d'Avignon 2001

à partir du 7 juillet 2001

Cloître Saint-Louis

20, rue Portail-Boquier

Tous les jours - entrée libre

17 heures à 18 h 30

Rencontres avec les artistes

animées par Olivier Schmitt

Le Monde rencontre celles et ceux qui font le Festival : acteurs, metteurs en scène, chorégraphes et organisateurs se succéderont pour commenter leurs aventures artistiques.

11 heures à 19 heures

Le Monde vous accueille

■ Le kiosque du Monde : journaux, publications, livres, cédéroms.

■ En accès libre : www.lemonde.fr (programme des rencontres disponible sur ce site)

Renseignements :

Tél. : 04 90 27 33 08

avignon@lemonde.fr



Répétition d'« Ubu roi », d'Alfred Jarry, à Gennevilliers, en juin 2001 avec Denis Lavant, Michel Bompoll et Olivier Cruveiller.

plutôt prédateur des autres. Je n'existerais pas sans Molière, Isaac Babel, ou Jarry... Je ne suis pas créateur de formes. En tout cas, je n'en ai pas conscience. » Contradiction sur contradiction : Bernard Sobel s'interdit de regarder en arrière, de considérer l'ensemble de son travail comme une œuvre, alors qu'il s'avoue éperdu de reconnaissance en rencontrant des « fidèles spectateurs ». Obstinément communiste, il s'intéresse aux individus qui s'échappent du groupe, et en même temps explique qu'il a du mal à dire « moi », à dire « je ». En même temps, il reconnaît que la famille représente le modèle premier de la société. Que, des Grecs jusqu'à Koltès, Lagarce et les autres, les relations familiales constituent la base du théâtre. Et de toute existence.

« On est soit le père, soit le fils. Mais quand on parle d'instinct paternel, quand on dit "j'ai des enfants", c'est faux. Ce dont je suis absolument sûr, en revanche, c'est qu'avec une très grande violence mes enfants ont besoin de moi. Que

je dois répondre à ça. Je n'ai pas d'enfants : je suis à eux, je leur appartiens. » Comme il appartient au Théâtre de Gennevilliers ou, précise-t-il, il n'a pas eu besoin d'être nommé. Simplement, la municipalité, puis le ministère de la culture ont reconnu et entériné son travail. Sans doute aurait-il aimé que soit également reconnu son travail de réalisateur à la télévision, pour laquelle, sous son nom de Bernard Rothstein, il a tourné plusieurs documentaires – dont un portrait de Thomas Mann pour la série « Un siècle d'écrivains ». Filmé des spectacles : les siens (entre autres *Le Candidat* de Flaubert, *Marie d'Issac Babel*, *Nathan le sage* de Lessing), mais aussi d'Ariane Mnouchkine (*Mephisto*, *L'Indiade*), de Klaus Grüber (*Bérénice*), de Patrice Chéreau, en particulier *Lulu* d'Alban Berg à l'Opéra-Garnier, et au Châtelet *Wozzeck* pour une chaîne allemande...

Un homme de théâtre doublé d'un homme d'images pour rendre compte d'un spectacle. Domage que la télévision, dans son

ensemble, ne s'intéresse plus à ce type d'entreprise. Mais l'histoire du Théâtre de Gennevilliers, centre dramatique national, continue, et s'il ne s'appelle plus comme en ses débuts Ensemble théâtral, dans l'esprit et le fonctionnement il n'a pas sensiblement changé. Et si pour *Ubu roi*, la « conception de l'espace » est due à Sobel lui-même, c'est affaire de circonstance. Chez lui, le décor prend une importance primordiale, non pas par son luxe, mais parce qu'il engage l'architecture de la salle, parce qu'il participe totalement de la dramaturgie. La machine à écrire régnant sur le plateau dépouillé des *Géants de la montagne*, de Pirandello, les perspectives insondables du *Napoléon*, de Grabbe, le noir et blanc façon pellicule usée dans la *Tragédie optimiste*, de Vichnievsky, les murs basculants du *Mandat*, de Nicolai Erdman...

Chaque mise en scène s'inscrit dans une image indéniable. « Je ne m'adresse pas à des décorateurs, surtout pas. Je m'adresse à des peintres : Aillaud, Arroyo, Nic-

ky Rieti, Lucio Fanti, Titina Maselli et j'en oublie. Des gens qui travaillent avec moi et Michèle Raoul-Davis, ma dramaturge, sur le texte, lui apportent leur propre vision critique, cherchent à en définir les problèmes, donc à les résoudre... Quand Bach compose, quand Matisse peint, c'est pour se poser une série de questions. De même quand Molière écrit. A ces questions, il apporte certaines réponses, et moi mettreur en scène, j'essaie de retrouver par quels chemins il est passé. Ce que font également, à leur façon, scénographes, comédiens ». Tout naturellement, dès le moment où il aborde un texte, des figures de comédiens s'imposent.

C'est par admiration pour Marlowe, « inventeur du théâtre élisabéthain », qu'il a monté par deux fois, en 1976 et en 1999, *Le Juif de Malte*, et, la seconde fois, parce que Pascal Bongard a accepté de jouer Barrabas. C'est parce que Philippe Clevenot pouvait être le Magicien et Maria Casarès l'Actrice qu'il s'est lancé dans *Les Géants de la montagne*, et s'il revient à Avignon avec *Ubu Roi*, c'est parce qu'il a pu réunir autour de Denis Lavant une équipe d'amis.

« Je ne voudrais pas dire "amis", mais en fait oui, ils le sont, bien que le côté "bande de copains" m'énerve. Quoi qu'il en soit, la plupart ont fait leurs débuts à Gennevilliers, ou y ont travaillé plusieurs fois, comme Flore Lefebvre des Noëttes, la Mère Ubu. Je peux leur faire part de mes incertitudes, leur dire à un moment ou un autre que je ne sais pas comment faire. Ils sont curieux, ils s'amuse. Ils m'ont suivi dans la jungle ubuesque, ont lu en même temps que moi le message de Jarry, comme moi se sont rendu compte qu'au-delà de la blague et du cynisme, il s'agissait aussi d'une grande histoire d'amour entre un homme et une femme. »

C. G.

★ *Ubu roi*, d'Alfred Jarry, du 9 au 16, à 22 heures (relâche le 14), cour du lycée Saint-Joseph.

## La férocité joyeuse de Titina Maselli

C'est en assistant, en 1979, à une représentation de *Mauser*, de Heiner Müller dans la mise en scène de Jean Jourdeuil, que Bernard Sobel a découvert Titina Maselli : elle en avait conçu la scénographie. Il est venu la chercher, après quoi, elle a réalisé pour lui nombre de décors, le dernier étant les gradins de stade où étaient assis quatre personnages immobiles, colorés de couleurs solaires comme des supporters de foot : *Manque*, de Sarah Kane.

Italienne, peintre, Titina Maselli déborde de vitalité, d'une férocité joyeuse dont témoignent ses œuvres. A première vue, elle se situe à l'opposé de Bernard Sobel, de ses tourments, de ses déchirements. Leur collaboration n'est sans doute pas de tout repos. Les réunissent la passion du théâtre, une rigueur radicale, une attention extrême aux comédiens. C'est à leur relation au texte qu'elle pense lorsqu'elle imagine un décor, c'est de ça dont en premier elle parle lorsqu'elle évoque un spectacle.

Titina Maselli entre dans cette catégorie de personnalités qui attirent Bernard Sobel : indépendante, libre (elle aussi communiste, mais précise-t-elle, sans avoir jamais adhéré au Parti), vigilante, critique et curieuse. Finalement « patiente » pourrait-on dire. Capable en tout cas, avant même de commencer à élaborer sa scénographie, de passer des semaines sur une pièce, à la lire, à l'imaginer, la visualiser, à discuter avec Bernard Sobel et sa dramaturge Michèle Raoul-Davis, à avancer des propositions, à les défendre, les reprendre, à les modifier jusqu'à parvenir à un accord. A ce moment-là seulement, elle entre-

prend son travail. Seule, et sans se mêler des répétitions.

Son métier consiste en somme à offrir au metteur en scène le cadre le mieux adapté à son propos, ce qui, avec Bernard Sobel, n'est jamais simple mais ne semble pas hors de portée. « Il n'est pas dogmatique, vraiment pas. Arriver à l'image juste exige une longue élaboration, mais il sait choisir celle qui lui convient, et l'utilise à plein. Par exemple, nous avons beaucoup discuté sur la machine à écrire qui, dans *Les Géants de la montagne*, figurait le thème central : c'est-à-dire l'œuvre en elle-même, le résultat de l'écriture. Nous sommes arrivés à un accord, ce n'est pas toujours le cas. Avec La Tragédie optimiste, j'avais imaginé, pour raconter la fin de l'utopie socialiste, et la domination du capitalisme, des enfants courbés sur leur travail, la ligne sinuose de leurs dos penchés. Et puis ni Sobel ni Michèle n'étaient d'accord, ils craignaient l'effet larmoyant. Finalement, nous avons choisi la façade d'une banque de Wall Street. »

Deux passionnés en train de discuter, ça ne doit pas être triste. Il y a des colères, des ruptures, des regrets, des retours, et rien ne serait possible sans une sincère estime mutuelle. Il admire sa force de création, l'étendue et la diversité de sa culture, qui lui permet de citer Virgile et Dante (de plus à bon escient). Elle est impressionnée par son obstination, par sa radicalité, son talent, son intelligence, par sa précision. Elle dit qu'on peut deviner ses idées, s'en servir, les enrichir. Il laisse faire. Un peu.

Propos recueillis par Colette Godard

## Voyage à travers les beaux-arts de la sagesse

La vie, dira Bernard Sobel, n'est qu'une suite d'adolescences, lui qui parfois ressemble à un marin, évoquant ce que Conrad disait de Lord Jim lorsqu'il croisait son modèle dans un port : un homme significatif. Il habite et arpente son théâtre comme un navire, un navire à l'arsenal. Ce théâtre de Gennevilliers, à côté d'un marché, n'a rien d'une maison, rien d'un phalanstère, rien non plus d'un sanctuaire culturel, d'une enclave qui, en banlieue, se voudrait centre rassembleur, un lieu vers lequel tous les regards convergent.

Intégré à la ville, le bâtiment n'y est pas exalté, visible sans être remarquable, il paraît en permanence inachevé, plutôt qu'un édifice un vaste passage, depuis plus de trente ans parcouru et transformé par un capitaine errant et sédentaire au visage

peu changeant. Si bien qu'aller avenue des Grésillons, au Théâtre de Gennevilliers, cela ne fut jamais comme d'aller à Nanterre, à Bobigny ou Aubervilliers ; ce fut et c'est encore faire un pas de côté, une petite virée en lisère de la ville où Bernard Sobel suggère de regarder le monde à cette distance où il est proche et presque inatteignable. Ce navire à l'arsenal, le théâtre, dira Sobel, est la maison d'exil.

Ou, si l'on veut, Bernard Sobel est un catholique debout, ce qu'on écrira d'autant plus volontiers qu'il est notoirement communiste, se chargeant de nous rappeler sans cesse que nous sommes exilés, et peut-être chaque jour un peu plus, de la virtuelle citoyenneté à laquelle, légitimement nous aspirons. C'est là sa poétique, son paradoxe aussi, manié et remanié à travers un répertoire,

des œuvres souvent mal connues ou dont le choix de sa part surprend au moment où il décide de les faire entendre. Son ironie méditative se promène entre Kafka et Brecht, celui qui répondait que si Kafka était le premier écrivain communiste, il était, lui, Brecht, le dernier écrivain catholique.

Et puisque nous en sommes là, oui mais Claudel, vous répondra Sobel, cette année, le Claudel qui a travaillé l'histoire de France ? Sobel n'est pas à une contradiction près. Pour en donner un autre aperçu, il y a ce souvenir : s'ouvre un colloque sur Brecht, c'est dans les années 1970, Sobel, formé au Berliner Ensemble, y est un exégète redouté, mais quand la parole lui revient, il cite et commente Proust.

Un catholique debout entre la nef et le bas-côté, jamais en chaire com-

me l'ont été, peu ou prou, Vilar et Vitez, représentant la France, la France d'Uriage et d'Aragon, Sobel est, lui, un petit Parisien d'entre Belleville et Ménilmontant, un enfant juif échappé à la rafle grâce à un bouquier, un jeune homme qui aurait aimé vivre en Amérique, qui se retrouve en RDA aux côtés de Brecht, un voyageur qui se fixe dans un théâtre comme en un lieu de par-tance et de protestation, lieu par excellence relatif, où s'achèvera la vacillante et irremplaçable épopée du moi commencée voici des siècles. Le « moi » n'est même plus haïssable, dira Sobel, si mon nom est personne. Ni larmes ni musique, Sobel la déteste dans ses spectacles autant que Buñuel dans ses films.

Rien que la mise en jeu de ces « moi » relatifs, dits personnages de théâtre. Aucune récompense offerte

par l'enthousiasme festif ou l'issue collectiviste, aucun salut qui viendrait de la dissolution des « moi » dans l'humanité en général, quand ailleurs, on connaît ça, la mise en scène de théâtre aspire à être l'un des beaux-arts de la sagesse. Aussi bien Sobel fuit l'interprétation, lui opposant des paris de lecture, jusque lorsqu'il distribue Maria Casarès dans le rôle du Roi Lear. Il fuit même le chef-d'œuvre, l'interprétation totalement convaincante comme on le dirait en musique, lui substituant le déchiffrement comme allure et, de la représentation théâtrale, il cherche à faire un entretien sur la pluralité des mondes. Et entre les spectateurs et le spectacle installe une distance spécifique, celle de lecteurs ; l'un qui vient de terminer de lire, les autres qui commencent la lecture, quelles interrogations échantent-ils ?

Pour avoir été invité, comme tant d'autres, à travailler dans ce théâtre de Gennevilliers, j'ai appris ce que j'y aimais particulièrement : arriver le matin d'un jour de marché, y acheter un économe ou un canif dont j'avais besoin, sur le trottoir rencontrer Bernard Sobel, le voir examiner l'achat, parler de ce qu'on appelle les affaires privées juste une seconde, laissons ça, dit Sobel qui enclenche la conversation sur Spinoza et la reprise des essais nucléaires, la tempête et les Kurdes débarqués à Fréjus, quoi de commun, direz-vous, mais Sobel vous convaincra que tout ça, ça a beaucoup à voir. On n'a jamais fini d'apprendre avec lui que la vérité n'est pas triste, mais la vie, oui, est une suite d'adolescences.

Bruno Bayen (metteur en scène et écrivain)

**THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE**

**Saison 2001/2002**

**Le chant du cygne et autres histoires** d'Anton Tchekhov adaptation et mise en scène Roger Planchon du 9 au 30 oct. 2001

**Le retour au désert** de Bernard-Marie Koltès mise en scène Thierry de Peretti du 6 au 11 nov. 2001

**Cymbeline** de William Shakespeare mise en scène Philippe Calvario du 20 au 24 nov. 2001

**Le malade imaginaire** de Molière mise en scène Gildas Bourdet du 3 au 9 déc. 2001

**Le pupille veut être tuteur** de Peter Handke mise en scène Jean-Claude Berutti du 14 au 19 déc. 2001

**Approches de Hölderlin** d'après *Un laird destin* de Charles Juliet mise en scène Roger Planchon du 8 au 13 janv. 2002

**Mère Courage et ses enfants** de Bertolt Brecht mise en scène Christian Schiaretti du 18 janv. au 8 fév. 2002

**Histoires de famille** de Biljana Srbljanovic mise en scène André Wilms du 26 fév. au 3 mars 2002

**Arlecchino servitore di due padroni** de Carlo Goldoni mise en scène Giorgio Strehler du 6 au 10 mars 2002

**La femme gauchère** de Peter Handke mise en scène Grzegorz Jarzyna du 12 au 16 mars 2002

**La princesse Maleine** de Maurice Maeterlinck mise en scène Yves Beaunesne du 20 au 24 mars 2002

**L'école des femmes** de Molière mise en scène Didier Bezace du 24 avril au 4 mai 2002

**Le gardeur de troupeaux** de Fernando Pessoa mise en scène Hervé Pierre du 13 au 16 mai 2002

**Fellag** *Un bateau pour l'Australie* du 27 mai au 7 juin 2002

**ABONNEMENT**  
TNP-Villeurbanne  
8 place Lazare-Goujon  
69100 Villeurbanne  
04 78 03 30 00

**théâtre de la bastille**

saison 2001 - 2002

Parts@Paris || Tricks and Tracks/Pál Frenák || L'Homme traversé/Pascal Gravay & Prisca Harsch || La Cuisine/Mladen Materic & Peter Handke || Few Things/Grace Ellen Barkey || Les Antigones/Jean Cocteau/Jean Anouilh/Tg STAN || Pas tous les Marocains sont des voleurs/Anne Sierens || Love, Betrayal and a bowling trophy/Irene Hultman || Sorelline/Caterina Sagna || Villa dei Misteri/Ivan Stanev || Je crois ?/Emmanuel Bourdieu/Denis Podalydès || Un jour en été/Jon Fosse/Jacques Lassalle || Raffaella Giordano || ShowRoomDummies/Étienne Bideau & Gisèle Vienne || Valparaíso/Don DeLillo/Thierry de Peretti

**01 43 57 42 14**

**THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE**

**SAISON 2001/02**

**ON N'EST PAS OBLIGÉ D'ALLER AU THÉÂTRE...**

**THÉÂTRE**  
les Fausse confidences / Marivaux / A. Milanti  
Beauté Misère / J.-P. Bodin / F. Chattot  
le Songe d'une nuit d'été / Shakespeare / O. Korsunovas  
Père / Strindberg / C. Grosse / A. Alvaro / F. Marthouret

**MUSIQUE**  
Thomas Fersen  
les Sonnets de Shakespeare / N. Krief / E. Lacascade  
Chostakovitch en lettres et en notes / Quatuor Debussy / P. Delaigue  
Vincent Delerm  
Tramp Tramp Tramp / ciné concert  
Merçi Douglas, bonsoir / J. Rebotier  
Casa de la Trova / Sœurs Faez de Cuba / Chorus des Hauts-de-Seine

**JEUNE PUBLIC**  
les Trésors de Djibouti / R. Shön / F. Maurin  
Double-croche et sortilèges / J.-M. Machado / J.-J. Fdida

**MARIONNETTES**  
Voyage au centre de la terre / J. Verne / La Troppa  
Un Roman de Renart / Flash Marionnettes  
Maître Zacharius / J. Verne / T. Collet  
le Cri quotidien / les Anges au plafond

**DANS**  
Paco Décina / Néti Néti / Summa Iru  
Blanca Li / Border line

infos/programme/abonnement  
**01 55 48 91 00**  
theatre71@wanadoo.fr

# Off, le festival buissonnier

Voilà vingt ans qu'est née l'association Avignon-Public-Off, fondée par le comédien Alain Léonard pour accompagner le fouillis fertile que constituait déjà le « off ». « C'est un phénomène, un univers en ébullition, un cerveau aux heures de pointe, une fourmilière, une ruche. Une énorme bête vivante dans laquelle se déplacent à longueur de journées et de nuits des milliers et des milliers de spectateurs, qui se passent des informations par tous les moyens et, en plus, par les regards, les gestes, les attitudes, les démarches, par on ne sait plus quelle alchimie », observe André Benedetto, metteur en scène avignonnais et « père » du « off ».

Fête pour les spectateurs, baromètre de la vie des compagnies françaises, vaste marché du spectacle, ce festival buissonnier aligne des chiffres impressionnants : 600 spectacles présentés de dix heures du matin à minuit, 500 000 entrées, cent salles, un programme détaillé distribué à 110 000 exemplaires et la visite de 1 200 professionnels.

Derrière les statistiques flotte la légende du « off » qui concourt à son succès et continue d'imprégner les imaginaires. On imagine les petites compagnies indépendantes et courageuses se débattant avec d'infâmes loueurs de salle-maquignons, transpirant toute la journée pour diffuser leurs tracts, séduire les passants, amuser la rue afin de remplir leurs salles, défendant leur art contre les lois du marché, l'indifférence de la presse nationale, le dédain du milieu professionnel. Lieu de découverte d'auteurs ou de metteurs en scène méconnus pour les uns, bazar des créations les plus plates pour les autres : le festival parallèle, qui suscite toujours passions et clichés, a en réalité profondément évolué depuis ses débuts, à l'instar de la vie théâtrale du pays. « *Quiconque prétend connaître le "off" ne vous ment pas. Il rêve* », écrit Alain Léonard dans son livre *Festival Off Avignon*.

Si le « in » naît en 1947, avec la première Semaine d'art dramatique proposée par Jean Vilar, l'acte de naissance du « off » remonte à 1966, quand le jeune André Benedetto joue, sans y être invité, dans son petit théâtre de la Place des Carmes pendant le festival. « *Bien qu'il soit tentant de le pen-*

Depuis vingt ans, l'association Avignon-Public-Off aide les spectateurs à découvrir des compagnies qui cherchent à s'imposer dans le milieu



VINCENT PONTI/ENGUERAND

ser, le "off" n'est pas un produit de 1968 », explique André Benedetto. *Il n'est pas né du choc de l'institution et de la contestation. Il y avait dans l'institution bien des tendances et dans la contestation bien des contestations : celle pour rire et s'amuser, celle pour agiter et embêter le monde, celle pour percer les murs indifférents, celle qui voulait aller plus loin que Vilar et celle qui voulait l'arrêter.*

Le metteur en scène se souvient que, bien avant que la place de l'Horloge ne soit envahie d'artistes, de jongleurs, de musiciens, de cracheurs de feu et de parades, les gitans venaient le soir y faire l'animation. « *Les gitans chantaient là. Pour le plaisir. Quelque chose du "off", de nomade, de marginal, de chaleureux, d'immémorial, de mystérieux, était en train de naître.* » En 1968, l'autre metteur en scène avignonnais, Gérard Gélas, qui dirige toujours le Théâtre du Chêne noir, fait scandale. Son spectacle *La Paillasse aux seins nus* est censuré, au motif qu'on devine deux étoiles du général de Gaulle sur les seins nus de cette

paillasse surréaliste. Aussitôt, des artistes du « in » comme le Living Theatre et Maurice Béjart se solidarisent avec Gérard Gélas, refusant de jouer tant que l'interdiction n'est pas levée.

Le terme « off » apparaît pour la première fois dans la presse en 1971, année de la mort de Jean Vilar qui préférait parler du « hors », à l'aube d'une décennie qui voit l'explosion du nombre de spectacles. La direction du « in » adjoind à la synthèse quotidienne destinée à la presse une information sur le « off ». En 1982, Alain Léonard fonde, avec l'appui de Bernard Faivre d'Arcier, l'association Avignon-Public-Off. Elle se donne une mission périlleuse : « *construire sans détruire, soutenir sans assister, aider sans s'ingérer, organiser la liberté sans y toucher.* »

Aujourd'hui, il n'existe toujours aucune sélection pour une compagnie qui décide de venir dans le « off ». L'association dispense ses conseils à travers un guide – pour négocier le contrat de location d'une salle, pour favoriser les relations avec les professionnels et la presse. L'attraction « *irrationnelle* » pour Avignon perdure, se réjouit Alain Léonard, et le festival reste « *La Mecque* » des gens de théâtre. Même des interprètes chevronnés tels Rufus ou Jean-Claude Drouot viennent dans le « off » pour le plaisir de partager

l'ambiance unique d'Avignon. Le reste de l'année, peu de compagnies peuvent jouer leur spectacle chaque jour pendant trois semaines de suite. Outre le simple plaisir d'exercer leur métier, les artistes bénéficient plus facilement qu'à Paris de la visite des programmeurs. Pour les plus jeunes, fraîchement sortis des écoles, « *le "off" est une épreuve initiatrice car, dans le métier, ils connaîtront des difficultés bien plus grandes encore* », estime le fondateur de l'association.

La présence à Avignon est parfois gérée comme un investissement : en 2000, la compagnie provençale Cartoun Sardines Théâtre a loué un chapiteau pour présenter sa dernière création, mais ces dépenses lourdes ont été amorties par les contrats qu'elle a signés pour environ deux années de tournée. Soutenues par les collectivités locales ou l'Etat, la plupart des compagnies du « off » reçoivent une aide publique au moins pour être présentes au festival. Des régions apportent un soutien important, mais discret, à leurs compagnies, comme le Limousin. D'autres en font un outil publici-

« *Quiconque prétend connaître le "off" ne vous ment pas. Il rêve.* »

taire : seul le nom de la région apparaît en couverture du dossier de Champagne-Ardenne, sans qu'aucun artiste ne soit cité...

Lancée avec 871 adhérents en 1982, l'association en compte plus de 26 000 en 2000, qui bénéficie de réductions et d'informations particulières, pendant le festival et, dans l'année, sur les tournées des spectacles présentés à Avignon. « *Dans le "off", chaque spectateur fait lui-même son propre festival* », observe Alain Léonard. Le programme gratuit – 116 pages grand format –, particulièrement complet et pratique, l'aide dans son choix. Les débats et rencontres organisés à la Maison du Off complètent l'information. « *In* » et « *off* » se tolèrent mutuellement, même si la suspicion réciproque ne s'est pas évanouie. Chacun cite volontiers le nom d'artistes passés de l'un à l'autre – les pionniers du nouveau cirque, Zingaro, Plume, Archaos, des figures de théâtre comme Daniel Mesguich, Mehmet Ulusoy, Antoine Vitez, Gildas Bourdet ou Philippe Caubère. Pour Gérard Gélas, dès les années 1970, « *les barrières du "in" et du "off" n'étaient plus des barrières infranchissables. Une circulation s'installait.* »

L'attrait pour les auteurs d'aujourd'hui caractérise durablement les troupes du « off ». Dans leurs petites salles, fréquentées par une cinquantaine de spectateurs en moyenne à chaque représentation, elles assument le risque de jouer des textes peu connus. D'année en année, la proportion varie peu : deux tiers des pièces du festival buissonnier sont écrites par des auteurs vivants. En 2000, plus de 280 de ces écrivains ont ainsi été joués chaque jour pendant trois semaines. Les Controverses, rencontres organisées par Avignon-Public-Off, ont eu pour thème « *auteurs et écritures scéniques* », avec des contributions d'artistes aussi différents que Michel Azama, Jean-Pierre Renault, Yannick Jaulin, Mohamed Kacimi ou François Cervantès.

Méconnus, les auteurs joués dans le « off » le sont parce qu'il s'agit d'écrivains jeunes et peu publiés ou parce qu'ils sont originaires d'Afrique, d'Asie, d'Europe orientale... Figurent ainsi au programme de 2001 *Fine membrane*, première pièce d'un poète de Djibouti presque inconnu en France, Idris Youssouf Elmi, ou *Manteca*, œuvre dramatique écrite il y a moins de dix ans par l'auteur cubain Alberto Pedro Torriente, jouée pour la première fois en France.

Catherine Bédarida

## L'ÉTAT CIVIL

● En 2000, 602 spectacles ont été joués dans le off, interprétés par 1 934 comédiens, 100 danseurs et 113 musiciens. En 2001, 669 spectacles sont au programme. Chaque année, le renouvellement des compagnies présentes à Avignon est de 80 %. Les pièces de théâtre forment plus de la moitié du programme, mais le off comprend aussi chansons, musique, danse, humour, jeune public, café-théâtre, marionnettes, contes, cirque, cabaret et poésie.

● Les 26 000 adhérents de Avignon-Public-Off voient neuf spectacles en moyenne pendant leur séjour. Ils reçoivent en hiver une brochure signalant les tournées des spectacles joués à Avignon. Pendant l'année, ils bénéficient de réduction dans 645 théâtres répartis dans toute la France. Parmi les spectateurs-adhérents, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la mieux représentée, avec une forte proportion d'avignonnais, suivie de Paris et de l'Île-de-France.

● Les quelque 500 compagnies qui vivent un mois à Avignon apportent 30 millions de francs (4,5 millions d'euros) à l'économie locale, estime l'association.

● L'histoire du festival, depuis ses débuts, est relatée dans le livre *Festival off Avignon*, par Alain Léonard et Gérard Vantagioli, éditions des 4 Vents (190 p., 59 F [8,99 €], à commander à l'association). Le film *L'Aventure du off*, de Gérard Vantagioli, est projeté plusieurs fois pendant le festival.

● Les programmes, les adresses, la présentation des compagnies et toutes les informations sur le festival parallèle sont réunis sur le site Internet [www.avignon-off.org](http://www.avignon-off.org)

● Sur place, renseignements, réservations : bureau d'accueil du off, Conservatoire de musique, place du Palais, Avignon. Tous les jours, du 6 au 28 juillet, de 11 heures à 21 heures.

● A la Maison du Off, des débats et rencontres ont lieu tous les jours. Autour de : Michel Quint, le 6 juillet ; Andrée Chedid, le 9 ; Mohamed Kacimi, le 13 ; Noëlle Renaude, le 15 ; Matéi Visniec, le 20 ; Slimane Benaissa, le 21. Hélène Martin présente ses chansons les 11 et 12. L'écrivain Ricardo Montserrat explique son travail sur la pièce *La Femme jetable*, histoire d'employées licenciées d'un hypermarché Auchan en Normandie (*Le Monde* du 9 novembre 2000). Maison du Off, 18, rue Buffon, Avignon.

● Alter, réseau européen de festivals internationaux associatifs et indépendants, se réunit à Avignon, du 23 au 28 juillet, à l'initiative de l'association Avignon-Public-Off.

## NANTERRE

AMANDIERS

### CARNET D'UN DISPARU

Leoš Janáček | Alain Planès | Claude Régy

### L'ÉCHANGE

Paul Claudel | Jean-Pierre Vincent

### LES HOMMES DÉGRINGOLÉS

Christophe Huysman | Olivier Werner

### LOHENGRIN

Salvatore Sciarrino | Ingrid von Wantoch Rekowski

### CATÉGORIE 3:1

Lars Norén | Jean-Louis Martinelli

### PLATONOV

Anton Tchekhov | Jean-Louis Martinelli

### LA MOUETTE

Anton Tchekhov | Lars Norén

### LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ

William Shakespeare | Yannis Kokkos

### VIA !

Christiane Véricel

2001-2002 / ABONNEZ-VOUS

01 46 14 70 00

## THÉÂTRE DE LA COMMUNE

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL D'AUBERVILLIERS

Saison 2001 | 2002

Avant-programme (en cours)

du 6 novembre au 15 décembre 2001

### La Baraque

Cantine musicale - vin, soupe, musique  
Maison fondée par la Volière Dromesko

et dans le cycle Apprentissages

du 15 janvier au 8 mars 2002

### L'École des Femmes

de Molière / mise en scène Didier Bezace

du 14 mars au 14 avril 2002

### Maître et élève

titre provisoire  
de Serge Valletti / mise en scène Bernard Lévy

du 2 mai au 2 juin 2002

### Formation continue

Emilie Valantin / Théâtre du Fust

du 15 mai au 2 juin 2002

### Un Volpone

d'après Ben Jonson / mise en scène Vincent Goethals



Informations - Abonnements

01 48 33 93 93

Théâtre de la Commune - Direction Didier Bezace  
2 rue Edouard Poisson - 93300 Aubervilliers



Louis Jouvet (1887-1951)

## Saison 2001/2002

### L'École des femmes

26 sept-10 nov 2001 Molière / Lassalle

### L'Annonce faite à Marie

21 nov-23 déc 2001 Claudel / Jocelyn

### Le Mariage de Le Trouhadec

21 nov-16 déc 2001 Romains / Villégier

### La Folle de Chaillot

19 jan-16 fév 2002 Giraudoux / Rancillac

### Le Diable et le Bon Dieu

20 fév-9 mars 2002 Sartre / Mesguich

### Dom Juan

13 mars-13 avr 2002 Molière / Mesguich

### La Machine infernale

13 mars-7 avr 2002 Cocteau / Paris

### Concerts

15 et 17 novembre 2001 Ensemble Recherche / Festival d'Automne

### Portrait du Théâtre en jeune homme

Exposition photographique

01 53 05 19 19 • [athenee-theatre.com](http://athenee-theatre.com)



**ATHÉNÉE**  
Théâtre Louis Jouvet

# Vingt-cinq bougies pour les Acanthes

Pour cette édition 2001, Claude Samuel, directeur-fondateur du Centre Acanthes, accueille cent soixante-et-un stagiaires venus de trente sept pays dont la Biélorussie, Singapour, Taïwan et la Malaisie. Une affluence record avec l'inscription d'un peu plus de compositeurs que d'interprètes

Parmi les principaux acteurs de la musique contemporaine, rares sont ceux qui n'ont jamais participé aux sessions estivales du Centre Acanthes. En parcourant la liste des quelques deux mille stagiaires accueillis en vingt-cinq ans de pédagogie militante, on découvre bien des noms aujourd'hui très en vue, qu'il s'agisse de musicologues (Danielle Cohen-Lévinas, Pierre Michel, Cécile Gilly), d'interprètes (Joëlle Léandre, Thierry Miroglio, Christian Petrescu) et bien sûr de compositeurs (Martin Matalon, Gérard Pesson, Marc-André Dalbavie). Si, chez ces derniers, la tendance est à l'aventure moderniste, on relève aussi la présence de deux de leurs plus farouches opposants, Benoît Duteurtre (journaliste, directeur de l'association Musique nouvelle en liberté) et Jean-François Zygel (pianiste et compositeur phare de la nouvelle école tonale française). Est-ce à dire que le Centre Acanthes fait l'unanimité ? L'édition 2001 connaîtra, en tout cas, une affluence record avec l'inscription de cent soixante-et-un stagiaires venus de trente-sept pays dont la Biélorussie, Singapour, Taïwan et la Malaisie.

Il faut, en effet, remonter à 1983 avec Luciano Berio en tête d'affiche pour retrouver de semblables chiffres de participation. Cela ne va d'ailleurs pas sans poser quelques problèmes d'affectation. Claude Samuel, le directeur du Centre Acanthes depuis son origine, explique que certains postulants ne pourront être acceptés qu'en auditeurs. C'est le cas pour l'atelier de piano, confié cette année à Pierre-Laurent Aimard et à Florent Boffard : limité à une dizaine de stagiaires actifs, il ne pourra satisfaire les vingt-cinq candidatures.

Né pour combler un vide dans la formation des interprètes, le Centre Acanthes a donc bien rempli sa mission, dont Claude Samuel rappelle l'origine : « Jean Maheu, directeur de la musique au ministère de la culture entre 1974 et 1979, souhaitait que le Centre Acanthes offre aux interprètes ce troisième cycle de musique contemporaine qui faisait alors défaut aux conservatoires. Je me suis attelé à cette tâche en organisant chaque année des ateliers autour d'une figure importante de la création. » Se sont ainsi succédés la plupart des maîtres de notre temps : Karlheinz Stockhausen (1977), Iannis Xenakis (1878 et 1985), György Ligeti (1979), Henri Dutilleul et Witold Lutoslawski (1980), Mauri-

cio Kagel (1981), Pierre Henry (1982), Luciano Berio (1983), Olivier Messiaen (1987), Pierre Boulez (1988), Luigi Nono (1989), Toru Takemitsu (1990), Elliott Carter (1991), György Kurtag (1995), Sofia Gubaidouline (1998) et Helmut Lachenmann (1999). L'absence des Américains John Adams et Steve Reich ne tient qu'à leur refus pour raisons personnelles.

Après une série d'invités d'âge respectable, on note en 1992 un premier rajeunissement des cadres avec quatre têtes d'affiche issues de la génération montante : l'Anglais George Benjamin (né en 1960), le Finlandais Magnus Lindberg (né en 1958) et les Français Philippe Manoury (né en 1952) et Tristan Murail (né en 1947). Cinq ans plus tard, le Chinois Qigang Che (né en 1952), le Français Marc-André Dalbavie (né en 1961) et l'Italien Marco Stroppa (né en 1959) confirment la prise d'importance des quadragénaires dans l'enseignement.

« Aujourd'hui, souligne Claude Samuel, on reçoit plus de compositeurs que d'interprètes. Depuis 1998, on met à la disposition des jeunes compositeurs un ensemble instrumental qui assure l'exécution d'œuvres achevées pendant le stage. Cet atelier fait maintenant l'objet d'une cinquantaine de candidatures ! » Autre changement : « La demande internationale est devenue très forte, en particulier de l'Europe de l'Est et de l'Asie, alors que celle de l'Hexagone ne détermine plus qu'un tiers de l'ensemble. » Dernière nouveauté, un cours de direction d'orchestre pour compositeurs, proposé par l'invité de l'édition 2001, Peter Eötvös.

Multipolaire avec ses cours généraux (de 9 h 30 à 11 heures), ses ateliers instrumentaux ou de composition (de 11 heures à 13 heures), ses séances de musique de chambre (de 14 heures à 16 heures), ses ateliers d'écoute et ses conférences (en fin d'après-midi) et ses concerts publics en soirée (huit en moins de deux semaines), le Centre Acanthes a totalement changé d'identité depuis sa fondation en 1977 sous la forme d'un centre Sirius « offert » par Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, à Karlheinz Stockhausen. « L'idée était de permettre au compositeur de monter son œuvre avec des disciples triés sur le volet. On a donné Sirius en création mondiale dans le cadre du Festival d'Aix-en-Provence et Stockhausen pensait qu'il pourrait utiliser cette structure pour faire entendre son opéra Licht, morceau après morceau. Le succès

de cette formule fut relatif et l'année suivante le stage trouva son nom et son visage définitifs avec la présence de Iannis Xenakis, au charisme de héros contestataire. »

À l'époque, les activités se déroulent au conservatoire Darius-Milhaud d'Aix-en-Provence, mais les directeurs successifs du Festival d'art lyrique, Bernard Lefort et Louis Erlo, s'y montrent très peu attachés. Michel Guy intervient de nouveau pour mettre Claude Samuel en relation avec Alain Combreque, le directeur du Festival d'Avignon. Depuis 1987, le Centre Acanthes reçoit donc les stagiaires dans le cadre idyllique de la Char-

treuse de Villeneuve-lès-Avignon. Il n'en sortira qu'en l'an 2000 pour s'associer à deux métropoles (Cra-covie et Helsinki) qui, comme Avignon, ont cette année-là le statut de Ville européenne de la musique. Si cette tournée n'a posé aucun problème budgétaire (avec pourtant le coût le plus élevé en un quart de siècle), il n'en va pas de même pour les sessions organisées à la Chartreuse, sans aide de la municipalité locale, ni, cette année, de la ville d'Avignon.

Claude Samuel ne voit pas d'autre solution d'avenir qu'une convention dûment établie sur trois ans avec divers partenaires.

« L'aide du ministère de la culture constitue l'essentiel d'un budget qui avoisine les trois millions de francs et trouve son complément avec recettes propres, coproductions et mécénats. Dans l'hypothèse où nous ne pourrions obtenir un engagement significatif des instances locales, il nous faudrait peut-être chercher un autre lieu d'accueil. » L'édition des vingt-cinq ans marquera-t-elle pour le Centre Acanthes la fin d'une époque avant une nouvelle implantation ou bien favorisera-t-elle la consolidation de pratiques appréciées de tous les stagiaires ?

Pierre Gervasoni

## La musique punch de Peter Eötvös

Pour donner une idée de la valeur de Peter Eötvös, on pourrait se contenter de dire qu'il figure parmi les références principales de György Kurtag, le compositeur le plus exigeant du moment dans son ouverture aux autres, mais aussi le plus sensible aux expressions de profonde individualité. Entre Bartok et Kurtag, dont il dirige la musique comme personne – en particulier le Concerto pour orchestre, du premier –, Eötvös, né en 1944 en Hongrie, constitue une sorte de trait d'union à peine perceptible, un lien virtuel, associant deux créateurs extrêmement dépendants de l'inspiration des interprètes, plus qu'un chaînon avéré (rôle que pourrait tenir Sandor Veress) dans la généalogie hongroise du XX<sup>e</sup> siècle.

Pour signifier l'inscription capitale de Peter Eötvös dans l'histoire de la musique contemporaine, on pourrait aussi rappeler qu'il s'est aguerri, au sortir de l'Académie de musique de Budapest – où il a été admis par Kodaly à l'âge de quatorze ans ! –, en tant qu'interprète (piano, percussions, instruments électroniques) au sein d'un ensemble réuni par Karlheinz Stockhausen de 1968 à 1976. Pour témoigner de la reconnaissance dont a, très tôt, fait l'objet Peter Eötvös de la part de ses pairs, on pourrait enfin mentionner ce que lui a valu l'estime de Pierre Boulez : diriger le concert d'ouverture de l'Ircam en 1978 et assurer la charge de directeur musical de l'Ensemble intercontemporain de 1979 à 1991. Kurtag, Stockhausen, Boulez, trois clés pour pénétrer l'univers d'Eötvös.

Décrire la musique de ce compositeur, qui semble ne produire que des chefs-d'œuvre depuis le milieu des années 1990, donne la désagréable impression de débiter des lieux communs : du punch sans agressivité, de l'élégance sans maniérisme, de la forme sans rigidité, de la souplesse sans relâchement, de l'inouï sans anecdote – œuvre de chef d'orchestre, la musique de Peter Eötvös sonne toujours remarquablement et toujours différemment. Spirituelle (Replica pour alto et orchestre conçue en écho à l'opéra Les Trois Sœurs), sensuelle, active, méditative, comman-



« Je me sens bien partout, je ne suis nulle part chez moi »

dant le recueillement autant que la jubilation (Steine, librement développée autour d'un jeu de galets), provoquant le sourire autant que l'effroi (SeroPoints, créée l'an dernier par Pierre Boulez et le London Symphony Orchestra), elle exerce une exceptionnelle fascination.

À l'image de l'interprète capable de se mettre au service de créateurs aussi différents que Philippe Fénelon (Le Chevalier imaginaire) et Hugues Dufourt (Saturne), Michael Jarrell (Congruences) et Helmut Lachenmann (Ausklang) ou Magnus Lindberg (Joy) et Philippe Manoury (Zeitlauf) !

« Je suis né en Transylvanie, comme Bartok. J'ai vécu à Budapest, qui était,

pendant la guerre froide, de l'autre côté du monde. Je suis parti en 1966 pour l'Allemagne, où j'ai collaboré avec Stockhausen au Studio électronique de Cologne, et je ne suis jamais vraiment retourné dans mon pays. J'ai travaillé à Paris, à la tête de l'Ensemble InterContemporain. J'habite maintenant aux Pays-Bas, où je dirige l'orchestre de chambre de la radio hollandaise, à Hilversum. En tant que chef d'orchestre, je me sens bien partout, mais je ne suis nulle part chez moi ». Sauf au Centre Acanthes, où il s'est trouvé dès la première édition, puis aujourd'hui, dans le cadre de la Saison hongroise en France.

P. Gi

## CONCERTS

● 25<sup>e</sup> édition du Centre Acanthes  
Du 10 au 24 juillet  
à la Chartreuse  
de Villeneuve-lès-Avignon.

● Concerts publics  
église de la Chartreuse :  
– œuvres de Bela Bartok,  
Peter Eötvös, György  
Ligeti et Zoltan Jeney  
par Camilla Hoitenga  
(flûte), Martin Ostertag  
(violoncelle) et Florent  
Boffard (piano).  
Le 12 à 19 heures.  
– œuvres de Balazs Horvath,  
Gergely Vajda, Peter Eötvös  
et Laszlo Tihanyi  
par l'ensemble UMZE  
de Budapest.  
Le 17 à 19 heures.  
– œuvres au programme  
de l'atelier de composition.  
Orchestre lyrique  
de Région Avignon-Provence,  
Sylvio Gualda (direction).  
Le 20 à 21 h 30.  
Musée Calvet :  
– quatuors à cordes  
de Bela Bartok, György  
Kurtag et György Ligeti  
par le Quatuor Arditti.  
Le 13 à 21 h 30.  
– hommage à Iannis Xenakis  
par Calude Helffer (piano)  
et Sylvio Gualda  
(percussions).  
Le 14 à 21 heures.  
– œuvres de Peter Eötvös,  
György Kurtag, György  
Ligeti et Bela Bartok  
par Pierre-Laurent Aimard  
et Florent Boffard (piano),  
Michel Cerutti et Daniel  
Ciampolini (percussions).  
Le 18 à 21 h 30.

## DISQUES

● Sélection discographique  
de Peter Eötvös

Eötvös interprète  
– Arnold Schoenberg :  
Pierrot lunaire.  
Symphonie  
de chambre op. 9.  
Phyllis Bryn-Julson  
(soprano), Ensemble  
Modern, Peter Eötvös  
(direction).  
1 CD RCA Victor « Red Seal »  
0902661179.  
– György Kurtag :  
Messages de feu  
demoiselle R.V. Troussova.  
Scènes d'un roman.  
Quasi una fantasia.  
Rosemary Hardy  
(soprano), Ensemble  
Modern, Peter Eötvös  
(direction).  
1 CD Sony SK 53290.  
– Hugues Dufourt :  
Saturne.  
Ensemble L'itinéraire,  
Peter Eötvös (direction).  
1 CD Accord 20542.

Eötvös compositeur  
– Trois Sœurs, opéra  
d'après Tchekhov. Solistes,  
orchestre de l'Opéra  
de Lyon, Kent Nagano,  
Peter Eötvös (direction).  
2 CD Deutsche Grammophon  
4596942.  
– Chinese Opera,  
Shadows, Steine.  
Klangforum Wien,  
Peter Eötvös (direction).  
1 CD Kairos 0012082 KAI.  
– Replica. Kim Kashkashian  
(alto), orchestre  
de chambre de la radio  
hollandaise,  
Peter Eötvös (direction).  
1 CD ECM New Series  
1711 465 4202.



Le Monde

Festival d'Aix-en-Provence 2001

du 8 au 21 juillet 2001

Presbytère Saint-Sauveur

Place de l'Archevêché

Tous les jours - entrée libre

17 heures à 18 h 30

Rencontres avec les artistes

animées par Philip de la Croix

Le Monde rencontre celles et ceux qui font le Festival : chanteurs, musiciens, chefs d'orchestre, metteurs en scène et organisateurs se succéderont pour commenter leurs aventures artistiques.

12 heures à 21 heures

Le Monde vous accueille

■ Le kiosque du Monde : journaux, publications, livres, cédéroms.

■ En accès libre : www.lemonde.fr  
(programme des rencontres disponible sur ce site)

Renseignements :

Tél. : 04 42 96 01 31

aix@lemonde.fr

FESTIVAL D'AVIGNON  
Théâtre du  
CHENE NOIR  
relâche le 16 juillet

Création 2001  
DU 7 AU 28 JUILLET 2001 A 16h  
EFFROYABLES JARDINS  
de Michel Quint avec Jean-Paul Farré  
« Sans vérité comment peut-il y avoir  
de l'espoir ? » Michel Quint  
Mise en scène Gérard Gelas  
Co-production Théâtre du Chêne Noir Avignon  
et Théâtre des Claviers Paris

Création 2000  
DU 6 AU 28 JUILLET 2001 A 18h  
HISTOIRE VEGUE  
D'ARTAUD MOMO  
d'Antonin Artaud avec Damian Rémy  
« Voilà longtemps que l'internationale  
de la propriété des consciences est  
réalisée et elle n'est pas prête de  
lâcher prise. » Antonin Artaud  
Mise en scène Gérard Gelas  
Production Théâtre du Chêne Noir

RESERVEZ DES MAINTENANT AU  
04 90 82 40 57  
8 bis rue Ste Catherine 84000 Avignon  
e-mail : resa-chenenoir@wanadoo.fr

TRAGÉDIE UN PEU GRASSE  
AU VRAI CHICHI  
MARSEILLAIS  
LE COLIBRI 17H15  
PIERRE ASCARIDE

Chaque jeudi avec

Le Monde  
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES

GYPTIS THÉÂTRE  
CHATOT - VOYOUCAS

Saison 2001-2002

Michel Kelemenis  
Pablo Neruda - Mikis Theodorakis  
Carlo Goldoni  
Le Théâtre Noir de Prague  
HomoSuperior  
William Shakespeare  
Alan Bennett  
Jean-Claude Danaud  
Jean Genet  
Molière  
Dario Fo - Franca Rame

04 91 11 00 91

# Programme

## COUR D'HONNEUR

### L'Ecole des femmes

De Molière. Mise en scène : Didier Bezace. Avec Pierre Arditi, Agnès Sourdillon... Du 6 au 16 juillet, à 22 heures (relâche le 9 et le 14). Durée : 2 h 30.

### Félix Lajko

Concert de violon solo. Le 16, à 0 h 30. Durée : 1 h 30.

### Je suis sang

Texte, mise en scène, scénographie et chorégraphie : Jan Fabre. Avec Tamara Beudeker, Cédric Charron, Anny Czupper, Els Deceukelier... Du 20 au 23, à 22 heures. Durée : 1 h 30.

### You Walk ?

Chorégraphie : Bill T. Jones. Projections : Paul Kaiser. Chanteuse de fado : Misia. Avec cinq musiciens et dix danseurs. Les 26, 27 et 28, à 22 heures. Durée : 2 h 30.

### Rituel récital de fado

Par Misia (Portugal). Le 28, à 1 h 30. Durée : 1 h 30.

## THÉÂTRE

### La Promise

Ecrit et mis en scène par Xavier Durringer. Théâtre municipal. Du 7 au 13, à 21 h 30 ; le 14, à 19 heures. Durée : 2 heures.

### Le Balcon

De Jean Genet. Mise en scène : Jean Boillot. Cloître des Carmes. Du 7 au 12 (relâche le 10), à 22 heures. Durée : 3 heures.

### Bérénice

De Racine. Mise en scène : Frédéric Fisbach et Bernardo Montet. Salle Benoît-XII. Du 7 au 11, à 19 heures. Durée : 2 heures.

### Macbeth

De Shakespeare. Mise en scène : Sylvain Maurice. Baraque Chabran. Du 7 au 13, à 18 heures (relâche le 10). Durée : 2 h 45.

### Je pouvais donc le temps avec l'épaulé

Texte de Marcel Proust, dit par Serge Maggiani, mis en scène par Charles Tordjman. Gymnase du lycée Saint-Joseph. Du 8 au 13, à 11 heures et 18 heures. Durée : 1 h 15.

### Les Hommes dégringolés

De Christophe Huysman. Mise en scène : Olivier Werner et Christophe Huysman. Chapelle des Pénitents-Blancs. Du 8 au 12, à 19 heures. Durée : 2 heures.

### Ubu Roi

D'Alfred Jarry. Mise en scène : Bernard Sobel. Cour du lycée Saint-Joseph. Du 9 au 16, à 22 heures (relâche le 14). Durée : 2 h 30.

### Boris Godounov

D'Alexandre Pouchkine. Mise en scène : Declan Donnellan. Usine Volponi. Du 11 au 18 (relâche le 14), à 22 heures. Durée : 2 h 20.

### Cachots/Cachotteries

Par la compagnie Ilotopie. Auteurs : Bruno Schebelin et Raymond Blard. Mise en scène : Bruno Schnebelin et Françoise Léger. Fort Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. Du 11 au 22. Début du parcours-spectacle à 15 h 30 ; départ toutes les 30 minutes jusqu'à 18 h 30. Durée : 45 minutes.

### Gloria

De Jean-Marie Piemme. Mise en scène : Jacques Vincey. Sous-sol du gymnase Aubanel. Du 14 au 22 (relâche le 16), à 15 heures. Durée : 1 h 15.

### Embouteillage

Conception et mise en scène : Anne-Laure Liégeois. Cour du Petit-Mistral. Les 13, 14, 15, 17, 18, 19, à 17 heures et 19 h 30. Durée : 2 heures.

### Visage de feu

De Marius von Mayenburg. Mise en scène : Oskaras Korsunovas. Spectacle en lituanien surtitré. Salle Benoît-XII. Du 10 au 18, à 19 heures. Durée : 2 h 50.

### Les Mariés de la tour Eiffel

De Jean Cocteau. Mise en scène : Vincent Colin. En première partie, projection du film de René Clair *Entr'acte*. Théâtre municipal. Du 17 au 21, à 21 h 30. Durée : 1 h 20.

### Bérénice

De Racine. Mise en scène : Lambert Wilson. Cloître des Carmes. Du 17 au 26 (relâche le 20), à 22 heures. Durée : 2 h 30.

### Le Pays lointain

De Jean-Luc Lagarce. Mise en scène : François Rancillac. Gymnase du lycée Saint-Joseph. Du 17 au 23 (relâche le 21), à 19 heures. Durée : 3 heures.

### La Tribu Iota

Avec les étudiants de la XII<sup>e</sup> promotion du Centre national des arts du cirque. Mise en piste : Francesca Lattuada. Clos de l'abbaye de Villeneuve-lès-Avignon. Du 10 au 26 (relâche les 14, 15 et 21), à 22 heures. Durée : 1 h 20.

### Hamlet

De Shakespeare. Mise en scène : Krzysztof Warlikowski. Spectacle en polonais surtitré. Baraque Chabran. Du 17 au 20, à 18 heures. Durée : 2 h 40.

### Anatomie Titus/Fall of Rome

De Heiner Müller. Mise en scène : Philippe Vincent. Gymnase du lycée Aubanel. Du 20 au 26 (relâche le 23), à 18 heures. Durée : 2 h 50.

### La Mort de Danton

De Georg Büchner. Mise en scène : Thomas Ostermeier. Spectacle en allemand surtitré. Cour du lycée Saint-Joseph. Du 21 au 26 (relâche le 23), à 22 heures. Durée : 3 h 30.

### Music-hall, Le Bain, Le Voyage à La Haye

De Jean-Luc Lagarce. Mise en scène : François Berreur. Salle Benoît-XII. Du 22

au 28 (relâche le 26), à 19 heures. Durée : 3 heures.

### Nexot

D'Istvan Tasnadi. Mise en scène : Arpad Schilling. Spectacle en hongrois surtitré. Usine Volponi. Du 23 au 26, à 22 heures. Durée : 2 h 10.

### La Polonaise

D'Oginski de Nicolai Koliada. Mise en scène : Lisa Wurmser. Baraque Chabran. Du 24 au 27, à 18 heures. Durée : 2 h 30.

### Combat de nègre et de chiens

De Bernard-Marie Koltès. Mise en scène : Jacques Nichet. Théâtre municipal. Du 25 au 28, à 21 h 30. Durée : 2 heures.

### 1003 cœurs ou les fragments d'un catalogue

De Don Juan, création collective de la compagnie Mozgo Haz. Mise en scène : Laszlo Hudi. Spectacle en hongrois surtitré. Chapelle des Pénitents-Blancs. Du 25 au 28, à 19 heures. Durée : 1 h 30.

### Le sel de la terre (diptyque) :

– Asservies. De Sue Glover. Mise en scène : Guy-Pierre Couleau. Gymnase du lycée Saint-Joseph. Le 26, à 19 heures. Durée : 1 h 40.

– Regarde les fils de l'Ulster marchant vers la Somme. De Franck Mc Guinness. Mise en scène : Guy-Pierre Couleau. Gymnase du lycée Saint-Joseph. Le 27, à 19 heures. Durée : 1 h 45. (Intégrale du diptyque, le 28, à 19 heures. Durée : 4 heures)

### Un lièvre qui a des ailes est un autre animal

Une pièce d'art contemporain en plusieurs éléments, réalisée par O. Darbelley et M. Jacquelin :

– Vvert célacon (The Living Ready-made) écrit et mis en scène par O. Darbelley et M. Jacquelin. Eglise des Célestins. Le 10, puis du 12 au 17, et du 19 au 27, à 12 heures. Durée : 1 heure.

– Dispositif expérimental pour une visite chez les Asa chasseurs de météores. Ecrit et mis en scène par O. Darbelley et M. Jacquelin. Eglise des Célestins. Les 10, 13, 15, 17, 20, 22, 24 et 27, à 18 heures. Durée : 1 h 30.

– La Chambre du professeur Swedenborg. Reconstitution de la chambre folding du professeur Swedenborg. Eglise des Célestins. Les 12, 14, 16, 19, 21, 23, 26, à 18 heures. Durée : 1 h 30.

– Les Bas Morceaux de Podalisque. Exposition rétrospective de l'œuvre de Duchamp Duchamp. Eglise des Célestins. Du 10 au 27 (relâche le 11 et le 25), de 13 heures à 17 h 30 et de 19 h 30 à 21 h 30.

– Hans K., un cas de figure. Contribution à une histoire de la photographie, reconstitution de La conférence sur Hans K., par Duchamp Duchamp. Eglise des Célestins. Du 10 au 27 (relâche le 11 et le 25), à 16 heures.

## DANSE

### Helikopter & MC 14/22

(Ceci est mon corps) Chorégraphie : Angelin Preljocaj. Gymnase du lycée Aubanel. Du 8 au 15 (relâ-

che le 12), à 18 heures. Durée : 2 heures.

**Le Temps du repli** Chorégraphie : Josef Nadj. Chapelle des Pénitents-Blancs. Du 15 au 21 (relâche le 18), à 19 heures. Durée : 1 heure.

### Danse entre chien et loup :

– Drop it ! Chorégraphie et composition musicale : Franck Il Louise. Cloître des Célestins. Du 10 au 13, à 22 heures. Durée : 55 minutes.

– Poko dance. Chorégraphie et interprétation : Cynthia Phung Ngoc. Cloître des Célestins. Du 17 au 20, à 22 heures. Durée : 50 minutes.

– Passages. Chorégraphie : Fatou Traoré. Cloître des Célestins. Du 24 au 27, à 22 heures. Durée : 1 heure.

### Le Vif du sujet

Proposé par Hela Fattoumi. Programme A. Interprète : Mathilde Lapostolle ; chorégraphe : Carlotta Ikeda. Interprète : Alessandro Bernardeschi ; chorégraphe : Caterina Sagna. Jardin de la Vierge du lycée Saint-Joseph. Les 17, 19, 22, 24, à 11 heures. Les 18, 20, 23, 25, à 18 heures. Durée : 1 heure.

Programme B. Interprète : Patrick Harlay ; chorégraphe : Jordi Cortés-Molina. Interprète : Eszter Salamon ; chorégraphe : Xavier Le Roy. Jardin de la Vierge du lycée Saint-Joseph. Les 18, 20, 23, 25 à 11 heures. Les 17, 19, 22, 24, à 11 heures. Durée : 1 heure.

## MUSIQUES

### Centre Acanthes 2001

Concert Peter Eötvös, Béla Bartók, Zoltán Jeney, Zoltán Kodály. Eglise de la Chartreuse. Le 12, à 19 heures.

Concert Balazs Horvath, Gergely Vajda, Peter Eötvös, Laszlo Tihanyi. Eglise de la Chartreuse. Le 17, à 19 heures.

Concerts des stagiaires. Eglise de la Chartreuse. Le 20, à 19 heures et le 24, à 17 heures.

Concert Béla Bartók, György Kurtág, György Ligeti. Musée Calvet. Le 13, à 21 h 30.

Concert Béla Bartók, Peter Eötvös. Musée Calvet. Le 15, à 21 h 30.

Concert Peter Eötvös, György Kurtág, György Ligeti, Béla Bartók. Musée Calvet. Le 18, à 21 h 30.

Hommage à Iannis Xenakis. Musée Calvet. Le 14, à 21 heures.

### Musiques diverses :

– Besh O Drom. Musique hongroise. Espace Jeanne-Laurent. Du 10 au 13, à 21 heures.

– Sonnets. Norah Krief interprète les Sonnets de Shakespeare. Espace Jeanne-Laurent. Du 16 au 20, à 21 heures.

– Dresch Quartet. Musique hongroise. Espace Jeanne-Laurent. Du 22 au 26, à 21 heures.

– Missa Brevis. Métropole Notre-Dame-des-Doms. Le 8, à 10 heures.

## EXPOSITIONS

Collections d'artistes. Collection Lambert. Jusqu'au 14 octobre. Tous les jours sauf le lundi, de 11 heures à 19 heures

Chapelle Saint-Charles. Jusqu'au 14 octobre. Tous les jours sauf le lundi, de 11 heures à 19 heures.

### George Wilson

Travail de troupe (1950-2000). Maison Jean-Vilar. Du 6 au 28 juillet.

### Jean Vilar 2001

« Le public d'abord, le reste suit toujours »

Maison Jean-Vilar. Du 6 au 28 juillet.

### Rétrospective Gao Xingjian

Grande chapelle du Palais des papes. Jusqu'en septembre. Tous les jours, de 9 heures à 20 heures.

## HOMMAGE À GAO XINGJIAN

### Au bord de la vie

Mise en scène : Alain Timar.

### Dialoguer-interloquer.

Mise en scène de l'auteur.

### La raison d'être de la littérature

Mise en scène : Serge Avédikian

### Le livre d'un homme seul

Lecture dirigée par Alain Timar. Théâtre des Halles. Du 6 au 28.

## CINÉMA

### Cinq courts-métrages

De Jan Fabre. Cinéma Utopia. Same-day 21, à 14 30.

## FRANCE-CULTURE

### Résonances

Textes et musiques entrelacés. Six spectacles dont un concert Ingrid Cavett accompagné de lecture de textes par Jean-Jacques Schuhl et des

Récits des marais rwandais par Jean Hatzfeld. Tinel de la Chartreuse. Du 16 au 20.

## ET AUSSI...

### SACD

### Mots d'auteur

Cinq écrivains lisent une de leurs pièces : Eric-Emmanuel Schmitt, Denise Chalem, Victor Haim, Olivier Chiacchiarri et Véronique Olmi. Cour du Musée Calvet. Du 10 au 14, à 11 heures.

### Texte nu

Cinq comédiens lisent des textes : Catherine Hiégel et Sylvie Testud, Jean-François Balmer, Denis Podalydès, Fellag. Cour du Musée Calvet. Du 10 au 14, à 19 heures.

### Écritures d'Europe de l'Est

Mise en voix de pièces de Lituanie, Bosnie, Slovaquie, République tchèque, Serbie et Hongrie. Musée Calvet. Du 16 au 21, à 11 heures.

### Lecture

Le fond de la pensée, c'est le chien. Textes d'hommes et de femmes internés à l'hôpital Sainte-Anne en 1880 et 1930, lus par Anne Benoît. Musée Calvet. Le 23, à 19 heures.

### Paroles d'acteurs de l'Adami

Atelier de jeunes comédiens dirigés par Niels Arestrup. Salle Franchet du lycée Saint-Joseph. Du 16 au 20, à 15 heures.

## PRATIQUE

### ● Mémento.

Du 6 au 28 juillet. Ouverture des portes une demi-heure avant le début du spectacle. Cour d'honneur, places numérotées. Placement libre dans tous les autres lieux. Cour d'honneur : de 120 F (18,29 €) à 200 F (30,49 €). Tous les autres lieux : de 120 F (18,29 €) à 140 F (21,34 €). Pour Le Vif du sujet, Je pouvais donc le temps avec l'épaulé, Vvert célacon, Gloria, Besh O drom, Sonnets, Dresch Quartet, Cachots/cachotteries et Embouteillage : 80 F (12,20 €) et 100 F (15,24 €). Pour les Mots d'auteur et Texte nu : 60 F (9,15 €)

● Réservation. Par téléphone : 04-90-14-14-14 (de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures). Par Minitel : 3615 code Fnac. Par Internet : www.festival-avignon.com

Dans les Fnac : Paris (Bastille, Etoile, Forum, Micro, Italiens, Montparnasse, Saint-Lazare, Champs-Élysées) ; région parisienne

(Créteil, Cergy, La Défense, Noisy, Parly II, Paris Nord, Vélizy) ; province (toutes les Fnac). Bureaux de location : Espace Saint-Louis, 20, rue Portail-Boquier, de 11 heures à 20 heures. Guérites, place du Palais-des-Papes, de 11 heures à 20 heures. (Pour les spectacles du jour même, la location s'arrête trois heures avant le début de chaque représentation ; la vente des billets reprend, dans la limite des places disponibles, à l'entrée du lieu de spectacle, quarante-cinq minutes avant le début de chaque représentation.)

● Numéros utiles. Office de tourisme d'Avignon : 04-32-74-32-74. Office de tourisme de Villeneuve-lès-Avignon : 04-90-25-61-33. Mairie d'Avignon : 04-90-80-80-00. SNCF : 08-36-35-35-35. Taxis (24 h/24) : 04-90-82-20-20. Maison Jean-Vilar : 04-90-86-59-64. Collection Lambert : 04-90-16-56-20. Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon : 04-90-15-24-24.

# JELLIS

# TAPPEAU

# FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS



17 septembre – 21 décembre 2001

## OPÉRAS ET CONCERTS

La Petite Fille aux allumettes, Helmut Lachenmann / Peter Mussbach  
Opéra National de Paris / Palais Garnier  
Ye Yan, La Nuit du banquet, Guo Wenjing / Chen Shi-Zheng  
Les Gêmeaux/Sceaux/Scène nationale  
Hugues Dufourt, Le Cycle des hivers, Théâtre du Châtelet  
In nomine... , Athénée Théâtre Louis-Jouvet  
Wolfgang Rihm, Athénée Théâtre Louis-Jouvet

## THÉÂTRE

Entretiens avec Jean-Paul Sartre, août-septembre 1974  
Simone de Beauvoir / Lecture par Sami Frey, Ecole Normale Supérieure  
Dispositif expérimental pour une rencontre avec les Asa  
Odile Darbelley et Michel Jacquelin, Théâtre de la Cité Internationale  
Blood Links, William Yang, Théâtre de la Cité Internationale  
Tête d'or, Paul Claudel / Claude Buchvald, Théâtre des Bouffes du Nord  
La Festa, Spiro Scimone / Gianfelice Imparato, Théâtre de la Cité Internationale  
Bar, Spiro Scimone / Valerio Binasco, Théâtre de la Cité Internationale  
Mil quinientos metros sobre el nivel de Jack, Federico León  
Théâtre de la Cité Internationale  
Zeno at 4 a.m., d'après Italo Svevo / William Kentridge / Handspring Puppet Company, Centre Pompidou  
La Cuisine, Peter Handke / Mladen Materic, Théâtre de la Bastille  
Buchettino, Charles Perrault / Chiara Guidi / Societas Raffaello Sanzio  
Théâtre National de Chaillot  
Giulo Cesare, William Shakespeare / Romeo Castellucci / Societas Raffaello Sanzio, Odéon-Théâtre de l'Europe  
North Atlantic, James Strahs / The Hairy Ape, Eugene O'Neill / À vous, volant!  
de Paul Schmidt d'après Phédre de Jean Racine / Elisabeth LeCompte / The Wooster Group, Centre Pompidou  
Les Antigones, Jean Cocteau / Jean Anouilh / Tg STAN, Théâtre de la Bastille

## DANSE

Partis@Paris, Théâtre de la Bastille  
Cesc Gelabert / Gerhard Bohner, Im (Goldenen) Schnitt I et II, Centre Pompidou  
Saburo Teshigawara, Luminous, Créteil Maison des Arts  
Robyn Orlin, F... (untitled), Théâtre de la Cité Internationale  
Merce Cunningham Dance Company  
Interscape, Way station, Biped, Rainforest, Théâtre de la Ville  
Georges Appaix, M. encore I, Théâtre de la Ville

## EXPOSITION

Jenny Holzer, Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière et projections urbaines

## CINÉMA

L'autre Asie – cinéastes d'aujourd'hui, Cinéma l'Arlequin

Renseignements et programme : 01 53 45 17 00  
http://www.festival-automne.com